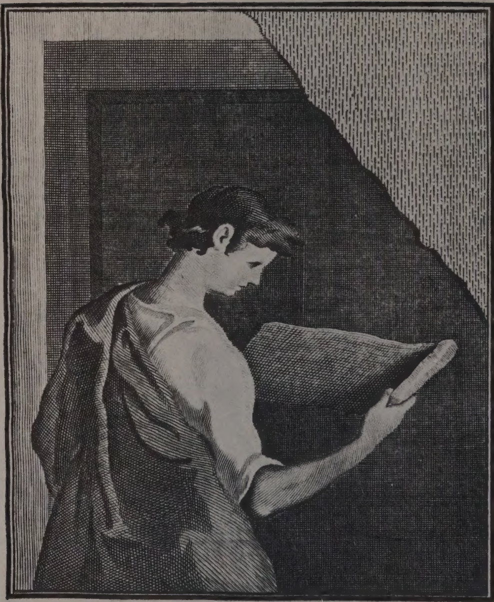

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Octobre 1738.

Colleg. Billom. Soc. Jesu. Catal. Inscript.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Années.			
1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	11. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1738.

ARTICLE CI.

HISTOIRE DES CEREMONIES Religieuses &c. Suite de l'Article XCIII. du Journal précédent.

TROISIE'ME DISSERTATION.

ELLE a pour objet la croyance & les Cérémonies Religieuses des Grecs Schismatiques de l'Asie, de l'Afrique & de la Moscovie, & elle est presque toute tirée *de l'Histoire Critique de la Croyance des Nations du Levant.* Cette Histoire si judicieusement écrite par M. Si-

mon, dit notre Auteur, eſt donc ici le texte de ſa Diſſertation, qu'il ſe contente d'acompagner de Remarques tirées des meilleurs Auteurs, qui ont traité le même ſujet.

On appelle aujourd'hui *Melchites* les Syriens, les *Cophtes*, & les autres Nations du Levant, qui n'étant pas de veritables Grecs, ſont unis de croyance avec eux, ce qui fait qu'on les appelle indifferemment Grecs, ou Melchites. Ce nom leur fut donné par les Ennemis du Concile de Calcedoine, qui leur reprochoient d'avoir adheré à ce Concile par complaiſance pour l'Empereur, & de n'avoir point d'autre Religion que celle du Prince, car *Melec* eſt un mot Hebreux & Syrien, qui ſignifie *Roi*, & *Melchite* eſt la même choſe que *Royaliſte*. Quoique ces Melchites ſoient toujours demeurés unis au Patriarche de Conſtantinople, ils obeiſſent à un autre Patriarche, qui reſide à Damas, & prend, auſſi bien que celui des Maronites, le titre de Patriarche d'Antioche.

On attribue auſſi aux Georgiens ou Iberiens toutes les erreurs des

Grecs, & quelques Auteurs ont avancé qu'ils ne croient point l'éternité des peines de l'enfer; Mais M. Simon estime que cette croyance, qui approche de celle d'Origene, n'est point celle des Iberiens, & que ce qui a donné occasion de la leur imputer, c'est qu'ils n'ont qu'un même lieu pour les ames des damnés & de ceux, qui sont censés être dans le Purgatoire. Or comme ils prient indifferemment, ou plûtôt indistinctement pour toutes les ames, qui sont renfermées dans ces lieux & qu'ils demandent à Dieu de les délivrer des peines de l'Enfer, on en a pû inferer qu'ils ne croient pas qu'aucune soit condamnée à l'enfer pour toujours.

Les Mingreliens, ou les Habitans de la Colchide, que l'on compte parmi les Iberiens, différent néanmoins de ceux-ci en ce qu'ils se confessent rarement, même à l'article de la Mort; Mais cela pourroit bien venir de ce que leurs Prêtres leur font payer trop cher la Confession. Le Metropolitain de Georgie prend la qualité de Patriarche & se regar-

de comme indépendant, en vertu d'un ancien ſtatut Synodal, qui tira ſon Siege de la dépendance du Patriarchat d'Antioche. De la maniere, dont le P. Zampi Theatin décrit le Baptême des Mingreliens, il eſt fort douteux, pour ne rien dire de plus, qu'ils ſoient baptiſés. Ce même Religieux demanda un jour à un Prêtre de ce pays là, ſi au cas qu'il eût oublié les paroles de la Conſécration, la Meſſe ſeroit valide : à quoi il répondit, pourquoi non ? M. Simon blame cette queſtion & ajoûte ; » le Prêtre à „ la verité pécheroit, mais il ne „ manqueroit rien à la Meſſe, pour être véritable. „ Il vouloit peut être dire tout le contraire ; car s'il s'agit d'un oubli réel, le Prêtre n'auroit peut-être point péché, mais la Meſſe ſeroit nulle. Les Abaſſes & les Circaſſes, voiſins de Mingreliens, ſe donnent pour Chrétiens, mais excepté que des Prêtres Grecs leur vont quelque fois adminiſtrer le Baptême, on ne voit parmi eux aucune trace du Chriſtianiſme.

M. Simon s'eſt fort étendu ſur

les Neſtoriens, dont le Metropolitain, prend la qualité de Patriarche de Babylone. Il raconte fort au long l'Hiſtoire des réunions de deux de leurs Patriarches avec l'Egliſe Romaine ſous Jules III. & Paul V. Le premier fit abjuration du Neſtorianiſme à Rome & aſſiſta au Concile de Trente. Le ſecond fit la même choſe ſous Paul V. à qui il declara que le Patriarchat de Babylone avoit été établi par le S. Siege. La profeſſion de Foi de ce dernier, telle qu'elle eſt ici rapportée, ne paroît pourtant pas fort orthodoxe, quoique l'Abbé Adam, un de ſes Deputez à Rome, ait taché de lui donner un ſens Catholique & de la concilier avec la nôtre: M. Simon ne laiſſe pas d'en conclure que le Neſtorianiſme d'aujourd'hui n'eſt qu'une Héreſie imaginaire: il cite Strozza, lequel avouë franchement qu'il eſt aſſez probable que l'erreur de ces Neſtoriens eſt plûtôt dans l'entendement que dans la volonté; qu'ils ne ſont pas hérétiques n'étant pas obſtinés & ne demeurant dans

l'erreur que par ignorance. „ Com„ me si c'étoit une erreur, dit M. „ Simon de ne sçavoir pas les „ termes, qui sont en usage depuis „ quelques Siécles parmi les Théo„ logiens d'Occident. „

Il croit même qu'on pouvoit inferer des actes des Conciles que le Nestorianisme n'est qu'une hérésie de nom, & que si Nestorius & Saint Cyrille se fussent entendus, ils auroient pu concilier leurs opinions, & auroient empeché par là un grand scandale dans l'Eglise ; „ que le sentiment de Nesto„ rius, si nous en éloignons les con„ séquences, que S. Cyrille en tiroit, „ est moins embarrassé de difficultez, „ parcequ'il est plus simple & qu'il „ regarde toujours Jesus-Christ en „ lui même & comme fils ; au lieu „ que l'autre opinion ne le considere „ le plus souvent que par parties, „ c'est-à-dire, tantôt comme Dieu „ & tantôt comme homme. „ Selon lui encore Theodore de Mopsueste n'a nié que la Ste. Vierge fût Mere de Dieu, que pour refuter l'hérésie d'Apollinaire & en ce sens seule-

ment que la Vierge n'a pu engendrer la Divinité, quoique d'ailleurs celui qu'elle a engendré, fût véritablement Dieu! une note de l'Auteur de la Dissertation approuve fort cette étrange Doctrine de M. Simon.

Celui-ci joint aux Nestoriens les Chrétiens de S. Thomas, parce qu'ils n'ont tous qu'un même Patriarche. Tout ce qu'il en dit, les notes & les réflexions, dont l'Auteur de la Dissertation accompagne son texte, marquent des Ecrivains extrememement prévenus contre la conduite des Archevêqnes de Goa & de tous ceux, qui ont travaillé à la réunion de ces Chrétiens des Indes. „ Pour ce qui regarde les erreurs, „ que l'Archevêque Menesez leur „ attribuë, dit M. Simon, nous „ avons concilié dans le Chapitre „ précedent les sentimens de Nestorius avec ceux de l'Eglise Romai„ne, & c'est la maniere, dont „ l'Archevêque devoit proceder „ avec eux, pour faire quelque „ chose, qui fût de durée....

„ Quand on leur auroit montré que
„ toutes les disputes, qu'ils avoient
„ avec l'Eglise Romaine, ne consis-
„ toient que dans des équivoques,
„ ils se seroient rendu beaucoup plus
„ dociles. „ Le contraire ne seroit-il pas plûtôt arrivé? si des gens, à qui on auroit voulu persuader que leur Doctrine dans le fond étoit la même que la nôtre, avoient demandé qu'on ne les troublât point pour des mots & des termes, qu'auroit-on eu à leur répondre? M. de la Croze, accuse même ici M. Simon de mauvaise foi. Mais l'Auteur de la Dissertation tache de le justifier aux depens de l'Archevêque de Goa, qui cependant, ne lui en déplaise, étant sur les lieux, devoit être mieux instruit que lui, & que son Heros.

Les Jacobites proprement dits, selon M. Simon, sont en très petit nombre, & habitent principalement la Syrie & la Mesopotamie, quelques-uns se sont Latinisés, & ont à Alep un Patriarche, qui dépend de Rome. „ A l'égard de leur
„ créance, ajoûte-t-il en parlant des
„ autres, tous les Monophysites,

„ ſoit Jacobites, ſoit Arméniens „ ou Cophtes & Abyſſins, ſont du „ ſentiment de Dioſcore touchant „ l'Unité de Nature & de perſonne „ en J. C. & pour cela on les traite „ d'Hérétiques, quoiqu'en effet ils „ ne different des Théologiens La- „ tins, qu'en la maniere de s'expri- „ mer. „ Ainſi voilà les anathemes lancés par le Concile de Calcedoine contre Dioſcore, qui tombent ſur un phantôme : ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on ſe ſert de ce terme pour donner aux héréſies les plus réelles le moien de s'établir & de ſe fortifier. M. Simon doute même que ſi on retranche du ſentiment d'Eutichez quelques manieres de parler trop fortes, & les conſequences qu'on en tire ordinairement, on ne le puiſſe facilement concilier avec celui de l'Egliſe Romaine. C'eſt dommage que ce ſecret n'ait pas été découvert à S. Leon, au Concile de Calcedoine, & à toute l'Egliſe juſqu'à cet Ecrivain.

L'article qui regarde les Cophtes, eſt tiré principalement des relations des P. P. Chriſtophe Rodriquez &

Vansleb, dont le premier fut envoyé par le Pape en Egypte en 1562. parce que le Patriarche Jacobite, avoit donné espérance de se réunir avec le S. Siége, mais il se dédit, dès qu'il eut reçû l'argent, qu'on lui avoit envoyé de Rome. On y a joint l'abregé de leur Messe selon le P. le Brun dans ses Liturgies. Nous renvoyons le Lecteur aux originaux & nous ne nous arrêtrons point non plus à ce qui regarde la croyance & les coûtumes des Abyssins, dont nous sommes encore mieux instruits par les relations du P. Lobo & par l'excellent ouvrage de M. l'Abbé le Grand.

L'Eglise Armeniene a perdu presque tout son lustre depuis les Victoires de Scha Abas Roi de Perse en Arménie. Ainsi M. Simon, n'a pû nous donner que l'état de cette Eglise presque ruinée, il a mis à la tête une notice des Eglises, qui dépendent du Patriarche de cette nation, laquelle réside à Egmiathin; elle lui a été dictée par Uscan Evêque d'Ouscavanch, Procureur

Général de ſon Patriarche. Cet Evêque eſt mort à Marſeille, où le Roi lui avoit permis de ſe retirer pour faire Imprimer des Livres à l'uſage de ſa nation. Du reſte M. Simon, trouva ce Prelat aſſez peu inſtruit de la Theologie des Arméniens, & tout ce qu'il nous en apprend ici, eſt preſque uniquement tiré du Livre, que Galanus a fait imprimer à Rome touchant la réunion de l'Egliſe Arméniene avec la Romaine.

Ce Livre, dit M. Simon, „ Eſt „ diviſé en douze parties; dont la „ premiere n'eſt qu'un extrait des „ Hiſtoires des Arméniens; mais „ comme ces peuples ont été par- „ tagés entr-eux depuis pluſieurs „ ſiécles, & qu'ils ont eu recours „ à Rome dans leurs beſoins, auſſi „ bien que les autres Orientaux, „ j'ai reconnu que ces Hiſtoires ne „ ſont pas toujours ſinceres, ni exa- „ ctes; c'eſt pourquoi j'accompagne- „ rai de quelques réflexions ce que „ je produirai ici du livre de Galanus „ ſur les Arméniens. Le même Ga-

„ lanus a ajoûté des notes à son
„ histoire, mais parce qu'il a été
„ Missionaire & qu'il a écrit à Ro-
„ me, il ne faut pas, sans l'avoir
„ auparavant examiné, ajoûter foi
„ à tout ce qu'il dit.

L'auteur de la Dissertation de son côté éclaircit quelque fois le texte de M. Simon, par des additions & des notes du Chevalier de Ricaut, de M. de Tournefort, du P. le Brun, de Brerevood &c. M. Simon, releve celui-ci au sujet de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; cet Ecrivain protestant ayant avancé sur le témoignage de Ricaut, méchant Auteur selon M. Simon, que les Arméniens nioient ce dogme, au lieu que Galanus, dit seulement qu'ils ne mettent point d'eau dans le vin, en célebrant la Liturgie, & qu'ils consacrent avec du pain sans levain.

L'ordre Monastique est en honneur parmi les Arméniens, & l'on y suit la Regle de S. Basile, mais ceux, qui se sont réunis avec l'Eglise Romaine, ont embrassé la Regle

de S. Augustin, & les constitutions de S. Dominique. Ce fût un Religieux Dominiquain, nommé *Barthelemi*, qui donna occasion à ce changement. Ce Missionnaire, sous le Pontificat de Jean XXII, fit beaucoup de fruit en Arménie, y établit son ordre, aussi bien que dans la Georgie, & même au de là du Pont-Euxin, sur tout à Caffa, qui étoit alors de la dépendance des Genois, mais depuis que les Turcs, & les Persans, se sont rendus maîtres de tous ces pays là, leur nombre étant diminué, ils se retirerent dans la Province de Nuscivan dans la grande Arménie, où se voyant réduis à la derniere extremité, ils se sont unis à l'Ordre de S. Dominique.

Les Arméniens pensent sur la procession du S. Esprit comme les Grecs, dont ils sont néanmoins tellement ennemis, que si un Grec, dit M. de Tournefort, entre dans une Eglise Arméniene, ou un Arménien dans une Eglise Grecque, les uns & les autres les croyent prophanées, & les bénissent de nouveau. M. Simon, dit que les

Arméniens ſont ſoumis à deux Patriarches, ce qui n'eſt pas exact ſelon l'Auteur de la Diſſertation, lequel pretend que les Arméniens ont quatre Patriarches, qui prennent tous le titre de Catholiques; ces Patriarches ſont celui *d'Itchmiazin*, celui de *Cis*, celui de *Canshabar* & celui *d'Achtamar*; mais les trois derniers, dit Ricaut, reconnoiſſent le premier pour leur Chef & ont recours à lui dans les affaires épineuſes, ſans néanmoins dépendre de lui pour le gouvernement de leurs Egliſes.

On ne fait point de Prêtres ſans l'aſſiſtance des quatre Patriarches, ou en perſonnes, ou par procureurs. Il y a encore des Patriarches Armeniens à Conſtantinople & à Jeruſalem, mais ce ſont des Patriarches titulaires, établis par menagement pour les Turcs, qui ſont bien-aiſes de profiter des inveſtitures: ce ne ſont dans le fond que des députés du premier Patriarche. Brerevood ne parle que du Patriarche d'Itchmiazin pour la grande Armenie, &

de celui de Cis pour la petite. Tournefort, fait mention de celui de Nuſiivan, reconnu, dit-il, par les Catholiques Romains, & de celui de Caminiec, qui reconnoît auſſi le Pape, depuis la réunion des Armeniens de Pologne à l'Egliſe Latine.

L'Auteur de la Diſſertation nous donne ſur la foi du P. Monier, du P. le Brun, de M. Tournefort, & du Chevalier de Ricaut, un aſſez grand détail ſur les ordinations & la Liturgie des Armeniens, la décence, avec laquelle ſe fait l'Office divin parmi ces peuples, leurs Pelerinages, leurs Jeûnes, leurs Fêtes, leurs Sacremens, leurs différens uſages. Ce détail eſt fort curieux.

Le P. Dandini Jeſuite fut envoyé par le Pape Clement VIII. en qualité de Nonce vers les *Maronites* du Mont-Liban, & a écrit en Italien la relation de ſon voyage, qui a été traduite en François avec des remarques, dont l'Auteur prétend relever les fautes, où le P. Dandini, & pluſieurs autres, qui ont parlé des Maronites ſont tombés: c'eſt ſur cette relation & ſur les remarques du

Traducteur, que M. Simon, nous instruit de l'état present des Maronites; mais il est bon de sçavoir que la traduction, & les remarques sont de M. Simon lui-même, & il auroit du quelquefois nommer ses garans. Par exemple, il est assez difficile de croire que l'Abbé Maron, dont les Maronites pretendent tirer leur nom, dont Theodoret a écrit la vie, & qui vivoit au commencement du cinquiéme siécle, ait été un héretique Monothelite. „ Ceux, „ dit Monsieur Simon, qui regar„ dent le Monothelisme, comme „ une hérésie, doivent aussi regarder „ Maron comme un Hérétique, „ quoique les Maronites le qualifient de St. dans leur office.

Nous sçavons que plusieurs Auteurs ont avancé que le nom des Maronites fut dans le commencement un nom de Secte, dont le Fondateur fut un Monothelite appellé Maron; mais outre que les Maronites n'en conviennent pas, comment M. Simon a-t-il pû dire que l'Abbé Maron, dont Theodoret a écrit la vie, qui vivoit

au commencement du V. siécle, & que les Maronites reverent comme un Saint, ait été engagé dans une heresie, qui est née au VIII. siecle? Les Maronites, selon M. Simon, ne prient jamais la Vierge & les SS. séparément de J. C. Cependant „ ils „ saluent la Sainte Vierge en parti„ culier, & honorent sa memoire „ par une infinité de loüanges; mais „ il paroît que ces salutations ne ser„ vent qu'à honorer le merite de la „ Sainte Vierge. Les prieres que ces „ Maronites lui adressent & aux „ Saints, ne demandent point leur „ médiation; elle n'est duë qu'à J. „ C. comme unique Médiateur; on „ leur demande de contribuer à flé„ chir la misericorde divine par „ leurs prieres. „ Et cela même, n'est-ce pas employer leur médiation auprès de Dieu? Les Catholiques leur demandent-ils autre chose?

Après l'article des Maronites, on trouve quelques détails sur les *Nasseries*, les *Kelbites*, les *Druses* & les *Chrétiens de Saint Jean.* Les premiers habitent un pays de deux jour-

nées d'étenduë en longueur & en largeur, le long de la mer depuis Tortose jusqu'au delà de Laodicée. M. Simon croit que *Nasserios* veut dire *mauvais Chrétiens*, & qu'il ne faut pas confondre ces peuples avec certains Nazariens, ou *Nassarioux*, qui forment un parti parmi les Sectateurs d'Ali; l'Auteur de la Dissertation au contraire prétend que Nasserie est une corruption du nom de Nazarien, que les Mahometans donnent par mépris aux Chrétiens. Quoiqu'il en soit, selon M. Simon. ce peuple presque inconnu, quoique logé dans le cœur de la Syrie, semble tenir du Mahometan, de l'ancien Persan & du Chrétien. Il ne mange point de pourceau avec le premier, quelques-uns disent qu'il adore le Soleil avec le second, il se moque de l'abstinence du Turc avec le troisiéme, & prie pour la venuë des Chrétiens.

L'Auteur paroît confondre les Kelbites ou Kelbins avec les Nasseries, & croit qu'on leur a donné le nom de Kelbins, qui signifie *Chiens*, à

caufe du culte qu'ils rendent à un chien noir. Il juge la même chofe des *Amediens*, dont quelques relations nous ont parlé, comme d'une efpece de Barbares fans police, & prefque fans religion, qui habitent dans les forêts & les cavernes du Mont Liban, & qui, quoiqu'ils fe difent plûtôt Mufulmans que Chrétiens, font ennemis jurés des premiers. Je doute que les Drûfes, ajoute le même Auteur, foient fort differens des uns & des autres. On fçait que ces Drufes ou Druffes font des Montagnards, qui fe prétendent iffus des François conquerans de la Paleftine, & que dans le fiecle paffé le fameux Fakherdin, leur Chef, fe difoit defcendu d'un Comte de Dreux. Quelques-uns les ont confondus avec ces fameux affaffins fujets du Vieux de la Montagne. Mais nous en avons parlé affez au long en rendant compte des Memoires du Chevalier d'Arvieux, publiés par le P. Labat.

Les *Curdes* ou *Turcomans* ne meritent gueres mieux qu'on s'arrête à décrire leurs mœurs. Les Chrétiens

& les Mahometans, qui sont également leurs ennemis, trouvent parmi eux des traces de Manicheisme, & leur reprochent de n'adorer point Dieu, dont ils reconnoissent neanmoins l'existence, & d'appeller le Diable leur Docteur & leur Chef. Quelques-uns les confondent avec les Kelbins. On confond aussi assez generalement les Chrétiens de Saint Jean avec les *Sabéens*. On les appelle Chrétiens de Saint Jean à cause de leur Baptême, & de la veneration qu'ils ont pour Saint Jean-Baptiste. De la Valle s'est imaginé qu'ils pourroient bien être des restes de ces Juifs, qui furent baptisés par le Saint Précurseur; & en effet, Tavernier, qui en a parlé fort au long au second livre de ses voyages, prétend qu'ils habitoient anciennement le long du Jourdain, & que quelque tems après la mort de Mahomet, les persecutions des Califes les obligerent de se retirer dans la Mesopotamie & la Chaldée; ils se séparerent du Patriarche de Babylone à la fin du XV. siécle, ou au commencement du XVI.

Ils

Ils ont des Evêques, mais leur croyance est un mêlange de Judaïsme, de Mahometisme & de Christianisme, à quoi ils ajoutent plusieurs traditions ridicules.

Le dernier article de cette Dissertation regarde les *Russes*. Selon la plus commune opinion, Nicolas Chrysoberge, Patriarche des Grecs, convertit cette Nation vers la fin du dixiéme siecle, & y établit la Hierarchie sur le modele de celle des Grecs: Aussi l'Eglise Russienne futelle soumise à la Jurisdiction du Patriarche de Constantinople jusques vers la fin du XVI. siecle, que le Patriarche Jeremie créa lui-même un Patriarche de Moscovie, mais le Czar Pierre le Grand a presque aboli cette dignité, à cause de la trop grande autorité, qu'on y avoit attachée.

Les Russes instruits par les Grecs, avoient la même croyance qu'eux, mais leur ignorance & leur grossiereté y ont mêlé quantité d'usages, qui se sentent beaucoup de la Barbarie. Tel est ce que rapporte Perry dans son état present de la Russie,

que ſi quelque Chrétien embraſſe la Religion Moſcovite, il faut qu'il ſoit rebaptiſé, ſans quoi il paſſe pour Payen. Ils tiennent ceci des Grecs, mais voici ce qu'ils y ajoutent: Dans la cérémonie de ſon Baptême, il faut qu'il crache trois fois par-deſſus ſon épaule gauche, & qu'il repete ces paroles après le Prêtre. *Maudits ſoient mes Pere & Mere, qui m'ont élevé dans la Religion, qui m'a été enſeignée; je crache ſur eux & ſur leur Religion.* Nous convenons avec l'Auteur de la Diſſertation, que c'eſt un malheur de l'humanité que cette groſſiereté; mais il pouvoit ſe diſpenſer d'ajoûter que „ ce ridicule & ce défaut de charité „ ſe trouvent plus ou moins dans tout „ ce qui s'appelle Formulaire d'ab- „ juration, ou de retour à l'Egliſe; „ *que* l'anathême des Juifs, l'excom- „ munication même des Chrétiens, „ renferment des choſes auſſi terri- „ bles que cette malediction de ſes „ peres; enfin *que* nous exprimons „ tacitement la malediction Moſco- „ vite par la maniere, dont nous dé- „ cidons ſur le ſalut de ceux, qui ſont

» morts ſans avoir cru comme nous.

Il prétend néanmoins qu'il eſt faux que la haine des Moſcovites pour les Catholiques Romains aille auſſi loin que le voudroit perſuader l'Auteur d'une mauvaiſe compilation intitulée, *la Religion des Moſcovites*; lequel a encore beaucoup exageré, lorſqu'il a avancé, au ſujet du Vieux Teſtament, que les Prêtres Moſcovites, bien loin d'en faire la lecture au Peuple, ne l'eſtiment pas digne d'être manié, & qu'ils croiroient prophaner leurs Egliſes, s'ils l'y portoient. Il eſt vrai qu'Olearius dit que les Moſcovites ne ſouffrent pas qu'on porte toute la Bible à l'Egliſe, de peur de la prophaner par pluſieurs paſſages peu modeſtes, qu'on trouve dans le Vieux Teſtament, qu'on n'y porte que le nouveau & quelques Textes tirés des Pſeaumes & des Prophetes; mais il aſſûre qu'on permet de lire toute la Bible chez ſoi. Cette Bible au reſte eſt en Eſclavon, & traduite ſur le Grec des Septante.

En parlant de la Proceſſion des Rameaux, dans laquelle le Czar,

marchant à pied par humilité, menoit par la bride un cheval, qui portoit le Patriarche representant J. C. entrant dans Jerusalem, l'Auteur fait cette réflexion avec sa malignité ordinaire. „ C'est ainsi que les Russes, „ au milieu de leur grossiereté, ont „ eu l'adresse de representer, aussi- „ bien que nous, l'humilité du Sei- „ gneur par une pompe mondaine; „ mais qui ne sçait que l'art d'ac- „ corder les contraires appartient „ par-tout aux Ministres des Autels? Nous renvoyons au livre même ce qui regarde les cérémonies du Sacre du Czar, le Baptême des Moscovites, les Mariages, les Obseques & quantité d'autres usages, dont le détail nous meneroit trop loin; on le trouvera encore dans Olearius, dans Perry, dans le P. le Brun, &c.

ARTICLE CII.

AVANTURES DU SIEUR Claude le Beau, Avocat en Parlement, ou, *Voyage curieux & nouveau parmi les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, dans lequel on trouvera une Description du Canada, avec une Rélation très-particuliere des anciennes coûtumes, mœurs & façons de vivre des Barbares qui l'habitent, & de la maniere dont ils se comportent aujourd'hui. Ouvrage enrichi d'une Carte & des Figures nécessaires. Deux Volumes in douze. A Amsterdam chez Herman Kytwere*, 1738. 1. *Volume pag.* 370. 2. *Volume pag.* 430. *sans la Préface & les Tables.*

ON auroit tort sans doute de chercher la verité de l'Histoire dans un Roman, puisqu'il est de la nature de cette espece d'ouvrage de la déguiser, & de lui substituer la simple vraisemblance. Mais cette vrai-

semblance à ses regles, dont une des plus essentielles est de ne pas contredire formellement les faits historiques trop connus, de ne pas défigurer les mœurs & les coûtumes des Peuples, de ne pas confondre les tems par un renversement trop marqué de la Chronologie, & de ne pas bouleverser la Géographie en déplaçant les Nations, les Villes & les Provinces. En un mot, la verité doit servir de guide à la fable : la fiction est défectueuse, quand elle dégénere en mensonge. On a porté sur cela si loin la délicatesse, qu'on a bien eu de la peine à pardonner à Virgile un anachronisme en faveur du merveilleux effet, que produit dans son Poëme la rencontre de Didon avec Enée.

Sur ce principe il sera aisé de sçavoir ce qu'on doit penser des avantures du sieur le Beau. Car soit qu'on nous donne cet ouvrage comme la Relation d'un voyage réel, soit qu'on ait prétendu en feindre un, pour servir comme de cadre à une description des mœurs des coûtumes & du caractere des Sau-

vages de l'Amerique Septentrionale, il nous paroit pêcher également & contre les regles de l'Histoire, & contre celles de la fable.

Nous ne disconvenons pas qu'il n'y ait dans le recit du sieur le Beau un air de candeur, d'équité, de moderation, qui joint à certains détails, où il y a du vrai, peut faire juger aux lecteurs peu instruits des choses, dont il parle, qu'il ne dit rien que ce qui lui est arrivé, & que ce qu'il a vû, ou appris de la bouche même de témoins recevables. Nous reconnoissons même qu'il paroît en général assez au fait de la maniere de vivre des sauvages du Canada, de leurs façons de faire, de leurs traditions & de leurs coûtumes; mais nous connoissons les sources, où il a puisé, & des pages entiéres d'Auteurs connus, qu'il a copiés presque mot à mot, nous laissent au moins le droit de juger que ce voyage curieux a pû être écrit par un Avocat, qui n'auroit voyagé, que dans son Cabinet.

Ce soupçon devient quelque

chose de plus, quand on trouve presqu'à chaque Article ce prétendu voyageur en défaut sur des choses, où il n'est pas possible de l'excuser de s'être mépris. Nous passons ce mêlange de Christianisme & de superstitions, qu'il impute aux Hurons de Lorette, ses conducteurs. On sçait en Canada que ces sauvages domiciliés auprès de la Capitale de la nouvelle France sont trop instruits de leur Religion, & trop bien revenus des préjugés de leurs ancêtres, pour craindre les Manitous.

Les plus petites choses décelent souvent mieux que les plus importantes un Auteur, qui écrit sur les mémoires d'autrui. Si notre Avocat avoit été embarqué sur *l'Elephant*, ou s'il avoit fait attention à ce qui s'y passoit, il auroit plus exactement décrit cette cérémonie, que les Marins appellent *Baptême*. Il se seroit sur tout bien donné de garde de dire qu'on commença par M. l'Evêque de Quebec, & d'égayer sa narration par le serment, qu'il fait faire a ce Prélat, lequel ayant déja fait le voyage

du Canada, ne dût point être soumis a une cérémonie, qu'on ne réitere jamais au même endroit sur les personnes, qui y ont une fois passé.

Nous passons toutes les circonstances romanesques du voyage de l'Avocat vrai ou prétendu à Narantsoüak, & ce grand Lac qui n'a jamais été aperçû par aucun de ceux, qui ont fait si souvent le même chemin; mais ce Voyageur devoit un peu mieux s'instruire de la Carte du pays, & ne pas dire. „ Narantsoüak „ fameux village des Agniés, qui en „ font leur principale demeure. Ces „ sauvages...... sont une nation „ Iroquoise. Elle habite du côté du „ Lac Champlain fort près de la „ nouvelle Angleterre & vers la „ riviere d'Orange. „ Une simple inspection de la Carte auroit appris que Narantsouak est un village d'Abenaquis, situé au midi de Quebec, à l'Orient de la nouvelle Angleterre, & qu'entre ce village & le canton des Iroquois Agniés, il y a non seulement toute la nouvelle Angleterre, mais encore la nouvelle York, où est la ville d'Orange.

Autre preuve que le sieur le Beau n'a pas été à Narantsouak ; c'est ce qu'il rapporte de son entrevûë avec le P. de Sireme, qui est véritablement Missionnaire à Narantsouak, & qu'il appelle toujours *Cirene*. „ Je le vis revenir, dit-il, acompa- „ gné de deux Iroquois ..... son „ visage pâle, sur lequel étoit peinte „ une petite couleur, que les sauva- „ ges lui avoient par force imprimée „ dans la peau &c.

Il est sans exemple que les sauvages du Canada aient pris la liberté de défigurer ainsi leurs Missionnaires : les Abenaquis, les plus dociles de tous, & les plus respectueux envers leurs Pasteurs, auroient encore moins que les autres songé à faire cette violence au P. de Sireme, pour qui on sçait qu'ils sont remplis de tendresse & de vénération. Enfin nous avons à Paris des personnes, qui ont vû ce Religieux depuis le tems, dont parle notre Voyageur, & qui assûrent qu'il n'a aucune marque au visage : Cependant ces figures imprimées dans la chair sont inéffaçables.

Narantſouak, eſt preſque à la porte de la nouvelle Angleterre, où le Sieur le Beau vouloit ſe ſauver, mais au lieu de tourner à l'Occident, où il auroit trouvé d'abord ce qu'il cherchoit. On eſt fort étonné de le voir, après avoir fait très peu de chemin, auprès de la riviere Saint Jean, qui en eſt à plus de ſoixante lieuës à l'Orient. Là ſon guide Iroquois & trois Abenaquis tuent un ſoldat Anglois, & le mangent. Il auroit retranché cette Epiſode de ſon Roman, s'il avoit fait reflexion que tous les Abenaquis ſont Chrétiens, & que même avant leur converſion au Chriſtianiſme, ils n'ont jamais été Antropophages.

Ce qu'il dit des François du Canada n'eſt pas moins faux: à ſçavoir que „ lorſque pour ſe venger des Iro„ quois, on leur a permis de traiter „ leurs priſonniers comme ils trai„ tent les nôtres; ils ne les livroient „ pas toujours à nos Sauvages Al„ liés, pour leur ſervir de bourreaux, „ ils s'acquittoient eux mêmes de „ cette fonction, & avec tant de fu-

„ reur & d'acharnement, qu'on pré-
„ tend même qu'ils ont encore ra-
„ finé ſur les cruautés de ces Bar-
„ bares.

Notre Voyageur, après bien des courſes & des avantures, arrive à un village du canton des Iroquois Tſonnanthouans, où ſes conducteurs eſperoient de trouver un Miſſionnaire Jeſuite, pour le marier avec une jeune Abenaquiſe. Mais ce Miſſionnaire, dit-il, avoit ſans doute fini ſa Miſſion, car il étoit retourné à Quebec, & les Sauvages en attendoient un autre pour occuper ſa place. Comment a-t-on pû lui parler ainſi dans ce canton, où depuis 30. ans il n'y a pas eu de Miſſionnaire non plus que dans les autres? L'enterrement d'un Algonquin & de ſa femme avec la Croix & les Hymnes de l'Egliſe chantés en langue Iroquoiſe dans ce même village eſt encore une invention d'un homme, qui ignoroit que dans ce pays-là il n'y a aucun exercice public de la Religion Chretienne.

De-là au Sault de Niagara il n'y a pas loin, & un Voyageur ne devoit

pas manquer, se voyant si proche de cette chûte célébre, de l'aller visiter. Mais comment, aprés l'avoir considerée aussi attentivement, qu'il prétend l'avoir fait, a-t-il pû se laisser persuader qu'elle avoit six cens pieds de haut, puisqu'il est certain qu'elle en a au plus cent cinquante. D'ailleurs la description qu'il en donne paroît copiée d'aprés le Baron de la Hontan, Auteur fabuliste, s'il en fût jamais, comme notre Auteur en convient lui-même.

Enfin, le Sieur le Beau jugeant à propos de mettre fin à ses avantures, part avec un guide pour se refugier dans un Fort Anglois. Du canton de Tsonnothouvan, où il se trouvoit alors, il lui étoit aisé de gagner en peu de jours la nouvelle York, mais non seulement il laisse à côté toute cette Province, il n'entre pas même dans la nouvelle Angleterre. Il va chercher la Riviere Saint Jean, dont il étoit éloigné de près de trois cens lieuës, & y arrive en quatre jours de marche. *Credat Judæus Apella.*

RECUEIL DE PIECES, ou trois Dissertations de M. Ribaud de Rochefort, Avocat en Parlement, adressées au R. P. Roüillé, Jesuite, chez Chaubert. A Paris, 1738. Brochure in 12.

L'Erudition, qui consiste dans des recherches sur des points obscurs de l'antiquité, & qui donne, à proprement parler, le beau nom de Sçavant à ceux qui ont le courage de l'acquerir, & le talent d'en faire usage, a éprouvé tous les efforts du faux goût dans certains siecles, & même de nos jours, pour la décrediter. Mais elle s'est maintenuë avec d'autant plus de gloire que le dedain fastidieux des esprits superficiels & frivoles est devenu un aveu tacite de leur impuissance & de son prix. L'ignorance reconnuë l'a vengée. L'érudition a plus gagné encore. Un peu rustique & trop vétilleuse autrefois, elle se sentoit de la rudesse & de la profession de ceux qui lui sacrifioient leurs veilles. Que

de Sçavans, s'ils venoient à revivre, rougiroient d'avoir trop écrit, & sépareroient sagement leur or, que nous admirons, du fumier qui nous rebute! L'usage du monde, le goût de la clarté, de la précision & de la methode, ont heureusement enlevé ce qu'on peut nommer la roüille de l'érudition des siecles précédens, injures, fatras, superfluités, puerile vanité, doctes chimeres &c. Ajoûtez à l'érudition la judicieuse critique, le discernement fin, le choix du solide, le sens droit & le goût sûr, la voilà reconciliée avec ses ennemis mêmes, & introduite, à plus forte raison, dans les Cours, où elle a si glorieusement triomphé. Car où trouver ailleurs plus de finesse à discerner le vrai du faux, & le Sçavant du Pédant?

M. de Rochefort, avec les plus heureux talens & un vif instinct pour entrer dans la carriere de l'Antiquité, l'a parcouruë de bonne heure & s'y est distingué. L'Academie de Soissons lui a rendu la justice de l'applaudir souvent, & le public s'est

trouvé d'accord avec elle. On en jugera par l'idée succinte que nous allons tâcher de donner des trois Dissertations recemment imprimées & adressées au P. Roüillé.

La premiere a pour objet *la veritable Epoque de l'Etablissement fixe des Francs dans les Gaules.* L'Auteur, après avoir distingué, suivant Claudien, les Sicambres des Saliens, & placé les premiers à l'endroit où le Rhin se divise *ad bifidos tractus*, & les seconds le long de l'Yssel dans le Salland, region de la Province d'Over-Yssel *ad juncta paludibus ora*, conclut qu'on ne peut pas dire que les Saliens établis par Julien dans la Toxandrie en 358. y aïent eu un établissement fixe, puisqu'environ 40. ans après on les trouve dans leur ancien siege sur les bords de l'Yssel. La même autorité sert à prouver que les Germains n'avoient encore aucun établissement fixe dans la Gaule, vers la fin du quatriéme siecle. Enfin par Sidoine Apollinaire, on voit que les Saliens habitoient encore la France Transrhenane vers

la fin du cinquiéme. Donc, selon M. de Rochefort, le systême qui donne aux Francs de la Tribu des Saliens la gloire d'avoir fondé la Monarchie Françoise, & dont on ne voit d'ailleurs nul vestige dans les anciens Annalistes, est détruit par ces preuves, & l'induction qu'on tire de la Loi Salique est foible, puisque cette Loi n'étoit pas particuliere aux Saliens.

Quelle est donc la Tribu des Francs Fondatrice du Thrône François? Celle des Sicambres, dit M. de R. Il s'appuïe sur les paroles de Saint Remi à Clovis: *Humiliés-vous Sicambre. Greg. de Tours l. 2. c.* 31. sur Fortunat, qui loüe Charibert d'être *issu de l'illustre Nation des Sicambres.* Sur l'Auteur contemporain de la Vie de Saint Arnould, Evêque de Metz, qui *éleva*, dit cet Historien, *le Roi Dagobert avec tant de soin, que jamais dans la Nation des Sicambres il n'y avoit eu de jeune Prince si accompli.* Sur la Chronique d'Hariulphe, *tom.* 2. *du Spicilege, édit. de* 1723. Sur Hincmar dans l'Epitaphe de Saint Remi, rapportée par Flodoart l. 1.

c. 21. Sur un passage des Actes de S. Médard; enfin sur une foule d'Auteurs anciens, dont il s'épargne les citations, & qu'il lui seroit veritablement aisé de produire.

Un ami de M. de R. nous a communiqué une lettre de lui où il s'exprime en cette maniere : » Le gros „ des Sçavans est prévenu que Childeric & Clovis regnoient sur la „ Tribu des François Saliens, & cela uniquement à cause de la Loi „ Salique, qu'on prétend, sans fondement, que Pharamond fit rediger. Mais en lisant les originaux „ on verroit que les mêmes Chroniqueurs qui attribuent la réduction „ des Loix Saliques à Pharamond, „ disent qu'il nomma quatre Sicambres pour Commissaires; ce qui „ revient toujours à mon but, qui est „ de faire voir que nos premiers Rois „ étoient Sicambres, & regnoient „ sur la Tribu des Sicambres, ce „ que je crois avoir mis hors de doute dans ma Dissertation. „

En effet, il y refute heureusement l'idée de Mezerai, qui reconnoiss-

ſant que nos Rois de la premiere Race étoient Sicambres, veut toutefois qu'ils aïent regné ſur des Saliens, qu'il croit être la plus noble Tribu. Subterfuge imaginé pour ſe tirer d'embarras. Même reponſe à ceux qui prétendent que les Sicambres aïent deſerté la partie de la Gaule dans laquelle Suetone dit qu'Auguſte les avoit transferés, & que les Francs s'en étant emparés, ceux-ci ont pris le nom de ceux-là. M. de R. retrouve enfin les Sicambres du tems de Pline, dans le même lieu qu'ils occupoient avant l'Empire d'Auguſte. D'où il infere que les Francs, qui ont fondé la Monarchie, doivent leur origine aux anciens Sicambres. Il déνelope enſuite un paſſage peu approfondi juſqu'à preſent de Greg. de Tours liv. 2. pour en tirer les germes de notre-Hiſtoire, conformément au ſyſtême qu'il établit. Nous joindrons la gloſe au texte pour être courts, Voici le paſſage.
„ C'eſt une tradition reçûë de plu-
„ ſieurs perſonnes que les Francs
„ ſont ſortis de *Pannonie ;* qu'ils

„ habiterent d'abord les rivages du „ Rhin; ensuite qu'aïant passé ce „ fleuve, ils traverserent la *Thoringie*, & etéerent dans des Villes ou „ Bourgades des Rois *Chevelus* de „ la premiere, & à proprement parler, de la plus noble de leurs familles. Les victoires de Clovis „ nous ont laissé cette tradition, dont „ on a ensuite reconnu la verité, &c.

Explication. „ 1°. Après les victoires de Clovis, les Gaulois, „ par le commerce qu'ils eurent „ avec les Francs, furent à portée „ de sçavoir leur origine. Les Francs „ leur apprirent qu'ils étoient sortis anciennement de Pannonie. „ Or il y avoit eu en *Pannonie* des garnisons de Sicambres établies par Tibere; *Tacite l.* 4. De plus Volfangus Lasius rapporte une Inscription & des vestiges subsistans au 16. siecle, d'une Ville bâtie par les Sicambres près de la vieille Bude en Pannonie. Une preuve que Lasius n'en a point imposé, c'est non seulement la mention que font nos vieux Chroniqueurs du séjour des François du

côté des Palus Méotides, & d'une Sicambrie bâtie par eux ; mais encore un manuſcrit d'un *Joannes Candida*, qui aſſure avoir vû en Pannonie ſur les bords du Danube les reſtes d'une Sicambrie. M. l'Abbé le Bœuf, qui s'eſt diſtingué par le même genre d'érudition dont nous parlons, a vû, dit-il, ce manuſcrit chez les Minimes de Paris, intitulé l'*Origine des Rois de France, à l'uſage du Roy Charles VIII.* 2°. Les François ayant Paſſé le Rhin, & s'étant établis ſur les confins de la *Thoringie*, créerent les Rois *Chevelus*. L'épithete de *Chevelus*, en parlant des Germains, appartient principalement aux Sicambres, témoins Martial & Claudien. Celui-ci & Sidoine ne les appellent *Tondus*, *Detonſi* que dans le cas où ils imitoient les Romains, en ſuivant leurs Aigles ; preuve qu'en tout autre cas on les appelloit *Criniti*. Il s'agit de trouver parmi eux le premier Roi des Francs qui aît eu un établiſſement fixe dans la Gaule, le tems & le canton de ſon établiſſement. Ce premier Roi ſera *Clodion ;* ce canton

la *Thoringie* dont il faudra chercher la position, & l'époque l'an de grace 428.

Il resulte des recherches fort étenduës de M. de R. que Pharamond n'étoit pas Sicambre ; qu'ainsi l'on ne doit point être surpris du silence de Gregoire de Tours & de Fredegaire touchant Pharamond ; qu'ils n'ont point dû reconnoître des Rois *Ansivariens* ; que les François, dont ils rapportent la Tradition, n'avoient parlé que des Rois Sicambres & de leur Tribu ; qu'il n'y a donc qu'un Roi Sicambre ou *Chevelu* qui ait eu un Etat fixe dans la Gaule ; que ce doit être Clodion, qui le premier dans notre Histoire porte le nom de *Chevelu*.

L'Autheur insiste avec raison sur cette identité de tems indiquée par Gregoire de Tours. *Tradunt multi... inferunt etiam tunc.* Identité qui tombe sur l'établissement des Francs aux confins de la Thoringie, sur le nom de leur Roi (Clodion) & sur son irruption dans cette Province. Sigebert place cet évenement

ſous l'année 428. & quadre avec Gregoire de Tours pour le ſiege du nouveau Royaume. „ Voilà donc „ Clodion le premier Roi Chevelu „ établi ſur les confins de la Tho„ ringie. Son Pere„ (non Pharamond, mais Theodemer ou *Didio*, ou *Tidio Roi*) ne traverſa point cette Province. Il n'entra pas même dans la Gaule, ou s'il y entra, il fut contraint de repaſſer le Rhin.

Le Fondateur de la Monarchie, & l'époque de la fondation étant ainſi déterminés, M. de Rochefort paſſe à la poſition de la Thoringie, ſur laquelle il expoſe ſes recherches, qu'on a trouvées neuves & curieuſes.

L'on ſçait l'embaras des Sçavans ſur cette Thoringie: embaras qui fut tel qu'Adrien le Valois ne balança point à corriger le texte de Greg. de Tours, & à changer le Rhin en Mein pour y faire paſſer les Francs de Pannonie en *Thuringe*. Son ſyſtême trop hardi fut rejetté. Les Critiques ont fait, durant quelque tems, plus de grace à la ſubſtitution de *Tungria*, en la place de *Thoringia*. Mais

le P. Daniel & D. Ruinard ont bien fait ſentir le faux ſéduiſant de cette correction contraire à tous les manuſcrits. Venons au ſyſtême de M. de Rochefort.

Selon lui cette Thoringie tant cherchée, n'eſt autre que la Lorraine, ou la partie occidentale du Duché de Luxembourg. Il ſe fonde ſur un paſſage de Procope au ſujet de l'union des Francs & des Arboriques, qui ſe fit après le Baptême de Clovis. „ Les Francs, dit l'Hi-„ ſtorien, confinoient avec les Ar-„ boriques. A l'orient des Arbori-„ ques habitoient les Thoringiens, à „ qui Céſar Auguſte avoit permis de „ s'habituer en cette contrée. Les „ Bourguignons ne demeuroient pas „ loin de ces Thoringiens, en tirant „ vers le midi; & après le païs des „ Thoringiens, on entroit dans celui des Sueves & des Allemans, „ Nations puiſſantes, &c. „ Telle eſt l'énigme de Mezeray que M. de Rochefort explique. Il part de Tournay, qui appartenoit aux François ſous Clodion, dont l'Etat par conſéquent

ſéquent confinoit de tous côtés avec les Peuples des Ardennes appellés *Arboriques* ab *arboribus*. „ Comme „ il m'a paru toujours délicat (nous „ écrit M. de R.) de toucher au tex- „ te d'un Auteur, j'ai cru que les „ Peuples que Procope nomme *Ar-* „ *boriques*, ſont differens des *Armo-* „ *riques*, & je dérive *Arborichi* ab „ *arboribus*. Si la forêt des Arden- „ nes s'étendoit dans la plus grande „ partie de la ſeconde Belgique; il ſe „ peut fort bien que les Habitans de „ cette contrée, & en général tous „ les Ardennois fuſſent nommés Ar- „ boriques ou Foreſtiers. Je trouve „ qu'Ammien Marcellin, liv. 16. „ parle d'une contrée du côté de „ Troye nommée *Arboroſa*. „ Après les Ardennes vers l'orient, on trouve le Duché de Luxembourg & la Lorraine Moſellane, plus loin l'Alſace, qui étoit alors aux Allemans, Les Sueves leur étoient unis du tems de Leon Premier, Empereur d'Orient, ſelon Jornandés. Donc puiſque les Thoringiens étoient entre l'Alſace & les Ardennes, il n'y a que

la Lorraine Moſellane où l'on puiſſe les placer.

L'Auteur confirme cette poſition par des fragmens de Fredegaire que D. Ruinart a mis en lumiere d'après l'excellent MS. que nous avons dans notre Bibliotheque du College de Loüis le Grand. „ Aëtius qui, outre „ ſes troupes, avoit encore des „ Francs,, les mit à la pourſuite des „ Huns, *qu'il pourſuivit lui-meme* „ *de loin juſqu'en Thoringie;*(*quos uſ-* „ *que Thoringiam à longè proſecutus* „ *eſt.*) Et il ordonna aux ſiens qu'à „ chaque nuit où il s'arrêteroit, cha- „ que ſoldat fit dix feux un peu „ éloignés les uns des autres, afin „ de faire montre d'une armée pro- „ digieuſe.,, Cette Thoringie, dont il s'agit ici, étoit ſur la route que prit Attila en faiſant ſa retraite.,,Les Huns „ dit Fredegaire, (*ibid.*) s'en retour- „ nant par Troye, s'arrêterent dans „ la campagne de Mauriac.„ ils y furent battus, & Attila ne ſongea qu'à repaſſer le Rhin. Or il n'avoit point d'autre retraite que par la Lorraine. Il la traverſa en effet, ſuivant

l'ancienne Tradition des Lorrains, & passa le long des côtes de la Moselle, appellées par les Anciens *Obrincanus tractus*, & par ceux du pays en langage Germanique *Huns-Ruchs*, *Dos des Chiens* ou *des Huns*. Cette remarque est de Dan. Cellarius, & s'accorde merveilleusement avec Fredegaire.

Raisons de convenance, autorités positives, réponse aux difficultés, rien n'est ômis, rien n'échape à la sagacité de M. de R. pour fixer la Thoringie, comme nous venons de le dire. Mais la nécessité de dire quelque chose des deux autres Dissertations, ne nous permet pas d'insister davantage sur la premiere. D'ailleurs on la trouve en Latin dans le Recuëil de l'Academie de Soissons, 1736.

SECONDE DISSERTATION Sur la verité ou la fausseté de l'éjection de Childeric, & l'élevation d'Egidius en sa place.

ELle consiste dans de nouvelles discussions que M. de Roche-

fort n'avoit fait qu'entamer dans ſon Diſcours Latin ; *Recueil de l'Académie de Soiſſons*. En voici la ſubſtance. Gregoire de Tours & Fredegaire racontent à peu près de la même maniere que Childeric fut dépoſé pour ſon incontinence, & chaſſé de ſes Etats ; qu'Egidius fut mis en ſa place, & gouverna huit ans ; qu'enfin Chideric fut rappellé au bout de ce tems par ſes Peuples. Ce recit eſt-il vrai dans tous ſes points ? M. de Rochefort, après en avoir exposé l'embaras, ſoit du côté de la Chronologie, ſoit de la part de l'Hiſtoire & des circonſtances, en ſoutient l'exacte verité en conciliant l'Hiſtoire & la Chronologie avec les circonſtances du recit. Il ne lui en coute que la ſubſtitution de *Marcianus* au lieu de *Mauritius* dans l'Epitome de Fredegaire.

Cela ſuppoſé, tout ſe réduit à faire dire à cet Auteur que Wiomade, ami de Childeric, obtint d'Egidius la qualité de Viceroi des Francs ; qu'il engagea Egidius à taxer chaque Seigneur François à une

piece d'or; qu'ensuite il fit tripler la capitation; qu'il exagera l'orgueil de cent prétendus rebelles, afin qu'Egidius les fit punir de mort, ce qui arriva; qu'ayant animé les Francs à redemander Childeric, Wiomade persuada à Egidius d'envoyer à l'Empereur Marcien la somme de cinq cens pieces d'or, qu'on feindroit être un tribut des Francs, dans la vûë d'obtenir de plus grosses sommes, sous prétexte d'engager d'autres nations par argent à payer tribut à l'Empire d'Orient: qu'Egidius approuva le stratagême, & envoya des Ambassadeurs à Marcien avec des coffres que Wiomade remplit secretement de plomb au lieu d'or; qu'il donna avis à Childeric de se rendre à Constantinople, & d'annoncer le tribut; que Marcien, à la vûë des pieces de plomb, se mit en fureur contre Egidius; qu'enfin Childeric, profitant de sa colere, demanda & obtint la permission d'aller venger cet outrage: qu'il revint en effet comblé des faveurs de Marcien, vers le commencement de 457.

que sur ces entrefaites Marcien mourut, Majorien fut fait Empereur d'Occident, Egidius, son ami, Maître de la Milice, & Childeric contraint de se cacher encore en Thoringie. Sur quoi M. de R. dit : „ que pourroit-il y avoir dans cet „ arrangement de faits de contraire „ à l'Histoire ou à vraisemblance ?

Rien qu'une difficulté ; c'est qu'il faut faire remonter le commencement du Regne de Childeric longtems avant l'an 457. ou 458. année à laquelle on le fixe. Aussi M. de R. ne balance-t-il pas à couper ce nœud gordien, qu'il s'oppose à lui-même. Prisque le Rheteur lui sert de guide. Selon cet Auteur, en 450. le Roi des François étoit mort, & avoit laissé deux jeunes Princes qui se disputoient la couronne. L'aîné avoit appellé Attila à son secours. Motif pressant pour hâter son irruption. Le cadet s'étoit mis sous la protection d'Aëtius, l'appui de l'Empire. Prisque ajoute „ qu'il avoit vû à „ Rome ce jeune Prince, qui n'a- „ voit pas encore de barbe, avec une

„ longue chevelure qui lui couvroit
„ les épaules ; qu'Aëtius l'adopta ;
„ qu'il fut déclaré allié & ami des
„ Peuple Romain ; & que l'Empe-
„ pereur & Aëtius le renvoyerent
„ comblé de presens. „ Sur ce recit voici le raisonnement de M. de Rochefort.

Irruption des Huns accelerée par la mort du Roi des Francs, & arrivée en 451. Donc ce Roi est mort en 451. Or c'étoit Méroüée. Preuve : Greg. de Tours, l.2. c.7. raconte „ qu'après la bataille de Mauriac
„ Attila s'étant retiré, Aëtius dit à
„ Thorismond, Roi des Goths,
„ retournés promptement dans vos
„ Etats, de peur que votre frere ne
„ voulût les enlever.... Il se servit
„ d'une pareille ruse pour éloigner
„ le Roi des Francs. „ Donc en 451. un Roi des Francs disputoit avec son frere les Etats paternels, & ce ne pouvoit être que ceux de Meroüée, dont un des fils se trouva à la bataille de Mauriac, sous la protection d'Aëtius. Or ce fut Childeric, témoin Fredegaire, qui dit que Wio-

made *l'enleva aux Huns, & le sauva par la fuite*: & ce ne peut être Méroüée lui même, comme presque tous nos Historiens le prétendent. Car 1°. le Roi des Francs mort avoit laissé deux fils, & Méroüée n'étoit pas fils de Clodion, mais seulement de sa Race. Clodion étoit mort sans enfans. *Voyez Greg. de Tours, & la Chronique de S. Médard de Soissons.* 2°. Le Roi des Francs, qui disputoit la Couronne, étoit *imberbis.* 3°. La mort du Roi qui attira les Huns en 451. dût arriver en 450. tems auquel regnoit Méroüée, Clodion ayant fini sa vie & son regne en 446. suivant la Chronique de Prosper. 4°. L'Anneau de Childeric conservé à la Bibliotheque du Roi, montre un jeune Prince sans barbe, & des caractères Romains: preuve que cet Anneau fut gravé à Rome en 451. 5°. Parmi les Médailles d'or trouvées dans le tombeau de Childeric à Tournay, on distingue la figure de onze Empereurs, disoit feu M. Audigier: sçavoir une de Théodose le

Jeune ; deux de Valentinien III. une de Marcien ; deux de Leon Premier; une de Zenon ; une de Leon le Jeune ; une de Népos ; une de Basilicus seul, & une de Basilicus & de son Fils Marc ensemble. Pourquoi toutes ces Médailles enterrées avec Childeric, si ce n'est pour nous aprendre sous quels Empereurs Childeric a regné ? En supposant qu'il a commencé son Regne en 450. il les a vûs tous, & il a pû leur être utile.

M. de R. conclut que nos Historiens se sont trompés sur le Regne de Méroüée, & que leur erreur vient de n'avoir pas bien entendu Gr. de Tours, quand il dit, en parlant d'Egidius, à qui les François se soumirent : „ C'est ce même Egidius que „ nous avons dit ci-dessus avoir été „ élevé au grade de Maître de la mi- „ lice. „ Comme si cela signifioit qu'Egidius fût actuellement Maître de la milice, lors de la déposition de Childeric. L'Auteur pense au contraire avoir montré qu'il ne l'étoit pas encore ; & qu'en tout cas Gregoire de Tours auroit pû s'être mépris

dans cette circonstance. M. de R. s'exprime enfin de cette maniere sur le systême dont il s'agit. „ Plus on voudra approfondir cet article, plus
„ j'espere qu'on trouvera de certi-
„ tude, d'évidence même à regar-
„ der Childeric comme ce jeune
„ Prince sans barbe, adopté & pro-
„ tegé par Aëtius. Et dans ce systê-
„ me, remarquez, s'il vous plaît,
„ mon R. P. avec quelle convenan-
„ ce je déduis l'exil de Childeric.
„ 1°. Childeric regne en 450. Il
„ commence à se rendre odieux par
„ ses mœurs ; mais la protection
„ d'Aëtius le maintient sur le Thrô-
„ ne des François jusques vers la fin
„ de l'an 454. qu'Aëtius étant mort,
„ les François chassent leur Roi, &
„ reconnoissent l'autorité d'Egi-
„ dius, alors Duc de la seconde Bel-
„ gique, dont le Siege étoit à Sois-
„ sons, dans le voisinage de l'Etat
„ des Francs. 2°. Childeric reclame
„ l'appui de l'Empereur d'Orient,
„ qui avoit inspection sur tout l'Em-
„ pire d'Occident, comme les Sça-
„ vans en conviennent. Mais dans

„ le tems qu'il eſpere ſon rétabliſſe-
„ ment, Marcien meurt, Majorien
„ regne en Occident, & donne à
„ Egidius, ſon ami, la charge de
„ Maître de la milice. Ce revers
„ oblige Childeric de retourner en
„ Thoringie. Il y reſte dans l'attente
„ de quelque révolution favorable.
„ Cette révolution arrive ; Majo-
„ rien, Protecteur d'Egidius; meurt
„ en 461. Les Francs rappellerent
„ leur Roi en 462. Il s'unit en 463.
„ avec Egidius contre les Viſigoths.
„ Egidius avoit gouverné le Francs
„ pendant près de huit ans. Je con-
„ ſerve le texte de Gregoire de Tours,
„ *qui cum octavo anno ſuper eos re-*
„ *gnaret*. Je concilie Greg. de Tours
„ & Fredegaire ; & je juſtifie le ſilen-
„ ce de l'Hiſtoire ſur le compte de
„ Méroüée, parce que ce Prince,
„ n'ayant regné que 3. ans, il n'a pas
„ eu le tems de faire parler de lui. „

Nous finirons par la réponſe à une objection qu'on a faite à M. de Rochefort. On lui a objecté qu'il paroiſſoit s'éloigner totalement du ſens d'un paſſage tiré des Geſtes

des Francs, *chapitre*. 9. & cité par M. l'Abbé du Bos dans son excellente Histoire Critique, *l*. 3. *c*. 4. *T*. 2. *p*. 50. *Eo tempore mortuus est Childericus, Rex Fracorum, regnavitque annis* 24. D'où le docte Abbé conclut que Clovis, ayant commencé son Regne en 481. & Childeric, ayant fini le sien avec sa vie la même année, en remontant au-delà des 24. ans de son Regne, on trouvera que Childeric doit l'avoir commencé en 457. ou l'année suivante.

Voici la réponse que nous a envoyé M. de Rochefort. „ C'est de „ cette même autorité de l'Auteur „ desGestes,que je prétenstireravan„ tage. Ce Chroniqueur donne 24. „ ans de regne à Childeric; il faut „ les distraire de l'année de sa mort „ 581. Mais ce n'est pas assez: il „ fautencore distraire 7.ans complets „ pour le Regne d'Egidius, qui „ commençoit la huitiéme année „ de son Regne, lorsque Childeric „ fut rétabli. *Qui cum octavo anno* „ *super eos regnaret, &c.* Il est à

„ présumer que l'Auteur des Gestes „ n'a parlé que du Regne effectif de „ Childeric. Cela étant, voici l'o- „ peration que je fais :

„ Childeric mort en	481.
„ ôtés	
„ pour la durée de son re- „ gne 24. ans. „ Pour la durée du Regne „ d'Egidius 7.	31.
Reste	450.

„ Donc Childeric a commencé son „ Regne en 450. Ceux qui ont com- „ pris la durée du Regne d'Egidius „ dans les 24. ans, sont forcés de faire „ regner Childeric vers l'année 457. „ & ils se trouvent ensuite si à l'é- „ troit pour placer la durée de sa „ déposition, qui fut de plus de 7. „ ans, qu'ils tombent ou dans l'in- „ convenient de faire déposer ce „ Prince, au moment même qu'il „ monte sur le Thrône, ce qui est „ hors de toute vraisemblance. (En „ effet, suivant Aimoïn, il regna

„ quelques années avant que d'être „ déposé. *Hujus regni primordia quibusve bonis fuere detestanda* :) ou „ dans la nécessité de corriger un „ texte autentique & averé, *qui cum octavo*, &c. Ce qui est toujours le „ dernier parti qu'on doit prendre. „

TROISIEME DISSERTATION.

Sur l'espece & l'étenduë de l'autorité d'Egidius & de Syagrius, son fils, dans le Soissonnois & Pays circonvoisins.

COmme nous nous sommes un peu étendus sur les deux lettres précédentes, nous ne prendrons de celle-ci que le resultat des recherches de M. de R. Egidius étoit Gaulois d'origine. Son Bisayeul s'appelloit Timasius, Maître de l'une & de l'autre milice; son Ayeul, Afranius-Syagrius fut Maître des Offices, Prefet de Rome, Prefet du Prétoire d'Italie, Prefet du Prétoire des Gaules, & Consul en 381. Son Pere s'appelloit aussi Syagrius. Il n'est donc pas surprenant qu'Egidius fût revêtu des

plus considerables dignités de la Gaule sa patrie.

La premiere qu'on examine ici, est celle de *Comte*, titre accordé à ceux qui avoient des grades militaires, comme aux Maîtres de la milice. Egidius avoit de plus ce titre à cause d'une des huit Comtés de l'Empire d'Occident, qu'il occupoit, comme on le dira bien-tôt.

Second titre d'Egidius, *Roy des Francs*. Ils le demanderent dumoins pour Roi. Mais l'on ne dit point qu'il prît cette qualité, quoiqu'il établit Wiomade comme son Lieutenant de Roi sur les Francs.

A l'égard du troisiéme titre de *Roi des Romains*, Greg. de Tours insinue qu'Egidius le porta, puisqu'il dit que Syagrius, son fils, eût ce titre en montant sur le Thrône de son pere à Soissons. Qu'étoient-ce alors que ces *Romains*? Si vous en croyez le P. Ruinard, on appelloit ainsi ,, les Gaulois qui n'étoient pas ,, encore soumis à des Rois étran- ,, gers. ,, On distinguoit aussi en Italie, en Espagne, en Afrique, mê-

me après l'invaſion de ce pays par les Barbares, deux ſortes de Peuples, les Romains & les Barbares: „ Et on „ appelloit Romains ceux qui ſui- „ voient encore les Loix & la Re- „ ligion Romaines. „ M. de R. préfére l'explication de Baronius, qui entend par les Romains d'alors, les Catholiques. Ainſi l'entendoit Greg. de Tours, quand il déſignoit dans les Gaules le pays des Thoringiens, des Bourguignons, & des Goths, tous Ariens, de celui des Gaulois Romains, qui s'étendoit du côté du midi de l'Etat des Francs juſqu'à la Loire. C'eſt-là qu'Egidius exerçoit l'autorité que les Empereurs Romains lui avoient confiée avec le titre de Duc, *Egidius Dux*, comme dit l'Auteur des Geſtes des Francs; titre que Greg. de Tours & Fredegaire confondent avec celui de Roi; parce que ces Ducs étoient veritablement des eſpeces de Souverains, qui ſe faiſoient regarder comme Rois dans les Provinces de l'Empire Romain où ils s'étoient établis.

L'on voit par la notice de l'Em-

pire, qu'on croit avoir été composée sous Honorius, huit Comtes & douze Ducs dans l'Occident; deux Comtes & cinq Ducs dans la Gaule.
„ Sur la fin du Regne d'Honorius, „ & après sa mort, les Thoringiens „ & les Francs, s'étant emparés de „ la premiere Germanie, & d'une „ partie de la seconde Belgique, les „ Bourguignons de la Sequanoise, „ il ne restoit que le Duc de la se„ conde Belgique, le Comte de la „ côte Saxonique, & le Duc des „ contrées Armoricaines. Or il pa„ roît qu'Egidius réunit ces trois „ Gouvernemens, dont le premier „ s'étendoit depuis Tournay jusqu'à „ la Seine & la Loire; le second de„ puis l'embouchure de la Meuse „ jusqu'à celle de la Seine, compre„ nant une partie de la seconde Bel„ gique, & s'allongeant jusqu'à l'ex„ trémité de la Normandie à un „ endroit que la notice appelle „ *Grammont*, & que Mezeray croit „ être Grandvilliers. Les contrées „ Armoricaines comprenoient la „ Normandie & la Bretagne. Voilà

„ l'eſpece & l'étenduë de l'autorité
„ d'Egidius, dont on trouve des
„ traces dans les anciennes Chro-
„ niques. „

Par-là M. de R. appuye encore le ſyſtéme précédent, puis il vient à Syagrius, qui n'eût point la Charge de Maître de la milice que ſon Pere avoit exercée. M. Biet nomme ſon ſucceſſeur & les ſuivans dans cette Charge. La Diſſertation finit par expliquer la dignité de Patrice dont Syagrius fut revêtu, & même Egidius ſon Pere. Cette Charge créée par Conſtantin, & fort differente de l'ancien Patriciat des Romains, étoit ſi conſiderable qu'elle honoroit plûtôt le Conſulat qu'elle n'en étoit honorée. Non ſeulement le Patrice avoit rang au-deſſus du Prétoire, mais il étoit regardé comme Pere, non des Senateurs comme autrefois, mais des Empereurs, &c.

Nous ne recevons les loüanges que M. de R. donne à nos Mémoires, que pour nous animer à les mériter.

ARTICLE CIV.

REMARQUES DE GRAMMAIRE Sur Racine par M. l'Abbé d'Olivet, A Paris, chez Gandouin, Quai des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Belle Image. 1738. *Brochure* in-12. *Pag.* 165.

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet, toûjours zelé pour la défense du bon goût & pour la perfection de la langue, nous donne dans cet Ouvrage que nous avons simplement annoncé une preuve bien sensible de ce zele, constant pour ces deux objets. M. Despreaux, animé du même esprit, avoit une idée digne de l'Académie à laquelle il l'a proposa. C'étoit de faire des notes grammaticales sur les meilleures Traductions, & de les avoüer ensuite comme des modeles du bel usage pour bien parler, & du bon sens pour penser de même. M. d'Olivet a trouvé cette idée solide. Mais pour mieux seconder les vûës de M. Despreaux, il a cru qu'il falloit s'attacher plûtôt aux Poëtes qu'aux Traducteurs, &

d'abord à faire des Remarques ſur Racine & ſur Deſpreaux même, qui aïant plus d'autorité, & moins de de fautes, méritent ſans contredit d'être à la tête des Auteurs Claſſiques. Il s'agit donc ici d'obſervations ſur les fautes legeres qui peuvent être échapées au plus correct & au plus élegant de nos Poëtes. C'eſt Racine, premier objet de la critique de M. d'Olivet. Elle roule ſur quelques expreſſions, & ſur quelques tours hardis, avec tant de circonſpection, qu'elle ne prononce en dernier reſſort pour condamner, que ſur des raiſons qui ne permettent pas d'abſoudre. Il dit, par exemple, ſur ce beau Vers :

Je t'aimois inconſtant, qu'aurois-je fait fidelle ?

„ De pareilles hardieſſes ne tirent „ point à conſéquence pour des „ Ecrivains du commun; & j'ajoûte „ qu'un Critique, s'il condamne „ abſolument ce qu'un grand Maî„ tre a écrit avec mûre reflexion, ſe

„ ſent plus de courage que je n'en „ ai. „ Déciſion d'autant plus ſage, que les grands Maîtres faiſant foi pour la poſterité, quelques-unes de leurs expreſſions peuvent dans la ſuite enrichir une langue déja trop appauvrie par la perte (dirons-nous irreparable) du langage naif & expreſſif des bons Auteurs anciens.

Les judicieuſes reflexions de l'Académicien nous conduiroient trop loin. L'on ne ſçauroit trop les lire, & il eſt plus aiſé en effet de les lire dans leur ſource que d'en rendre compte, au hazard de les alterer. Les articles ſur Iphigenie, ſur Phedre & ſur Eſther, méritent particulierement d'être lûs. On y approfondit le celebre démêlé de M M. Deſpreaux & la Motte au ſujet de ce Vers.

Le flôt qui l'apporta recule épouvanté.

On y parle du caractere des Vers lyriques. On y examine ce que c'eſt que Galliciſmes, & quel uſage on en peut faire; ce ſont des irregularités apparentes, mais autoriſées; par ex,

Je ne sçai qui m'arrête que je ne courre. „ Il me paroît, dit l'Auteur, „ que c'est avoir une fausse idée des „ Gallicismes que de les croire phra- „ ses de la simple conversation. Les „ Gens de lettres qui veulent rap- „ porter tout à des regles connuës, „ donnent volontiers dans ce préju- „ gé; aussi n'avons-nous gueres, „ nous autres Gens de cabinet, ces „ graces naives & ce tours vraie- „ ment François que nous admi- „ rons dans certains écrits dont les „ Auteurs doivent moins aux pré- „ ceptes qu'à l'usage; témoin les „ Lettres inimitables de Madame de „ Sevigné. Il est vrai que ces sortes „ d'Auteurs font des fautes dont „ nous sommes exempts, grace à „ l'étude: mais sans cesser d'être „ corrects, ne pourrions-nous pas „ entrer un peu dans le goût de leur „ diction aisée, vive, naturelle, „ & dont les Gallicismes font „ toujours un des principaux char- „ mes? On sçauroit gré à un „ sçavant Citoïen de Rome & d'A- „ thenes, de vouloir bien quelque-

» fois n'être que François ?

M. l'Abbé d'Olivet n'a parlé ni de la Thébaïde, fruit précoce de la Muſe de Racine, ni d'Athalie ſur laquelle l'Académie fait eſperer un Ouvrage dans le goût de celui qu'elle fit ſur le Cid. En recompenſe il nous donne une piece de comparaiſon fort curieuſe, pour faire voir qu'un celebre Ecrivain a fait plus de fautes dans trois ou quatre pages de proſe, qu'il n'y en a dans toute une Tragédie de Racine. L'Ecrivain en queſtion étoit M. Perrault de l'Académie ; & la piéce eſt une Epître dédicatoire au Roi pour être placée à la tête du Dictionnaire de cette Compagnie Une des quarante copies que M. Perrault avoit fait imprimer pour les diſtribuer à Meſſieurs ſes Confreres, eſt heureuſement parvenuë juſqu'à M. l'Abbé d'Olivet, avec des remarques manuſcrites, où il ſoupçonne l'Abbé Regnier & Racine lui-même d'avoir eu bonne part.

L'Auteur termine ſon livre par une lettre à M. le Préſident Bouhier

de l'Académie Françoise, au sujet de deux Critiques qu'on a faites, dit M. l'Abbé d'O *** contre la Préface de cet illustre sçavant, ou *plûtôt contre la Poësie Françoise.* Tous leurs raisonnemens, ajoûte-t-il, portent sur ces deux paradoxes. 1°. *Que la Poësie peut & même devroit se passer du Vers.* 2°. *Que nos Vers François peuvent & même devroient se passer de la rime.* Ces deux Paradoxes sont solidement refutés dans cette lettre. Nous n'examinons point si on les soutient sérieusement, ni qui les soutient; nous aimons mieux croire qu'on veut égaïer le Parnasse par des problêmes ingenieux & metaphysiques, qu'on resoudra sans doute en estimant toujours ce qui sera toujours estimable. Nos excellens Poëtes & Telemaque, sans introduire un genre monstrueux qu'on ne peut ni concevoir ni définir. Si l'on pensoit autrement, il faudroit attendre, pour en juger, quel effet produiroit au préjudice des Vers & de la rime; la moderne Poësie sans versification, ou la versification nouvelle

velle sans rime. En attendant il y a apparence que nos grands Poëtes continueront de dire:

Rimons, & rimons bien, c'est le point principal;
C'est tout.

ARTICLE CV.

HISTOIRE DE SCIPION l'Africain, pour servir de suite aux Hommes Illustres de Plutarque, avec les Observations de M. le Chevalier de Folard sur la Bataille de Zama. A Paris, chez Didot. 1738 *Vol.* in-*12.pag.*406.

L'Epitre au Roi nous aprend que c'est M. l'Abbé Seran de la Tour qui est Auteur de cette Histoire; le sujet est de ceux qui portent leur recommandation, & qui, tout ancien qu'ils sont, ne vieillissent jamais. Nous devons sçavoir gré aux Auteurs qui mettent la vertu sous nos yeux, & qui, pour nous la rendre plus agréable, la parent en quelque sorte de l'amour & de la pratique des plus grands Hommes.

Après avoir fait un parallele de Scipion Vainqueur avec Loüis XV. Pacificateur, dans l'Epitre dedicatoire, M. l'Abbé de la T. passe à la Préface du Livre, & là il rend compte à ses Lecteurs des motifs qui l'ont engagé à écrire la Vie de Scipion. Ces motifs se reduisent à la persuasion où est l'Auteur, & sur laquelle il trouvera tous les honnêtes gens de son avis, que la Vie des Grands Hommes, est une veritable école de Morale & de Politique. Il entre dans le détail, & pour prouver que les cœurs que les préceptes n'ont fait qu'ébranler, sont toujours entraînés par les exemples, il cite ce beau trait de la Continence de Scipion, dont la vûë ne sçauroit être presentée trop souvent, à la Jeunesse sur tout, qui, si l'on vouloit s'entendre, trouveroit peut-être encore plus de plaisir à ces Portraits, qu'elle n'en trouve à ceux des passions, dont le regne seroit affoibli, si celui des Romans pouvoit enfin s'évanoüir. Le zéle de M. l'Abbé de la Tour va plus loin, il promet une

Vie d'Epaminondas; nous esperons que l'accueil du Public, pour celle-ci, l'engagera à tenir sa parole, & à plus encore. Il dit qu'il s'est borné à suivre Polybe & Tite-Live; ce qui prouve qu'il ne méconnoissoit pas les autres sources où il auroit pû puiser. Le respect avec lequel il s'excuse de n'avoir pas adopté le systême de M. le Chevalier Folard sur la Bataille de Zama, & la justice qu'il rend aux avis de M. l'Abbé de S. Pierre, font autant d'honneur au caractere de M. l'Abbé de la T. que son Ouvrage en fait à son esprit.

L'Auteur partage son Histoire en trois Livres: dans le premier il rend compte des premieres armes de Scipion, qu'il consacra par la délivrance de son Pere, qu'Annibal avoit vaincu sur les bords du Tesin; de son Edilité, qu'il obtint dans un âge où personne avant lui n'avoit osé y prétendre, & de son Proconsulat d'Espagne, Province qu'il enleva aux Carthaginois, & qu'il asservit aux Romains. Le 2e. renferme le Consulat de Scipion, son départ

pour l'Afrique, ses premieres victoires dans ce païs-là, & l'Histoire de Sophonisbe, qui, dans un sujet aussi grand que la Vie de Scipion, pourra paroître à quelques-uns n'avoir pas mérité d'être traitée à part. Le 3e. contient la défaite d'Annibal qui, contraint de quitter l'Italie pour venir secourir Carthage, succombe sous la valeur de Scipion, & voit sa patrie, de rivale de Rome, en devenir tributaire. La fin de la seconde Guerre Punique; le retour de Scipion à Rome, son second Consulat, ses Victoires en Asie, où il suivit son Frere en qualité de Lieutenant, & où il vainquit Antiochus; enfin la Conjuration des Tribuns contre lui, qui, malgré cette belle défense qu'il fit de son innocence, l'obligerent de se retirer à Linterne, où il vécût encore plusieurs années, dans un repos aussi vertueux que ses travaux avoient été glorieux. Il y mourut regreté des Romains, comme s'ils n'eussent jamais conspiré contre sa gloire. A la fin du 3e. Livre, M. l'Abbé de la T. a ajouté quelques ré-

flexions ſur les differences de caractere & de bonheur de Scipion & d'Annibal; enſuite viennent les Obſervations de M. Folard ſur la Bataille de Zama; & pour qu'il n'y manquât rien, M. l'Abbé de la T. finit par une comparaiſon de la Conſtitution des Republiques de Rome & de Carthage, avec le parallele des mœurs des deux Peuples, du tems de la ſeconde Guerre Punique. Nous n'avons aucun lieu de douter que les Lecteurs ne rendent juſtice au deſſein de M. l'Abbé de la T. & qu'en faveur de ce deſſein, qui eſt le plus beau du monde, & qui, à pluſieurs égards, eſt très-bien executé; on ne lui paſſe quelques fautes inévitables dans un premier Ouvrage de cette importance. L'habitude d'écrire lui donnera celle d'écrire encore avec un peu plus de préciſion, il s'apercevra de lui même que ſi les Auteurs ont moins de peine à faire de longues phraſes, les Lecteurs ont pour l'ordinaire plus de plaiſir à en lire de courtes, qu'il y a bien des réflexions encore que les Lecteurs veu-

lent produire d'eux-mêmes, & qu'ils ſouffrent avec quelque impatience qu'on leur ſuggere. Peut-être s'en trouvera-t-il qui auroient ſçû plus de gré à M. l'Abbé de la T. d'avoir commencé ſon Hiſtoire de Scipion par ſes réflexions ſur la Conſtitution des deux fameuſes Republiques, & ſur les caracteres de leurs Peuples; ce parallele auroit ſervi d'Aurore au jour qui devoit ſuivre. La ſituation de Rome & de Carthage à la naiſſance de Scipion, n'auroit peut-être pas été inutile à une Hiſtoire comme celle de Scipion, qui a fait la gloire de l'une, & la honte de l'autre. Quoi qu'il en ſoit, il faut un peu juger des ouvrages comme des hommes, & paſſer les airs & les manieres, quoiqu'un peu négligés, en conſideration du fonds & du caractere, quand on eſt aſſez heureux pour en trouver d'eſtimables; & aſſurément il y auroit de l'injuſtice à ne pas convenir que beaucoup de génie, d'art, de naturel même compenſent dans cet Ouvrage les défauts aiſés d'ailleurs à corriger, que nous avons pris la liberté d'y remarquer.

Le ſujet trop connu de tout le monde, nous a diſpenſé d'en faire une analyſe exact : nous allons y ſuppléer avec plaiſir, en rapportant du moins un trait qui faſſe connoître la maniere d'écrire & de peindre de l'Auteur. Pour éviter la difficulté du choix dans le grand nombre de morceaux qui nous ont plû, nous nous livrons au hazard qui nous fixe à la page 287. du Livre. Antiochus ayant en ſon pouvoir le Fils de Scipion, ſe croyoit maître de la paix, & en état d'en preſcrire les conditions. Il profita d'une occaſion ſi naturelle d'aſſurer la gloire de ſon regne, & de tenter la fidelité du généreux Romain. Mais Scipion, ſans avoir la rigidité inflexible du premier Brutus, avoit autant d'amour pour la Patrie. L'interêt de la Republique l'empotta ſans peine ſur la tendreſſe paternelle ; celle-ci fut muette, le Citoyen ſeul parla, & refuſa des offres qui ne pouvoient lui plaire, puiſqu'elles bleſſoient la majeſté du Peuple Romain. Les efforts les plus vertueux ſe font, la plûpart du tems, aux

dépens de nous-mêmes, & avec le courage de nous immoler au devoir, nous n'acquerons pas le privilege d'être insensibles. Le sacrifice que Scipion venoit de faire à sa Patrie, & la crainte que ce cher Fils n'en fût la victime, lui causerent une maladie qui pensa l'emporter. Ce Prince (Antiochus) *dit M. l'Abbé de la T.* ayant apris „ la maladie de „ Scipion, s'y interessa en grand „ Homme, qui sçavoit distinguer „ le tendre pere de l'homme public „ d'une Nation entiere. Il envoya „ des Députés à Scipion, avec un „ present qu'il étoit bien sûr qu'il „ accepteroit avec autant de joye, „ qu'il montra de grandeur d'ame „ en le lui faisant; c'étoit le jeune „ Scipion, qu'il croyoit avec raison „ le remede le plus convenable & le „ plus efficace pour la maladie de „ son pere. A peine la tendresse pa- „ ternelle se fut-elle rassasiée de la „ douceur des embrassemens d'un „ fils si cheri, & si long-tems desiré, „ que Scipion commença à recou- „ vrer sa santé, & reprit bien-tôt

„ après sa premiere vigueur. Dans
„ l'eccès de la joye que lui donnoit
„ le retour & la vûë de son fils, il
„ auroit souhaité marquer sa recon-
„ noissance à Antiochus par les té-
„ moignages les plus éclatans; mais
„ les interêts de Rome ne dépen-
„ doient pas de lui; malgré ses trans-
„ ports, il fut toujours convaincu
„ qu'un service particulier, quelque
„ grand qu'il pût être, ne devoit ja-
„ mais lui en faire perdre la mémoire.

„ Que ne puis-je m'acquitter,
„ dit-il au Députés, des obligations
„ que j'ai à la générosité de votre
„ Maître; rendez lui grace pour
„ moi du present qu'il vient de me
„ faire. Je ne puis actuellement lui
„ rendre d'autre service que de lui
„ conseiller de ne point donner la
„ bataille avant que je sois de retour
„ à l'armée; engagez-le à la differer
„ jusqu'à ce tems, & faites-lui bien
„ entendre sur-tout que ma seule
„ reconnoissance me porte à lui
„ donner ce conseil.

Nous ne pouvons, en finissant, qu'exhorter l'Auteur à continuer avec

zéle dans la carriere qu'il vient de s'ouvrir. Tout répond de ſon ſuccès. Pour peindre les grands hommes, il ne ſuffit pas de penſer, il eſt encore plus important de ſentir; & aux talens de l'eſprit, il a l'avantage de joindre ces ſentimens élevés qui caractériſent la naiſſance.

ARTICLE CVI.

LETTRES D'UN THEOLOGIEN réformé, à un Gentilhomme Lutherien, pour ſervir de réponſe à celles, qu'un Docteur Allemand de l'Univerſité Catholique de Strasbourg a écrites à ce Gentilhomme. Par Armand de la Chapelle Paſteur de la Haye. 2. vol. in-12. Tom. 1. pag. 292. ſans la Préface & la Table. Tom. 2. pag. 399. *A Amſterdam, chez Zacharie Chaſtelain.* 1736.

LE Livre, que Monſieur de la Chapelle a entrepris de refuter, eſt du feu Pere Scheffmacher, Docteur en Theologie, Recteur

de l'Université Catholique, & du Collége des Jesuites de Strasbourg, Prédicateur & Controversiste estimé dans l'Alsace, & dans tous les lieux où il a paru. Son zele infatigable le porta sur la fin de sa vie à recuëillir ce que l'expérience lui avoit fait trouver de plus efficace pour toucher les Lutheriens, & les ramener au sein de l'Eglise. Il en composa deux Ouvrages. Le premier est intitulé, *Lettres d'un Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg, à un Gentilhomme Protestant, sur les six obstacles au salut qui se rencontrent dans la Religion Lutherienne.* Le second a pour titre, *Lettres d'un Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg, à un des principaux Magistrats de la même Ville, faisant profession de suivre la Confession d'Ausbourg, sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans.* Les Lettres au Gentilhomme Protestant furent imprimées consecutivement, & données au public les unes après les autres: après quoi on jugea à pro-

pos d'en faire un Recueïl vers les derniers mois de l'année 1725. L'édition étant épuiſée, on réimprima tout l'Ouvrage en 1730. Les Lettres au Magiſtrat parurent enſuite en 1732. A quelque tems de là, Monſieur de la Chapelle apprit *le fracas* que faiſoient ces Lettres. Il marque néanmoins n'avoir entendu parler que des premieres ; il ſe laiſſa engager à les combattre : il travailla, & ſa réponſe vit le jour en 1736. trois ans au moins après la mort du Pere Scheffmacher, qui arriva le 18. Août de l'année 1733.

Ce ne fut pas ſans peine que le Miniſtre de la Haye ſe détermina à cette entrepriſe. Il expoſe dans ſa Préface les conſiderations, qui ſe préſentoient en foule pour l'en détourner, ſon peu d'uſage des controverſes, ſon obſcurité dans la République des Lettres, la crainte qu'on ne trouve à redire qu'un Reformé Calviniſte ſe mêle des affaires des Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg, l'inſuffiſance de ſes forces, l'embarras où il ſe jette ſans

eſperer que peu d'honneur. On reconnoit pourtant un homme conſommé dans la Lecture de Bayle, & qui n'eſt rien moins que neuf à manier les principes de ce fameux Pyrrhonien, & à ſe joüer des choſes de la Religion, par la même maniere de penſer, d'analiſer, de raiſonner. Il eſt d'ailleurs établi que les Calviniſtes écrivent en faveur des Lutheriens, ſans avoir droit de s'attendre à la pareille. Pour ce qui eſt des autres conſiderations, elles ne ſont pas ſerieuſes. Son obſcurité annonce un grand éclat, ſon inſuffiſance menace de mettre tout en poudre, ſon embarras prépare au Pere Scheffmacher des entraves, & à lui un trophée. Son eſprit qui ſe porte *de tous les côtés imaginables*, lui a fourni *des preuves ſi fortes, & en ſi grand nombre, que tous les Scheffmachers preſens & à venir auront bien à faire, avant que de pouvoir inventer la moindre apparence pour rehabiliter leur marote*. Monſieur de la Chapelle ſuppoſe dans toute

la suite de son Ouvrage, que le Pere Scheffmacher est plein de vie.

La premiere des deux raisons, qui ont engagé Monsieur de la Chapelle à refuter le Docteur Allemand, a du lui paroître fort bonne. *Le Pere Scheffmacher attaque à la fois toutes les Communions Protestantes;* donc un Theologien Calviniste *à une vocation légitime pour entrer dans cette querelle.* Les Catholiques ne chicaneront point là-dessus, ils reconnoîtront qu'un Anabaptiste même & un Socinien a le même droit. Il est naturel que toutes les erreurs, quoique contraires entr'elles, se liguent contre la vérité. La seconde raison, est qu'un Ministre de Hollande *est en situation de dire pour* les Lutheriens soumis à la France, *ce qu'ils n'oseroient dire, ou qu'ils ne diroient pas impunément*, & par là, de *mettre* le Pere Scheffmacher *dans la nécessité de traitter les matieres contestées avec la sincerité & la modestie qu'elles demandent.* Ce Pere avoit besoin d'apprendre de Monsieur de la Cha-

pelle *à disputer en conscience & avec politesse.* Cette raison suppose un fait avancé par Monsieur le Ministre, sçavoir que *les airs de hauteur & d'insulte, qui regnent dans les Lettres écrites* par le Pere Scheffmacher, *ne conviennent qu'à des gens qui n'ont qu'à froncer le sourcil, pour faire trembler tout le monde.* Après avoir lu cela dans la Préface de Monsieur le Ministre, consultez l'Avertissement que le Controversiste Jesuite a mis à la tête de son Livre, & remarquez ces mots, *l'aigreur, l'animosité & toute amertume de zéle en sont bannies. L'Auteur n'a pensé qu'à convertir, & nullement à confondre.* Voilà deux Ecrivains appointés en fait contraire, & par rapport à un fait très-simple. Quelque moderé & quelque poli que vous soyez, vous serez contraint d'avoüer que de l'un des deux côtés, il y a une imposture de la derniere impudence. Parcourez les Lettres du Pere Scheffmacher, vous ne balancerez point à décider. Il ne faut qu'avoir des yeux & entendre le François pour en juger.

Monsieur de la Chapelle a soin d'instruire son Lecteur du plan qu'il s'est tracé, de la methode & de la maniere qu'il a suivies dans l'exécution de son projet. *Il me seroit impossible*, dit-il, *d'obtenir de moi-même de travailler dans le goût de Rapsodiste. Je le laisse volontiers au Pere Scheffmacher.* Rien pourtant n'est plus éloigné de ce goût que les Lettres du Pere Scheffmacher. Elles ne sont chargées d'aucun détail inutile. Tout sert & conspire à verifier l'idée, qu'on en a donnée dans nos Mémoires au mois de Juin 1728. Art. 63. *Le premier témoignage, & le moins suspect que nous ayons à rendre au merite de cet Ouvrage, c'est l'acquiescement d'un esprit éclairé, convaincu, satisfait, que nous ressentons nous-mêmes au moment que nous en finissons la lecture. L'Auteur sans rien dire quant au fond, dont nous ne fussions auparavant très-persuadés, en met néanmoins les preuves dans un si bel ordre, il les manie avec tant d'aisance, il y répand des lumieres si naturelles,*

que par un retour involontaire ſur les vérités qu'on croyoit déja fermement, on ſe ſçait gré de les trouver ſi ſolidement appuyées, & l'on goute tranquillement le fruit de cette ſoumiſſion raiſonnable, qui fait la conſolation du fidelle inſtruit. Il ſe peut faire qu'un Lecteur Calviniſte ou Lutherien louë & approuve les Lettres de Monſieur de la Chapelle, mais il ne leur rendra jamais que contre ſa conſcience un témoignage de cette nature. En effet, la premiere, la ſeconde & la dixiéme de ces Lettres ſont entierement dans le goût Rapſodiſte; & ce goût domine ſi fort dans le reſte de l'Ouvrage, que Monſieur le Miniſtre n'a point acquis le droit d'éviter ce reproche, en le faiſant, ſans aucune ombre de raiſon, au Pere Scheffmacher. Nous démontrerons que le Theologien reformé a fait *l'impoſſible* pour obtenir de lui-même *de travailler dans le goût Rapſodiſte*, qu'il l'a tout pris pour lui, & n'en a rien laiſſé au Docteur Allemand.

Au lieu, dit-il, *de ſuivre ce Doc-*

teur dans les routes trop battuës, j'ai tâché de m'en ouvrir de nouvelles, & qui lui sont peut-être inconnuës. Le *peut-être*, est mis au cas que le Pere Scheffmacher, n'eut point lu trois Ouvrages de Bayle. Car il est clair, que Monsieur de la Chapelle n'a fait aucun effort pour s'ouvrir des routes nouvelles, mais qu'il les a trouvées toutes ouvertes dans la Critique génerale de l'Histoire du Calvinisme du Pere Maimbourg, dans le Commentaire Philosophique, & dans le Supplement de ce Commentaire. *J'ai été tout droit*, ajoûte-t'il, *au point décisif, & m'y suis arrêté. Ce point décisif est de chercher le Juge des Controverses.* Monsieur de la Chapelle ayant découvert qu'*il n'y en a point sur la terre, qui soit infaillible*, il a conclu que *le droit; qu'ont tous les particuliers de juger chacun par examen pour soi-même, est invinciblement établi.* Et ensuite, qu'*on est obligé en conscience de se separer de toute Societé chrétienne, avec laquelle on ne peut communier sans pécher contre ses propres lumie-*

res; & par consequent, que tout ce qu'on appelle Heretiques, qui se sont separés de l'Eglise depuis les Apôtres, ont fait l'acquit de leur conscience. De plus, qu'*il n'y a point d'Eglise, quelle qu'elle puisse être, qui ait le moindre droit légitime de prescrire aux autres, ou de les anathematiser.* Ici la tolerance réünit tous les corps separés des Lutheriens, des Calvinistes, des Anabaptistes, des Sociniens, avec les Manichéens, les Pelagiens, & toutes les Sectes tant nouvelles qu'anciennes; parce que la même conscience qui les a obligés de faire des societés particulieres, les oblige aussi de ne rien prescrire aux autres, & de ne les point anathematiser, mais de les regarder comme de braves gens, qui se conduisent en conscience selon leurs lumieres. Monsieur de la Chapelle n'aura point plus de peine à dire, *nos freres les Sociniens*, *nos freres les Anabaptistes*, *nos freres les Manichéens*, que *nos freres de la Confession d'Ausbourg*, c'est toute la substance des Lettres du Theolo-

gien Reformé, de la nouvelle Reforme, dont Bayle est le Patriarche.

Monsieur de la Chapelle débute par une Lettre de quarante pages, qui ne demandoit pas quarante lignes. Il se propose de montrer, (*a*) *que l'écrit du Pere Scheffmacher pouvoit être negligé sans consequence par le parti Protestant*, & que la seule (*b*) *ignorance* ou l'*inatention* des Lutheriens de l'Alsace & des pays circonvoisins, a fondé la nécessité d'une réponse. Il employe pour cela six raisons, 1°. Le Gentilhomme n'avoit pas *besoin de l'assistance de qui que ce soit, pour defendre sa foi contre les attaques de ce Jesuite.* 2°. *Le tribunal de la langue* françoise, où le Pere Scheffmacher cite les Lutheriens; *n'est pas competent, & le refus d'y comparoître ne sçauroit préjudicier à leur cause.* 3°. Cet Auteur *ne fait que repeter des objections mille & mille fois réfutées.*

(*a*) Pag. 1.
(*b*) Pag. 40.

4°. Il ajoûte *au dégoût de la repetition, celui de la malhonnêteté.* 5°. *On a vû* des ouvrages très-*foibles, tels que furent ceux du Philosophe Celse & de l'Empereur Julien* contre la Religion Chrétienne *braver long-tems avec impunité la patience publique.* 6°. Les Catholiques Romains *n'ont jamais opposé la moindre réponse* à plusieurs des *meilleurs livres* de Controverse, qui ont été écrits par des Protestans.

On remarquera l'époque de la composition de cette premiere Lettre. Dans l'exposé de la premiere raison, Mr. le Ministre dit au Gentilhomme: *Ce n'est point pour venir à votre secours, que j'entreprends de répondre aux lettres que Mr. Scheffmacher vous écrivit il y a six ou sept ans.* Toutes les lettres du Pere Scheffmacher ayant été imprimées en 1725. il est clair que Mr. de la Chapelle a écrit sa premiere lettre tout au plus tard en 1732. quoique son livre n'ait été imprimé qu'en 1736. Nous croyons voir la cause de ce retardement dans ces mots, qu'on lit

à la fin de la Préface, *l'Auteur a entre les mains, les approbations des Eglises.* Le Tolerantisme & le Pyrrhonisme de Bayle, en matiere de religion, ne domine pas encore si absolument dans les Eglises prétenduës reformées, qu'il n'y ait eu bien des oppositions à vaincre, pour obtenir leurs approbations en faveur d'un ouvrage, ou ce Tolerantisme & ce Pyrrhonisme sont ouvertement établis.

Mr. le Ministre de la Haye prétend en cet endroit, que pour agir poliment avec ce gentilhomme Protestant, on ne devoit pas lui dire, comme fait le Pere Scheffmacher, qu'il n'étoit *attaché au Luthéranisme que par*(a) *l'impression étrange que font sur lui les préjugés de la naissance & de l'éducation*; ni qu'après avoir connu les preuves solides qui établissent invinciblement la vérité de la Religion Catholique, il ne demeureroit attaché au Lutheranisme, *que par entêtement, & que par fausse*

(a) Page 1.

honte. Mr. de la Chapelle ne peut disconvenir qu'il y a dans le discours des ménagemens infinis, qui adoucissent la dureté de ces propositions. Un Protestant qui penseroit comme Luther, & un Reformé qui penseroit comme Calvin, les approuveroit; le premier si elles étoient dites à un Sacramentaire, le second si on les adressoit à un Socinien. Il est question de sçavoir si le Pere Scheffmacher, est pour le moins aux mêmes termes avec le Gentilhomme à qui il a écrit, que le Lutherien avec le Sacramentaire, & que le Calviniste avec le Socinien : car si cela est, ce que Mr. de la Chapelle appelle hauteur, mépris, injure, insulte, est le langage de la verité employé par la charité. Mais les raisons du Pere Scheffmacher ne sont rien moins qu'invincibles ? C'est ce que Mr. de la Chapelle se hâteroit de montrer, s'il étoit curieux de venir au fait.

La seconde preuve, qu'on pouvoit se dispenser de répondre au Pere Scheffmacher, est comptée pour la

premiere par Mr. le Ministre, qui a tourné en compliment celle qui regarde personnellement le Gentilhomme. C'est maintenant une accusation de manege & de finesse contre le Pere Scheffmacher, qui s'est flatté, qu'*un défi fait au Lutheranisme en françois, demeureroit sans réponse*; quoiqu'il ait laissé à ses adversaires *toute liberté de répondre en Allemand*, & qu'il ait promis *de traduire* en François *leur réponse*. Ce n'est là *qu'une plaisanterie*, dit Mr. de la Chapelle; *le Pere Scheffmacher ne manquera jamais de prétextes pour se dispenser de traduire l'ouvrage de son Antagoniste Allemand*; il fera accroire à ceux qui n'entendent point cette langue, que la réponse ne vaut rien, & que ne méritant pas la peine d'une replique elle merite *moins encore la peine d'une traduction*. Que dirons-nous à cela? Que M. le Ministre a un grand talent pour la divination; mais qu'il ne devroit pas s'en servir pour calomnier les gens.

Dans l'exposé de sa troisiéme raison

ſon, Mr. de la Chapelie eſt forcé de de rendre au Pere Scheffmacher une partie de la juſtice qui lui eſt duë. „ On doit reconnoître, dit-t-il, „ qu'aucun Controverſiſte, n'avoit „ encore donné à cette matiere une „ forme plus agréable & plus *ſe-* „ *duiſante*. Il manie ſon ſujet avec „ une dexterité merveilleuſe il penſe „ finement, il s'exprime avec élé- „ gance. Il pouſſe ſes raiſonnemens „ avec force. Enfin c'eſt un homme „ d'eſprit, qui ſçait tout ce qu'il „ veut ſçavoir, & qui dit bien tout „ ce qu'il veut dire. Peut être que ſi „ Bouhours revenoit au monde, il „ ſoupçonneroit que votre Docteur „ n'a rien d'Allemand que le nom, „ ou n'a fait que prêter ſon nom à „ des plumes francoiſes, &c., Mais ajoute-t-il, *ce Docteur ne fait que reproduire d'anciennes difficultez avec un apparat nouveau, & s'il eſt vrai, comme il l'eſt en effet, que les Proteſtans y ont deja répondu en divers tems, & en diverſes façons, & quelquefois même d'une matiere très-approfondie, & très-triomphante; pour-*

roit-on dire avec equité, si nous ne repondions pas formellement à son livre, qu'on ne sçauroit y repondre. Mr. le Ministre excepte fort sagement le cas, où les anciennes réponses seroient détruites. Et n'est-ce pas ce que le Pere Scheffmacher met dans la derniere évidence, quand il fait voir que ce prétendu approfondissement a prêté des armes insurmontables aux Sacramentaires, contre les Luthériens, aux nouveaux Ariens, contre les Calvinistes, aux Anabaptistes, & aux sectes les plus infames, contre les uns & les autres? N'a-t-il pas démontré que la défaite des plus habiles Protestans & Reformés toujours assurée par l'usage que font de leurs principes, les chefs des partis les plus detestés, rend certain & incontestable le triomphe des Catholiques? N'est ce pas contre sa propre conscience qu'il allegue ces anciennes réponses, lui qui en sent le foible mieux que personne. On les a faites dans le systême contradictoire de l'esprit particulier & de l'intolérnace. Ne reconnoît il point que ces

défenses sont miserables, en abandonnant ce système absurde, pour recourir à un autre plus conséquent & plus impie, qui est celui de la tolerance, & du Pyrrhonisme ?

Mr. de la Chapelle prendra cette réflexion pour une injure. Mais la vérité n'injurie point, quand elle cede à la nécessité de dire des choses facheuses & désagréables, qui se trouvent être les moyens propres & naturels de maintenir ses droits, & de combattre l'erreur. C'est pourquoi Mr. le Ministre a grand tort de reprocher au Pere Scheffmacher de n'avoir pas réüssi dans les efforts qu'il a faits, pour garder dans la dispute, les regles de la moderation & de la charité chrétienne : quatriéme raison, pour laquelle selon lui on auroit pû se dispenser de répondre au Docteur Allemand Il paroît ne pas trop bien connoître ces regles. Elles ne défendent point de dire à un homme, qui erre de bonne foi & par le malheur d'une séduction héréditaire où il est né, qu'il est attaché à son erreur par préjugé, ni à ce même

homme, à qui on a repréſenté des motifs plus que ſuffiſans pour le détromper, qu'il ne reſteroit attaché à ſon erreur, que par entêtement, & que par une fauſſe honte. Ce qui vient de la pure charité, ne ſçauroit être contre les regles de la moderation & de la charité, pourvu que d'ailleurs elles ſoient exactement obſervées par la maniere dont cela eſt amené & par les égards dont il eſt accompagné. Mais l'adverſaire du Pere Scheffmacher ne réitere contre lui l'accuſation de mal-honnêteté envers le Gentilhomme, que pour y ajouter des plaintes ſur la façon dont il traite dans ſon écrit les Miniſtres Lutheriens & Calviniſtes.

Voyons ce qu'exigeoient de lui à cet égard les regles de la moderation & de la charité chrétienne, & s'il les a tranſgreſſées. Tout ce qu'elles lui preſcrivoient, ce me ſemble, eſt qu'il n'avançât rien de faux, rien même d'incertain, rien ſur la foi de témoins ou d'autheurs récuſables, rien autant qu'il ſe pourroit faire que

chacun ne pût verifier par ses yeux, & qui ne fût tiré des enseignemens mêmes de ces faux Pasteurs, rien d'étranger à la matiere qu'il avoit à traiter, rien qu'il eût recherché avec affectation, & qu'il pût omettre sans nuire à sa cause. Il devoit outre cela éviter les termes durs, qui signifient plus que ne demande le sens nécessaire à la preuve. Car *le style aigre & desobligeant* n'est pas celui qui blesse par des traits qu'on ne peut interdire à la verité sans la désarmer, mais c'est celui qui n'a d'autre fin ni d'autre effet, que de déplaire & de choquer. Mr. de la Chapelle a usé de ce style avec profusion, & il a tout le tort du monde, s'il se flatte d'avoir en cela rendu la pareille au Pere Scheffmacher. Ce Pere ne s'est pas cru obligé de sacrifier par politesse des raisons essentielles, quoiqu'il en résultât peut-être, que les Ministres n'ont ni probité, ni droiture ni conscience. Entre les moyens qui lui servoient à désabuser le Gentilhomme, il n'a pas jugé à propos

de supprimer ceux qui étoient capables de faire perdre à ce Lutherien toute son estime pour les personnes qui l'abusoient. S'il les a employés avec force, il s'est abstenu avec sagesse des excès, où la malignité & le goût Rapsodiste emporte souvent M. de la Chapelle, nous le laisserons s'y complaire, nous ne le suivrons point dans des écarts inutiles. Il est question des Lettres du Pere Scheffmacher, & non pas des extraits de libelles calomnieux, dont Mr. le Ministre a vuidé son porte-feüille pour enfler son livre. Il suffira ici de faire cette remarque. Dans le tems de la premiere séduction des peuples, que le poison des héresies de Luther & de Calvin a infectés, les ménagemens envers les Ministres, n'étoient ni convenables, ni permis; & les Ministres *du premier caractere*, c'est-à-dire, qui valoient presque les héresiarques, méritoient moins d'être épargnés que les autres. On étoit forcé alors de se conduire selon cette maxime de Saint François de Sales,

(*a*) *C'est charité de crier au loup, quand il est entre les brebis, voire où il soit.* Nous n'avons point cette idée des Ministres d'aujourd'hui. Ils joüissent de la proye que leurs prédecesseurs ont faite, sans causer d'allarmes au troupeau fidele. Ils occupent les postes, que le crime de ces injustes ravisseurs ont fondés, & où le malheur de la naissance, qui leur est commun, avec ceux qui sont sous leur conduite, les a placés.

Enfin la cinquiéme & la sixiéme raison de Mr. de la Chapelle consistent dans des memoires qu'il a recüeillis pour servir à l'histoire des livres qu'on a attaqués que fort tard, ou qu'on a point du tout attaqués. Sur quoi nous n'avons rien à dire, sinon qu'il va lentement au fait. Si les lecteurs sont plus hâtés que lui, sa seconde lettre exercera encore plus leur patience que la premiere.

Mr. le Ministre se propose dans sa seconde lettre de développer *en*

(*a*) Introduction à la vie devote, chap. 29.

général le peu de bonne foi, qui regne dans l'écrit du Pere Scheffmacher. Le premier trait qu'il en découvre, est le défi que fait ce Jesuite à ses adversaires de lui répondre suivant une méthode & un plan qui réduit à l'impossible. Le second est une fausse protestation de sincerité, accompagnée d'une imprécation & d'un serment. Ces deux accusations sont graves ; la derniere sur tout est horrible. Si ce sont deux calomnies manifestes, sur qui tombera le soupçon de ne craindre ni Dieu ni les hommes ? Seroit-ce une badinerie de dire, que Mr. de la Chapelle marque d'abord son peu de bonne foi à lui même ? Il avoit déclaré dans sa préface qu'il étoit autant ennemi des répétitions que du goût Rapsodiste & il commence ici par douze grandes pages, où il ne fait qu'amplifier la meilleure partie de ce qu'il a mis dans sa préface. Cette accusation au moins n'est pas si honteuse pour lui que celle, je ne dis pas qu'il intente à son adversaire, mais dont il se rend digne par les griefs, qu'il

invente pour l'en charger contre toute sorte de raison.

Les gens d'esprit, qui sont dans l'Alsace, dit le Pere Scheffmacher, qui ne parlent que François, & qui doivent *juger de la défense ainsi que de l'attaque, ne se payeront ni d'un mot grec, ni d'un mot hebreux, ni de longnes digressions, ni de lieux communs, ni de discours vagues, & hors d'œuvre. On voudra des réponses nettes & précises, & qui satisfassent aux difficultés. Il faudra suivre*, ajoute t-il, *l'ordre de mes propositions, en examiner toutes les preuves, & faire voir le foible de chacune.* Cette methode & ce pl n réduit Mr. le Ministre à l'impossible ? il le faut croire puisqu'il le dit, non pas à cause des raisons qu'il allegue, & qui consistent dans la difference qu'il trouve entre sa maniere d'écrire, & celle du pere Scheffmacher. La sienne est exacte, juste, précise, rangée, naturelle. La maniere du Pere Scheffmacher, les défauts opposés. Mais en écria vant & citant l'écrit de ce Pere, il

ſe dément, & il fait ſentir que ce ſont là des contre-verités. Parlons de l'artifice qu'il attribuë au Docteur Allemand, qui a, dit-il, voulu *prendre ſes avantages* en ôtant à ſes adverſaires *la liberté de choiſir la maniere comme les moyens de leur défenſe.*

On eſt libre de choiſir ſon plan, & ſa méthode pour attaquer un livre, & en faire une critique, mais non pas pour le refuter exactement & y répondre. Il y a quantité de réfutations d'ouvrages, qui de l'aveu de tout le monde ſont excellentes; s'il eſt conſtant qu'aucune ne s'écarte du plan & de la méthode que le Pere Scheffmacher preſcrit, en quoi ce Pere a-t-il manqué de bonne foi en l'exigeant, & comment a-t-il uſé d'un indigne artifice en propoſant ces modeles? Quiconque refuſe de s'y conformer, ſe rend légitimement ſuſpect de ne chercher qu'à jetter de la pouſſiere aux yeux ſur les difficultés, où la chicane trouve quelque priſe, & à ſupprimer impunément celles qui ſont tout à fait invincibles & ſans replique. Pourquoi?

Parce qu'on a lieu de croire que ſon deſſein eſt d'ôter à ſes lecteurs la facilité de la confrontation. Voila donc le veritable & ſeul motif qui porte Mr. de la Chapelle à ſe diſpenſer d'un uſage ſi raiſonnable. Les prétextes injurieux & vains, qui lui ont paru propres à le diſſimuler, montrent qu'il connoît moins la bonne foy que l'art de ſubtiliſer & de ſophiſtiquer, qu'il employe de la maniere du monde la plus ſenſible, pour trouver du manege dans l'écrit du Pere Scheffmacher où il n'y en a pas l'ombre. Il reproche à ce Pere, qui eſt auſſi prompt à entrer dans ſon ſujet, que fidele à ne s'en écarter jamais, de battre perpetuellement la compagne, & cela tandis que lui-même égarre & amuſe inutilement ſes lecteurs dans les longues avenuës de ſa réponſe, pour les dépaïſer, & les engager à ſe fier au commentaire artificieux qu'il prépare des penſées du Pere Scheffmacher: En un mot, tous les défauts qui ſervent à couvrir le foible d'une mauvaiſe auſe, il en parle pour en fixer le re-

proche sur l'écrit du Docteur Allemand, & par cette ruse empêcher, s'il étoit possible, qu'on ne songe à les remarquer dans son ouvrage.

Venons au prétendu faux serment. Le Pere Scheffmacher en appelle au grand jour du jugement de Dieu pour attester sa sincerité. Il ajoute: » Je puis bien vous dire „ avec l'Apôtre, *Ex sinceritate sicut* „ *ex Deo, coram Deo, in Christo lo-* „ *quimur.* Nous vous parlons avec „ toute la sincerité possible. *Sicut ex* „ *Deo*, comme ayant charge de „ Dieu, par l'interêt que nous pre- „ nons à sa gloire & à votre salut. „ *Coram Deo*, comme étant en sa „ présence, & faisant une attention „ serieuse à l'œil qui nous éclaire, „ & qui pénetre les replis les plus „ cachés de notre cœur. *In Christo*, „ & au Nom de Jesus-Christ, pour „ prévenir, s'il est possible, la per- „ te d'une ame, qui a été rachetée „ de son sang. „

Figurez-vous tout ce qu'un Juif incredule & obstiné auroit inventé de noirceur, pour faire un crime à

l'Apôtre de ce ſerment ; la malice du Miniſtre de la Haye remplit exactement cette idée, ſans reſpect pour le Docteur des nations, dont le Théologien Allemand adopte les ſentimens & les paroles, pour s'en ſervir dans une occaſion auſſi grave & auſſi importante que celle qui a fait tenir ce même diſcours à Saint Paul ; Mr. de la Chapelle oſe dire que *cette maniere de prevenir les lecteurs ne convient guerre qu'à des écrivains, qui ſentent que leur bonne foi peut être ſuſpecte.* Il feint d'être épouvanté d'une telle démarche, & fort embaraſſé ſur le parti qu'il doit prendre, ou d'oppoſer ſerment à ſerment, ou de prouver que le Pere Scheffmacher eſt *le plus grand de tous les fourbes.* Il renonce par religion au premier parti comme le Juif hypocrite auroit fait, & par une charité phariſaïque, il ſe détermine de telle ſorte au ſecond, qu'il met *à l'écart la perſonne* de ce Jeſuite, pour rejetter toute la fourberie, ſur le compte de la compagnie dont il eſt membre, c'eſt-à-dire, ſur ſa per-

ſonne, & ſur une infinité d'autres. Eſt-il queſtion d'entrer en preuve? Une déclamation vague aboutit à d'eux exemples, par leſquelles nôtre Auteur ſe flatte de rendre ſi palpable la fauſſeté du ſerment, *que les perſonnes les plus ſimples s'étonneront de ne s'en être pas apperçuës.* Cependant un homme ſenſé n'y verra que des raiſonnemens gauches à la maniere des Rabbins.

Le Pere Scheffmacher voulant perſuader au Gentilhomme Lutherien qu'il eſt ſeparé de la veritable Egliſe de Jeſus-Chriſt commence ainſi ſon diſcours: *Je declare d'abord que je n'entends ici par le mot d'Egliſe de Jeſus-Chriſt autre choſe que la ſocieté des fideles, fondée par Jeſus-Chriſt, étenduë par les Apôtres, continuée par la poſterité des premiers Chrétiens, perpetuée juſqu'à nous par les enfans des fideles, gouvernée par des Paſteurs héritiers auſſi bien de la foi, que du ſiege de leurs prédeceſſeurs, répandue par toute la terre, viſible en tout tems par l'exercice des fonctions du miniſtere ſacré.*

M. de la Chapelle se propose de faire voir par ce premier exemple, que le Pere Scheffmacher est un fourbe, & qu'il a fait un faux serment. Voici comme il s'y prend. Il remarque que cette définition est contestée par les Protestans, ce qui la rend *précaire*. Il soutient que plusieurs termes qu'on y employe sont susceptibles de plusieurs sens, ce qui la rend équivoque, Il y trouve quelques reticences essentielles, ce qui la rend captieuse, C'est la matiere de son raisonnement.

Comme on ne peut nier que la définition ne soit précaire, M. de la Chapelle avoit à montrer qu'elle ne doit pas l'être · & que le Pere Scheffmacher en a usé malicieusement, comme si elle ne l'étoit pas ; il y procede en cette maniere. Une définition qu'on pose pour un principe incontestable, ne doit-on pas être précaire ; & on en use malicieusement comme si elle ne l'étoit pas, quand on ne l'appuye d'aucune bonne preuve, & qu'on fait un faux-semblant de la prouver. Or le Pere

Scheffmacher pose la definition pour un principe inconteſtable ; il ne l'appuye d'aucune bonne preuve, & il fait un faux-ſemblant de la prouver. La verité eſt que le Docteur Allemand avance quatre ou cinq propoſitions, pour établir l'idée qu'il a donnée de l'Egliſe, & après les avoir déduites, il parle de la ſorte au Gentilhomme : *Tout autant de propoſitions qu'il faut juſtifier, car je compte que vous n'en recevrez aucune ſans de bonnes preuves, & que vous ne me paſſerez rien ſans y être forcé par les termes les plus clairs. & les plus précis de l'Ecriture.* Mais M. de la Chapelle dit, que le Pere Scheffmacher n'a point tenu parole, & il aſſure que ce Pere n'a rien prouvé, ou du moins que ſes preuves ne ſont point ſuffiſantes. C'eſt lui qui le dit, & qui l'aſſure, & il promet de le faire voir en tems & lieu ; mais pour le faire avec ſuccès, il ſe donnera bien de garde de ſuivre les propoſitions de ſon adverſaire, il veut le refuter à ſa guiſe, en attendant, le Lecteur eſt obligé de croire ſur la parole de M. le Mi-

niſtre, non ſeulement que le Pere Scheffmacher n'a rien prouvé, ou n'a prouvé rien qui vaille, mais que cet Allemand n'a pas même eu deſſein de prouver les propoſitions qu'il a avancées, & que ce ſont de pures conſéquences qu'il a prétendu tirer de ſa définition de l'Egliſe. De-là M. le Miniſtre n'a-t-il pas le droit le plus légitime de conclure; donc la définition du Pere Scheffmacher ne doit point être précaire, comme elle l'eſt effectivement, & ce Pere a uſé malicieuſement de cette définition, comme ſi elle n'étoit pas précaire; donc il eſt un fourbe.

On a été juſtement étonné des équivoques que M. de la Chapelle imagine dans cette définition. Croit-il qu'on ignore que l'art de ſophiſtiquer eſt non ſeulement l'art de mettre des équivoques dans ſes diſcours, mais encore plus l'art de trouver des équivoques tant qu'on veut dans les diſcours des autres. Il doute ſi, ſous le nom de *Fidelles*, le Pere Scheffmacher ne comprend point *les enfans qui meurent ſans baptême?*

Si dans la Societé des Fidelles, qui a été fondée par Jesus-Christ, ce Pere renferme *ceux qui sont vrais Chrétiens par la pureté de la Foi & des mœurs ?* Si dans cette même Societé, que ce Pere declare être visible, il met ceux qui sont Chrétiens *par la profession exterieure du Christianisme ?* En un mot pour convaincre le Pere Scheffmacher d'être un fourbe, M. de la Chapelle fait un syllogisme de la même trempe que le précedent. Le voici : Un Auteur a dessein de tromper, quand il choisit des termes équivoques pour en composer une définition qui lui sert de premier principe. Or c'est le procedé du Pere Scheffmacher ; car il est évident qu'il choisit les termes dont il compose la définition de l'Eglise ; & il les choisit équivoques, puisque M. de la Chapelle y remarque plusieurs sens ; il les choisit pour en faire une définition qui lui sert de premier principe : ce point vient d'être décidé au tribunal de M. le Ministre de la maniere que l'on a vû. Donc le Pere Scheffmacher à dessein de

tromper, & il eſt un fourbe.

La façon dont M. de la Chapelle montre que la définition de l'Egliſe donnée par le Pere Scheffmacher eſt captieuſe, paroîtra encore plus extraordinaire. M. le Miniſtre voit ce défaut dans les équivoques qu'il a ſubtilement imaginés, lorſque le Pere Scheffmacher dit, que l'Egliſe de Jeſus-Chriſt eſt celle qui a été *toujours gouvernée par des Paſteurs heritiers auſſi bien de la Foi que du Siege de leurs Predeceſſeurs.* Cette propoſition démontrée par le P. Scheffmacher, devient la majeure d'un ſyllogiſme que fait ce Pere, dont voici la mineure. Or les Papes ont toujours eu le premier rang & l'éminence de l'autorite parmi ces Paſteurs; donc l'Egliſe des Papes eſt la vraye Egliſe de Jeſus Chriſt. M. de la Chapelle, accoutumé à raiſonner comme nous l'avons vû, ne devoit pas manquer de trouver à redire à ce raiſonnement, qui bleſſe les regles de ſa Logique. Il juge que les termes de la mineure devoient être emploïés dans la majeure, & que pour éviter

une équivoque captieuse, au lieu *des Pasteurs*, on devoit mettre *les Papes*; il juge en un mot que le Pere Scheffmacher devoit dire: *L'Eglise de J. C. est celle qui a été toujours gouvernée par les Papes, Or les Papes ont toujours gouverné l'Eglise de Jesus-Christ; donc l'Eglise des Papes est la vraie Eglise de Jesus-Christ.* L'équivoque captieuse que M. le Ministre remarque dans le mot *toujours* n'est pas moins ridicule; car soit qu'on parle du tems de l'origine, ou du tems de la succession, il est vrai que les Papes ont toujours gouverné l'Eglise de Jesus-Christ, puisque Saint Pierre est le premier Pape.

Pour ce qui est du second exemple de la fourberie du Pere Scheffmacher, M. de la Chapelle le découvre & le montre avec le même succès dans ces paroles du Docteur Allemand. *Tous les Catholiques s'accordent à reconnoître, pour regle de Foi, la parole de Dieu expliquée par l'Eglise: or l'Eglise, je parle de l'Eglise enseignante, n'est ni le Pape,*

ſeul, ni le Concile ſans le Pape: mais c'eſt le Corps des Evêques joint à leur Chef: tel Corps joint au Chef eſt infaillible. C'eſt ce que tout Catholique ſe fait un devoir de croire. Pour ce qui eſt de l'infaillibilité du Pape, . . les ſentimens des Catholiques ſont partagés ſur cela. Mais ceux là mêmes, qui tiennent pour cette infaillibilité . . . . . n'en font pas pour cela un article de Foi, ils ne regardent leur ſentiment que comme une opinion, &c. M. de la Chapelle trouve dans ces paroles deux faux expoſés, qui n'ont pû être faits que de gaïeté de cœur, & qui décelent la fourberie du Pere Scheffmacher. Mais n'en déplaiſe à M. le Miniſtre, le premier eſt de ſon invention; il l'enchaſſe habilement dans le texte de ſon adverſaire, pour en former un ſyllogiſme du même goût & de la même trempe qu'à ſon ordinaire. Ecoutez, c'eſt M. de la Chapelle qui raiſonne. Lorſqu'après ces mots, *Tel Corps joint au Chef eſt infaillible*; le Pere Scheffmacher ajoute, *c'eſt ce que tout Catholique ſe fait un*

devoir de croire ; il eſt cenſé aſſurer du ton le plus affirmatif, que *tous les Catholiques ſe font un devoir de croire que ce n'eſt ni le Pape ſeul, ni le Concile qui eſt infaillible.* Or il ſçait que cela eſt faux, & qu'*il y a d'un côté un grand nombre de Catholiques qui ſe font un devoir de croire que le Concile ſeul ſans le Pape eſt infaillible ; & de l'autre côté qu'il y a auſſi un grand nombre de Catholiques qui ſe font un devoir de croire que le Pape eſt infaillible.* Donc le Pere Scheffmacher eſt un fourbe. Que le Lecteur faſſe un peu d'attention à la majeure & à la mineure de ce ſyllogiſme ; car la dialectique de M. de la Chapelle eſt ici des plus ſingulieres. Le Pere Scheffmacher ne dit nullement, & il n'aſſure en aucune façon que *tous les Catholiques ſe font un devoir de croire que ce n'eſt ni le Pape ſeul, ni le Concile ſans le Pape qui eſt infaillibles ;* il dit & il aſſure ſeulement que *tous les Catholiques ſe font un devoir de croire que le Corps des Paſteurs, joint au Chef eſt infaillible.* Il y a donc un inſigne menſonge dans

ces paroles de M. de la Chapelle: *Le Pere Scheffmacher nous assure du ton le plus affirmatif, que tous les Catholiques se font un devoir de croire que ce n'est ni le Pape seul ni le Concile sans le Pape qui est infaillible.* Monsieur le Ministre est un faux & infidelle écho de ce prétendu *ton le plus affirmatif*; & si le devoir *de croire que le corps des Pasteurs joint au Chef est infaillible* n'est pas la même chose que le devoir *de croire que ce n'est ni le Pape seul ni le Concile sans le Pape qui est infaillible*, il est évident que le ton affirmatif du Pere Scheffmacher est la même chose qu'une imposture de Monsieur de la Chapelle, tel est le mérite de la majeure du syllogisme de Monsieur le Ministre. Et que dire de la mineure: Monsieur le Ministre y confond la préference qu'on donne à une opinion permise sur une autre également permise, avec le devoir qu'on se fait de croire un Article de Foi. Sa Dialectique qui l'aveugle sur la fausseté de la majeure, & qui le porte à supposer que la mineure seu-

le à besoin de preuve, lui fait faire cet étrange écart dans la maniere dont il la prouve. Selon Bellarmin, dit-il, il y a divers sentimens touchant l'infaillibilité du Pape & des Conciles. *Ceux qui enseignent que le Concile est au-dessus du Pape, pensent que les Conciles géneraux legitimes ne peuvent errer même avant la Confirmation du Pape.* Et le même Bellarmin met pour quatriéme sentiment touchant l'infaillibilité du Pape, que le Pape *ne sçauroit en aucune maniere definir quoique ce soit d'heretique de ce qui doit être cru de toute l'Eglise.* Or Bellarmin marque assez clairement, que ceux qui tiennent ces deux sentimens contraires, n'en font point des Articles de Foi, mais Monsieur de la Chapelle ne s'en rapporte pas à Bellarmin : son idée est qu'on se fait un devoir de croire comme un Article de Foi tout sentiment qu'on embrasse; & il est aussi dans l'idée de Monsieur de la Chapelle, que le Pere Scheffmacher est de cet avis. Donc le Pere Scheffmacher sçait, que ce qu'il assure du

ton

ton le plus affirmatif eſt faux ; donc il eſt un fourbe.

Ne nous étendons pas davantage ſur ce point. Qu'eſt-il neceſſaire d'examiner avec quel pitoyable artifice Monſieur de la Chapelle fait venir ici la Conſtitution *Unigenitus* ? Tous les Prélats & tous les Docteurs Catholiques de France, qui ont écrit pour la défendre, déclarent que ſon autorité eſt indépendante de la queſtion de l'infaillibilité du Pape, & qu'ils ne la ſoutiennent que comme un jugement du Corps des Paſteurs, qui adherent à celui de leur Chef. Les raiſonnemens de Monſieur de la Chapelle ſont trop heteroclites, pour perſuader à un homme droit & ſenſé, qu'ils ſont tous des fourbes. Pour contredire les Ultramontains qui n'ont jamais ceſſé de parler, comme Bellarmin, de l'opinion contraire à l'infaillibilité du Pape, *Hæc ſententia non eſt propriè hæretica*, &c. Monſieur le Miniſtre ne raiſonne pas, il ſe contente de mentir ; il dit au Gentilhomme Lutherien : *C'eſt un fait conſtant, Monſieur, & que*

votre Docteur Allemand n'ignore pas, que c'est desormais dans sa Communion, parmi les Partisans de la Bulle, & principalement à Rome, non une opinion, mais un Article de Foi, que le Pape est superieur au Concile, que c'est en lui seul personnellement que reside l'infaillibilité de l'Eglise enseignante, &c. Par ces paroles, Monsieur le Ministre assure, que non seulement les Ultramontains, mais generalement tous les Partisans de la Bulle font un Article de Foi de l'infaillibilité du Pape. On lui fait grace de ne point appercevoir que c'est là une conclusion qu'il tire ; obligé de reconnoître l'impudence du mensonge, on lui épargne le ridicule du raisonnement. Cette seconde Lettre finit par une longue satyre contre la morale des Jesuites. Il ne faut point lire cette moitié du premier Tome de Monsieur de la Chapelle, si on veut se persuader qu'*il lui est impossible de battre la campagne & d'écrire dans le goût Rapsodiste.*

ARTICLE CVII.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de France, où l'on voit comment cette Monarchie s'est formée, & les divers changemens qui y sont arrivés par rapport à son étenduë & à son gouvernement. On y a joint des Remarques Critiques & les Fastes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Loüis XIV. *Par M. de la Hode, 4. vol. in-12. Tom. I. depuis Clovis jusqu'à Loüis le Faineant ; Tom. II. depuis Hugues Capet jusqu'à Loüis XIV. Tom. III. contenant les Fastes depuis Clovis jusqu'à la mort de François I. Tom. IV. contenant les Fastes depuis Henri II. jusqu'à la mort de Loüis XIV. A la Haye, chez Pierre Gosse & Adrien Moëtjens.* 1738.

SI l'Auteur, caché sous un nom Hollandois, n'a prétendu que nous donner un Ouvrage plus singulier qu'estimable ; s'il a moins vou-

lu nous apprendre ce qu'il sçavoit bien que personne n'ignoroit, que le combattre, & étonner par la nouveauté de ses remarques ; on peut l'assurer que le succès surpasse ses espérances, & que son Livre, d'un côté, dans ce qu'il contient de commun, montre parfaitement l'abus que l'on fait tous les jours de la presse, & de l'autre, justifie jusqu'où peut aller la liberté de penser, quand elle n'est arrêtée par aucun frein.

Ces Révolutions de France, n'ont d'imposant que le titre qui les annonce, c'est tout à l'ordinaire, au moins pour la premiere & la seconde Race, un Abregé, un Extrait de notre Histoire, fait d'après Daniel, Mézeray, ou nos autres Historiens, suivant que l'examen, & peut-être le caprice, ont conduit la plume de l'Auteur ; pour la troisiéme Race les faits y sont restrains aux Regnes les plus longs & les plus agités, à nos guerres des Croisades, à celles contre les Anglois, & aux premieres en Italie ; car depuis François premier jusqu'à nous, tout est extré-

mement étranglé. Il paroît pourtant que les changemens introduits par la Religion moderne, que les troubles sanglans du Calvinisme, que les fureurs enfin de la Ligue, pouvoient tenir un rang considerable dans le plan de M. de la Hode, & attirer la meilleure partie de son attention. Il ne l'a pas pensé. Il n'a pas pensé non plus qu'il n'étoit pas tout à fait judicieux de raisonner pour nous de l'Histoire de France, comme des autres Histoires. Elles nous sont étrangeres dans l'origine, elles continuent toujours de l'être pour la multitude, nous n'y prenons jamais qu'un interêt borné; elles nous ennuyeroient communément dans le grand détail, nous y trouverions presque toujours des obscurités par le peu d'usage que nous avons des mœurs & des coûtumes; dès lors nous n'avons pu sçavoir qu'un gré infini aux Auteurs qui nous ont sauvé ces longueurs, & qui nous ont seulement décrit les traits les plus frappans & les plus remarquables des Monarchies & des

Républiques ſous le nom de Révolutions ; ils ſe ſont repoſés ſur d'autres du ſoin d'occuper les Sçavans & les perſonnes éclairées ; ils ont choiſi ſimplement ce qui étoit du reſſort du plus grand nombre, & ce qui ne pouvoit manquer de contenter géneralement le goût & la curioſité. C'eſt ce qui a fait la fortune de ces ſortes d'Ouvrages, autant & plus peut-être que la délicateſſe de ſtile avec laquelle ils ſont écrits pour la plûpart.

Mais l'Hiſtoire de France, du moins à ce que nous croyons pouvoir aſſurer, n'a pas ces avantages. Elle eſt le berceau de nos connoiſſances. En ouvrant les yeux à la raiſon, nous les ouvrons en même temps à ce que nous ſommes, & à ce que furent nos Peres. Des methodes ſans nombre, des abregés de toutes les façons exercent notre mémoire ; nous les apprenons par cœur, & dans un âge plus mur, nous perfectionnons par la lecture des grandes Hiſtoires, & de tant d'autres Ouvrages qui concernent

notre Nation, ce que la premiere éducation, n'avoit qu'ébauché. Il n'eſt donc plus queſtion pour nous de Révolutions domeſtiques qui nous plaiſent & qui nous inſtruiſent, ſurtout quand on ſe borne à ne nous repéter que ce que nous ſçavons déja, & ce que nous avons lu partout. On dira que l'Auteur s'eſt moins propoſé d'écrire pour nous que pour les Etrangers; la raiſon ſeroit plauſible, ſi nous n'avions à y oppoſer que les Etrangers qui ſçavent notre langue, ont comme nous, outre les Hiſtoires générales, la reſſource de nos excellens abregés, qui diſent beaucoup plus de choſes & beaucoup mieux que Monſieur de la Hode, quoique pourtant il n'écrive pas mal.

Ces raiſons, auront encore plus de force pour les deux derniers volumes qui ne contiennent que les Faſtes de la Monarchie; tout leur merite, eſt d'avoir à peu près ajuſté les dattes aux évenemens, comme elles ſe trouvent par tout ailleurs,

d'avoir ou resserréou copié les faits, suivant les occasions, & selon qu'il convenoit à ce dessein. On a bien de la patience, quand on s'adonne à cette espéce de travail & quon lui sacrifie avec son tems la liberté de son génie.

Ce qu'il y a de plus particulier dans le Livre de M. de la Hode, c'est l'affection avec laquelle il répand des doutes sur la vérité de tout ce que nos Auteurs anciens & modernes, nous apprennent de l'origine & des progrès de notre Monarchie, & c'est véritablement la Partie curieuse de son Ouvrage.

Selon lui, rien n'est plus fabuleux que cette premiere & seconde Race de nos Rois. Les commencemens de la troisiéme, sont-ils plus vrais. Philippe le premier de ce Nom, est celui qu'il reconnoît incontestablement pour la tige de la Maison Royale. Il regnoit aux environs d'Orleans, & c'est de-là qu'il a jetté les fondemens de cette Monarchie, que ses accroissemens tan-

tôt lents, tantôt rapides ont portée au dégré de gloire où nous la voyons aujourd'hui.

Quel étoit donc l'état de la Gaule dans les temps antérieurs à la décadence de l'Empire? La plûpart des Villes abandonnées par les Romains se rétablirent dans leur premiere liberté : chacune se gouvernoit par des regles particulieres, & par les Loix qu'elle jugeoit à propos de faire pour sa tranquillité & sa conservation. Reünies par des intérêts communs, elles se prêtoient mutuellement du secours dans les occasions. Ces Républiques particulieres, en formoient une génerale, lorsqu'il s'agissoit de la gloire ou du salut de la Nation entiere. La Ville d'Autun, avoit la prééminence sur les autres, & il paroît qu'elle veilloit plus particulierement à la défense commune. Tous ces Rois, tous ces Empereurs dont on nous a fait l'Histoire, ou n'ont jamais existé ou n'étoient que des Chefs de Troupes auxiliaires, à qui par reconnoissance on déferoit des titres glorieux dans

les Médailles que l'on frappoit, & à qui en même temps on aſſignoit des récompenſes conſiderables, dont on faiſoit auſſi mention.

M. de la Hode appuye ſon ſyſtéme ſur une ſuite de Médailles qui ne peuvent s'expliquer, ſelon lui, qu'en ſuppoſant ce qu'il avance. Chaque Lettre de la Legende, eſt le commencement d'un mot. Ainſi l'aſſemblage de pluſieurs Lettres que l'on prenoit par erreur pour un nom propre, quoiqu'il fut ſouvent contraire aux premieres regles de la Grammaire, eſt une ſuite de mots qui forment un ſens complet: par exemple, ce que l'on avoit pris pour *Clovis*, ſignifiera que dans telle occaſion les Habitans d'une telle Ville payerent un tribut à un tel qui leur avoit rendu de grands ſervices.

Cette maniere de prouver directe, eſt confirmée par une autre indirecte & plus étenduë, c'eſt-à-dire, par un examen critique de la plûpart des faits que l'Hiſtoire nous donne pour inconteſtables, dont quelques-uns ſont faux manifeſte-

ment, & dont tous ſont deſtitués de la plus legere vraiſemblance.

Nous n'entrerons point ici dans la diſcuſſion exacte de cette opinion, trop ſinguliere pour avoir des Partiſans, & nous nous contenterons de quelques obſervations générales qui feront ſentir où que l'Auteur a peu connu les hommes, dans la plûpart des raiſonnemens dont il ſe ſert, ou qu'il conclut communément, comme on parle dans l'école, *à dicto ſecundùm quid ad dictum ſimpliciter*. Tel acte de ce temps-là, porte des caractéres évidens de fauſſeté, donc tous ceux de la même datte, ſont ſujets à ce reproche, & méritent pareillement d'être réprouvés. Tel fait dans un Livre, eſt alteré, romaneſque, controuvé, ſi l'on veut; donc tous les autres qu'il rapporte, doivent être enveloppés dans la même proſcription. Venons à quelque détail plus particulier.

1°. En ſuppoſant que le raiſonnement reüſſiſſe à infirmer ou à détruire les événemens que l'Hiſtoire

nous a transmis depuis tant de siécles, sera-ce par l'explication arbitraire de quelque Médailles, que l'on parviendra à nous faire connoître la vérité ? Et de quel droit après avoir, pour ainsi dire, renversé notre point d'appui, prétendra t'on forcer notre créance, assujettir notre jugement, & nous priver de la liberté de penser par nous-mêmes, dès qu'on nous enlevera les regles qui nous captivoient auparavant ? Ce seroit bien alors le cas, d'appliquer & de rendre plus générale la maxime, *quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.* Chacun doit avoir le privilege d'avancer ses conjectures & de les hazarder avec confiance ; & comme il est certain que l'honneur & l'amour propre ne nous permettent gueres de renoncer à nos idees, & que ce que nous donnons d'abord pour une simple conjecture, devient bientôt une preuve victorieuse, quand on nous le dispute, il est clair que l'on verra sur ces sortes de matieres, le principe une fois établi, autant de sisté-

mes differens, qu'il y aura d'esprits assez courageux pour se frayer une nouvelle route. A cela que gagnera la vérité? Elle ne sera que plus envelopée, & les plus sages, s'ils ne revenoient pas aux premieres idées, renonceroient du moins à la trouver.

2°. Ce n'est pas un seul Auteur qui rapporte les mêmes faits; ils forment par leur nombre une chaîne respectable. Les premiers ont ils eu un dessein formé de tromper? Les autres ont-ils cru sans aucun examen? Ils vivoient ou pendant ou après les temps dont ils donnoient l'Histoire. De maniere ou d'autre il paroît également impossible qu'ils ayent voulu ou pu tromper dans la totalité des faits qu'ils rapportent. Il n'en est pas des évenemens, des actions, comme des opinions métaphysiques; sur celles-ci, on peut en imposer à la multitude susceptible, par sa foiblesse, des impressions les plus étranges; sur les autres, on ne persuadera pas l'Artisan le plus grossier, & on ne

l'amenera point à croire le contraire de ce qu'il aura vu. Si ces Auteurs vivoient, dans le temps même qu'ils écrivirent, peut-on concevoir qu'on leur eut laissé la liberté de substituer à l'Histoire de miserables Romans; s'ils n'ont écrit qu'après, la même difficulté revient à peu près; il y avoit une tradition établie sur l'origine de la Monarchie. Quelque ignorant que put être le siécle, avoit-on perdu toute trace des époques antérieures? Ignoroit-on de qui on tenoit les biens que l'on possedoit, & d'où l'on venoit? La barbarie la plus épaisse, n'admet pas cette stupidité? Il n'y auroit eu qu'un cri contre cet attentat? Et assurément dans le grand nombre de ceux qui pouvoient écrire, quelqu'un auroit pris la plume pour venger la vérité du mensonge. En sappant tous ces Auteurs, on sappe donc tout à la fois la tradition même orale, & l'on nous réduit à douter de tous les faits historiques, contre lesquels il seroit aisé de retourner ces mêmes raisonnemens.

3°. Eſt-on fondé à rejetter des ſingularités, quand elles nous ſont atteſtées par un torrent d'Auteurs? Eſt-il probable, dit M. de la Hode, que dans ce qu'on appelle la premiere Race, on ait eu la ſimplicité de diviſer le Royaume, en autant de parts, qu'un Roi avoit de fils? Ne ſentoit-on pas que par là on s'expoſoit à des guerres continuelles? Les peuples imbéciles, pouvoient-ils ſoutenir le poids d'une domination auſſi malheureuſe? Quel caractére horrible que celui de ces Princes qui s'égorgoient ſans pitié; & qui joignirent à une ferocité dont on voit peu d'exemples, une hypocriſie & une perfidie encore plus grande. Brunehaud & Fredegonde étonnent encore davantage avec cette varieté prodigieuſe d'incidens & de ſcenes tragiques, occaſionnée par leur ambition & leurs emportemens? Eſt-on moins frappé du perſonnage ſi indécent de ces Rois indolens, qui ne conſervoient de la Royauté qu'un nom ſterile, tandis que des Maires orgueïlleux joüiſ-

ſoient ſans contradiction de toute l'autorité qui y eſt attachée ? Ces Exploits de Charles Martel, & ceux du Roi Pepin ſon fils, les Victoires de Charlemagne, ſa Domination étenduë depuis le Nord de l'Europe juſqu'à ſon Midi, ſes Voyages en Italie, & les Ambaſſades qu'il reçut de l'Empereur d'Orient; la bonté ſtupide de Loüis le Débonnaire, & ce qu'il eut à ſouffrir de ſes Enfans, de ſes Sujets, des Evêques ſurtout; la foibleſſe inconcevable de ſes Succeſſeurs; la décadence preſque ſubite de cet Empire ſi floriſſant, les invaſions des Normands, & les circonſtances merveilleuſes dont elles ſont accompagnées, & tous ces événemens paroiſſent à M. de la Hode un tiſſu de puerilités mépriſables, & d'abſurdités, à la croyance deſquelles, tout eſprit ſenſé ſe refuſe. Nous l'avouërons avec candeur. Rien ne nous paroît plus legerement avancé que cette eſpéce de difficulté que l'on nous oppoſe, & nous ne voyons rien que de fort ordinaire, dans ce qui jette

notre Auteur dans un étonnement si grand.

Nous conviendrons avec lui qu'il peut y avoir beaucoup d'exageration dans la plupart de ces recits; les Historiens de ce tems-là, plus hommes encore que dans celui-ci, c'est-à-dire, moins eclairés & plus emportés ont pû grossir leurs portraits, & les charger à l'excès;ils ont adopté peut-être trop legerement des relations infideles, ils y ont mêlé des anecdotes fabuleuses;l'ignorance& la superstition, leur auront rendu vraisemblable ce que la critique la plus superficielle n'auroit eu garde d'admettre; si ces méprises & ces erreurs arrivent encore tous les jours parmi nous, pourquoi balancerions-nous à les reconnoître dans ces siecles voués plus particulierement aux préjugés & à la sotte simplicité; mais ces considérations en nous portant à ne croire qu'avec précaution, ne peuvent ni ne doivent nous porter à rejetter le fond même des choses. Et de quoi, l'expérience ne nous montre-t-elle pas de nos jours mê-

mes que les hommes ſont capables ? Les opinions les plus déraiſonnables ſe réaliſent dans la pratique, on ſe conduit par les principes les plus extravagans, & la multitude s'égare dans le ſein même des lumieres & de la raiſon : nons oſons le dire ſans crainte d'en être démentis par les gens inſtruits. Que l'on ramaſſe tout ce que l'hiſtoire des deux derniers ſiecles fournit de ſingulier, d'oppoſé au bon ſens, éloigné des idées communes, de contraire à l'humanité & aux principes vertueux ; il en réſultera un total de faits auſſi incroïables, que ceux que l'on trouve dans l'hiſtoire des deux premieres races. On y verra tout à la fois des caracteres credules, juſqu'à l'idiotiſme, & feroces juſqu'à la fureur, reglés dans leurs mœurs, & impies dans leur créance, faiſant ſervir la religion à leurs paſſions, & juſtifiant par ſes déciſions leur ambition inſatiable. Ce qui eſt établi dans les Monarchies d'Orient, eſt-il moins extraordinaire que les coûtumes de notre nation dans ſes commence-

mens ? Eſt-il plus ſimple qu'un grand Seigneur à ſon avenement au Thrône, ſacrifie tous ſes freres à ſa ſûreté, ou les retienne dans une rigoureuſe captivité, qu'il ne l'étoit alors qu'un pere partageât ſa ſucceſſion entre ſes enfans; & ſe livrât à un penchant que la nature autoriſoit, ſans trop reflechir ſur les inconveniens qui pourroient en reſulter pour le bonheur des peuples ? Les invaſions des Normands, ſont-elles aprés tout plus difficiles à peſuader, que les conquêtes des Turcs, & que la fondation de cet Empire qui ſe ſoutient en apparence contre toutes les regles, & qui eſt composé d'un mêlange de peuples qui obéïſſent également, mais qui ont à part leur religion, leur langue, & leurs coûtumes ſans ſe confondre. Ce detail nous meneroit trop loin. Nous ne faiſons que l'indiquer; avec une induction plus étenduë, on en ſentira toute la force contre les prétentions de M. de la Hode.

Il eſt donc bien plus naturel de s'en tenir aux faits, qui nous ſont

généralement atteſtés, & de n'être ſurpris de rien de la part des hommes en genre d'inconſéquence & de travers. Le Pyrrhoniſme permis de l'Hiſtoire ne peut jamais avoir lieu avec quelque prudence, que par rapport aux reſſorts des grands évenemens qui s'enſeveliſſent dans les ombres du Cabinet, aux myſteres d'une politique qui couvre toutes ſes vuës de la diſſimulation la plus profonde, aux relations des faits qui nous viennent par des canaux ſuſpects; la raiſon veut que communément nous admettions le fonds de l'Hiſtoire, ſans prendre ſur nous d'en garentir la forme & les ajuſtemens. Nous ajoutons même que les précautions doivent être plus grandes, pour ce qui regarde les tems éloignés. Il eſt aiſé de concevoir que la verité déja altérée par l'ignorance ou la paſſion des premiers Ecrivains, a du l'être ſouvent de plus en plus, à la multitude de plumes groſſieres, venales, interreſſées, qui ſe ſont relayées, pour nous la tranſmettre. Telles ſont les

bornes dans lesquelles la critique doit se renfermer; au delà elle ne trouveroit que des précipices ?

Ce n'est pas précisément & seulement aux deux premieres races, & aux commencemens de la troisiéme, que notre Auteur fait la guerre, s'il ne fait pas absolument main basse sur tout le milieu de cette derniere, il n'en laisse du moins guere aucune partie qu'il n'attaque & qu'il n'égratigne. Est-ce que vous croirez, par exemple, ce nombre d'enfans que l'on donne à Louis le Gros. Il n'y a jamais eu selon lui de maisons de Dreux, ni de Courtenay, ou du moins celles qui ont porté ce nom n'ont rien de commun avec la maison Royale. La plûpart de ces voyages de nos Rois à la Terre Sainte, lui paroissent justement suspects, aussi bien que ces armées nombreuses qu'ils traînoient après eux à travers un chemin immense, & ces flottes qu'ils équipoient. Les avantures de Louis le jeune, & de sa femme Eleonor, sont un conte plus digne du badinage de l'Arioste, que de la gravité de l'his-

toire. Tout ce qu'on nous raconte de S. Louis, est à peu près de la même valeur. Où l'Angleterre bornée à elle-même, & sans le secours de l'Ecosse, pouvoit-elle prendre toutes ces troupes que l'on nous compte avec tant d'emphase, & avec lesquelles elle subjugoit seule la France? Quelle foi peut-on avoir à tous ces grands tresors que l'on donne à nos Rois, dans des temps où l'argent étoit aussi rare que l'on sçait? Voilà une partie des soupçons que M. de la Hode répand sur la moyenne partie de notre histoire. S'il y en a quelques-uns d'importans, nous pouvons répondre que le plus grand nombre ne mérite qu'une attention médiocre, & qu'il y en a plusieurs que l'on peut réfuter sans craindre de réplique.

Si l'Auteur ne respecte presque plus aucun de nos Historiens; s'il maltraite nommément beaucoup le P. Daniel, il ne fait pas plus de grade aux Auteurs qui ont brillé dans la science diplomatique, & il n'est point ébloüi en particulier de la ré-

putation du fameux P. Mabillon. Il attaque plusieurs des Actes approuvés par ce Sçavant, & il faut avoüer que la confrontation exacte des dattes & des époques qu'il raproche & qu'il combine, le rend quelquefois redoutable dans ce genre de combat. Il passe en revûë, avec la derniere séverité, une multitude de Chartres, qui sont les titres les plus glorieux de quelques Communautés. Nous n'avons garde de dire qu'il a raison, mais aussi nous ne voulons pas qu'il nous accuse de le condamner sans aucun examen; nous renvoyons aux Parties interessées cette discussion, qui demande une étenduë que nous ne pouvons lui accorder dans ces Mémoires.

ARTICLE CVIII.

LES PSEAUMES PARAPHRASE'S, Suivant le sens litteral, & le sens Prophétique; par un Prêtre solitai- A Paris, *ruë S. Jacques, chez* Gregoire Dupuis, *à la Couronne d'Or*; Charles Osmont, *à l'Olivier*; Loüis Dupuis, *à la Fontaine d'Or.* M. DCCXXXVIII. *Trois*

Vol. in-12. Tom. I. pages 588. T. II. pag. 484. T. III. p. 566.

LE pieux Auteur qui a consacré le repos de sa solitude à expliquer ces divins Cantiques, a rendu, par ce travail, un service d'autant plus estimable, que l'usage des Pseaumes est plus fréquent dans l'Eglise, & l'intelligence plus difficile. Combien, en effet, de ceux qui les recitent tous les jours, les lisent, à peu près, comme l'Eunuque de la Reine *Candace* lisoit le Prophete *Isaïe*, sans y rien comprendre.

Il est vrai que les prieres des Fideles ne perdent rien ni de leur mérite, ni de leur efficace, pour n'être pas entenduës de ceux qui les font, pourvû qu'ils prient avec l'attention & les dispositions convenables; surtout si c'est l'Eglise qui leur met à la bouche les paroles qu'ils prononcent, & qui prie avec eux. Mais outre qu'il ne sieroit pas à bien des gens de faire l'aveu de l'Eunuque, quelle consolation n'est ce pas pour toutes sortes de personnes, d'entrer dans

dans les sentimens que les Pseaumes inspirent, & d'y reconnoître les mysteres qu'ils annoncent?

En effet, dit le nouvel Interpréte, l'ame fidelle y trouve tout ce qui „ peut augmenter, affermir & con„ server sa vie spirituelle. Dieu lui „ paroît là si grand, si aimable, si „ digne de ses loüanges, & de toutes „ ses affections, que nul autre ob„ jet ne la peut toucher. Elle y ap„ prend à l'adorer.... à le benir en „ tout tems.... à célébrer sa gloi„ re, & ses adorables perfections, à „ n'esperer qu'en lui.... à le re„ mercier de ses graces & de ses „ dons, à chanter les merveilleux „ effets de sa bonté, & de ses mi„ sericordes, à redouter ses Juge„ mens, à méditer sa sainte Loi, &c „ Tels sont les Pseaumes de sentimens & d'instruction morale. Ils ont presque tous rapport à quelque évenement, ou à quelque circonstance de la vie du Saint Roi, qui en sont ou le sujet, ou l'occasion. Ils contiennent même très-souvent des Figures de J. Ch. & de son Eglise,

ſi ſenſibles, & ſi reconnoiſſables, qu'un Chrétien, qui en voit l'accompliſſement, ne peut s'y méprendre. Cette vûë éleve ſes penſées de l'ombre & de l'image, aux grands objets qu'elle lui révéle; elle anime, elle affermit ſa foi, elle excite ſa ferveur, elle ſoutient ſa pieté. Auſſi notre Ecrivain ne manque-t-il point d'occaſion de faire remarquer ces rapports & ces figures.

Mais il eſt des Pſeaumes directement & purement prophétiques, que l'Auteur a *cru avec les Peres, & les plus Sçavans Interprétes, devoir expliquer entierement de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, parce qu'ils n'ont certainement point d'autre objet*, & qu'ils renferment les preuves les plus claires & les plus convaincantes des Myſteres de notre ſainte Religion; preuves qui ont ſoumis l'Univers à l'Empire de Jeſus-Chriſt, & que lui-même, & ſes Apôtres ont produites, pour forcer les plus incrédules de reconnoître en lui le Divin Meſſie, ſi long tems auparavant annoncé par les Prophétes. Dans ceux-ci „ l'E-

„ gliſe inſtruite par ce divin Epoux,
„ reconnoît ſes profonds abaiſſe-
„ mens, & la gloire de ſon triom-
„ phe. Elle remarque les afflictions
„ dont il veut l'éprouver, & les
„ couronnes qui doivent être la ré-
„ compenſe de ſes combats & de ſes
„ victoires. On y adore le fils uni-
„ que du Très-Haut dans le ſein de
„ ſon Pere; & le Pſeaume CIX.
„ exprime d'abord ſi clairement ſa
„ génération éternelle, que lui mê-
„ me en cite le premier Verſet, pour
„ engager les Phariſiens à conclure
„ qu'il eſt Dieu. On voit dans les
„ autres ſon premier avenement,
„ où, revêtu de la nature humaine,
„ il paroît ſur la terre. On l'y ſuit,
„ comme pas à pas, dans les diffe-
„ rens miſteres de ſa vie mortelle;
„ & dans les fonctions de ſon Sacer-
„ doce. La conduite de ce divin
„ Redempteur y eſt ſi bien repreſen-
„ tée, que les Apôtres en ont tiré
„ leurs plus ſolides raiſonnemens,
„ pour convaincre ſes ennemis qu'il
„ étoit l'eſperance d'Iſraël. Il y gé-
„ mit ſous le poids de nos iniqui-

„ tés, il y souffre pour les expier de-
„ vant Dieu. Prêt à rendre le
„ dernier soupir, il le prie de
„ ne pas permettre que sa chair
„ sacrée éprouve la corruption du
„ tombeau. Il y ressuscite glorieux
„ & triomphant. Il y remonte au
„ Ciel chargé des dépoüilles du
„ monde & de l'Enfer. On y ad-
„ mire la descente de son Esprit
„ Saint, la gloire de son Regne, &
„ le pouvoir absolu qu'il exerce sur
„ toutes les Créatures. On y recon-
„ noît le miraculeux établissement
„ de l'Eglise sur les ruines de l'Ido-
„ latrie, &c. „ Et voila l'idée que nous devons avoir de ces Sacrés Cantiques, inspirés au Roi Prophete; idée sublime & touchante, qui en rend la lecture infiniment interessante pour tous les vrais Fideles. Mais combien seroient privés de cet avantage, sans le secours d'un bon Commentaire qui leve le voile qui leur dérobe la connoissance de ces Mysteres?

L'Auteur, dans le plan qu'il s'est formé, a suivi le texte de la Vulga-

te peu different de la version des Septante. *parcequ'elle est plus communément reçûe dans l'Eglise*; on pouvoit dire, parcequ'elle est la seule que l'Eglise ait declarée autentique. Il n'a pas cru néanmoins devoir négliger ceque les expressions du texte original ont de plus énergiquue & de plus propre à déveloper les pensées du Prophéte. D'abord il donne dans l'Argument, ou Sommaire, une idée générale du Pseaume qu'il explique. Il marque, autant qu'on peut le connoître, ou le conjecturer avec fondement, quel en est le sujet, à quelle occasion il a été composé, les vûës principales que l'Esprit Saint semble avoir euës en l'inspirant à David, ou à d'auttes; les Mysteres qu'il figure, ou qu'il prédit. Il y joint quelquefois une courte analyse; & c'est lorsque le Pseaume est susceptible d'un sens immédiat, & d'un sens spirituel. La Paraphrase expose ensuite les pensées & les sentimens du Prophete, d'une maniere noble, lumineuse, pleine d'onction, qui éclaire, qui

éleve l'esprit du Lecteur; qui l'attache, & lui fait trouver du goût dans une lecture, & dans des prieres où le cœur, faute de pareils éclaircissemens, auroit souvent fort peu de part.

Les titres qui se lisent à la tête des Pseaumes, ne sont pas ce qu'il y a de moins difficile à entendre. Cependant l'explication de ces titres répand souvent de la lumiere sur les Pseaumes mêmes: elle en fait connoître ou l'occasion, ou l'objet, & le dessein de l'Auteur inspiré en les donnant à la Synagogue. Aussi notre Interpréte a-t-il essayé de les éclaircir autant que le permet leur briéveté énigmatique, & une construction souvent embarassante.

Cette Paraphrase réunissant tous les avantages qui se trouvent séparément dans un grand nombre d'autres qui ont paru jusqu'ici, suffira à ceux qui ne cherchent, en lisant l'Ecriture, qu'à s'instruire sobrement, & à prendre les sentimens des prieres que l'Eglise leur prescrit, ou que la Pieté a mises en usage.

Au reste, il ne faut pas s'attendre à trouver par-tout dans l'interprétation de cette partie des Livres Saints, l'une des plus obſcures & des plus difficiles, une clarté & une évidence qui diſſipe tous les nuages, & qui fixe irrevocablement l'intelligence des Pſeaumes, aux ſeuls ſens que notre Interpréte adopte, ou qu'il propoſe, il eſt bien éloigné lui-même d'exiger une telle ſoumiſſion pour le choix qu'il a fait : il ſuffit que ſes explications, dans les textes dont l'Egliſe, ou l'évidence n'ont pas déterminé le ſens, ſoient plauſibles & probables, fondées ſur des rapports certains & connus, ſur le ſentiment des Peres & des Interprétes Catholiques, dignes de l'Auteur Sacré, & de l'Eſprit Saint qui l'a inſpiré. C'eſt ce qu'il nous paroît avoir heureuſement executé.

Pour achever de faire connoître l'utilité de cet Ouvrage, peut-être ſouhaiteroit-on que nous en miſſions ſous les yeux des Lecteurs quelque endroit qui peut ſervir à ce deſſein, & donner cette ſatisfaction. Le Pſeaume XXVIII, qui ſe preſente, nous

paroît propre à remplir cette idée. Il porte pour titre : *Psalmus David in consummatione Tabernaculi*: „ Pseau-
„ me de David, pour la perfection
„ du Taberuacle. Ces derniers mots,
„ dit notre Auteur, qui ont été ajou-
„ tés au texte original, ont fait croi-
„ re à Saint Jerôme que David avoit
„ composé ce Pseaume, lorsqu'a-
„ près avoir achevé le Tabernacle,
„ il y plaça l'Arche du Seigneur.
„ D'autres l'ont regardé comme un
„ panégyrique de la Toute-puissan-
„ ce de Dieu. . . . . Il paroît même
„ assez naturel de le rapporter au
„ tems que Dieu fit tomber sur les
„ terres d'Israël une pluye abondan-
„ te. . . . . qui fit cesser la famine,
„ (*II. Reg. XXI.*) dont le Royau-
„ me étoit affligé depuis trois ans.
„ Cette pluye de bénédiction ren-
„ dit à la terre sa fécondité, on vit
„ renaître l'abondance & la joye, &
„ & l'on peut croire que ce Pseaume
„ fut une action de graces du Roi,
„ & de son Peuple, pour cet heu-
„ reux évenement.

Le Pseaume commence par ces

mots : *Afferte Domino, filii Dei, afferte Domino filios arietum, &c.* En voici la Paraphraſe, qui ne démentira pas, ce ſemble, ce que nous en avons annoncé. „ O Iſraëlites, „ Peuple fidele, qui reconnoiſſez „ Dieu pour votre Pere ; & vous enfans des Forts & des Puiſſans, qui „ ſe font reſpecter comme les Dieux „ de la terre, venez offrir des victimes „ au Maître abſolu de toute la Nature : &, pour lui témoigner votre reconnoiſſance, faites immoler „ de tendres Agneaux ſur ſes Autels.

Verſet 8. *Vox Domini præparantis cervos, & revelabit condenſa.* „ C'eſt „ cette voix dont le bruit éclatant „ épouvante les Biches, & les diſpoſe par cette frayeur, à ſe délivrer de leurs Faons avec plus de „ facilité. Elle pénétre juſques dans „ les plus ſombres forêts ; elle en „ bannit l'obſcurité, &c.

Verſet 9. *Dominus diluvium inhabitare facit, & ſedebit Dominus Rex in æternum.* „ Le Seigneur touché de nos miſeres, a jetté ſur nous „ un regard de tendreſſe & de com-

„ passion. Cette pluye abondante, „ qui, comme un petit déluge, s'est „ répandue sur nos terres, pour les „ rendre fécondes, en est un témoi- „ gnage sensible. Il ne veut pas nous „ perdre, mais nous tenir dans sa dé- „ pendance, en nous faisant sentir „ le besoin que nous avons de lui. . . „ On verra les Princes & les Grands „ de la terre dépouillés les uns aprés „ les autres de leur autorité; la gloi- „ re qui les environne disparoîtra. „ Mais quelque révolution qui arri- „ ve dans le monde, le Seigneur en „ sera toujours le maître, & son regne „ tranquille s'étendra dans toute l'é- „ ternité.

Verset 10. *Dominus virtutem populo suo dabit ; Dominus benedicet populo suo in pace.* „ C'est de ce „ puissant Monarque, que le peu- „ ple qui lui est fidele doit recevoir „ toute sa force, pour n'être point „ abattu dans le tems de l'affliction. „ C'est du Seigneur qu'on doit at- „ tendre toutes sortes de biens, & „ on goûtera dans le sein de son „ adorable Providence, toutes les

„ douceurs d'une paix profonde, &
„ d'une heureuse tranquillité. „

Contentons nous de cet échantillon, pour le sens littéral. „ Mais „ ce n'est pas le seul qui convienne „ à ce Pseaume. Il ne falloit pas aux „ Juifs terrestres & charnels, dit le „ Commentateur, des objets moins „ sensibles, & moins liés avec les „ intérêts de leur vie temporelle, „ pour les engager à recourir à „ Dieu, & à le remercier de ses „ biens, que ceux qui font la matiere du Pseaume dont nous venons d'expliquer le sens littéral. „ Mais ce premier sens n'est qu'un „ voile qui nous cache de plus hauts „ mystéres, & des instructions plus „ importantes, plus dignes de l'esprit saint qui animoit le Prophete. „ Aussi l'Eglise se sert-elle de ce divin Cantique, pour exciter dans „ le cœur de ses enfans des mouvemens de reconnoissance, en voyant „ les merveilleux effets de la voix du „ Seigneur dans la prédication de „ l'Evangile. „

Verset 8. „ La voix du Seigneur,

„ dont le bruit éclatant épouvante „ les Biches, n'est pas moins pro„ pre à étonner les pécheurs, & à „ jetter dans leur ame cette crainte „ salutaire, qui leur fait produire „ de dignes fruits de pénitence & „ de salut. Elle leur donne la vîtesse „ & la légereté des Cerfs, pour cour„ rir dans la voye des commande„ mens. Elle découvre ce qu'il y a „ de plus profond dans les ames, &c.

Verset 9. „ Le Seigneur a envoïé „ sur la terre un déluge de bénédic„ tions & de graces. Nous avons été „ lavés & purifiés dans les larmes & „ le sang qu'il a versé avec tant d'a„ bondance. Mais que ne lui devons„ nous pas pour les biens ineffables „ qu'il ne cesse de répandre sur nous „ dans cet heureux séjour, où il sa„ tisfait si pleinement nos desirs? „ O torrent des délices, dont la „ source ne peut tarir! &c. C'est „ donc en vain que les impies refu„ sent de porter le joug du Seigneur, „ il n'en sera pas moins le maître „ durant l'éternité. . . . .

10. „ Pour vous, Peuple fidele,

„ qui êtes les enfans de Dieu, &
„ les membres de son Eglise, vous
„ recevrez de lui tous les secours
„ dont vous avez besoin pour vain-
„ cre les obstacles qui se rencon-
„ trent dans la voye du salut......
„ Il vous comblera de ses bénédi-
„ ctions, & de ses graces. Vous goû-
„ terez à son service une paix pro-
„ fonde, & ce doux calme, que le
„ monde ne peut vous offrir, & qui
„ ne sera qu'un avant-goût du re-
„ pos éternel que vous trouverez
„ dans le sein de sa gloire.

ARTICLE CIX.

OBSERVATIONS SUR La Construction de la Carte de l'Archipel, dressée au dépôt des Plans & Journaux de la Marine, pour servir aux Vaisseaux du Roi, par ordre de M. le Comte de Maurepas. 1738.

LEs raisons qui nous obligerent l'année passée, de rendre compte au Public des principales remar-

ques & obſervations, dont nous nous étions ſervi pour la conſtruction de la nouvelle Carte reduite de la Méditeranée, à cauſe de ſa difference avec toutes celles qui avoient paru juſqu'alors, nous déterminent aujourd'hui à donner une Courte Analyſe de celle de l'Archipel.

Quoiqu'il ſoit très-difficile de mettre ſous les yeux les divers materiaux mis en œuvre, leurs differentes combinaiſons, & les raiſons qui nous ont déterminé dans le choix; nous tâcherons de les expoſer avec le plus d'ordre, & le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible.

Avant que d'entrer dans ce détail, il ne ſera pas inutile de faire un leger examen des Cartes que les diverſes Nations de l'Europe ont faites pour la Navigation de l'Archipel, afin de faire connoître le peu de rapport qu'elles ont entr'elles, & la néceſſité où l'on étoit d'en entreprendre la correction.

Nous ne parlons pas des anciennes Cartes, les erreurs dont elles ſont remplies les ont fait abandon-

ner il y a long-tems ; il ne s'agit ici que de celles données au Public depuis environ une vingtaine d'années par les Anglois, les Hollandois & les François.

Il y a une Carte de l'Archipel en très grand point dans l'Atlas Hollandois, ou le Flambeau de la Mer, imprimé à Amsterdam en 1718. chez Vankeulen : l'Auteur a joint à cette partie, comme à toutes les autres de son Recuëil, la description des Côtes, Ports, Rades & Isles, y marquant les routes & distances d'un lieu à un autre, & la latitude des principaux Caps.

Notre prévention en faveur des Cartes Hollandoises, nous l'a fait examiner avec plus d'attention ; mais le rapport parfait & suivi que nous avons trouvé entre la Carte & les routes, distances & latitudes qu'il rapporte, & que nous en avions d'abord extraites avec soin, nous ont suffisamment prouvé que les remarques avoient résulté de la Carte, bien loin que la Carte eût été dressée en conséquence des Journaux,

Mémoires & Observations des Navigateurs les plus pratiques de cette Mer, comme on va le démontrer.

1°. On trouve sur cette Carte à environ cinq lieuës au Sud du Golfe de Monte-santo, une Isle assez considerable, puisqu'il lui donne trois lieuës & demie de long, sur deux de large, que l'Auteur appelle Lanio. Dans ses remarques il en donne la latitude, avec deux routes; l'une du Golfe de Volo à cette Isle, l'autre de ladite Isle à celle de Lemnos; croiroit-on, après cela, que *Lanio* n'existe point? C'est cependant un fait certain & connu de tous les Navigateurs.

2°. Les latitudes ne sont pas plus fideles, & on ne peut pas présumer qu'on y aît suivi aucunes observations; en voici la preuve. La latitude des Dardanelles est, selon cet Auteur, de 39. degrés 37. minutes, & il les place en conséquence sur sa Carte. M. de Chazelles, Ingenieur du Roi pour la Marine, de l'Académie des Sciences, a observé à terre aux Chateaux-neufs la hauteur du

Pole, & l'a trouvée de 40. degrés 9. minutes: voilà donc une erreur de 32. minutes, qui tombe non-seulement sur cette partie, mais qui se répand sur toutes les côtes & Isles voisines.

La latitude de Salonique y est marquée de 40. degrés 5. minutes. Le P. Feüillée, Astronome connu, l'a observée de 40. degrés 41 minutes: voilà donc encore une erreur prouvée de 36. minutes, qui font 12. lieuës marines de France de 20. au degré.

Il y en a plusieurs autres qu'il est inutile de rapporter; les exemples qu'on vient de citer sont suffisans pour faire connoître que les routes, distances & latitudes, données dans cet Atlas Hollandois, n'ont aucun fondement, & qu'elles ne peuvent pas servir à apuyer sa Carte.

Ce qu'on vient de dire sur la Carte Hollandoise de l'Archipel, se peut également appliquer à celle que les Anglois en ont donnée dans leur Atlas, sous le nom de Pilote Anglois, imprimé à Londres, édition de 1732.

1°. Les obſervations de latitudes n'y ſont pas plus juſtes; la Ville de Serigo en l'Iſle de ce nom y eſt marquée par les 36. degrés 22. minutes, & l'Obſervation aſtronomique de M. de Chazelles la détermine à 36. degrés 10. minutes.

La latitude des Dardanelles, obſervée par ce même Aſtronome, eſt de 40. degrés 9. minutes, la Carte Angloiſe les place par 40. degrés 25. minutes: mais ſi ces deux points ſont placés trop nord, Salonique y eſt placé trop ſud, de même que pluſieurs autres parties, & Smirne y eſt placé juſte; en faut-il davantage pour répandre une erreur conſiderable ſur les giſſemens & la ſituation générale des Côtes & des Iſles?

2°. La longitude y eſt également défectueuſe; en voici la preuve. Par les Obſervations aſtronomiques faites pour déterminer la longitude de Salonique & celle de Smirne, on trouve que Smirne eſt environ 65. lieues plus Orientale que Salonique; mais ſuivant la Carte Angloiſe, cette différence ſeroit de plus de 80. lieuës;

donc erreur de plus d'un cinquiéme ſur les diſtances Eſt & Oueſt.

La Carte Françoiſe de Berthelot, dont preſque tous nos Navigateurs ſe ſervent, n'eſt pas plus exacte : nous nous diſpenſerons d'en faire l'éxamen qui nous jetteroit trop loin, & qui ne ſeroit qu'une répétition de ce qu'on vient de dire ſur les Cartes Angloiſes & Hollandoiſes ; nous remarquerons ſeulement que la Canée & Candie y ſont placées 26. minutes trop ſud, Smirne environ 20. & Salonique plus de 30. minutes, tandis que d'un autre côté les Dardanelles ſont dans leur latitude. Il y a auſſi les mêmes erreurs en longitude que dans les deux Cartes précedentes, ſi elles ne ſont plus conſidérables ; comme il eſt facile de le vérifier.

ANALYSE DE LA CARTE.

Les Obſervations aſtronomiques ſont, comme elles doivent être, la premiere baſe de notre Archipel.

La Canée, Candie, Smirne, Sa-

lonique (*a*), le Mile (*b*) & Constantinople (*c*), sont déterminées par des Observations de latitude & de longitude. Le Serigue (*d*), Athenes, Negrépont (*e*), les Dardanelles (*f*), & Rhodes (*g*), ne le sont qu'en latitude; voilà les points fixes d'où nous sommes partis, & qui nous ont servi à assujettir toutes les remarques, relévemens des terres, & routes faites & données par les Navigateurs d'un lieu à un autre, de même que les Cartes & Plans levés en différens tems par les Ingénieurs, Pilotes & autres.

Après les Observations astronomiques, les Relevemens des terres nous ont le plus guidé, pour la position des principaux Caps, & les gissemens de ce nombre prodigieux d'Isles.

(*a*) Par le Pere Feüillée.
(*b*) Par le même, & par le Pere Laval.
(*c*) Par M. Chazelles.
(*d*) M. de Chazelles.
(*e*) Vernon, astr. Anglois.
(*f*) Chazelles.
(*g*) Le Pere Feüillée.

Voici ce que nous entendons par les Relévemens.

Un Navigateur, qui se trouve à la vûë de plusieurs terres, observe avec une Bouſſole destinée à cet usage, à quel air de vent chaque Isle, pointe, ou Cap lui demeure, & à quel distance il s'en estime : ainsi en suivant cette Observation, on placera les lieux relevés dans leurs vrais giſſemens & distances : que si ces mêmes points se trouvent relevés par plusieurs Navigateurs, à différens airs de vent, & différentes distances, & que les rayons visuels se réunissent toûjours aux points indiqués, sans différence sensible, on ne peut point douter que les triangles formés par leurs intersections, n'ayent une sorte de précision géométrique, sur laquelle on puisse conter dans l'emploi qu'on en fait pour la construction des Cartes.

Sur quoi nous croyons devoir rapporter une exemple. Un Navigateur a (*a*) relevé *l'Isle de Serigotto*

(*a*) Journal de la navigation du Vaiſſeau le Tigre en 1728.

à l'entrée de l'Archipel. au S. O. 5d. O. à 6. lieuës, & le Cap Spada en Candie au S. $\frac{1}{4}$ S. O. 5d. S. Un autre (*a*) a relevé le Cap Matapan au N. $\frac{1}{4}$ N. E. a dix lieuës, *le Setigotto* à l'Est, l'Isle du Cerigues à l'E. N. E. le Cap S. Jean en Candie au S. E. $\frac{1}{4}$ E. Relevé (*b*) *le mileu de Serigotto* au S. $\frac{1}{4}$ S. E. 5d. E à neuf lieuës, les Couffes au Sud Sud-Ouest, à quatre lieuës, le bout du Nord du Serigue au N. $\frac{1}{4}$ Nord Ouest à trois lieuës. Les Dragoniers au S. O. $\frac{1}{4}$O. à une lieuës & demie, l'Isle de Cervi au N. O. 4d. N. à cinq lieuës, & le Cap S. Ange au N. $\frac{1}{4}$ N. E. à trois lieuës & demie. *Relevé le Serigotto* (*c*) à l'E. N. E. 5d. N. à 8. lieues, & l'Isle de Cerigue au N. $\frac{1}{4}$ N. E. Relevé (*d*) le Cap S. Ange au Nord à cinq lieuës, *li Serigotto* au S. $\frac{1}{4}$ S. E. l'Isle de Pori au S. 5d. E. la partie du Sud du Serigue à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O.

(*a*) Le solide 1724.
(*b*) L'Acquilon 1735.
(*c*) Par le Pere Feüillée.
(*d*) Le Diamant 1735.

5d. S. la partie du Nord du Cerigues au N. O. $\frac{1}{4}$ O. l'Isle de Cervi au N. $\frac{1}{4}$ N. O. Relévé (*a*) le Cap S. Ange au NNO. 3d. O. à trois lieuës, *le Serigotto* au Sud &c. Releve (*b*) le Cap S. Ange au S. O. $\frac{1}{4}$ O. 2d. O. à deux lieuës, Bellepule au N. N. E. 5d. N. à neuf lieuës, la pointe de l'O. de *Serigotto* au Sud, &c. Relevé (*c*) le Cap S. Ange à l'O. N. O. à trois lieuës, *le Serigotto* au Sud 5d. O. le mille, &c. Relevé (*d*) le Cap S. Ange au N. O. $\frac{1}{4}$ O. à deux lieuës & demie, le Cap Matapan à l'Ouest, *le Serigotto* au Sud.

On trouve donc que l'Isle *de Serigotto* est déterminée par neuf Relévemens différens, qui s'étendent aussi à beaucoup d'autres points, & qui se servent de preuves les uns aux autres : ainsi sans pousser plus loin ce détail, on se contente de dire que nous avons plus de 460,

(*a*) Le Diomant 1735.
(*b*) L'Acquilon 1735.
(*c*) Le Diamant 1735.
(*d*) Le Diamant 1735.

Points relevés dans notre Archipel, formans des Triangles, qui s'enchainent les uns avec les autres, & lient toutes nos parties ensemble. Outre ces Relévemens nous avons encore les routes faites ou données par les Navigateurs, qui se montent à plus de 50. Le tout a été transporté sur une Carte dressée à cet effet, afin de les exposer aux yeux, en citant les journaux & les remarques des Navigateurs, d'où nous les avons tirées; & que nous nous ferons toûjours un plaisir de montrer à ceux qui en seroient curieux.

Après cette exposition, il ne nous reste que peu de chose à dire sur le détail de notre Carte.

L'Isle de Candie est placée suivant deux observations astronomiques de latitude & de longitude faites à la Canée & à Candie. Le contour, étenduë, & gissement de la côte, est tiré, comme nous l'avons dit dans l'analise de la Carte de la Méditerranée, d'une Carte en très-grand point, dressée en 1693. par le sieur Roussin Ingenieur & Hydrografe,

Hydrografe, comparée avec les Plans particuliers de diverſes parties de l'Iſle levés par le ſieur Guerrier Hydrografe.

L'Iſle du Cerigue, côte de la Morée voiſine, & le Golfe de Napoli de Romanie, ſont tirés d'une Carte particuliere levée Géométriquement dans preſque toutes ſes parties lors de la campagne du Vaiſſeau l'Aquilon en 1735., aſſujetie à l'obſervation Aſtronomique de latitude faite à la Ville du Cerigo. Cette partie ſe trouve encore fortifiée d'un nombre prodigieux de relévemens des principaux Caps, Iſles & pointes; le Cap ſaint Ange, par exemple, ſe trouvant rélévé des 14. points differens, & pour ſurabondance de preuve, nous avons les routes du Mile au Cap Spada données par le Mercure en 1721; du Cap ſaint Ange au Mille, faites par l'Aquilon en 1735; de Napoli de Romanie au Cap ſaint Ange par le même; du Cap ſaint Ange à ſaint Georges d'Arbres par l'Heureux en 1732, & quelques autres.

Comme l'Isle du Mile est déterminée par une observation Astronomique de latitude & de longitude, l'on a eu la satisfaction de voir que les Relévemens & les Routes des Navigateurs, s'accordent parfaitement avec ces points fixes, ce qui nous donne une grande confiance pour ceux que nous avons employés dans les autres parties de notre Carte.

Les Isles Fauconniere, Bellepoule, l'Antimile, &c. sont placées entre elles, ainsi qu'elles ont été determinées par plus de 30. Relévemens differens, tirés des remarques & relévemens envoyés par le sieur Bayle en 1735, dont plusieurs ont été faits à terre; de ceux donnés par le Pilote Olivier, & de ceux tirés des Journaux de Navigation des Vaisseaux le Solide en 1724, le Tigre 1728, l'Espérance 1731, la Legere 1734, le Diamant & l'Aquilon en 1735. Nous devons aussi beaucoup de bonnes remarques sur les gissemens, positions & distances de plusieurs Isles de

l'Archipel, au ſieur Sabatier Pilote Amiral de Toulon, fort pratique de cette mer.

Le Mile, l'Argentiere, l'iſle Brulée, Chifante, Paros, Naxi, Nio, Sequino, Policandre, &c. ont été levées en 1680, par M. Razaud Ingénieur du Roi ; ainſi nous l'avons ſuivi dans leurs figures & poſitions, & nous les avons trouvées d'autant plus juſtes qu'elles s'accordent avec les Relévemens faits entre ces Iſles par les Vaiſſeaux du Roi le Diamant & l'Aquilon en 1735.

Miconi, Tino, Sira, Cherſo, Termie, Zea, Jura, Andros, &c. ſont placées ſur les remarques, relévemens, & routes données par les Navigateurs & les Pilotes les plus pratiques, dont le détail nous jetteroit trop loin, & ne pourroit même ſe faire ſans quelque confuſion ; nous citerons ſeulement un Relévement fait à Terre ſur la pointe de Nauſſe en l'Iſle de Paros, par un Ingénieur embarqué ſur l'Aquilon en 1735. qui porte ſur 26. points

différens, lesquels se trouvent croisés avec la derniere justesse par les Relévemens donnés par le sieur Bayle, & par les Pilotes Sabatier & Olvier, & par ceux tirés des Journaux de la Legere, de la Parfaite & de l'Heureux qu'on a déja cité pour d'autres parties.

Le Golphe de Corinthe paroît ici avec un détail qui ne se trouve sur aucune Carte: nous le devons au Pilote Vidal, qui nous en a envoyé le Plan en assez grand point, & que nous avons assujetti à la latitude observée à Athenes.

L'Isle de Negrépont est déterminée par une Observation de latitude faite à la Ville de ce nom; le contour de l'Isle est suivant les meilleures Cartes, & la principale attention, a été de bien placer le Cap d'Oro; ce que nous avons fait au moyen des routes& relévemens, dont dix points différens portent à ce Cap.

Le Golphe de Salonique est bien différent de tout ce qu'on en a vû jusqu'ici; les Pilotes Gaultier & Vidal en ont donné des Plans assez détail-

lés, que nous avons assujettis à l'Observation astronomique de latitude & de longitude faite à la Ville de Salonique, & aux relévemens faits à la pointe de Cassandre, qui déterminent la position des Isles Schare, Scopoli, Celidroni, Pelerisse, Pipery, Isle du Diable, &c. confirmé par un autre relévement des mêmes Isles, fait sur la pointe du Nord de Squiropoule.

Les Golfes de Cassandre, Monte-santo & Comtessa, sont aussi tirés des Plans particuliers levés par le Pilote Gaultier, qui a beaucoup travaillé dans l'Archipel sous les yeux & par les ordres de M. Saurin Lieutenant des Vaisseaux du Roi. La situation de l'Isle de Tasse avec la côte voisine, Monte-santo & Lemnos, est tirée des remarques faites par M. de Gencien sur le Mercure en 1721.

Le reste de la Côte de Romanie & Golphe de Saros jusqu'au Canal des Dardanelles est dépourvû d'Observations.

Le Canal des Dardanelles est placé suivant l'Observation astronomi-

que de latitude fait aux Châteaux-neufs; Constantinople est déterminé par une Observation de latitude & de longitude; ces deux points emportent le principal gissement de la mer de Marmara, & nous ont servi à assujettir le détail qu'on a de cette Mer, tant dans les divers Mémoires & Journaux, que dans les Cartes & Plans des sieurs Cornillon & de Combes Ingénieurs, & sur celle dressée par le Pilote Olivier dans sa Campagne de 1737.

L'Isle de Metelin, qui sur toutes les Cartes gît Est & Ouest, est jettée sur la nôtre bien différemment : nous la faisons courir presque E. S. E. & O N O; & sa position est déterminée en conséquence de celle du Golfe de Smirne. L'Observation astronomique de latitude & de longitude faite à Smirne, est le point fixe d'où nous sommes partis, pour assujettir le Plan particulier de tout ce Golfe levé en 1687. par le sieur Razaud Ingénieur ordinaire de Roi. Les relévemens nous ont fourni le moyen de lier avec ce Golphe plusieurs

points de l'Isle de Metelin qui se sont trouvés disposés de façon qu'ils nous ont donné avec assez de précision la longueur & le gissement de cette Isle. Ils nous ont aussi servi à concilier les Plans particuliers que nous en avons, & le détail de la Côte de Terre-ferme opposée, qui ne se trouve dans aucune Carte, & dont nous sommes redevables aux remarques de plusieurs bons Navigateurs, & surtout du sieur Agnin Pilote pour l'Archipel & Consul au Mile, qui nous a envoyé beaucoup de Plans & de remarques.

A l'égard de la Côte depuis Samos jusqu'à Rhodes, nous l'avons assujettie à l'Observation astonomique de latitude faite à Rhodes ; les routes & relévemens qui nous ont servi à placer ces Isles entr'elles, sont tirées pour la plus grande partie du Journal de l'Espérance en 1731, du Solide en 1724. & de l'Heureux en 1732. & d'autres Mémoires qa'il seroit trop long de détailler.

Enfin nous croyons n'avoir rien négligé de tout ce qui auroit pû nous

fournir quelques nouvelles connoiſſances, ou confirmer celles que nous avions conſulté les Voyageurs curieux & exacts, comme Monſieur Tournefort, Meſſieurs Spon & Whelet; nous avons vû & confronté *lo Specchio del Mare de Maria Levanto* 1634. *l'Iſole più famoſe del Mondo*, par Thomas *Poracchi* 1620. *l'Iſolario di Benedeto Bordone* de 1534. *la Nautica Mediterranea* de *Barthelemeo Creſcentio* 1607. *l'Archipelago con tutte le Iſole*, &c. de *Marco Boſchini* 1558. la Deſcription des Iſles de l'Archipel de *Do. Dapper* 1703. & pluſieurs Portulands manuſcrits.

Malgré tout le travail dont nous venons de rendre compte, nous ne nous flattons pas que notre Archipel ait la préciſion néceſſaire, d'autant plus que nous n'avons pas encore travaillé au détail particulier, contour des Côtes, giſſemens des Ports, Rades, Moüillages & Sondes, & que cette Carte-ci, auſſi-bien que celle de la Méditerannée n'eſt faite que pour ſervir de Carte

uniforme, en attendant que les Observations des Navigateurs combinées & faites sur les nouvelles Cartes puissent nous guider pour leur perfection ; nous les prions de vouloir nous faire part de l'examen qu'ils en feront, aussi-bien que de leurs Observations.

ARTICLE CX.

CORRECTION DE DEUX Passages, l'un du Commentaire sur le premier Livre des Rois, attribué à S. Gregoire ; *l'autre de S.* Prosper. *Par un Docteur de la Maison de* Sorbonne.

MOnsieur *Witasse*, dans son Traité *de Deo*, Q. XV. Art. II. Sec. II. Argum. IV. Pag. 1280. de l'Edition de *Paris*, chez *Lottin* 1718. pour prouver son sentiment, proposé à la page 1240. *De Predestinatione adæquatè sumptè sumptâ, in statu naturæ corruptæ prorsùs gratuita*, rapporte ainsi un passage qu'il attribue à S. *Gregoire* le Grand :

[*Idem*, dit-il, (S. Gregoire) *in primum Regum, cap.* 14. *lib.* . . *MALI, LI, inquit, NON PEREUNT, NISI QUIA AD VITAM ÆTERNAM PRÆDESTINATI NON SUNT.* , .. *hinc . . . . Credebant quot quot prædestinati erant ad vitam æternam. Hinc Paulus ; quos præscivit & prædestinavit, & quos prædestinavit, vocavit. Hinc est quod volentes Apostoli transire in Asiam, à Sp. Sancto prohibiti sunt. Qui ergò non prædestinati sunt, sivè audiant Doctorum verba, sivè non audiant, vocari in Dei habitaculum nequeunt.*]

Il est à propos de rapporter le passage entier, tel qu'il se lit dans les Editions de S. *Gregoire*. Nous y ajouterons quelques reflexions, qui feront voir combien l'ancien Auteur est éloigné de ce que le nouveau Théologien lui fait dire. On lit dans ce Commentaire les paroles suivantes (Tom. II, Edit. Paris. *in-fol.*) en 1542. li. V. in I. Reg. cap. XIV. v. 45, 46.) „ Et quia sæ„ pè dùm Doctor sibi conscius silet, „ quibusdam ejus subditis maligni „ spiritûs, impia suggerendo non

„ silent, sequitur: *Porrò Philis-*
„ *stiim abiere in loca sua.* Tacenti-
„ bus quidem Doctoribus, in loca
„ sua dæmones abeunt; quia per
„ Pastorum silentium non pereunt,
„ nisi qui ad vitam æternam præ-
„ destinati non sunt. Loca enim dæ-
„ monum sunt, quia divina præ-
„ scientia in habitaculum Dei præ-
„ destinati non sunt. Hinc est, quod
„ prædicantibus primis Doctoribus
„ dicitur. *Credebant quotquot præ-*
„ *destinati erant ad vitam æternam.*
„ Hinc Paulus ait: *Quos præscrivit,*
„ *& prædestinavit, & quos prædestina-*
„ *vit, vocavit.* Hinc est quod vo-
„ lentes Apostoli transire in Asiam,
„ à Spiritu Sancto prohibiti sunt
„ Qui ergò non prædesti nati sunt,
„ sivè audiant Doctorum verba, sivè
„ non audiant, vocari in Dei habi-
„ taculum nequeunt: quia per ne-
„ quitiam, in qua sunt ante consti-
„ tutionem mundi præcogniti, lo-
„ cum in se malignis spiritibus pa-
„ raverunt. Benè igitur, dùm inse-
„ qui Philistæos cessare dicitur, in
„ loca sua dœmones abiisse referun-

„ tur : quia aliquando Dei diſpen-
„ ſatione Doctores tacent, ut illis
„ tacentibus, ii qui Domini non
„ ſunt, à malis ſpiritibus recipian-
„ tur. „] Les autres Editions ſont ſemblables à celle-ci, excepté que celle de *Rome* de 1588. oublie le mot *ait* après, *Paulus*.

Au reſte, *Gouſſainville*, dans ſon Edition, prétend que l'ouvrage dont il s'agit ici, n'eſt pas de S. *Gregoire*, & ſon ſentiment eſt appuyé d'aſſez bonnes raiſons.

Venons aux Réflexions que nous avons à faire ſur ce paſſage. 1°. M. *Witaſſe*, en le rapportant, y ajoute le mot, *mali*, qui rend le ſens clair, mais hétérodoxe, & Calviniſte. En effet, quel Catholique pourroit ſoutenir cette propoſition, qu'on nous donne ſous le nom de S. *Gregoire* : *MALI non pereunt, niſi quia ad vitam æternam prædeſtinati non ſunt?* 2°. Le Docteur de *Paris* ne rapporte point les paroles ſuivantes, qui expliquent le ſentiment du Commentateur : *Qui per nequitiam, in qua ſunt antè conſtitutionem mundi*

præcogniti, locum in se malignis spiritibus paraverunt. Paroles directement contraires à l'assertion de M. *Witasse*, & qui la détruisent : Paroles enfin qui devoient d'autant moins être omises, qu'elles sont nécessaires pour expliquer la pensée de l'ancien Auteur, & rendre le sens complet.

On pourroit dire, pour excuser l'addition du mot, *mali*, qu'il ne fait qu'exprimer, ce qui est sous-entendu dans le texte, & qu'il n'ajoute rien au sens. Mais joignant ce mot à ce qui suit dans les exemplaires de S.*Gregoire*:*MALI non pereunt, nisi quia ad vitam æternam prædestinati non sunt.* On exprime, ainsi que nous l'avons dit, un sentiment hétérodoxe. Voici donc comme il nous paroît qu'il faut lire cet endroit, le retranchement d'une seule lettre, qu'il a été très facile aux Copistes d'ajouter, y répand un jour qui ne laisse, ce semble, aucun doute que ce ne soit la veritable leçon. *Per Pastorum silentium non pereunt, nisi QUI ad vitam æternam prædestinati*

non ſunt. „ Il ne périt que ceux qui „ ne ſont pas prédeſtinés à la vie „ éternelle. „ Le ſens de ces paroles eſt clair, il eſt Catholique, & il convient parfaitement à ce qui ſuit immédiatement: *Loca enim dæmonum ſunt*, (cela s'entend de ceux qui ne ſont pas prédeſtinés) *quia divinâ præſcientiâ in habitaculum Dei praordinati non ſunt.* La néceſſité de cette correction paroît encore par ce qui ſe lit un peu après: *Qui ergò non prædeſtinati ſunt, ſivè audiant Doctorum verba, ſivè non audiant, vocari in Dei habitaculum nequeunt; quia per nequitiam, in quâ ſunt antè conſtitutionem mundi præcogniti, locum in ſe malignis ſpiritibus paraverunt.* Ne'ſt il pas évident que, par ces paroles, l'Auteur attribuë la réprobation, ou la non-prédeſtination des méchans, à leur malice prévûë de Dieu avant la création du monde; au lieu que M. *Witaſſe* ne les fait périr que parcequ'ils n'ont pas été prédeſtinés à la vie éternelle: *MALI non pereunt, niſi quia ad vitam æternam prædeſtinati non ſunt,*

Et ces mots: *Qui ergò non prædestinati sunt*, n'ont-ils pas un rapport essentiel & naturel à ceux-ci qui précédent : *Nisi qui ad vitam æternam prædestinati non sunt?* De cette maniere, dnas le passage en question, tout est lié, tout est d'accord, tout est conséquent; au lieu que dans la leçon ordinaire, il n'y a point de liaison nécessaire, ni naturelle entre le premier & le second texte. C'est ce que les P P. Bénédictins semblent avoir eu en vûë; car en cet endroit, à la marge ils ont mis : *Tacentibus Pastoribus qui pereant*. „ Qui sont „ ceux qui perissent par le silence „ des Pasteurs ? „ La réponse à cette question, ne peut être que celle-ci : „ Il ne périt, par le silence des Pasteurs, que ceux qui ne sont pas „ été prédestiné à la vie éternelle. „ *Per Pastorum silentium non pereunt nisi qui ad vitam æternam prædestinati non sunt.* Ajoutez que la rencontre d'un *a*, après *Qui*, a pû faciment faire joindre cette lettre au mot précedent, & mettre *quia*, au lieu de *qui. Qui ad vitam, &c.* sur-

tout par des Copistes qui écrivoient sous un Maître qui leur dictoit.

Certainement St. *Gregoire*, si l'Ouvrage etoit de lui, ne se seroit pas écarté de la doctrine des Peres qui l'ont précédé. Les R R. P P. Benedictins croient que ce Commentaire est tiré des Homélies du S. Docteur sur le premier Livre des Rois, par Claude son disciple. Quoiqu'il en soit, quelques Passages de S. *Prosper* appuieront la correction légere que nous faisons au passage que nous examinons, & nous donneront occasion d'en faire une non moins naturelle, ni moins nécessaire, dans son texte. S. *Prosper* donc (*Respon. ad Object.* XII. *Gallor. Tom.* X. *Edit. Bened. S. Aug. App. Col.* 204. *A.*) s'exprime ainsi, au sujet de la réprobation. *Vires itaque obedientiæ non ideo cuiquam subtraxit, quia eum non prædestinavit, sed ideò eum non prædestinavit, quia recessurum ab ipsâ obedientiâ esse prævidit.* Dans la Reponse à la 3^e^ objection (*Ibid. Col.* 199. *B. C.*) Il dit: *A sanctitate ad immunditiam, à justicia ad iniquitatem, à fide ad*

impietatem plerosque transire non dubium est : & tales ad prædestinationem filiorum Dei, coheredum Christi non pertinere certissimum est. Quod ergo hujusmodi in hæc prolapsi mala, sine correctione pœnitentiæ defecerunt, non ex eo necessitatem pereundi habueruut, quia prædestinati non sunt; sed ideo prædestinati non sunt, quia tales futuri ex voluntariâ prævaricatione præsciti sunt. S. *Prosper* n'attribuë doncpas la réprobation des hommes à un décret antécédent ; mais à leur malice, à leurs péchés prévus de Dieu. Eh! comment S. *Grégoire* auroit-il avancé cette proposition prédestinatienne : „ Les „ méchans ne périssent, que parce „ qu'ils ne sont pas prédestinés à „ la vie éternelle. „ *Nisi quia ad vitam æternam prædestinati non sunt?* Comment auroit-il contredit la Tradition & les Peres dont il suivoit si fidélement les traces ?

Dans le même sens, S. *Prosper* dit encore: *Quod autem promisit Deus, potens est & facere : ut & qui salvantur, ideo salvi sint, quia illos*

voluit Deus salvos fieri; & qui pereunt, ideo pereant, quia perire meruerunt. (*Sentent. sup. Capit.* VIII. *Gallor.*) Et ailleurs : *Sacramentum enim baptismatis, quo omnia prorsus peccata delentur, etiam in eis verum est, qui non sunt in veritate mansuri; & ob hoc, ad vitam veram non sunt prædestinati.* (*Sentent. Sup. Capit 2°.*)

Ces passages, & sur tout le dernier, servent à corriger un autre endroit du même Saint, qui a été mal lû jusqu'à présent. C'est dans la Réponse à la seconde objection des Gaulois. L'Auteur y parle ainsi, suivant notre correction. *Igitur sicut bona opera ad inspiratorem eorum Deum, ita mala ad eos sunt referenda qui peccant. Non enim relicti sunt à Deo, ut relinquerent Deum: sed reliquerunt, & relicti sunt; & ex bono in malum propria voluntate mutati sunt. Atque ob hoc, licet fuerint renati, fuerint justificati, ab eo tamen qui illos tales præscivit non sunt prædestinati.* L'Edition de *Griffe* en 1539 celle des P P. Bénédictins, Tome. X. de S. *Augustin*, col. 199 de l'Appendice,

mettent *ab hoc*; l'Edition de *Paris* de 1671, *ab hac* &c. Tout cela ne fait point un ſens raiſonnable, & il eſt évident par la conformité avec le paſſage pécédent, & avec la doctrine de S. *Proſper*, par la ſuite du diſcours, qu'il faut lire *ob hoc*.

XI. *de Juin* 1737.

Recherches ſur la Maniere d'inhumer des Anciens, à l'occaſion des Tombeaux de Civaux en Poitou. Par le R. P. R. Prêtre de la C. de J. A Poitiers, chez Jacques Faucon. M. DCCXXXVIII. In-12.

Ce Livre paroît écrit avec ſoin, & contient de bonnes Recherches. Il ſe vend *à Paris* chez Bordelet, ruë S. Jacques.

Le Sieur *Baradelle* vient de conſtruire deux nouveaux Cadrans verticaux, ſuivant la pratique expliquée dans ces Mémoires, au mois d'Août dernier. Ce ſont le 7e & le 8e. Le ſeptiéme eſt pour Bordeaux & Turin, & les autres lieux qui ſont à la même élévation, comme

Libourne, Aurillac, Figeac, Saint-Flour, Le Puy, Valence, Briançon, Asti, Bobbio, Florence. Et comme un quart, ou un tiers de degré ne font pas une difference sensible, il peut aussi servir pour les lieux qui different peu en latitude; tels sont Castres, Rions, Sarlat, Cahors, Grenoble, Romans, Die, Ambrun, Suse, Albe, Parme, Saluces, Modene, Carmagnole, Casal, Aqui, &c.

Le huitiéme Cadran est pour Marseille & Bayonne, & conséquemment pour les lieux qui sont à peu près sous le même parallele, Navareins, Pau, Lescar, Saint-Palais, Rieux, Saint-Papoul, Beziers, Agde, &c. Le Fort-Saint-Sebastien, Oleron, Tarbe, Saint-Bertrand, Arles, Salon, Lombez, Toulouse, Pamiers, Mirepoix, Lavaur, Fréjus, Carcassone, Alet, Saint Pons, Narbonne, Montpellier, Livourne, Florence, & les autres qu'on peut voir sur les Cartes.

Table des Articles du Mois d'Octobre 1738.

ART. CI. HIstoire des Cérémonies Religieuses, &c. Page 1921

ART. CII. Avantures du Sieur *Claude le Beau*, ou Voyage parmi les Sauvages, &c. 1949

ART. CIII. Recueil de Pieces, ou trois Dissertations de M. de Rochefort, &c. 1954

ART. CIV. Remarques de Grammaire sur *Racine*, par M. l'Abbé d'*Olivet*, 1983

ART. CV. Histoire de *Scipion l'Africain*, &c. 1989

ART. CVI. Lettres d'un Théologien Reformé à un Gentilhomme Luthérien, &c. 1998

ART. CVII. Histoire des Révolutions de France, &c. Par M. de la *Hode*, &c. 2039

ART. CVIII. Les Pseaumes paraphrasés, suivant le sens litteral, & le sens prophétique. Par un Prêtre Solitaire. 2059

ART. CIX. Observations sur la Construction de la Carte de l'Archipel. 2073

ART. CX. Correction de 2. Passages, l'un du Commentaire sur le Livre des Rois, attribué à S. Gregoire, &c. 2093

Fin de la Table.

Errata pour le Mois de Octobre 1738.

Page 1750 lig. 1 μετουσιῶσις, *lisez*, μετουσίωσις

Ibid. lig. 2 μετουσιῶσαι, *lisez*, μετουσιοῦσθαι.

P. 1765 24 lig. l'eſprit, *liſ.* l'eſprit.'

P. 1767 lig. 22 Il ſe croit, *liſ.* Il ſe croyoit.

P. 1771 lig. 16 *objunctis*, *liſ. ab junctis.*

P. 1786 lig. 3. *minasferre*, *liſ. minas ferre.*

P. 1800 lig. 1 & s'enfui, *effacez* &.

P. 1804 lig. 16 ϖαθέιας *liſ.* ἀϖαθέιας.

P, 1823 lig. 6 Guyene, *liſ.* Guiane.

P. 1824 lig. 12 qui, *liſ.* que.

P. 1825 lig. 6 *Veromenduorum*, liſez, *Veromanduorum.*

Ibid. lig. 16 d'un homme, *l.* un homme.

P. 1830 lig. 14 tout ſuperflu, *liſ.* tout le ſuperflu.

P. 1832 lig. 8 *diſperdiſſe*, liſ. *diſperdidiſſe.*

P. 1872 lig. 18 *Burri*, liſ. Barri,

P. 1878 lig. 15 ſçait, *liſ.* fait.

Ibid. lig. 16 Je ſuis certain qu'un, *effacez ces mots & liſez*, Un ami.

P. 1881 lig. 21 l'Abbe, *liſ.* Labbe.

P. 1893 lig. 5 *de voir*, liſ. *devoir.*

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LEROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Novembre 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1738.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v
1713.	12. v.	1732.	12. v
1714.	12. v.	1733.	12. v
1715.	12. v.	1734.	12. v
1716.	12. v.	1735.	14. v
1717.	12. v.	1736.	15. v
1718.	12. v.	1737.	13. v
1719.	12. v.	1738.	12. v

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1738.

ARTICLE CXI.

COURS D'ARCHITECTURE, Qui comprend les Ordres de Vignole avec des Commentaires, les Figures & les Descriptions de ses plus beaux Bâtimens, & de ceux de Michel-Ange, des Instructions & des Préceptes. & plusieurs nouveaux Desseins concernant la distribution & la décoration, la matiere & la construction des Edifices, la maçonnerie, la charpenterie, la couverture, la serrurerie, la menuiserie, le jardinage, & généralement tout ce qui regarde l'art de bâtir. Par le

*Sieur C. A. d'*Aviler, *Architecte. Nouvelle Edition, enrichie de nouvelles Planches, & revûë & augmentée de plusieurs Desseins, conformes à l'usage present, & d'un grand nombre de Remarques. A Paris, chez* Jean Mariette, *ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules,* 1738. *Vol.* in-4°. *grand papier. Pages* 408. *sans les Tables & les Prefaces.*

LE Public a une double obligation au Sieur Mariette, fils, pour cette magnifique Edition du meilleur Cours d'Architecture qui ait encore parû. Il le donne non seulement comme Imprimeur, mais encore en qualité d'Editeur, & sous ces deux titres il mérite bien l'éloge que l'on donne si justement à la mémoire des celebres Etiennes, qui étoient en même tems Auteurs & Libraires. Il le mérite d'autant plus, qu'il n'en fait point parade, & que c'est par un pur hazard que nous avons sçû les soins & le travail qu'il a lui-même

emploïés à rendre cette Edition aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être. Sans parler ici de la beauté du papier, des caracteres & des planches, dont le coup d'œil fera mieux sentir le mérite que nos discours, nous nous bornerons à rendre compte du travail de l'Editeur, & de d'Aviler même, dont il paroît que les ouvrages périodiques n'ont point, ou presque point parlé; ce qui est une négligence que ne méritent pas les Ecrivains fameux dans les Arts, particulierement dans celui de l'Architecture, qui est un des plus beaux, sans contredit, un des plus nécessaires, & malheureusement un des moins connus dans la Litterature courante. Les termes rebutent. C'est un malheur. Mais qu'y faire? Il faut bien accoutumer son oreille au langage des Arts. Ils parleroient obscurément & mal, s'ils parloient une autre langue que la leur pour flatter les oreilles.

Commençons par l'Avis de l'Editeur sur cette nouvelle Edition. L'ouvrage de d'Aviler parut pour la

premiere fois en 1691. & fut généralement applaudi. L'Auteur animé par le ſuccès à mieux faire, ce qui eſt rare, ſe diſpoſa à en publier une Edition plus correcte. La mort le prévint. Le Sieur Jean-Baptiſte-Alexandre le Blond, chargé des corrections manuſcrites du *Dictionnaire* de d'Aviler l'enrichit encore & le publia pour la ſeconde fois en 1710. auſſi-bien que *le Cours d'Architecture*, auquel il travailla beaucoup plus ſur le Plan que d'Aviler avoit laiſſé avec quelques legeres ébauches. Le nouveau Cours fut ſi bien reçû qu'en 1720. on en fit une troiſiéme Edition conforme à la ſeconde. Comme l'Architecture interieure & ornée eſt ſujette au caprice de la nouveauté, ainſi que les modes, & donne lieu au génie de briller dans l'invention, nous dirons avec l'Editeur, que ſans diſcuter ici le bien ou le mal des variations de goût en fait d'Architecture & du reſte, une Edition de d'Aviler nouvelle & augmentée devenoit auſſi néceſſaire aujourd'hui, que l'avoient

été la seconde & la troisiéme. Il falloit du nouveau, & M. le Blond n'étoit plus. La mort l'avoit enlevé en 1719. peu d'années après qu'il avoit passé au service du Czar Pierre le Grand. L'Editeur, privé de ce secours, a jugé qu'il ne devoit proposer au public que des morceaux déja executés avec succès; & qu'il étoit nécessaire de supprimer ce qui n'étoit plus d'usage; de reformer les Planches anciennes, & d'en ajouter de nouvelles; enfin de rendre le stile de d'Aviler plus correct, plus exact & plus intelligible. Pour ce dessein, 1°. il a été chercher dans les Edifices qui ont le plus de réputation, des modeles de cheminees, de trumeaux, de fenêtres, de portes, de lambris, de corniches & de plafonds, décorations qui ont le plus changé. 2°. Il a supprimé sagement ce qu'on avoit sur les mêmes sujets dans les Editions précedentes, ces desseins n'étant plus d'aucune utilité. En récompense l'article des Lambris se trouve ici fort étendu & extrémement varié pour

toutes les pieces d'un appartement depuis le vestibule jusqu'à la garde-robe. Les Desseins de détail pour les Chambres, les couronnemens, &c. y sont très-sensibles. On y voit de nouveaux Desseins d'ouvrages de Serrurerie. Enfin deux projets d'escaliers executés à Paris avec beaucoup d'applaudissement. 3°. On a gravé de nouveau dans une plus grande & plus belle forme les Planches anciennes de d'Aviler, où il s'étoit glissé plusieurs fautes. Quant aux Planches ajoutées de nouveau, elles méritent une attention particuliere, par leur grand nombre, leur beauté & leur exactitude. En général toutes montent à 165. 4°. L'Editeur ne s'est pas moins appliqué à éclaircir le texte de d'Aviler, à rendre les phrases moins longues & plus nettes, & à mettre en leur place des Observations qui n'y étoient pas. L'on peut juger du travail employé à ces frequentes corrections par la comparaison de la Préface qui est à la tête de cette Edition, pour introduire à l'étude de l'Architecture, avec

celle des autres Editions. Le Sieur Mariette présente donc au Public un Ouvrage en quelque façon tout neuf & devenu nécessaire. Il n'en a pas jugé ainsi du Dictionnaire de d'Aviler, qui est d'ailleurs entre les mains de tout le monde; & par cette raison il ne l'a pas réimprimé. Quant à l'execution du Cours d'Architecture, elle est si belle en toute maniere qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait satisfait le bon goût de M. le Comte de Maurepas, à qui cet ouvrage est dédié.

Augustin Charles d'Aviler, dont la vie paroît ici pour la premiere fois naquit à Paris, l'an 1653. & il naquit Architecte. Nous ne dirons rien ni du peu d'avantures, qu'on a recueillies pour composer son éloge, ni de ses emplois & de ses édifices en Languedoc. La vie des grands Artistes & des Scavans, est d'ordinaire peu chargée d'évenemens. Leurs écrits font leur histoire. Le cours de d'Aviler fait la sienne, Il est devenu en France ce que Vignole avoit été en Italie.

Jacques Barozzio Architecte & Peintre si connu sous le nom de Vignole, vint au monde à Milan, en l'année 1507. les nombreux chef d'œuvres qu'il a éxécutés, l'estime ou il étoit auprès des Souverains Pontifes, & de Philippe II. Roi d'Espagne, l'honneur d'avoir succedé à Michel-Ange en qualité d'Architecte de l'église de S. Pierre du Vatican, enfin son traité d'Architecture, tout succint qu'il est, montrent assez la supériorité de son goût qui aidé par son Commentateur d'Aviler, paroît avoir fixé pour toujours les bonnes Regles de l'Art de bâtir.

D'Aviler, n'est pas simple Commentateur ni servile imitateur de Vignole. Plein du même esprit qui avoit animé l'Italien, il résolut de composer un ouvrage plus étendu que celui qu'il crut devoir prendre pour guide, parce qu'il y reconnut la nature elle même & l'Art Antique réduit à des regles sûres, constantes & invariables. Car il y a en tout ouvrage humain un secret

de plaire puisé dans la nature, & non dans le caprice de la mode. Il faut des regles pour tout Art. l'Art suprême est de sçavoir les mettre en œuvre ; pour quoi veut-on cinq Actes dans la scene Tragique? C'est qu'après une longue expérience on a reconnu que le plaisir complet résultoit infailliblement de cette étendue & de ce nombre de parties d'une action représentée. Il en est de même des proportions de tout grand morceau d'Architecture. Les observations tirées des écrits de Vitruve, & les mesures tracées des beaux restes de l'Antiquité ont produit des regles de bâtir. On plaît nécessairement quand on les suit ; on déplaît lorsqu'on s'en écarte. De tant d'illustres Ecrivains sur les bonnes regles d'Architecture, Vignole seul a eu la gloire & le bonheur d'être regardé comme le manuel des Architectes & même des ouvriers. Semblable à Aristote dont les regles de Theatre font & feront toujours loi malgré la bizarrerie des modes & la temerité des modernes

Inventeurs, Vignole, a donné les ſiennes avec tant de juſteſſe qu'on a ſenti enfin tout leur prix au point d'arrêter par ſon autorité tous les écarts vicieux auſquels le génie s'abandonneroit, ſi les beautés étoient purement arbitraires. Telle eſt la force du bon goût réglé ſur la connoiſſance du bel Antique.

C'eſt par cette raiſon que d'Aviler en a fait la baſe de ſon beau cours d'Architecture. Ce grand Auteur après une introduction où il montre, ſans le vouloir & ſans y penſer, la droiture & la beauté de ſon génie guidé par la nature & par une étude profonde, entre en matiere à la ſuite de Vignole; ou plutôt il le precede, du moins dans cette Edition, où l'on trouve d'abord les définitions néceſſaires des termes de Géométrie, & un article des Moulures & de leurs Ornemens qui ſont les élemens de l'Architecture. Il enſeigne à les profiler. Puis il traite du choix des profils. Leur différence conſiſtant dans le différent aſſemblage des Moulures, il compare quatre de ces profils, deux

Antiques ſçavoir du Temple de la Fortune Virile, & des thermes de Diocletien, & deux modernes l'un de Serlio, l'autre de Palladio. Il fait la critique des quatre, de laquelle il réſulte que l'eſprit eſt d'accord avec l'œil en donnant le prix à l'élegante ſymmétrie du profil de Palladio.

Les cinq ordres ſont le principal objet de Vignole, & l'un des principaux de d'Aviler. C'eſt ici que brille la Science des excellens Architectes, tels que nos deux Auteurs & Mr. Blondel. Car nous ne parlons que de ceux qui ont écrit recemment, ſans faire tort à la Gloire de ceux qui ſe contentant de l'execution, renferment leurs ſçavans mémoires ou dans leurs cabinets, ou dans les Archives d'une Académie auſſi reſpectable que celle d'Architecture. D'Aviler s'eſt fort étendu ſur l'idée générale & particuliere des ordres en ſuivant la belle & noble ſimplicité de la regle de Vignole. La facilité à l'executer conſiſte en ce que quelque hauteur déterminée que l'on ait lorſqu'on veut un piédeſtal en quel

qu'ordre que ce ſoit, il ne faut que diviſer cette hauteur en 19. parties dont le piédeſtal aura 4. (tiers de 12. qu'on donne à la colonne) & l'entablement 3. (quart de 12.) ſi l'on ne veut pas de piédeſtal l'on partage la hauteur en 5. parties dont une pour l'entablement, & les 4. autres pour la colonne. Le module, Meſure arbitraire dont Vignole ſe ſert pour les diviſions generales & particulieres, eſt le demi diametre de la colonne partagée en 12. parties égales pour le Toſcan & le Dorique; & en 18. pour l'Ionique, le Corinthien & le Compoſite. Diviſion (dit d'Aviler) qui n'a pas été faite ſans deſſein & qui relative au caractere des ordres met un accord parfait entre les proportions de chaque membre. Sur ce principe l'ordre Toſcan, n'a que 7. diametres de ſa colonne ou 14. modules, le Dorique huit diametres ou 16. modules, l'Ionique 9. diametres ou 18. modules, le Corinthien & le Compoſite, 10. diametres ou 20. modules. Voilà la regle, par laquelle on voit que les ordres

de Vignole, montent avec proportion de la ſimplicité à la richeſſe. Quant à d'Aviler, il s'applique à faire voir dans un grand detail que de tous les Auteurs qui ont écrit comme Vignole ſur les cinq ordres, aucun n'a plus approché de l'Antique, &
„ que s'il s'eſt quelquefois éloigné
„ dans les méſures particulieres des
„ originaux qu'il imitoit, il ne l'a
„ fait qu'avec beaucoup de précau-
„ tion, & toujours pour ſe renfer-
„ mer dans la regle générale qu'il
„ avoit établie, voulant que la beau-
„ té des proportions répondit à la
„ facilité de l'execution. Car c'eſt en
„ quoi il faiſoit conſiſter la perfec-
„ tion des profils. „ d'Aviler fait plus. Il appuïe ſon ſentiment ſur les exemples Antiques les plus univerſellement reçûs, & il le confirme par l'examen des ouvrages modernes que l'applaudiſſement public met au rang des bons Antiques. Car à ſuivre exactement le fil des raiſonnemens pratiques de d'Aviler, il faut prendre un milieu entre la ſervitude & la licence; l'une & l'autre ne vaut

rien. Suivre Vitruve à la lettre & même tout debris de l'Antiquité ſans choix, c'eſt être eſclave & montrer un génie timide & ſec. Mais, ce qui eſt pis encore, ne vouloir ſuivre de regle que ſon imagination déréglée, c'eſt moins être audeſſus de la Loi, qu'au niveau du ridicule. „ Ce n'eſt „ point montrer du génie que d'ima- „ giner des formes capricieuſes ou de „ chercher de nouveaux ordres d'Ar- „ chitecture. Ce que nous avons reçû „ des Anciens ſur ce ſujet & que „ l'uſage a conſacré eſt ſuffiſant. Il „ ne s'agit que d'en bien faire l'ap- „ plication. Le bon Architecte ne va „ point au delà. Il ſe renferme dans „ l'étude de la diſtribution des plans „ & de la décoration des façades. „ La variété dont ils ſont ſuſceptibles „ lui fourniſſant aſſez de quoi exercer „ ſon génie, quelque fecond qu'il „ ſoit à produire des choſes ſingu- „ lieres..... il eſt à ſouhaiter que la „ bonne maniere qui nous a été „ tranſmiſe avec tant de ſoin par les „ premiers maîtres de l'Art ſe main- „ tienne long tems parmi nous dans

„ sa pureté. Ce seroit le plus grand
„ de tous les maux, si quelques uns
„ de ces esprits qui ne peuvent souf-
„ frir la contrainte osoient entre-
„ prendre d'anéantir les regles de la
„ bonne Architecture pour nous faire
„ adopter leurs caprices. „ Que
dirionsnous de plus fort pour main-
tenir le vrai goût des bonnes Let-
tres, de la Poësie, de la Peinture,
de la Musique &c. achevons cette
citation. „ La France aujourd'hui
„ si éclairée ne doit rien craindre de
„ semblable, tant qu'on continuera
„ d'y regarder avec respect les ouvra-
„ ges & les écrits des plus excellens
„ Architectes. C'est encore une des
„ raisons particulieres qui m'ont en-
„ gagé à présenter de nouveau le
„ livre de Vignole. Nous aurons
„ cet avantage sur les Italiens, que
„ notre Architecture traitée avec
„ toute la simplicité majestueuse qui
„ lui convient, imitera les ouvrages
„ si respectables des Anciens, tandis
„ que la leur par la bisarrerie de ses
„ ornemens s'en éloigne tellement
„ tous les jours qu'elle en dévient

„ méconnoissable. „ Nous laissons au Lecteur, l'application à faire pour ce qui regarde le goût des autres beaux Arts en France. Puisse d'Aviler avoir prophetisé juste en faveur du goût François!

L'article détaillé des Ordres & de tout ce qui les concerne, mériteroit seul un long Extrait. L'étenduë de la matiere veut que nous nous contentions desormais d'indiquer le reste, & ne nous permet que d'insister assez peu sur ce qui est plus frappant & plus nouveau. Il ne faut qu'un mot pour les Artistes & les Connoisseurs. Plusieurs pages ne suffiroient pas à ceux qui ne sont point initiés dans les mysteres de l'Architecture.

Vignole avoit donné des Desseins de Portes, mais peu, & d'une seule espece, & sans discours. D'Aviler n'a rien laissé à desirer sur cette matiere. Il a fait de même pour les fenêtres, soit nuës, soit avec balcons, avec de beaux exemples. Les niches sont très-variées, & les cheminées encore plus. On remarque

au sujet des niches, qu'il y a des endroits où elles ne valent rien; par exemple celles qu'on a mises en Sorbonne dans le berceau de la voute au-dessus de l'entablement „ ce qui „ fait le plus mauvais effet, sur tout „ si l'on considere que les figures „ n'y peuvent pas être mises à plomb, „ & qu'il faut de nécessité qu'elles „ paroissent tomber en avant. Il n'est „ pas moins ridicule de placer une „ niche entre les corniches rempans „ d'un fronton brisé. „ Quant aux cheminées, il suffit de dire avec l'Editeur, qu'on n'a conservé de d'Aviler que ce qu'il avoit écrit de la construction des anciennes cheminées, en supprimant ses Desseins hors de mode; qu'on a conservé de Vignole la cheminée du Palais Farnese; qu'il n'y avoit presque rien de particulier qui distinguât alors une cheminée d'une autre; que leurs chambranles quarrés se ressembloient tous; que la prodigieuse quantité d'ornemens les chargeoit plus qu'elle ne les paroit; qu'outre les inconveniens de la malpropreté, de la

dégradation, du poids, &c. Elles n'avoient rien de la varieté si simple & si noble de cette partie de la décoration moderne, qu'on a portée si loin de nos jours. On donne ici les morceaux les plus estimés.

Après avoir vû séparément toutes les parties qui entrent dans la composition d'un Edifice, l'on trouve un ample traité de la distribution des Plans & de la décoration des façades; c'est-à-dire des Desseins de bâtimens où toutes ces parties se trouvent rassemblées. C'est par-là qu'on juge sûrement de la proportion relative du tout ensemble avec elles, & combien chaque chose acquiert de beauté quand elle est mise en sa place. C'est de-là qu'on apprend à unir le commode au beau, & à corriger les défauts du terrain, sans préjudice de l'un & de l'autre. D'Aviler a donné de fort beaux Plans. On y en a joint d'autres plus modernes & d'un excellent goût; par exemple ceux de l'Hôtel scis ruë d'Enfer à Paris, occupé par M. le Duc de Chaulnes, & bâti sur les Desseins du

Sieur le Blond, dont nous avons parlé. Si l'on veut se satisfaire pleinement sur des sujets si interessans; l'on peut joindre à cette Edition de d'Aviler le Recuëil des Plans, coupes & élevations des plus beaux & des plus nouveaux bâtimens de France levés & dessinés avec soin, & mis au jour depuis peu d'années par le Sieur Jean Mariette, sous le titre d'*Architecture Françoise*, en trois grands Volumes *in-folio.*

Nous ne dirons rien des Escaliers anciens & nouveaux, tous imaginés par de nouveaux Maîtres, ni de la Charpenterie, ni de la décoration des Jardins, ni de la matiere & de la construction des Edifices, choses d'un détail extrémement curieux pour ceux qui bâtissent, ou font bâtir. Nous exhortons les Amateurs des charmes de l'Architecture, (hé qui ne doit pas l'être?) à lire particulierement les remarques sur quelques bâtimens de Vignole, & celles sur la vie & sur les ouvrages de Michel-Ange, noms si chers aux Connoisseurs, sans oublier les ornemens

des édifices, comme feüilles, chapiteaux, cannelures, bandes, balustres, bossages, corniches d'appartement, lambris nouveaux, &c. Il n'est aucune personne de goût qui ne prenne un plaisir singulier à lire ces derniers articles, & à voir l'origine, les progrès, & la perfection de l'Architecture tant exterieure qu'interieure, au point où nous la voïons portée de nos jours : Heureuse, si en se perfectionnant dans les détails par la finesse & la legereté, elle ne dégenere point pour le beau solide par le dédain de l'antique, & le faux goût du nouveau, qui entâme déja les Belles Lettres.

ARTICLE CXII.

HISTOIRE LITTERAIRE De la France, &c. Tom. IV. Qui comprend le huitieme Siécle, & partie du neuviéme jusqu'à 840. *inclusivement. Volume* in-4°. *Pages* 613. *sans l'Avertissement & les Tables, qui en sont encore plus de six-vingt.*

NOus n'avons jamais prétendu nous rendre garants de tous les Ecrits, que nous inserons dans nos Mémoires. Ce sont quelquefois des pieces d'un procès, auquel nous ne prenons point de part, & dont nous laissons le jugement au Public. Ainsi ce n'est point à nous à repliquer à la réponse que les Auteurs de l'Histoire Litteraire de la France font dans leur Avertissement de ce quatriéme Volume, à une Lettre de feu M. le Clerc, qui se trouve au commencement de la seconde Partie du mois de Juillet 1736, nous nous contenterons d'y faire quelques reflexions,

On convient que Saint Céſaire, Evêque d'Arles, a conſtamment enſeigné la Doctrine Catholique contraire aux ſentimens attribués à Fauſte de Riez, mais il nous paroît que cela ne ſuffit pas pour dire cruëment que Saint Céſaire a écrit contre Fauſte un Traité de la Grace & du libre Arbitre; & que M. le Clerc, pour l'avoir nié, ne méritoit pas d'être traité de diſcoureur, qui cherchoit à ſe tirer d'affaire par un faux-fuïant. Nous croyons même que pour bien établir, comme nos Auteurs entreprennent de le faire, que le Saint Evêque d'Arles fut ſuſcité de Dieu pour s'oppoſer à Fauſte de Riez, il faudroit avoir bien démontré que ce Prélat fût Semi-Pelagien; il y a ſans doute de grandes autorités contre le ſentiment qu'avoit embraſſé M. le Clerc, mais il y en a auſſi qui le favoriſent, & l'affaire n'eſt rien moins que jugée en dernier reſſort.

M. le Clerc avoit inſiſté ſur ce que Saint Céſaire donne à Fauſte la qualité de Saint Evêque, & en avoit conclu qu'il ne le regardoit pas com-

me Auteur d'une Doctrine erronnée; nous tombons d'accord que la conséquence n'est pas des plus justes, puisqu'en supposant même que Fauste de Riez pensât sur la Grace & le libre Arbitre, comme les Semi-Pelagiens, qui ne furent condamnés qu'après sa mort, il se trouveroit dans le cas de plusieurs Saints, dans les écrits desquels on a trouvé des erreurs: mais nos Auteurs, en combattant ce raisonnement de leur Adversaire, n'ont pas bien choisi leur preuve.

„ M. le Clerc, disent-ils; quoi„ qu'homme d'érudition, a ignoré, „ ou voulu ignorer que c'étoit une „ coûtume assez uniformément ob„ servée dans les Conciles des cinq „ ou six premiers siécles de l'Eglise „ de n'y point citer les Evêques „ sans quelque titre d'honneur, pour „ peu de réputation qu'ils eussent... „ C'est ce qui se trouve avoir été „ observé, même envers le fameux „ Dioscore, Evêque d'Alexandrie, „ dans le Concile d'Ephese. „ Pour donner de la force à cet argument,

il faudroit que le Saint Concile d'Ephese eût honoré Dioſcore après ſa mort du titre de Saint ou de Bienheureux Evêque, mais qui ne ſçait qu'au tems de ce Concile Dioſcore n'étoit point encore Evêque, qu'il ne le fut que treize ans après, & qu'il n'a pû être traité de Saint Evêque, que dans le faux Concile d'Epheſe, ce qui n'eſt pas étonnant, puiſque Dioſcore étoit lui même l'Auteur de cette aſſemblée ſchiſmatique, & qu'il y préſidoit. Nos Hiſtoriens ne peuvent avoir ignoré ces faits; comment donc leur eſt il échappé d'appeller ſimplement le Concile d'Epheſe, ce que toute l'antiquité Eccleſiaſtique a traité de brigandage?

Répondent-ils mieux à M. le Clerc par ces paroles? „ Mais pour-
„ quoi refuſer à Fauſte le titre de
„ Saint, nous reproche ſon Apo-
„ logiſte? Eh! qui ſommes-nous
„ pour le lui donner contre la dé-
„ fenſe du Maître du Sacré Palais?
„ Quelle eſt la réponſe que les in-
„ genieux Auteurs du Journal de
„ Trevoux font en pareille rencon-

„ tre au ſujet de Saint Prudence,
„ Evêque de Troyes ? Nous ſom-
„ mes encore plus en droit qu'eux
„ de la faire ; &c. „ M. le Clerc ne
trouve pas mauvais que les Auteurs
de la France Litteraire ne donnent
pas à Fauſte de Riez le titre de Saint,
puiſqu'il n'eſt pas reconnu pour tel
par toute l'Egliſe : mais il s'eſt plaint
de ce qu'en citant un paſſage de S. Ce-
ſaire, qui le lui donnoit, ils l'ont
retranché. Il a cru peut-être qu'ils
avoient leur raiſon pour cela, com-
me il avoit les ſiennes, en remar-
quant que ce Grand Homme ſuſcité
de Dieu, pour l'oppoſer à Fauſte, a
cependant donné à ce prétendu Hé-
rétique le nom de ſaint Evêque après
ſa mort.

Au reſte, nous ne voyons point
ſur quoi nos Hiſtoriens ſe fondent
pour dire qu'ils ſont encore plus en
droit de refuſer à l'Evêque de Riez
le nom de Saint, que les Journaliſtes
de Trevoux à Prudence, Evêque de
Troyes. Ces deux Prélats ſont hono-
rés chacun dans leur Egliſe, au vû
& au ſçû du Saint Siege, qui le to-

lere pour l'un comme pour l'autre ; & nous croyons pouvoir avancer que quiconque est bien instruit de l'histoire de tous les deux, & de celle de leur culte, n'y trouvera pas une difference desavantageuse à l'Evêque de Riez.

Quand à ce que M. le Clerc avoit avancé que Saint Césaire, dans le Sermon, où il explique l'endurcissement de Pharaon, marche comme pas à pas sur les traces de Fauste, & le prend pour son guide. Il faut reconnoître de bonne foi qu'il s'est trompé, & que nos Historiens ont très-bien observé que ces deux Prélats ont puisé tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet dans la même source : c'est à-dire, dans Origene. La seule lecture de ces trois Auteurs met la chose dans une évidence, à laquelle il n'est pas permis de se refuser. Mais quand les deux Evêques Gaulois different, ou semblent differer entr'eux sur les matieres de la Grace, de la prédestination & du libre Arbitre, Fauste de Riez est-il aussi reprehensible, que le prétendent nos

Hiſtoriens ? Les erreurs, qu'ils reprochent à ce Prélat, ſont-elles auſſi réelles, qu'ils le veulent perſuader ? C'eſt ce que nous laiſſons diſcuter aux défenſeurs de Fauſte, que nous ſçavons n'être pas encore convaincus par les argumens de leurs Adverſaires.

Enfin, nous voudrions bien ſçavoir quelles ſont ces deux Ecoles de Saint Auguſtin & de Molina, qu'on prétend ici être oppoſées ſur les articles de la prédeſtination, de la Grace & du libre Arbitre ? Nous n'ignorons pas que bien des gens appellent Moliniſtes tous ceux d'entre les Théologiens, qui ne penſent point, ſur ces matieres, comme ceux qui ſe glorifient d'être les vrais Diſciples de Saint Auguſtin, & que l'Egliſe n'auroit point condamnés, s'ils ne s'étoient pas plus écartés des veritables ſentimens du Docteur de la Grace, que ne l'a fait Molina dans ſon fameux Livre de la Concorde. On doit ſçavoir auſſi qu'il s'en faut bien que tous ceux qu'on appelle Moliniſtes, ſuivent l'opinion de ce Théologien.

Il nous a paru assez inutile de revenir sur ce que nos Auteurs ont repliqué aux divers points, qui nous avoient fait peine dans les trois premiers Volumes de leur Histoire. Ce seroit mal répondre à la maniere honnête & moderée, dont ils s'expliquent sur cela, que de continuer une dispute, qui dégénereroit en vétilles : nous avons proposé nos doutes, & nous nous croyons fort honorés de l'attention que les R R. P P. ont bien voulu y faire. Nous nous contenterons d'avertir ici qu'à la fin de l'Avertissement, que nous venons de parcourir, il y a quelques additions & quelques corrections à faire aux Volumes précedens, & qui sont une nouvelle preuve de l'exactitude de nos Historiens.

Ce quatriéme Volume renferme le huitiéme Siécle, qui n'en occupe qu'un peu plus du tiers, & les quarante premieres années du neuviéme, que nous reservons pour un second Article.

Le huitiéme Siécle, disent nos Auteurs, est tout-à-la-fois & le pre-

mier terme de la premiere décadence des Lettres dans les Gaules, & la premiere époque du soin, qu'on prit de les y faire refleurir. Depuis le cinquiéme Siécle l'ignorance & le mauvais goût avoient fait des progrès bien rapides; mais jusqu'au huitiéme, les Sciences avoient toujours trouvé quelque protection dans le double azyle, où elles s'étoient refugiées; le Clergé & l'Ordre Monastique; sans parler de quelques Laics, qui les avoient cultivées avec succès.

C'est donc avec bien de la raison, qu'on attribuë ici la ruine entiere de leur empire aux desordres qui, vers le milieu du huitiéme Siécle, regnerent dans l'Etat & dans l'Eglise: Car, selon la judicieuse remarque de nos Historiens, plu un Etat est bien gouverné, plus on y voit fleurir les Sciences & les Arts: plus le Clergé & l'Ordre Monastique sont attachés à la discipline qui leur est propre; plus ils s'adonnent aux Lettres. Or jamais le Gouvernement ne fut plus foible en France que sous nos derniers Rois de la premiere

race ; par une ſuite de cette foibleſſe l'Epiſcopat y fut réduit à l'état le plus déplorable, & l'on ſçait quelle fut la déprédation des Monaſteres & des Abbayes, ſouvent conferées à des Laïcs, quelquefois même à des femmes, & dans pluſieurs Provinces ravagées par les Sarrazins,

Auſſi quels monumens de Litteraturе nous reſte-t-il de ces tems lamentables? Des Legendes & quelques morceaux d'Hiſtoires marquées au coin de l'ignorance; des Recueils de Lettres, beaucoup plus propres encore à montrer la barbarie de ce tems-là ; quelques Pieces de Vers, où il ſe trouve preſqu'autant de fautes contre la conſtruction & l'orthographe, que de mots & de ſyllabes. Enfin vers l'an 768 ſelon le témoignage d'un Auteur, qui écrivoit un peu moins de cent ans après, on ne voyoit en France aucun veſtige des Sciences & des beaux Arts; à peine les Eccleſiaſtiques & les Moines y ſçavoient lire & écrire ; les Conciles furent obligés d'ordonner aux Evêques & aux Prêtres

de s'instruire des Saints Canons, & des Regles de l'Eglise, & de ne laisser plus les simples Fidelles dans l'ignorance des premiers principes du Christianisme.

Cela dura jusqu'au regne de Charlemagne, dont le commencement, disent nos Auteurs „ fut comme „ un Soleil levant, qui perçant d'a- „ bord la nuit de l'ignorance, ne „ fut pas dans son midi, qu'il en „ eut presque entierement dissipé „ les ténebres, & rendu aux Scien- „ ces une brillante lumiere. „ Nous ne rabattrons rien des éloges qu'on donne ici à ce Grand Prince, qui devenu le Maître d'un vaste Roïaume, s'appliqua avec moins de zele à en étendre les limites, qu'à en bannir l'ignorance & la barbarie. Il n'est pas moins vrai qu'il prépara d'abord les voyes au retour des Lettres, en travaillant à rétablir l'ancienne Discipline dans le Clergé, l'ordre & la regle dans tout le reste, & que c'est ce qui donna naissance à ces sages reglemens, dignes d'une éternelle mémoire, si connus ai-

jourd'hui ſous le nom du *Capitulaires*; que par là il fit de ſes Etats le Royaume le plus policé & le plus floriſſant, qu'on eût vû depuis pluſieurs ſiécles; mais il paroît un peu d'hyperbole dans ce que nous venons citer.

On ſçait que ce Monarque n'aïant trouvé perſonne en France pour cultiver le champ qu'il avoit ſi bien préparé, en fit venir des Etats voiſins, & ſur-tout le célebre Alcuin ,, ,, dont la mémoire ſera toujours en ,, bénédiction parmi la Nation Fran- ,, çoiſe, tandis qu'il s'y trouvera ,, des Gens de Lettres...... & qui ,, a mérité le glorieux titre de prin- ,, cipal Reſtaurateur des Sciences ,, dans les Gaules, après Charle- ,, magne. ,, Ce Prince, de ſon côté, donna beaucoup de chaleur aux progrès des Lettres par l'honneur qu'il leur fit, ſoit en s'y appliquant lui-même, & voulant que les Princes, ſes fils, & les Princeſſes mêmes y fuſſent élevés avec ſoin, ſoit en donnant mille marques d'eſtime à ceux qui les cultivoient, & en recompenſant leurs efforts.

De cette ſorte il ſe forma dans le

Palais une Ecole, qui est devenüe très célebre dans notre Histoire. Nos Auteurs examinent si cette école étoit ambulante, comme l'étoit la Cour, où si on l'avoit fixée à Aix-la Chepelle : ils paroissent pancher pour le premier sentiment, & ne trouvent aucune difficulté à croire que les Livres nécessaires pour les exercices de cette école se transportoient comme tout ce qui étoit à l'usage de la Cour.

Bien des gens ont pretendu qu'elle étoit l'origine de l'Université de Paris, qu'on trouve quelquefois nommée *l'Ecole du Palais*, mais les Scavants Bénédictins, ne sont pas de ce sentiment ; & ne le jugent même soûtenable qu'en ce que l'Ecole du Palais, qui se trouvoit quelquefois à Paris, aura inspiré aux Citoyens de cette Ville une émulation particuliere pour les Lettres, & les aura portés dans la suite du tems à établir une Ecole publique, laquelle se sera appellée l'Ecole du Palais, parce que dans son origine elle pouvoit être placée près du

Palais de Julien, où sont encore aujourd'huy plusieurs Colleges de l'Université.

Charlemagne ne se contenta point de faire fleurir les Lettres dans sa Cour, il écrivit à tous les Métropolitains de son Empire des Lettres circulaires, avec ordre de les communiquer à leurs Suffragans & aux Abbez, par lesquelles il les exhortoit puissament à ériger des Ecoles dans les Cathedrales & dans les Monasteres; il descendit même au détail des Etudes, qu'on y devoit faire, & il en usa de même dans ses nouvelles conquêtes, où il commençoit par faire annoncer l'Evangile, & par fonder des Eglises. La conversion de ces peuples à la foi leur donnoit du goût pour les sciences, & les Sciences servoient à les affermir dans la Foi: quelques Evêques & surtout Leidrade de Lyon & Théodulphe d'Orleans seconderent merveilleusement les bonnes intentions du Prince, & les Ecoles se multiplierent dans leurs Dioceses.

Enfin Charlemagne afin d'obliger

indiſpenſablement les Evêques, les Clercs & les Moines à étudier l'Antiquité Eccleſiaſtique, & à faire uſage de leurs études, leur propoſoit par écrit diverſes queſtions ſur l'Hiſtoire, le Dogme, la Morale, la Diſcipline, & nous avons encore un Recueil de ces queſtions. Ceux à qui elles étoient adreſſées, y répondoient par des traités; dont quelques uns, qui regardoient particulierement le Baptême, ſont auſſi venus juſqu'à nous.

Alcuin, qui ſe chargea de l'Ecole de S. Martin de Tours, la rendit extremement floriſſante, ſur tout après que l'Empereur lui eut donné cette Abbaye, avec quelques autres à gouverner. Raban, un de ſes principaux Diſciples alla prendre la direction de l'Ecole de Fulde, où S. Boniface avoit fondé un Monaſtere, & lui donna un grand luſtre. De cette Ecole ſortirent de très-grands Hommes, qui en formerent pluſieurs autres; Celle de Corbie ne fut pas moins célebre, & par elle même & par la fondation de l'Abbaye & de l'Ecole de Corwei en Saxe, ſi floriſ-

sante dès son origine. On verra ici avec plaisir un détail très-instructif sur toutes les autres Ecoles, qui furent alors, ou établies, ou renouvellées, & sur les hommes illustres qu'elles ont donnés à l'Empire François.

Mais on n'en aura pas moins à considérer la Méthode, que garderent Alcuin, & les autres réformateurs des Lettres, pour leur rendre leur ancien éclat. Ils commencerent par rectifier l'Ortographe, ils s'appliquerent ensuite à écrire en beaux caracteres, & c'est à cette attention, que Charlemagne avoit extremement à cœur, qu'on doit la conservation du texte pur, non seulement des Livres Saints, mais encore des écrits des Peres & des anciens Auteurs. On passa ensuite à la reformation des mots Latins, parce que l'ignorance avoit introduit dans cette langue une infinité de termes Barbares.

Nos Historiens conviennent neanmoins qu'on ne réussit point encore à parler, ni purement, ni élegamment; que dans les Litanies Ca-

rôlines, dressées sur la fin de ce siécle pour l'usage particulier de Charlemagne & de sa Cour ; outre la terminaison barbare de plusieurs noms de Saints. On y lit *Orate pro nos & tu lo juva*, pour *illum juva*, ou l'on voit l'origine du *le* François, pour exprimer l'*illum* des Latins. Cela venoit de ce qu'on ne s'appliquoit point assez à lire les bons Auteurs, surtout les Poëtes, dont Alcuin ne vouloit pas qu'on permît la lecture aux jeunes Etudians. Aussi le Stile de ce tems là est-il fort chargé de paroles inutiles, d'ornemens affectés, de pensées communes, sans arrangement, sans choix, sans élevation, & quoique le Stile Historique fût alors meilleur, qu'il n'avoit été sous les Rois de la premiere Race, on n'acquit point une des qualités les plus essentielles à l'Histoire, qui est la critique.

On donna un peu plus de soin à la Chronologie, mais on ne tira point de cette étude le fruit qu'on en pouvoit tirer. Il paroît seulement qu'elle fit naître le goût pour les

Chroniques, dont l'usage devint si frequent dans la suite. Il est encore plus étonnant que la Poësie, qui occupa plus généralement les esprits, & que le Prince aimoit passionnément, soit demeurée si imparfaitte. Car dans ce qui nous reste de vers de ce tems là, outre les fautes contre la prosodie, dont ils fourmillent. „Il est „ rare, disent nos Auteurs, d'y trou„ver quelques traits des beautés, „ de ce feu, de cette élevation, „ de ce naturel, de cette noblesse, „ qui la soûtiennent. La plupart de „ ces Poëtes ne songeoient qu'à ver„sifier; leurs vers ne sont que de la „ Prose mesurée, souvent plus plate „ que la Prose même, à cause de la „ contrainte des vers.

La Musique ne fut pas plus perfectionnée que la Poësie, mais les François ne laisserent pas de réformer leur Chant, & nos Historiens nous apprennent qu'un Orgue envoyé par Constantin Copronyme à Pepin, y contribua beaucoup, aussi bien que le Chant Gregorien, avec lequel s'introduisit peu à peu le rit

Romain dans les Eglises de France.

L'Astronomie faisoit aussi particulierement les délices de Charlemagne, & on la perfectionna alors, autant qu'il estoit possible de le faire sans le secours de la Géométrie, qu'on avoit assez négligée. On s'appliqua davantage à la Dialectique, toutefois les Ecrivains de ce siécle furent de fort mediocres Dialecticiens. Le Droit Civil, le Droit Canon & la Théologie furent les Sciences, que l'on cultiva avec plus de succès. En un mot Charlemagne fit beaucoup pour le rétablissement des Lettres, mais il ne seroit pas vray de dire avec un Ecrivain du IX. siécle que la belle Littérature fit alors tant de progrès en France, que les François de ce temps là méritoient d'entrer en parallele avec les Grecs & les Romains des bons siécles.

Les Lettres furent à la vérité tirées de la poussiere, mais on ne corrigea point tous les vices grossiers, que la barbarie avoit introduits dans la langue Latine, & ce qui nous reste de Charlemagne ne justifie pas tous

à fait ce que nos habiles Historiens disent de lui, qu'il seroit difficile de decider, „ si en naissant il apporta „ plus de bonté & de droiture de „ cœur, que de génie & de justesse „ d'esprit ; plus de magnanimité „ que de bon goût ; plus de courage „ & de valeur, que de pénétration „ & de lumieres ; plus de capacité „ pour les Armes, que pour les „ Sciences. „ Il est du moins certain qu'il tient un rang plus distingué parmi les Héros, les Conquérans, & les grands Princes, que parmi les Sçavans & les beaux Esprits, & que dans ce qu'il fit pour le rétablissement de l'Empire des Lettres il montra plus d'ardeur, d'application & de zele, que de capacité & de bon goût.

Nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur les Ecrivains de ce siécle, parmi lesquels nos Historiens ont placé, suivant leur coûtume, des Conciles & un grand nombre d'ouvrages & d'Auteurs Anonymes. Il y a dans ce volume des recherches assez curieuses sur quelques Légen-

des, dont on ne sçait pas au juste la datte, & que nos Auteurs ont cru pouvoir attribuer à ce siécle. La premiere est celle de Ste. Consorcie Vierge en Provence. La plus part des Sçavans y ont trouvé tant de choses plus dignes d'un Roman, que d'une Histoire, qu'ils ont jugé qu'on ne pouvoit faire aucun fond sur ce qu'elle contient. Nos doctes Bénédictins aiment cependant mieux croire avec le P. de Colonia que la piéce est véritable & authentique, mais altérée par des fables grossieres, qu'on y a mêlées, & leurs conjectures sur tout cela ont un grand air de vraisemblance.

Ils ne raisonnent pas moins juste, à notre avis, sur les Actes du Martyre de Saint Denys, qu'ils estiment, après M. de Tillemont, avoir eté écrits au commencement du huitiéme siecle, & dumoins avant le regne de Louis le Debonnaire, sous lequel on commença a confondre ce Saint avec Saint Denys l'Aréopagite. Ils conviennent que nous n'avons rien de plus ancien pour l'Histoire de

l'Apôtre de Paris & de ses Compagnons, Cet article & celui qui suit, & qui regarde plusieurs Ecrivains Anonymes, pour la plûpart, sont traités avec précision, & ornés d'une bonne critique. En général ce que nos Auteurs ont observé sur la plûpart des Ecrivains de ce siécle, peut beaucoup servir à l'éclaircissement de plusieurs points historiques, qui regardent les premiers tems de notre Monarchie & de l'Eglise Gallicane.

Saint Boniface, *Archevêque de Mayence, l'Apôtre de l'Allemagne & Martyr*, quoique né en Angleterre, appartient à la France par plusieurs endroits. Tous les pays qu'il a parcourus dans ses courses apostoliques, étoient de l'Empire François ; c'est lui qui a sacré le premier de nos Rois de la seconde Race, & par tout où il a prêché l'Evangile, il a établi des Ecoles, qui ont beaucoup contribué à policer les mœurs barbares des Peuples, qu'il avoit gagnés à Jesus-Christ, & à renouveller les études dans la France orientale.

Serrarius nous a donné un Recueïl fort ample des Lettres de ce Saint Martyr, & de celles qui lui ont été adressées. Nos Historiens prétendent que ce Recueïl est plein de fautes, sans parler de la confusion qui y regne, & du défaut de choix; que la plûpart des noms propres & autres y sont défigurés, & qu'il s'y trouve un grand nombre de lacunes, qu'on pourroit remplir sur les Lettres qu'Othlon a fait entrer dans les Actes du Martyre de notre Saint, & sur celles qu'on a insérées dans la grande collection des Conciles.

Ils ajoûtent que les notes mêmes, dont Serrarius l'a orné, quoique la plûpart pleines d'érudition, ne répandent point sur le texte la lumiere, qui seroit à souhaiter, & pour ce qui est des Lettres mêmes, dont ils rendent un compte fort détaillé, ils estiment que le style se sent un peu de la barbarie du siécle, que d'ailleurs il est fort simple & sans ornement, mais naturel, grave, clair, plein de pieté; que les pensées en sont justes, & les raisonnemens pour

l'ordinaire fort concluans, mais qu'on y voit beaucoup de répetitions ; c'est-à dire que les mêmes choses, qui se trouvent dans differentes Lettres, y sont exprimées de la même maniere. On a fait deux Editions de ce Recuëil à Mayence en 1605. & en 1629. & il se trouve encore dans les Bibliotheques des Peres de Paris, de Cologne & de Lyon.

Les autres écrits, que nos Auteurs jugent être de Saint Boniface, sont 1°. un Recuëil des Statuts divisé en 36. articles, imprimé d'abord au neuviéme Tome du Spicilege de D. Luc d'Achery, & depuis à la fin du sixiéme Volume des Conciles du P. Labbe. M. Dupin a douté que ces Statuts fussent de notre Saint, parce qu'on y trouve, dit il, qu'il faut s'adresser à l'Empereur, quoique de son tems il n'y eût point d'Empereur en Allemagne ; mais il s'est trompé, le nom d'Empereur ne se trouve point dans ces Statuts.

2°. Quinze Sermons imprimés par D. Durand & D. Martenne sur

un Manuscrit de M. le Chancelier d'Aguesseau de huit cens ans.

3°. Un petit Ecrit intitulé *Editio S. Bonifacii*, qui ne paroît être qu'un fragment d'une plus longue Piece. Il est imprimé au Tome septiéme de la grande Collection des Conciles de 1677. & il roule principalement sur la maniere d'abreger le tems prescrit aux pénitences imposées pour l'expiation des pechés. Cet Ecrit, selon nos Auteurs, est très-peu de chose, & on ne l'attribuë à Saint Boniface, que sur l'autorité des manuscrits.

S. Ambroise, Evêque de Cahors, n'est mis ici parmi les Ecrivains du huitiéme siécle, que pour avoir lieu de refuter Casimir Oudin, qui a prétendu que ce Prélat étoit Auteur des six Livres des Sacremens, attribués plus communément, & aussi faussement à Saint Ambroise de Milan, & du Traité des Mysteres, qui appartient incontestablement au S. Docteur. Les preuves de nos Historiens contre l'Ecrivain Protestant, nous ont paru sans replique. Du re-

ſte, ils n'ont rien trouvé, qui puiſſe aſſûrer au Saint Evêque de Cahors la qualité d'Auteur.

Il n'en eſt pas de même du B. Ambroiſe Autbert, Abbé en Italie, auquel ils ne font point de difficulté de donner la prééminence ſur tous les Ecrivains François de ce ſiecle d'ignorance & de barbarie. Autbert paſſa en Italie, comme on le croit, à la ſuite du Prince Jerôme, fils de Charles Martel, & de Fulrade, Abbé de Saint Denys, qui en 754. reconduiſirent, par ordre du Roy Pepin, le Pape Etienne II. à Rome. Après avoir fait quelque ſéjour dans cette Capitale du Monde Chrétien, il ſe retira au Monaſtere de Saint Vincent près de Benevent, s'y conſacra à Dieu, & en fut Abbé. Il y fit de l'étude une de ſes principales occupations, non en s'appliquant à la lecture des Auteurs prophanes, mais en méditant la Loy de Dieu, & les Ecrits des Peres de l'Egliſe. Ce fut dans ces ſources, où, avec le ſecours de la priere, il puiſa ce ſçavoir éminent, qu'on ad-

miroit en lui, & qui brille encore dans ſes ouvrages.

Après un ſi grand éloge, nos Hiſtoriens n'avoient garde de rien négliger pour nous donner une connoiſſance exacte de tout ce qu'on a pû découvrir des Ouvrages du Saint Abbé. Le plus conſiderable eſt un Commentaire ſur l'Apocalypſe, diviſé en dix livres, qui ont chacun leur Préface. Il aſſûre lui-même. „ „ que lorſqu'il conçût ce deſſein, „ il n'avoit aucune intelligence des „ expreſſions employées dans ce li- „ vre .... & que s'il avoit pû alors „ comprendre les difficultés, qu'il „ trouva dans l'execution ..... il „ n'auroit jamais penſé à une telle „ entrepriſe. C'eſt ce qui le porta à „ recourir continuellement au Pe- „ re des lumieres, comme il paroît „ par preſque toutes les Préfaces „ des dix Livres de ſon Commen- „ taire .... Il étoit ſi perſuadé qu'il „ n'en étoit venu à bout que par „ une grace ſpeciale de Dieu, qu'il „ a eu ſoin de le finir par une au- „ tre priere, où il lui en marque ſa

„ vive reconnoissance.

Cependant cet Ouvrage, avant que l'Auteur y eût mis la derniere main, fut fort critiqué, & déferé même au Pape Etienne III. qui n'y ayant rien trouvé que de conforme à la Saine Doctrine, engagea l'Abbé Autbert à le retoucher ; ce qu'il fit. Malgré cela, nos Auteurs conviennent „ qu'il ne faut pas s'at-
„ tendre d'y trouver l'éclaircisse-
„ ment des Mysteres profonds que
„ contient l'Apocalypse, que tout,
„ ou presque tout y est expliqué
„ dans un sens moral, mais que le
„ style en est aisé, coulant, agréa-
„ ble..... que la pieté & l'érudi-
„ tion y vont de pair. „ Ils ajou-
„ tent qu'Haimon, Evêque d'Alberstat au neuviéme siécle, n'a presque fait que l'abreger dans le Commentaire, qu'il a composé sur l'Apocalypse.

Le B. Abbé de Saint Vincent est encore Auteur d'un Ouvrage intitulé : *Combat des Vices & des Vertus*, composé à l'imitation du *Psycomachia* de Prudence. Il est étonnant,

disent nos Historiens, qu'un écrit si connu jusqu'au douziéme siécle, pour être d'Ambroise Autbert, se trouve dans plusieurs manuscrits, tantôt sous le nom de Saint Ambroise de Milan, tantôt sous celui de S. Augustin, & même de Saint Leon, Pape, & imprimé parmi les écrits de ces trois Docteurs. „ Au reste, „ ajoûtent-ils, toutes ces attribu„ tions font honneur à Autbert, en „ ce qu'on a trouvé son ouvrage as„ sez bien écrit, pour n'être pas indi„ gne de tant de Grands Hommes. „ Tout ce qui regarde les autres écrits de cet Abbé, mérite d'être lû.

En général, nous croyons pouvoir assûrer qu'il est peu d'articles de la premiere Partie de ce Volume, où nos Historiens n'ayent trouvé de quoi exercer leur critique, & dont on ne puisse tirer quelques lumieres pour éclaircir l'Histoire Ecclesiastique & Civile de ce tems-là, & sur-tout celle des Saints, „ Le renouvellement „ des études avoit alors multiplié „ les Gens de Lettres, qui se porte„ rent à écrire l'Histoire des Saints

„ qu'ils honoroient, & qu'on avoit „ négligé jusqu'alors de faire con„ noître à la posterité, Le motif est „ le même *pour tous*, mais l'execu„ tion & le succès en furent diffe„ rens. Ceux qui avoient le plus de „ talens & de bons Mémoires y réus„ sirent le mieux; d'autres, qui n'a„ voient que le talent, sans avoir les „ connoissances nécessaires à l'His„ toire qu'ils entreprenoient d'écri„ re, nous donnerent des Pieces as„ sez bien écrites, mais qui ne con„ tiennent que des Traditions assez „ souvent incertaines, & des prodi„ ges quelquefois grossis, ou même „ imaginés. Quelques autres enfin, „ n'ayant ni talent, ni attention à „ se mettre au fait de ce qu'ils vou„ loient apprendre aux autres, n'ont „ réussi qu'à nous donner de mau„ vaises Pieces.„ A ces reflexions, nos Historiens joignent des exemples, qui répandent un grand jour sur les Legendes de ce tems-là.

Le dernier article du huitiéme siécle regarde *Tilpin*, *Archevêque de Rheims*, dont le nom changé en ce-

lui de *Turpin* est célebre par un Roman assez connu, dont on l'a fait Auteur. La premiere chose qu'on sçache de ce Prélat, est qu'il se fit Moine de Saint Denys en 750. non en 756. Lorsque la Providence eut délivré l'Eglise de Reims de la tyrannie, qu'y exerçoit le faux Evêque Milon, Tilpin fut élû pour la gouverner, & il la rétablit dans son ancienne splendeur. Il fut extrémément consideré de Pepin & de Charlemagne, du Pape Etienne III. avec lequel il assista au Concile de Rome, & d'Adrien VI. & l'on voit encore dans l'Eglise de S. Remy de Reims son Epitaphe de la façon d'Hincmar, un de ses Successeurs.

Le Roman, dont on l'a fait Auteur, porte le titre d'*Histoire de la vie de Charlemagne & de Roland*. C'est un espece d'Itineraire, ou de Relation des voyages & des guerres imaginaires de Charlemagne, & de Roland, son neveu, contre les Sarrazins, divisée en trente-deux Chapitres, dont le premier & le dernier ournitoient seuls assez de preuves

de ſuppoſition. Auſſi eſt-elle, ſurtout depuis un ſiécle, unanimement reconnuë.

Papire Maſſon a cru que ce Roman n'eſt pas beaucoup poſterieur au regne de Charles le Chauve, & M. de Marca le juge composé dans l'onziéme ſiécle; d'autres le renvoyent au douziéme. Mais nos Auteurs ſont perſuadés qu'ils ſe trompent; ils nous donnent enſuite toute l'hiſtoire de cet ouvrage, que M. de Marca attribuë aux Eſpagnols, de ſes Manuſcrits, de ſes Traductions, de ſes Editions & du crédit qu'il eut en France pendant quelque tems.

Ils nous parlent auſſi, en peu de mots, d'un autre écrit à peu près du même goût, & qui porte le nom de *Philomena* ou *Philomela*, Auteur auſſi fabuleux que l'ouvrage même; & ils remarquent qu'il eſt aſſez étonnant que Catel, après avoir reconnu pour une pure fiction cette *Hiſtoire de la priſe de Carcaſſonne & de Narbonne par Charlemagne*, n'ait fait aucune difficulté de l'employer pour apuyer divers faits hiſtoriques, qu'il

avance dans ſon Hiſtoire de Languedoc.

ARTICLE CXIII.

LETTRES E'DIFIANTES Et curieuſes, écrites des Miſſions Etrangeres, par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus. XXIII. Recuëil. A Paris, chez Nicolas le Clerc, *ruë de la Bouclerie, près le Pont Saint Michel, à Saint Lambert ; ci-devant ruë Saint Jacques, & chez* P. G. le *Mercier, au Livre d'Or, ruë S. Jacques.* 1738. in 12. pp. 519. *ſans la Table & la Préface.*

L'On connoît aſſez ces Recuëils, que le P. du Halde, Auteur de la belle Collection ſur la Chine continuë de publier. Nous n'en rendons compte d'ordinaire qu'autant que les Lettres des Miſſionnaires ont de rapport aux Sciences & aux Arts. Nous ne parlons que peu & en paſſant de leurs travaux apoſtoliques, & de l'état preſent des Miſ-

ſions. Rien toutefois de plus interessant pour ceux qui aiment la Religion, & qui prennent part aux révolutions heureuſes ou malheureuſes qui arrivent de nos jours, & preſque ſous nos yeux.

L'état preſent de la Religion à la Chine conſiſte dans une eſperance aſſez bien fondée ſur le caractere bienfaiſant du nouvel Empereur, qui ſe propoſe pour modele le Grand *Cang hi*, ſon ayeûl. Un orage ſuſcité par les ennemis du nom Chrétien, a troublé d'abord cet eſpoir. Mais enfin la perſecution eſt aſſoupie, quoique non éteinte. On en voit le détail dans la lettre du P. Parennin au P. du Halde, dattée du 22. Octobre 1736. Autre perſecution dans le Royaume de *Tongking*. Elle a procuré le martyre à pluſieurs Jeſuites Portugais en 1737. On en fera un plus long recit, dans la ſuite On trouve ici celui la mort précieuſe du P. Julien Lizardi, maſſacré le 16. May 1735. par les Infidelles *Chiriguanes* dans le Paraguai; après avoir pillé, profané & brulé

l'Eglise où il célébroit alors le Saint Sacrifice, les Barbares l'attacherent à un rocher, & le percerent de flêches.

La seconde lettre est du P. Calmette, Missionnaire de Carnate. Avant que d'en parler, disons un mot de la Carte qu'on a mise à la tête. La Mission de Carnate est contiguë à celle du Maduré, & lui est parfaitement semblable, soit par le génie & le caractere des Peuples qui habitent ces vastes contrées, soit par la vie laborieuse & austere que les Missionnaires sont obligés d'y mener. Elle peut s'étendre jusqu'au Royaume de Golconde, & bien avant dans l'Empire du Mogol. La nouvelle Carte expose des Païs jusqu'à present inconnus. En effet, les Négocians se tiennent dans les places qui bordent la côte. Ils négligent de pénétrer dans les terres où rien ne les attire. Les Missionnaires seuls y pénétrent, sans autre attrait, que celui d'éclairer des lumieres du Christianisme ces malheureux Indiens. C'est donc aux Mis-

ſionnaires qu'on doit la découverte & le plan des terres qu'ils nous font connoître à proportion qu'ils avancent. Cette Carte eſt dreſſée par le ſieur d'Anville, ſur deux deſſeins manuſcrits des Jeſuites.

La lettre du P. Calmette nous décrit d'abord la converſion ſinguliere d'une Princeſſe Indienne. Un Prince, dans l'eſpoir de recouvrer la ſanté, ſe fit inſtruire des Verités Chrétiennes; mais la ſémence évangelique fut bientôt étouffée par les paſſions. Elle germa, au contraire, dans le cœur de ſa fille, nommée *Vobalamma*, témoin des conferences à l'âge de huit ans. Dans l'impoſſibilité où elle ſe trouva dans la ſuite d'aller à l'Egliſe pour achever d'être inſtruite, elle engagea un domeſtique, qu'elle piqua de curioſité ſur le peu qu'elle ſçavoit du Chriſtianiſme, à voir & à entendre le Miſſionnaire. Le domeſtique inſtruit, reçût le Baptême, & devint à ſon tour l'Apôtre de celle qui avoit été le ſien. De-là les perſecutions contre le domeſtique & la jeune Princeſſe. Nous n'entre-

rons point dans ce détail & il nous ſuffira de dire que la ſuite de cet évenement fut de rendre toute cette Maiſon Chrétienne, ou d'effet, ou d'inclination. Le P. Calmette rapporte quantité d'autres exemples des miracles de la grace, qui ne ſont pas moins merveilleux que ceux des premiers tems de l'Egliſe. Choſes d'autant plus étonnantes, que la honte & l'opprobre ſont le plus ſouvent le prix du Chriſtianiſme, embraſſé dans ces païs, où l'honneur (chimere arbitraire, & toute-puiſſante des Nations qui ſe piquent de rangs & de diſtinctions) conſiſte à ne pas décheoir des privileges de la caſte idolâtre où l'on eſt né. Ajoûtez-y la haine & l'interêt des Brames. L'on nous apprend ici la maniere de les confondre par leurs propres livres, qu'ils appellent ſacrés. Il eſt heureux pour la Religion & les Miſſionnaires, que ces livres, recueillis ſous le nom de *Vedam*, leur ſoient tombés entre les mains. „ Car l'unité de „ Dieu, les caracteres du vrai Dieu, „ le ſalut & la reprobation ſont dans

„ le *Vedam*. Mais les verités qui „ s'y trouvent, n'y ſont répanduës „ que comme des pailletes d'or ſur „ des monceaux de ſable: du reſte, „ on y voit le principe de toutes les „ Sectes Indiennes, & peut-être le „ détail de toutes les erreurs qui ſont „ leur corps de doctrine. La methode „ que nous obſervons (continuë le P. „ C.) en diſputant avec les Brames, „ eſt de les faire convenir d'abord de „ certains principes, que le raiſonne„ ment a répandus dans leur Philo„ ſophie; & par les conſequences „ que nous en tirons, nous leur dé„ montrons, ſans peine, la fauſſeté „ des opinions qu'ils reçoivent com„ munément. Ils ne peuvent ſur-tout „ dans une diſpute publique, ſe refu„ ſer à des raiſons puiſées dans leurs „ ſciences mêmes, & beaucoup moins „ à la démonſtration qui s'enſuit, lorſ„ qu'on leur prouve par les textes „ mêmes du *Vedam*, que les er„ reurs qu'ils viennent de rejetter „ font partie de leur Loi. Une autre „ voye de controverſe eſt d'établir „ la verité & l'unité de Dieu par les

„ définitions ou propositions tirées
„ du *Vedam*. Comme ce livre est parmi
„ mi eux de la plus grande autorité,
„ ils ne manquent pas de les admettre.
„ mettre. Après quoi la pluralité
„ des Dieux ne coûte rien à refuter.
„ Que s'ils répliquent que cette pluralité,
„ ralité, ce qui est vrai, se trouve
„ dans le *Vedam*, on en conclut la
„ contradiction manifeste de leur
„ Loi, qui ne s'accorde pas avec elle-même.
„ le-même.

La lettre du P. de Rasles est une histoire abrégée des diverses nations de la nouvelle France. Il décrit le caractere des Sauvages, leurs habitations, leurs mœurs, leurs superstitions, leurs funérailles, leurs langues &c. L'Article des langues mérite particulierement d'être lû, à cause des exemples qu'il en apporte avec la traduction Françoise. Le zelé missionnaire entre ensuite dans la description de ses travaux particuliers & de la ferveur de ses néophytes. L'on ne peut lire sans vénération ce qu'il raconte d'une nation entiere qu'il convertit plus encore par

l'exemple de ses Sauvages que par la force de ses predications.

Le P. Dérré nous transporte dans l'Amérique Méridionnale sur l'un & l'autre bord de la Riviere des Amazones. Comme il a visité toutes les missions qui s'étendent a plus de mille lieuës sur les deux Rives & sur les Rivieres voisines il en parle en homme instruit. La grande difficulté est d'apprendre autant de langues qu'il y a de nations, & elles sont innombrables. Il y en a pourtant une générale, qu'on appelle *Del Inga*. Les missionnaires repandus dans tout ce climat ne laissent pas de vaincre cet obstacle & beaucoup d'autres qui font fremir en les lisant. Le P. Dérré parle sur tout d'une entreprise dont il fut en quelque sorte l'ame & le conducteur. Il s'agissoit de punir une nation barbare, perfide & antropophage. On l'éffraïa par la force; & la vengeance qu'on tira du massacre d'un Espagnol dévoré par ces Infidelles fut de les transporter & les repandre dans des Peuplades Chrétiennes,

pour leur apprendre les vérités du ſalut. On les renvoïa enſuite dans leur terre natale où ils devinrent les Fondateurs de deux Peuplades ; de ſorte que la nation commença de puiſer les ſentimens de l'humanité dans le Chriſtianiſme. Il en a pourtant couté la vie a cinq miſſionnaires Jéſuites. „ Outre les périls aux quels „ on eſt expoſé avec un peuple ſi „ brutal & ſi cruel, que n'a t'on „ pas à craindre dans les frequens „ voïages qu'on eſt obligé de faire ? „ Continuellement & preſque a cha„ que pas on court riſque d'être mis „ en piéces par les Tygres, ou d'être „ mordu des Viperes, ou d'être écra„ ſé ſous ces grands Arbres qui „ tombent ſouvent lorſqu'on y pen„ ſe le moins, ou d'être entrainé & „ noïé dans des Rivieres très rapides, „ ou d'être englouti par les Croco„ diles, ou bien par d'affreux Ser„ pens qui de leur haleine empeſtée „ arrêtent les paſſans, ſe jettent „ ſur eux, & les dévorent. „ L'Auteur de cette Lettre raconte les périls qu'il a lui même eſſuyés; le

poiſon, le feu, l'éclat d'un fuſil briſé rien ne lui a nui par une ſinguliere protection de la Providence comme pour vérifier l'oracle de J. C. en faveur des Apôtres. Le P. D. nous parle des irruptions des Portugais ſur les terres Eſpagnoles (choſe ſi funeſte à ces miſſions) & du Reglement du Roi de Portugal à ce ſujet. Il finit par la Deſcription de la ville de *Cuença*, à cent lieuës de *Quito*, d'où reviennent les Mathematiciens envoiés par le Roi vers l'équateur. *Cuença* eſt la principale ville de cette Province Indienne après *Quito*. C'eſt le ſéjour du Printems, de labondance & de la fraîcheur. Chaque rue a un canal dérivé de la Riviere voiſine. Il y a plus de 18 mille tant Eſpagnols que Métifs & Indiens, trois Paroiſſes, & ſept autres Egliſes de Religieux.

Le P. Fauque nous méne dans les differens quartiers des nouvelles habitations où les Miſionnaires continuent de raſſembler les Sauvages de la Guyane. Il s'étend ſur le projet d'établir une miſſion chez une nation

qu'on appelle *Palicours*, & il fait le caractere de quelques autres nations Indiennes. Il y en a quelques-unes attaquées d'*une espece de Lepre qui fluë de tems en tems. Leur Epiderme n'est qu'une dartre farineuse qui se leve comme par écailles.* Généralement parlant les Sauvages de la Guyane ont l'esprit susceptible des vérités de la Foi. L'on nous dit en passant,, qu'on remarque parmi ces ,, peuples tant de coutumes du peuple ,, Juïf qu'on ne peut s'empêcher de ,, croire qu'ils en descendent.,, Il s'agit principalement ici des *Palicours.* Les enfans mâles vont nus jusqu'à l'âge de puberté qu'on leur donne la *Camisa* après un jeûne sévere au lit, & de frequentes flagellations pour leur inspirer, dit-on, de la bravoure. Les femmes mariées sont entierement découvertes. Les filles n'ont qu'un petit tablier de *Rassade* jusqu'au tems de leur mariage. L'on croit que cette indecente coutume est particuliere aux *Palicours.* ,, Peu à ,, peu (dit le P. F.) nous amene- ,, rons nos Chrétiens à s'habiller

„ totalement. Outre la plus grande
„ décence nous leur procurerons un
„ autre avantage, c'eſt qu'en leur
„ faiſant naître des béſoins, ils en
„ deviendront plus laborieux, &
„ ſeront par là moins expoſés aux
„ triſtes ſuites de l'oiſiveté.

Quoique la lettre du P. Wibault Miſſionnaire aux Philippines ſoit un peu ancienne, elle contient des choſes extrememement curieuſes & peu connuës d'ailleurs avant l'édition de ce recueil. On y voit des traits de la piété des Inſulaires de Givan, & le caractere des Indiens *Pintados*, la deſcription de ManileCapitale des Philippines avec ſon Gouvernement Eccleſiaſtique & Politique; des évenemens extraordinaires arrivés dans l'Iſle de *Scypan* l'une des Iſles Marianes; des Scenes Tragiques qui ſe ſont paſſées en 1719. à Manile au ſujet d'un Gouverneur devenu Tyran par ſon extrême avarice dont il fut la victime; enfin des entrepriſes de Rois Mahometans des Philippines pour chaſſer les Eſpagnols d'une Forteresse, la fermeté des Chrétiens

& la Victoire qu'une Fregate remporta ſur quarante Galeres ennemies. Citons ſeulement le recit de cette derniere action. Le Capitaine de la Fregate qui n'avoit nulle expérience perdit courage & ſe mit à pleurer comme un enfant. „ Ce fut un coup „ de la Providence que le P. Jean „ Nonet J. ſe trouvât dans la Fregate. „ Il exhorta l'équipage à combattre „ & à mourir généreuſement pour „ la Foi, & ſon diſcours fit tant d'im- „ preſſion ſur les Eſprits qu'on le „ pria de faire les fonctions de Ca- „ pitaine avec promeſſe d'obéir „ ponctuellement à ſes ordres. Alors „ le Pere défendit de tirer aucun „ coup de Canon ſaus ſon ordre, „ & il ſe contenta de prendre des „ meſures pour parer les Fleches em- „ poiſonnées que les Mahometans „ tiroient de leurs Galeres. Cepen- „ dant l'ennemi s'approchoit inſen- „ ſiblement, tandis que tout l'équi- „ page étoit dans l'inaction ; quand „ le P. aperçut que les Galeres étoient „ à la portée qu'il ſouhaitoit, il leur „ préſenta le flanc du Navire, &

„ commanda de tirer toute l'Artil-
„ lerie à la fois ; ce qui s'executa si
„ heureusement qu'un grand nom-
„ bre de Galeres ennemies furent
„ coulées à fonds. Les Mahometans
„ qui avoient crû que les Chrétiens
„ étoient dépourvûs de toutes mu-
„ nitions de Guerre prirent aussitôt
„ la fuite & laisserent à la fregate la
„ Mer libre pour s'en retourner à
„ *Jola*, nonobstant cette victoire, le
„ Siége de la Forteresse de *Sanboan-*
„ *gan*, continua encore plus de deux
„ mois. Tous les Chefs subalternes
„ de la place étoient blessés ou ma-
„ lades. L'un des Missionnaires étoit
„ retenu au lit par une fievre conti-
„ nuë, le P. Recteur sortoit d'une
„ longue maladie. Mais l'état de
„ langeur où il étoit n'affoiblit point
„ son courage. Il se faisoit transpor-
„ ter en chaise sur le rempart pour
„ administrer les Sacrémens aux
„ blessés, & pour animer les Soldats
„ par sa présence. Le seul Don Amor-
„ rera qui fit des prodiges de valeur
„ jouissoit d'une santé parfaite. Il
„ étoit jour & nuit sous les Armes

„ faisant les fonctions de comman-
„ dant, de Canonier, & de Soldat.
„ Tous nos Missionnares assurent que
„ sous l'habit Militaire c'est un vrai
„ Religieux par l'integrité de ses
„ mœurs, & par l'ardeur de son zele
„ un parfait Missionnaire. Cepen-
„ dant les Mahometans s'occupoient
„ de leurs sortileges pour empêcher
„ que l'Artillerie n'eût son effet, &
„ s'étant apperçus que le feu avoit
„ pris seulement à l'amorce, ils s'é-
„ crierent transportés de joie que
„ le Dieu des Chrétiens étoit vaincu,
„ & ils coururent en foule vers les
„ remparts. Ce fut alors que l'Artil-
„ lerie jouant à la fois nettoïa la
„ Campagne, & la couvrit de morts
„ & de blessés. „ Enfin les Mahome-
tans furent forcés de lever le Siége
& de remener leurs Flottes dans leurs
Roïaumes des Philippines.

Nous dirons peu de chose de la derniere Lettre. C'est une seconde réponse du P. de Goville, à l'insolente calomnie réitérée par les Auteurs inconnus des Anecdotes de la Chine : il est étonnant que cet an-

cien Missionnaire armé du suffrage des temoins les plus irreprochables en sa faveur ait paru avoir besoin de le publier pour sa défence. *O tempora! ô mores!*

ARTICLE CXIV.

HISTOIRE DE L'HOTEL Royal des Invalides, où l'on verra les secours que nos Rois ont procurés dans tous les tems aux Officiers & Soldats hors d'état de servir. Par Me. Jean-Joseph Granet, *Avocat en Parlement. Enrichie d'Estampes, représentant les Plans, Coupes & Elévations géométrales de ce grand Edifice; avec les excellentes Peintures & Sculptures de l'Eglise, dessinées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible, par le Sieur* Cochin, *Graveur du Roy, & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.* A Paris, *chez* G. Desprez, *Imprimeur & Libraire Ordinaire du Roy, rue* S. Jacques à Saint Prosper,

Prosper, & *aux* Trois Vertus.
M DCCXXXVI. *Grand* in-fol.

CEtte *Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides* est composée de deux Parties: La premiere raconte la fondation, la destination, les progrès de ce magnifique établissement; l'ordre qui s'y observe pour le Spirituel, le Militaire, l'Œconomique; les Reglemens faits en divers tems, pour lui donner une forme constante & convenable, pour maintenir la discipline la plus exacte; les mesures prises, par une prudence superieure, pour y assurer à ceux que l'attention bienfaisante de nos Rois y rassemblera à perpetuité, le repos, la paix, la tranquillité, la propreté, la commodité, l'abondance même des choses nécessaires à la vie, en santé & dans les maladies, pour le corps & pour l'ame. On y voit dans le plus grand détail tout ce qui se pratique dans cette maison; la maniere dont y sont logés, vêtus, nourris, entretenus, tant les Officiers, que les Soldats; comment, & par

qui elle eſt gouvernée ; la regie du temporel, l'aſſignation & l'état des revenus ; la dépenſe qui s'y fait chaque année , les denrées qui s'y conſument ; l'adminiſtration du Spirituel, les ſoins aſſidus que l'on a de ceux qui y ſont admis ; le nombre , les appointemens, les fonctions , les privileges des Médecins , Chirurgiens, &c. Enfin on y reconnoît un modele parfait de ſageſſe , de prévoyance , de grandeur , de liberalité pour tout Etabliſſement de cette eſpece , qu'on voudroit fonder dans d'autres Etats : mais un modele qu'il eſt bien plus aiſé d'admirer que de l'imiter , ou d'y atteindre.

La ſeconde Partie eſt plus faite pour les yeux , & pour le ſpectacle , qu'elle ne peut être expliquée par un diſcours,qui n'en donneroit qu'une idée fort imparfaite. Ce ſont cent quatre Planches gravées par le Sieur *Cochin* , leſquelles repreſentent les Plans, les Coupes,les Elevations géometrales des Parties des Bâtimens qui n'avoient point encore été gravées, & les Eſtampes de toutes les Parties

d'Architecture, de Peinture & de Sculpture de la grande Eglise, avec l'explication de toutes ces Pieces, & les noms de ceux qui y ont travaillé.

Vainement nous entreprendrions d'en tracer ici une image. Ceux-là peuvent seuls se la former, qui ont contemplé ce superbe Monument de la pieté & de la *bienfaisance* du plus magnifique de nos Rois, qui semble s'y être surpassé lui-même. Il suffit de dire que les Maîtres les plus habiles & les plus célébres ont été employés à l'élever & à le décorer, & qu'ils y ont épuisé leurs talens & leur art. Tels ont été les *Mansarts*, les *Decottes*, les *Coeppels*, les *Girardons*, les *Coustons*, & tant d'autres, dont les Ouvrages feront passer les noms & la gloire à la postérité. Au défaut de la réalité, les Estampes & les explications annoncent à ceux qui ne peuvent en joüir, quelle doit être la beauté de cet Edifice. Pour nous, qui l'avons sous les yeux, au premier aspect, nous la reconnoissons toute entiere dans ces

Estampes. Aussi sont-elles dessinées & gravées avec une fidelité, une verité, une correction, qui ne laisse rien à desirer. Par la multitude de ces Planches, & par un plus grand détail historique, continué jusqu'au tems de l'impression, cette Histoire l'emporte de beaucoup sur la *Description de l'Hôtel des Invalides*, qui fut publiée en 1683. C'est tout ce que nous pouvons dire sur cette seconde Partie.

Revenons à la premiere, & donnons lui un peu plus d'étenduë

De tous les Souverains de l'Europe, nos Rois sont presque les seuls qui ayent songé efficacement à procurer aux Officiers & aux Soldats, hors d'état de continuer le Service, une retraite tranquille, & une honête subsistance. Ils envoyoient autrefois un Officier ou un Soldat Invalide dans chacune des Abbayes, & des Prieurés de fondation ou de nomination Royale; & ce droit est si ancien, dit M. Granet, qu'on en trouve des traces dès le commencement de la seconde Race; elle s'est

même pratiquée, ajoute-t-il ailleurs, dans toutes les Races. Quoiqu'il en soit, outre les inconveniens attachés à cet usage, les plaintes mutuelles & fréquentes des Monasteres, & de ceux qui y étoient envoyés, le différent genre de vie des uns & des autres, cette ressource étoit insuffisante: il n'y avoit point assez de Bénefices, où le Roi pût exercer ce droit, pour tous ceux qui avoient besoin d'un pareil secours. Le Soldat, ou l'Officier, ainsi entretenu dans un Monastere, s'appelloit *Oblat*, c'est-à-dire, *Presenté*, ou *Religieux Lai*, quoiqu'il demeurât dans l'état Séculier. L'Historien examine l'antiquité & le fondement de ce Droit d'*Oblat*, & il conclut qu'il est très ancien; que c'est un Droit de la Couronne, dont le Corps du Clergé a toujours reconnu la justice. Il rapporte les divers changemens arrivés dans l'exercice de ce Droit, les Edits, & les Ordonnances de nos Rois à ce sujet. Enfin l'experience fit voir qu'il falloit penser à un moyen plus général, & plus fixe, de pourvoir

aux besoins des Militaires, dont on vouloit recompenser les services qu'ils ne pouvoient plus rendre. *Philippe Auguste*, dit-on, fut le premier qui en conçût l'idée: mais on ne trouve pas que ce projet ait été executé. *Henri IV.* & *Louis XIII.* le reprirent avec plus de zele que de succès.

Le premier, par son Edit du mois d'Avril 1600, donna pour logement, aux Officiers & Soldats Invalides, la Maison Royale de la *Charité Chrétienne*, située au Fauxbourg Saint *Marceau*, & leur assigna, pour dotation, les fonds qui proviendroient de la recherche des comptes des Hôtels-Dieu, Léproseries, Hôpitaux, Maladreries, Aumôneries, &c. Les fonds étant insuffisans, par un autre Edit du mois de Juillet 1640. il y ajouta les revenus des places des *Oblats*. Cet établissement fut supprimé par Arrêt du Conseil d'Etat du premier de Septembre 1611. & il fut ordonné que les Officiers & Soldats iroient, comme auparavant, remplir dans les Monas-

teres, les places qui leur étoient destinées. Sous Louis XIII. les places *d'Oblats* furent converties en pensions; il s'y introduisit des abus, & l'on en revint au projet d'*Henri IV.* Le Roi établit, à cet effet, une Communauté en Ordre de Chevalerie, sous le titre de *Commanderie de Saint Louis*; & il ordonna que les Abbayes & les Prieurés, dont le revenu excederoit deux mille livres, payeroient une pension annuelle de cent livres, pour l'entretien de cette Communauté. Ce revenu n'étoit pas suffisant, & l'établissement tomba comme celui de *Henri IV.*

Il étoit reservé au Regne glorieux de *Louis le Grand*, de donner enfin à une entreprise si digne de la magnificence d'un Roi-Très-Chrétien, une solidité qu'elle n'avoit pû acquerir jusqu'à ce tems. Si-tôt que le Traité des *Pyrenées* eût rendu la paix à ses Etats, il s'appliqua serieusement à l'execution de ce grand Ouvrage. Dès l'année 1670. il fit commencer la construction de l'E-

difice, qui annonça d'abord ce qu'on devoit attendre des soins & de la puissance de ce Monarque. Par l'Edit du mois d'Avril 1674. il declare qu'il le fonde à perpetuité, sous le Titre d'HÔTEL ROYAL DES INVALIDES, pour le logement, subsistance, & entretenement à vie de tous les pauvres Officiers & Soldats qui avoient été, ou seroient estropiés, ou, qui ayant vieilli à la guerre, ne seroient plus en état de rendre service. L'Hôtel pouvoit loger près de quatre mille personnes, & il falloit des revenus proportionnés à ce nombre, & à leurs besoins. Le Roi, après quelques autres Reglemens préliminaires, donna un Arrêt le 28. de Mars 1673. par lequel tous les Abbés & Prieurs, tant Séculiers, que Réguliers, de sa nomination, dont les Benefices sont de mille livres de revenu, & audessus, sont obligés de payer la somme de cent cinquante livres par an; tous ceux qui avoient entretenu ci devant un Religieux Lai, la même somme de cent cinquante livres;

& enfin, les Abbayes & Prieurés, dont le revenu seroit au-dessous de mille livres, la somme de soixante-quinze livres, Cette imposition peut produire aujourd'hui, à l'Hôtel des Invalides, environ cent vingt-deux mille livres.

Mais ce revenu ne suffisoit pas encore, ce qui détermina S. M. à y affecter les fonds provenans des deux, & ensuite des trois deniers pour livre de tous les payemens qui seroient faits par les Trésoriers Généraux de l'Ordinaire & Extraordinaire des Guerres, par ceux de la Cavalerie Legere, & par celui de l'Artillerie. Ces trois deniers, durant la guerre, qui finit en 1714. dont la dépense montoit à cent millions par an, produisirent douze cens cinquante mille livres de rente à l'Hôtel des Invalides.

Il fut question ensuite de pourvoir au Gouvernement de cette Maison, d'y établir un Chef, qui eût l'autorité de faire executer ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'administration des revenus, & pour la Police

intérieure, d'autres Officiers qui veillassent sous lui à l'observation des Loix, & des Ordonnances qui seroient faites dans cette vûe, un Conseil qui reglât les affaires, &c. Le Roi confia la principale autorité à celui des Secretaires d'Etat qui avoit, & qui auroit, dans la suite, le Département de la Guerre. En cette qualité, M. de *Louvois* fut le premier Chef de ce Gouvernement, & après lui M. de *Barbesieux*. C'est ici que les détails, que nous n'avons fait qu'indiquer touchant la régie des revenus, l'administration du Spirituel, confié aux Prêtres de la Mission de Saint *Lazare*, le soin des Malades, dont les *Filles de la Charité*, dites *Sœurs Grises*, sont chargées, la Police, la Discipline domestique, &c. C'est ici, dis-je, que tout cela est exposé avec l'étenduë nécessaire pour en donner une exacte connoissance.

A la suite de cette *Histoire*, se trouvent les *Ordonnances*, *Edits*, *Déclarations du Roi*, & *Arrêts du Conseil*, verifiés au *Parlement*, & au

Grand Conseil, au sujet des Oblats, & de l'Etablissement de l'Hôtel Roial des Invalides, qui servent comme de Pieces justificatives de tout ce qui a été raconté dans le cours de l'Ouvrage.

ARTICLE CXV.

THEOLOGIA SUPPLEX Coram Clemente XII. Pont. Max. Clementinæ Constitutionis Unigenitus Dei Filius, &c. *explicationem atque intelligentiam submisse rogans: Ad Catholicorum Scholarum libertatem, indemnitatem ac pacem, ad purioris sanioris que doctrinæ tutelam, ad Sacrorum Conciliorum, ac Patrum defensionem; ad Hæreticorum protervorumque hominum, indistincta illa ambiguarum propositionum damnatione turpiter abutentium, confusionem ac dedecus sempiternum.* Coloniæ, *Anno* M.DCCXXXVI. In-8°. *pag.* 254.

SElon l'Auteur de cet Ecrit, deux sortes d'Adversaires attaquent la

Bulle dont il demande, ou plûtôt dont il entreprend lui même l'explication: & c'est, dit-il, pour les desarmer, pour rendre leurs efforts inutiles, qu'il imagine, & qu'il s'efforce de prouver la nécessité de ce rémede. Après tout ce qui s'est fait sur ce sujet, que prétend un particulier sans autorité & sans aveu, un homme qui n'ose pas même se nommer? Mais on connoît cet Ecrivain; on sçait les rapports intimes qu'il a eus avec ceux dont il paroît aujourd'hui abandonner la cause, quoiqu'il ne soit pas satisfait du Decret qui les condamne.

Les uns, dit notre Auteur, se déchaînent indignement contre la Bulle, & pour la rendre odieuse, ils lui prétent des sens erronés & hérétiques. D'autres s'y prennent avec plus d'artifice, & affectant de paroître la respecter, ils la corrompent néanmoins sans pudeur & sans religion: *Irreligiosè tamen & irreverenter adulterant.* Ce n'est pas qu'ils la rejettent, mais c'est pour faire passer, à la faveur de ce célé-

bre jugement, & pour appuyer je ne sçai quelles nouvelles chimeres d'une profane doctrine: *Ut solemni illo Apostolicæ Sedis judicio, nova nescio quæ profana doctrinæ commenta confirment.* Ces chimeres, sans doute, ne sont pas contenuës dans la Bulle; ce seroit une impieté de le dire, & l'Interpréte de ce Decret, ne veut pas qu'on le soupçonne de le penser. Quelle est donc cette *profane doctrine* qu'on entreprend d'établir sur une autorité si respectable? Et comment, parmi tant d'anathêmes réiterés depuis vingt-cinq ans, n'a-t-on pas encore réprimé un si pernicieux abus? Sans doute que les Souverains Pontifes, & les Evêques Catholiques ne l'ont pas apperçû. Ceux qui sont sincerement soumis à la Constitution, (& ce sont entre les autres, ceux que l'Auteur veut ici désigner) ceux-là, dis-je, reçoivent tout ce qu'elle enseigne, condamnent tout ce qu'elle condamne, & dans le sens qu'elle le condamne. Comment donc y trouvent-ils un appui aux *chimeres*

d'une profane doctrine? Tous les argumens du nouveau Commentateur prouvent bien que le Pape pourroit, s'il le vouloit, s'il étoit convenable, s'il le jugeoit à propos, déterminer les sens condamnés dans le Decret de *Clement* X *I.* Mais prouvent-ils qu'il le doive, & a-t-il droit de l'exiger? Pour retablir le calme dans l'Eglise, que faut-il autre chose qu'une soumission entiere à une Bulle dogmatique émanée du Pape, & acceptée des premiers Pasteurs? Une Loi excite-t-elle des troubles, quand tous les Sujets y obéissent sans contradiction & sans murmure? D'ailleurs, ces explications qu'il demande, combien de Théologiens, combien d'Evêques, soit en particulier, soit en commun, les ont déja données? On vient encore de le faire tout récemment, dans deux Ouvrages differens. Rien ne démontre mieux combien elles sont desormais inutiles, que la facilité avec laquelle il démêle, quand il veut, le sens réprouvé par l'Eglise, de ceux qu'elle n'a point prétendu condamner. Car

enfin, ce qu'il a ſçû faire, une infinite d'autres le feront comme lui, pour peu qu'ils ſoient inſtruits des ſentimens de l'Egliſe, & des erreurs du tems; ce qui a été éclairci en mille manieres. C'eſt pourquoi on nous diſpenſera bien d'entrer dans ſes explications, & de répeter ſes difficultés, ſi ſouvent réponduës, & ſi ſolidement réfutées. Encore un coup, la ſimplicité, la droiture, & une parfaite docilité à la voix, & au concert des premiers Paſteurs, auroient bien-tôt ramené la tranquillité, & toutes les explications qu'on pourroit donner, ne ſerviroient de rien, ſi elles ne trouvent des eſprits & des cœurs ſoumis.

ARTICLE CXVI.

GUIDA DEGLI UOMINI alla loro eterna ſalute, in due Parti; ſcritta dal R. P. Roberto Perſonio, *Sacerdote Ingleſe della Compagnia di* Gieſu; *tradotta dall' Originale Ingleſe, nell idioma Italiano, da* Franceſco-Giuſeppe Morelli, *Sacerdote Fiorentino. In* Padoua, *nella Stamperia del Semi-*

nario. 1736. *Appresso* Giovanni Manfré. *In* 4°. *pag.* 530. *senza, la Vita, gli Iudici, e la Prefazione.* (C'est-à-dire) *La Guide du Salut éternel, en deux Parties. Par le P.* Robert Parsons, *Prêtre Anglois, de la Compagnie de* Jesus; *traduite de l'Original Anglois, par* François-Joseph Morelli, *Prêtre Florentin.* A Padouë, *de l'Imprimerie du Seminaire. Chez* Jean Manfré. *In*-4°. pp. 530. *sans y comprendre la Vie de l'Auteur, les Tables & la Préface.* 1736.

CEt excellent Ouvrage, dont nous annonçons la nouvelle Traduction Italienne, mériteroit d'en avoir de semblables dans toutes les langues. Il a toujours été regardé comme un des plus solides qu'on puisse lire dans son espece; comme un modele, & comme un chef-d'œuvre, pour la beauté, la force, la pureté du style. Mais il est ancien & connu depuis long-tems, ayant été imprimé du vivant de l'Auteur à *Doüai, à Louvain*, & à *S. Omer*, Nous en avons

encore une Edition donnée à *Londres* en 1696. *in* 8°. Voici le Titre Anglois, qui revient assez à la Traduction Italienne : *A Christian Directori, guiding Men to their eternal salvation.* Ajoutons que la seconde Partie a été traduite en François par le P. de *Mareuil*, Jesuite, & imprimée à *Paris*, en 1737. sous ce Titre: *Obstacles de la Pénitence, ou Réfutation des Prétextes qui font illusion au Pécheur, & l'empêchent de se convertir.* Il nous suffira donc de donner le plan de cet Ouvrage, & de marquer la methode & l'ordre que l'Auteur y a observé, après que nous aurons dit quelque chose de la Personne; puisque sa Vie fait partie du Livre dont nous rendons compte.

Robert Parsons, connu sous le nom de *Personius*, naquit en *Angleterre*, au Comté de *Sommerset*, vers le milieu du seiziéme siecle. Après ses études, faites à Oxfort, il enseigna durant quelque tems dans cette Ville, jusqu'à ce que la persécution, sous le Regne d'*Elizabeth*,

l'obligea de quitter ſa patrie. Il ſe retira d'abord à *Louvain*, & paſſa enſuite à *Rome*, où il fut reçû dans la Compagnie, l'an 1575. C'eſt à ſon zele, & à ſes travaux, que les Seminaires des Anglois, *en Eſpagne* & à *Saint-Omer*, doivent leur établiſſement. En 1580. il fut envoyé, par l'ordre du Pape Gregoire XIII. en *Angleterre*, avec le célébre *Edmond Campian*, pour ſoutenir, dans ce Royaume, les reſtes de la Religion Catholique, & tâcher d'y ramener ceux qui l'avoient abandonnée. Il ſeroit difficile, & il ſeroit trop long long de rapporter ici toutes les peines, toutes les fatigues qu'il eſſuïa dans cette laborieuſe Miſſion, tous les dangers qu'il y courut. Nous renvoyons à ſa Vie, qui comprend en ſeize paragraphes, un détail exact de ſes actions, & de ſes travaux apoſtoliques. Le Pere *Perſonius* mourut à *Rome* au mois d'Avril 1610, & fut enterré au College des Anglois. On peut voir le Catalogue de ſes Ouvrages, dans la Bibliotheque des Ecrivains de ſa Compagnie.

Pour revenir à celui dont il s'agit ici, c'est un *Guide* fidele de l'homme dans la voye du salut. La premiére Partie contient, en douze Chapitres, les principes & les fondemens de la Religion, & de la Morale Chrétienne. On y établit l'Existence d'un Dieu Créateur de l'Univers, Rémunerateur de la vertu, Vangeur du crime, un Jugement dernier, pour rendre à chacun selon ses œuvres. On y apprend à respecter la Majesté de l'Etre Suprême, à reconnoître ses bienfaits: on y trace au Chrétien ses devoirs, conformément au caractere sacré dont il est honoré, &c. Mais parce que l'homme, tout convaincu qu'il est, & des verités Chrétiennes, & de ses obligations, trouve néanmoins des prétextes pour ne les pas remplir, & des obstacles au service de Dieu, le P. *Personius* entreprend dans la seconde Partie, de détruire ces prétextes, & de lever ces obstacles; & c'est ce qu'il execute en huit Chapitres. Les difficultés se reduisent à deux especes. Les unes sont interieu-

res; elles sont de notre propre fond, & se tirent de la foiblesse de la nature; les autres sont exterieures; ce sont les tentations du Démon.

On peut croire que la Traduction Italienne ne déplaira pas, pour un peu de l'air Anglois qu'elle conserve, dans un tems où le goût pour les Ouvrages de ce pays, gagne beaucoup dans les Etats Catholiques. Pour ce qui est de l'Auteur & de son Livre; il est inutile de rapporter les éloges qu'ils ont reçûs de tous ceux qui les connoissent. Il vaut mieux qu'on juge de leur mérite, par la lecture du *Directoire*, ou dans l'Original, ou dans la nouvelle Traduction, en attendant que nous l'ayons en entier, dans une langue plus communément entendue.

ARTICLE CXVII.

Q. D. T. O. M. F. F. E. J, Dissertatio inauguralis Physico-Medica, de impossibilitate & possibilitate abstinentiæ longæ à cibo & potu; occasione puellæ Frutingensis, dit. Bernens. Inediam longam simulantis, &c. (C'est-à dire) *De l'impossibilité, & de la possibilité de vivre long tems sans boire, ni manger; à l'occasion d'une Fille de* Frutingen, *au Canton de* Berne; *laquelle a fait accroire qu'elle avoit vécu de cette maniere, un tems considerable. Dissertation de M.* Jean Jacques Ritter, *de* Berne *en* Suisse; *pour entrer en Licence, & mériter les honneurs & les Privileges attachés au Doctorat en Medecine. Le* 4. Octobre M. DCCXXXVII. *A* Basle, *chez* Henri Decker, *Imprimeur de* l'*Université.* In-4°. *Brochure de* 30. *pages.*

ON raconte tant d'exemples de ces longues abstinences, que

s'ils étoient bien averés, on ne s'étonneroit plus de voir des hommes vivre les mois & les années entieres sans prendre nulle nourriture. Car, pour ne rien dire de ceux que l'Ecriture Sainte ne permet pas de révoquer en doute, du jeûne de *Moyse*, d'*Elie*, de *Jesus-Christ* même dans le Désert, combien l'Histoire ancienne & moderne fournit-elle de semblables exemples, & de plus surprenans encore ? Mais comme, dans les premiers, on doit reconnoître du sur-naturel, & du miracle, ils n'entrent point dans la question que nous examinons ici. Qui voudra sçavoir jusqu'où peuvent aller, en ce genre, les ressources de la nature, ou l'adresse des Fourbes & des Imposteurs; (nous ne parlons point de ceux en qui Dieu a voulu faire éclater sa puissance d'une maniere extraordinaire,) n'a qu'à consulter les Auteurs cités par M. *Ritter*, & la *Chylologia Historico Medica* de *Martin Schurigius*, imprimée à *Dresde* en 1725. *in*-4. dont nous avons donné l'Ex-

trait dans ces Mémoires, au mois de May 1726. page 882. On verra que ces cas ne ſont ni ſi rares, ni ſi ſinguliers qu'on ſe l'imagine ordinairement. Il n'y a qu'environ deux ans qu'on s'empreſſoit à *Grenoble*, à voir une fille qui n'avoit ni bû ni mangé, diſoit-on, depuis près de quatre ans; & l'on eut envie de la faire voir à *Paris*. Nous pourrions rapporter bien de ſemblables Phenomenes; & il eſt remarquable que ce ſont preſque toujours des filles qui donnent ce ſpectacle, de pauvres filles, des Payſanes. Telle étoit celle qui a donné lieu à cette *Diſſertation*.

M. *Ritter* diviſe ſon Ouvrage en trois Parties. La premiere contient l'Hiſtoire de la Fille en queſtion. Dans la ſeconde il fait voir qu'il eſt communément & régulierement impoſſible de vivre ſans prendre d'alimens. Dans la troiſiéme enfin, il rend probable qu'en certains cas, & dans certaines diſpoſitions du corps, la choſe n'eſt pas tout-à-fait impraticable.

PREMIERE PARTIE,

¶ *Christine Kratzer*, c'est le nom de la Fille dont nous parlons, naquit l'an 1697, dans un Village du district de *Frutingen*, au Canton de *Berne*. A l'âge de deux ans, ayant eu la petite vérole, elle perdit la vûë, & elle est demeurée aveugle le reste de ses jours. Elle étoit d'un temperament phlegmatique & bilieux, d'une complexion foible, sujette à des infirmités, & à tomber en foiblesse. Dans sa jeunesse, toute son occupation étoit de filer : mais elle ne laissoitpas de s'adonner à des méditations profondes sur l'affaire du salut, & de s'entretenir de discours de pieté. Dans un âge plus avancé, elle se mit à expliquer les mysteres de la Religion, & à faire la Prophetesse ; & feignant d'être saisie d'enthousiasme, elle débitoit ses rêveries, & forma une Secte nouvelle. Le Magistrat de *Berne*, voyant qu'elle dogmatisoit avec succès, & qu'elle se faisoit écouter des Peuples du voisi-

nage,

nage, toujours disposés à embrasser des nouveautés en matiere de Religion, la fit enfermer dans le Château de *Frutingen*, & ensuite dans le Couvent de *Thorberg*, avec sa sœur, qui ne voulut jamais l'abandonner. Cette fille avoit toujours pris fort peu de nourriture : mais depuis qu'elle fut enfermée, elle eut un tel dégoût, d'abord pour les alimens solides, ensuite pour les liquides, qu'ils lui causoient des nausées, des mouvemens convulsifs, & d'autres accidens des plus violens, & des plus fâcheux. Enfin, si l'on veut s'en rapporter au témoignage de sa sœur, aussi interessée qu'elle à joüer ce rôle, elle fut près de deux ans sans pouvoir souffrir de nourriture solide, & plus de trois, sans prendre aucun aliment. On l'y avoit pourtant accoûtumée les dernieres années de sa vie; elle mangeoit de diverses choses, & avoit tellement pris goût au vin, qu'elle en buvoit quelquefois des quatre & cinq mesures par jour, & jusqu'à s'enyvrer. Elle s'en dégoûta néanmoins, & s'en tint au

Thé; dont elle usa jusqu'à sa mort, arrivée le 17. de Septembre 1733. sans autre maladie qui l'eût précédée.

SECONDE PARTIE.

De cette Histoire, tirée des Relations de Messieurs *Hortin*, *Ziegler*, & *Jean-Jacques Scheuchzer*, & de l'état des parties internes, reconnu par les Médecins, après la mort de cette fille, M. *Ritter* conclut que son abstinence étoit de celles qui commençant par la feinte, aboutissent à un veritable dégoût, fondé aussi sur le temperament. Passant ensuite à la preuve de sa premiere proposition, il fait voir l'impossibilité naturelle de vivre sans alimens. Il y employe la methode géométrique, & même le calcul algébrique, car où ne le fait-on pas entrer, depuis que la mode, & peut-être un peu de vanité l'a mis en honneur? Les Médecins sur-tout s'en sont emparés, & nous avons des livres de Médecine aussi algébriques, que ceux

des Géometres mêmes.

D'abord il fait consister la vie dans la circulation du sang & des humeurs; circulation qui ne peut s'executer, sans qu'il s'en sépare plusieurs parties, par des sécrétions & des excrétions, ni subsister long-tems, si cette perte n'est reparée par de nouveaux alimens. Cette définition supposée vraie dans toutes ses parties, la proposition ne pourroit être contestée, & n'auroit pas besoin de preuve. Mais on fait voir la nécessité de prendre de tems en tems de nouveaux alimens, par l'accroissement continuel de certaines parties, comme les ongles, les cheveux; par la réunion des os dans les fractures, où le calus, qui se forme, remplit le vuide, & s'ossifie lui même, en six ou sept semaines. C'est sur-tout la transpiration insensible qui fournit le grand argument pour la nécessité de réparer par la nourriture, ce qui se perd incessamment par cette voïe. Les observations & les experiences de *Sanctorius*, de Messieurs *Dodard*, *Keil*, *Bernoulli*, semblent

démontrer que, ſans cette reparation, un homme ſeroit bien tôt reduit à rien, par la ſeule tranſpiration, de même que, la tranſpiration ceſſant, tout le reſte étant égal, il deviendroit monſtrueux, C'eſt ici que M. *Ritter* employe le calcul, pour combiner enſemble la nourriture que prend un homme chaque jour, les déjections & excrétions ſenſibles, l'inſenſible tranſpiration, & la partie des alimens qui ſe convertit en ſubſtance, pour en trouver les réſultats. Ce calcul eſt fort ſimple, & aſſez inutile, puiſque, ſans ce ſecours, ſi c'en eſt un, ou ſans cet embarras, & c'en eſt un en effet, pour ceux qui n'en connoiſſent pas les ſignes & les expreſſions, on conçoit aiſément les rapports de ces choſes entr'elles, & leurs effets pour l'entretien de la vie.

De ces principes, appliqués à la fille de *Frutingen*, notre Auteur infere qu'elle n'a ni vécu, ni pû vivre ſans nourriture, puiſque dans le tems même qu'on diſoit qu'elle n'en prenoit aucune, elle ſuoit, & tranſpi-

roit, & que néanmoins elle n'amaigrissoit point. Il n'y avoit donc dans son fait que feinte & imposture, & non du prodige, comme quelques-uns se l'imaginoient. Diverses circonstances de son Histoire, observées par M. *Ritter*, rendent très-probables qu'elle mangeoit secretement, & sans qu'on s'en apperçût.

TROISIÈME PARTIE.

Mais, après tout, ce n'est-là qu'un exemple particulier, qui ne peut rien établir, ni pour, ni contre la possibilité de vivre sans boire ni manger. Que *Christine Kratzer* en ait imposé à des gens qui n'y regardoient pas de si près, elle n'auroit fait que ce que bien d'autres ont fait apparamment dans le même genre: mais il en est qu'il semble qu'on ne peut soupçonner de supercherie. Telle étoit la *Beate* du Diocèse d'*Arras*, qui a fait tant de bruit au commencement de ce siecle. On parle depuis plusieurs années d'un Religieux de

Saint *Denys*, qui passe, dit-on, les Carêmes entiers sans prendre de nourriture. On ne doit pas admettre des miracles sans nécessité dans tous ces exemples. Examinons donc s'il est possible de vivre naturellement dans cette abstinence générale. Pour cela, dit M. *Ritter*, il n'y a qu'à renverser nos preuves. La nécessité d'user d'alimens, pour l'entretien de la vie, se prend de ces trois choses: 1°. La nutrition, qui consume une partie des alimens. 2°. Les déjections & excrétions, les sueurs, &c. 3°. La transpiration. Puis revenant à son calcul, nous avons appellé, continuë-t-il, la quantité d'alimens qu'un homme prend chaque jour, a; les déjections, b; la transpiration, c; la partie des alimens employée à la nutrition, d; & nous avons trouvé cette équation: $a = b + c + d$. Pour faire évanoüir a nous n'avons qu'à supposer $b = o$, $c = o$, $d = o$. Donc nous aurons $a = o$. C'est-à-dire, que s'il n'y a ni nutrition, ni déjection, ni transpiration, les alimens cessent

d'être néceſſaires : & réciproquement ſi $a = o$; $b = o$, $c = o$, $d = o$. Or cette ſuppoſition ne peut être rejettée. Car premierement nous pouvons trouver dans notre propre ſubſtance, de quoi ſuppléer, au moins pour quelque tems, aux alimens. En ſecond lieu, ſi les mouvemens volontaires & ſpontanées viennent à ceſſer, il n'y aura plus de diſſipation des eſprits, plus de tranſpiration, & la vie ne laiſſera pas de ſe conſerver par la circulation du ſang & des humeurs. Il prouve enſuite la poſſibilité de cet état, par l'exemple, non ſeulement de pluſieurs Inſectes, que nous ſçavons qui vivent long-tems ſans manger, & d'autant plus long-tems, qu'on aura ſoin d'empêcher la perte des eſprits, & la tranſpiration, en les tenant dans des lieux froids; mais encore par l'exemple d'animaux plus grands, des Hirondeles, des Grenoüilles, des Loirs, des Bléreaux, des Ours, qui vivent pluſieurs mois ſans aucune nourriture. De toutes ces obſervations, & de quelques autres,

rapportées plus au long & dans un grand détail, M. *Ritter* conclut que, s'il n'est pas démontré que les hommes peuvent vivre naturellement sans nourriture, ce sentiment au moins doit être mis au rang des conjectures probables. Il y a pourtant une difference bien sensible entre les animaux qu'il a nommés, & les hommes qu'on prétend qui vivent sans nourriture: c'est que ceux-là sont sans mouvement, dans un profond assoupissement, dans une espece de létargie, au lieu que les hommes ne laissent pas, durant ces longues abstinences, d'executer quelques mouvemens de marcher, de parler, &c.

ARTICLE CXVIII.

RACOLTA OPUSCOLI Scientifici, e Filologici. Tomo secondo. Voyez l'Article LVII. Au mois de May. Pag. 883.

DAns la Préface, en forme de Lettre au Marquis *Scipion Maf-*

fei, D. *Angelo Calogera*, M. C. rend compte des Ouvrages contenus dans ce second Volume de son *Recueil*. Il declare que, *quoique tout le monde sçache combien M.* Maffei *est ennemi des loüanges, il ne peut néanmoins s'empêcher de lui témoigner publiquement l'estime & la veneration profonde qu'il a pour son mérite.* Aussi fait-il les plus grands éloges & de la Personne, & des Ouvrages. La *Mérope*, en particulier, y est mise au nombre des plus excellentes Pieces de ce genre. *Votre Mérope*, dit l'Auteur, *vivra autant de tems que vivront les Tragedies, & votre nom sera à jamais admiré parmi les Tragiques du premier ordre, puisque par ce seul Ouvrage vous avez mérité une place d'honneur, que plusieurs autres ont à peine obtenue en en composant un grand nombre.*

Le Recueïl commence par trois Lettres du célébre M. *Vallisneri*. La premiere, à l'occasion d'un feu folet qui effraya beaucoup une femme qui s'en vit subitement environnée durant la nuit, explique ce Phénomene si con-

nu & ſi ordinaire. M. *Vallisneri* rapporte des exemples de ces flammes legeres, de ces feux, de la lumiere, qui ſortent d'une infinité de corps, d'animaux, de végétaux, & de divers autres; de ces perſonnes qui, dans l'obſcurité de la nuit, diſtinguent très-clairement les plus petits objets. Tout cela n'a rien que de commun, & n'eſt pas nouveau pour les Philoſophes.

La ſeconde Lettre de M. *Vallisneri* eſt encore ſur un feu à peu près ſemblable à ceux dont nous venons de parler, mais plus ſérieux & plus funeſte. Durant quelque tems il avoit paru, aux environs de *Caſtelfranco*, dans la *Marche Trévijane*, pendant la nuit des feux qui, ſe répandant dans l'air, bruloient les maiſons de paille des Payſans. M. de *Riva*, Profeſſeur d'Aſtronomie & des Météores, dans l'Univerſité de *Padoue*, à qui la Lettre eſt adreſſée, avoit donné une deſcription de ce Phénomene, fort approuvée de M. *Vallisneri*. mais il n'avoit pas détrompé le monde d'une erreur qui

s'étoit répanduë à ce sujet; & c'est pour suppléer à ce defaut que M. *Vallisneri* lui écrit la Lettre dont nous rendons compte. De pareils évenemens sont tout propres à exciter la curiosité, & à tromper la simplicité d'une infinité de gens. Dans cette disposition des esprits, pour se divertir de la facilité qu'on est sûr de trouver dans la multitude, à saisir le merveilleux & l'inouï, pour peu qu'on ait soin de lui donner quelque air de vraisemblance, & qu'on le debite d'un ton assuré; un jeune homme, disciple de M. *Vallisneri*, répandit dans le monde un écrit qui eut tout l'effet qu'il s'étoit proposé. C'étoit une feüille volante *in*-8°. sous ce titre: *Observation & Decouverte de la cause des Feux qui affligent plusieurs Villages des environs de* Castelfianco *dans la* Marche Trévisane. *Dissertation de M.* Jacques Atanserne. Ce nom étoit supposé, & l'Auteur n'avoit pas prétendu que son Ouvrage fût imprimé. Cependant il s'en fit bien-tôt un Extrait, ou une seconde Edition *in*-4°. sous

un autre titre. Les Imprimés coururent tout le pays, & le bruit, au moins s'en répandit hors d'*Italie*.

On y contoit fort sérieusement, & d'un grand air de vérité, qu'un Hermite de la Vallée de Sainte *Félicité*, avoit pénétré le mystere, & découvert la veritable cause du Phénomene incendiaire. Ce Bon-homme, revenant un soir à une heure & demie de nuit à sa Cellule, s'arrêta pour se reposer, & reprendre haleine, proche du lieu d'où sortoient les feux. Déja les *Charbons ardens*, c'est ainsi qu'on les nommoit, avoient allarmé toute la contrée; &, pour embellir le conte, & augmenter la terreur, on disoit qu'on y voyoit paroître des Spectres horribles. l'Hermite se rassuroit de son mieux contre la peur dont il étoit saisi, lorsqu'il vit tout-à-coup une lumiere pâle, qui se glissant & rampant sur la terre, devenoit plus brillante, à mesure qu'elle approchoit. Je laisse à penser quelle fut sa frayeur: mais un homme de bien trouve de grandes ressources dans sa bonne con-

ſcience, & dans ſa confiance en Dieu. Celui-ci rappellant tout ſon courage, & s'affermiſſant contre le peril, obſerva que la lumiere, après avoir rampé par terre, faiſoit pluſieurs ſauts au travers des rochers; & qu'enfin s'élevant dans les airs, elle ſe portoit d'un vol irregulier & inconſtant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Jettant les yeux ſur les montagnes voiſines, il vit un grand nombre de ſemblables lumieres, & il ne douta plus que ce ne fuſſent ces feux, qui avoient cauſé tout le dommage. Il n'alla pas plus loin ce premier jour; & le ſommeil l'emportant ſur la curioſité, il regagna ſa Cellule, pour y prendre quelque repos.

Il étoit en trop beau chemin, pour ne pouſſer pas plus avant ſa découverte. Déja familiariſé avec ces funeſtes lumieres, il réſolut de les conſiderer de plus près, & avec plus d'attention. Le lendemain donc, armé d'un nouveau courage, & de ſes *Dévotions*, il revint au même lieu, & à la même heure. La lu-

miere paroît, il s'en approche doucement & ſans bruit, il s'apperçoit que c'eſt un petit Animal, un Inſecte de l'eſpece de ceux qui répandent de la lumiere, il le ſaiſit adroitement, comme il ſortoit de ſon trou; il le tient dans ſa main, ſans ſentir aucune chaleur. Il conclut que c'eſt quelque Ver-luiſant. Pour le porter plus commodément & plus ſurement, il l'enferme dans un cornet de papier. Mais voici le merveilleux de l'avanture; un moment après, le priſonnier met le feu à ſa priſon, & diſparoît, Le Solitaire bien étonné, comme on peut ſe l'imaginer, & un peu effrayé, s'enfuit à toutes jambes, s'enfermer dans ſon hermitage.

Il ne renonça pourtant pas à l'entrepriſe, & prenant mieux ſes meſures, il retourna dès le lendemain au même lieu. Ce jour-là il fut bien une demie heure ſans rien voir; mais enfin l'animal ſortit, fut pris ſur le champ, & enfermé dans une bouteille de verre. L'Hermite eut le plaiſir de s'en ſervir en chemin,

comme de flambeau pour se conduire, & toute la nuit sa chambre fut éclairée d'une lumiere très-vive. L'avanture du jour précedent l'avoit convaincu que c'étoit cette sorte d'animaux qui avoit mis le feu aux cabanes du voisinage, & il s'applaudissoit d'avoir découvert le secret du Phénomene qui desoloit ce canton. Le lendemain à son réveil, son premier soin, aprés les devoirs de la Religion, fut de bien examiner l'animal captif. Il trouva que c'étoit une espece d'Escarbot, ou de Scarabée nocturne, gros & long comme le pouce, ayant huit pieds, quoique les autres de même nature n'en aïent six, dit M. *Vallisneri*, &c.

Tel est le conte qui avoit déja fait bien du progrès, & trouvé créance dans bien des esprits, L'amour de la verité, & l'honneur de la Philosophie n'ont pas permis au sçavant Médecin, de laisser s'accréditer une erreur qui, dans la suite, eut passé pour une verité constante. Que de peines épargnées aux Physiciens à venir! Que de vaines

ſpeculations dont on leur épargne les frais! Combien ſe ſeroient épuiſés le cerveau, pour expliquer les propriétés d'une choſe qui n'exiſta jamais! &c. Ce ſont les réflexions de M. *Valliſneri*.

La troiſiéme Lettre, adreſſée à l'Auteur de ce Récuëil, Dom *Ange Calogera*, Moine Camaldule, découvre fort ingénieuſement l'impoſture du prétendu *Syſtéme d'un Médecin Anglois ſur la cauſe de toutes les eſpeces de maladies, &c.* imprimé à *Paris* en 1726. On eſt trop inſtruit de cette ſupercherie, ou de ce jeu, pour que nous en rappellions le ſouvenir au Public. M. *Valliſneri* n'avoit jamais donné dans le piege, & ſa curioſité fut ſi bien ſervie qu'il démaſqua la fraude, qui n'étoit au fond qu'un innocent divertiſſement.

La quatriéme piece de ce Volume eſt une Diſſertation, en forme de Lettre, adreſſée par le Comte *Camille Silveſtri*, à Monſeigr *Philippe del Torre*, Evêque d'*Adria*. Dans cette Diſſertation M. le Comte *Silveſtri* combat le ſentiment de M. l'Abbé *Fontanini* (depuis Archevê-

que d'*Ancyre*) sur l'Inscription de l'Arc de Triomphe de l'Empereur *Sévere.* M. *Fontanini* soutient qu'à la quatriéme ligne, où se lisent ces paroles : *Optimis Fortissimisque Principibus*, on avoit mis d'abord le nom de *Plautien*, Beau-pere de *Caracalla* : M. *Silvestri* prétend au contraire, avec d'habiles Antiquaires, que c'est le nom de *Géta*, qui en avoit été ôté par l'ordre de *Caracalla.*

L'Ouvrage qui suit cette Dissertation a pour titre : *Apologia per le stampe d'Italia, del Dottore Giuseppe Bianchini di Prato, scritta da esso in una Lettera al Signor Conte Giovanni-Batista Casotti Canonico Pratese.* Les Italiens se sont souvent plaints du peu de Justice qu'on rend à leur Litterature, à leur Erudition, au soin qu'ils ont de cultiver les sciences, à leur goût, aux Ouvrages qui sortent de leurs presses. Il n'y a pas jusqu'au Marquis *Scipion Maffei*, la lumiere & l'ornement de l'*Italie*, ainsi que ses Compatriotes le nomment, qui ne semble appuyer ce ja-

gement des Etrangers. En effet, dans ſa *Recherche Hiſtorique de l'ancien Etat de Vérone*, page 48. Edit. de *Veniſe*, on lit ces paroles qui ont fort ſcandaliſé les Italiens: *Grand' obbligo dobbiam pur avere agli Oltramontani, già che le ſtampe d'Italia, eſiliati gli ſtudi migliori, da cent' anni in quà, ſe le van paſſando per lo più con la bella Margherita.* Quoique M. *Bianchini* s'efforce de donner un ſens favorable à ce diſcours, il ne laiſſe pas de juſtifier très-ſérieuſement ſa Nation contre un pareil reproche.... La preuve certaine & complette, qu'il donne que les bonnes études, les ſciences, le bon goût ne ſont rien moins qu'exilés d'*Italie* depuis un ſiecle; c'eſt le grand nombre de bons livres imprimés & réimprimés depuis ce tems-là dans toute l'*Italie*, la multitude d'excellens Ecrivains dans tous les genres, qui l'ont illuſtrée, & qui lui font encore aujourd'hui tant d'honneur par leurs travaux. Les plus célébres, & les meilleurs ſont aſſez connus des Sçavans, ſans que nous

les nommions ici. La liste qu'en donne M. *Bianchini* pourroit servir à qui voudroit faire une très-bonne & très-nombreuse Bibliotheque Italienne, ou d'Auteurs Italiens.

La Piece suivante est une Défense du Livre de M. *Vallisneri* sur l'Origine des Fontaines, contre l'Extrait qui en fut fait en 1726. dans les *Acta Eruditorum* de *Leipsick.* Cette Défense est de M. le Comte *Ricato*, adressée à M. *Vallisneri.* Nouvelle occasion de se plaindre de l'idée peu avantageuse que les Etrangers se sont formés des Italiens. En comparant le Livre de l'*Origine des Fontaines* avec l'Extrait, on pourra juger si la critique des Journalistes Allemans est bien ou mal fondée. Il ne nous convient point d'entrer dans cette querelle.

L'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, étant un des objets de ce Recueïl, on trouvera ici des Mémoires sur la Vie des deux célébres Freres *Jean-Baptiste*, & *Jerôme-Amalthée*, d'*Oderzo* dans la *Marche Trévisane*,

Poëtes distingués du seiziéme siécle, & le second encore Médecin, non moins estimé dans sa profession. Ces Mémoires peuvent servir à reformer ceux qui ont parlé, & à instruire ceux qui dans la suite parleront de ces deux Sçavans.

C'est encore dans cette vûë, & suivant le projet du Comte de *Porcia*, que l'on a mis dans ce Recuëil la Vie de *Pierre-Jacques Martello*, écrite par lui-même, jusqu'à l'année 1718. & adressée à ce Comte. M. *Martello* a été connu en *France*, où il a fait quelque séjour. Il y vint en 1713. à la suite du Cardinal *Aldrovandi*, Envoyé à la Cour de *France*, pour passer ensuite à celle d'*Espagne* en qualité de Nonce. Le Cardinal *Bentivoglio*, qui exerçoit la même fonction en *France*, le reçût avec tous les témoignages d'estime & de bonté, qu'il pouvoit attendre d'un pareil Protecteur. Le Cardinal le produisit, le fit connoître à la Cour, & aux Gens de Lettres. Il leur communiqua ses idées sur la Tragédie ; on le goûta, on l'encou-

ragea à les donner au Public. Il n'étoit pas de l'avis de ceux qui croïent qu'on peut faire de bonnes Tragédies en Prose. Le Théatre François l'avoit confirmé dans son sentiment. Il avoit remarqué que la rime, loin de nuire à la noblesse & à la vivacité de l'expression, donnoit dans le recit une grace qui flatte agréablement l'oreille. Il laissa à *Paris* une copie de ses *Dialogues sur la Tragédie Ancienne & Moderne*, avec une Epître Dédicatoire à Monseigneur le Dauphin, aujourd'hui le Roi Louis XV. & ils furent imprimés après son départ. Depuis il a publié en Italie son *Théatre*, avec sept autres Tragédies ou Drames, selon l'*idée qu'il a euë d'y renfermer tout ce qui a été representé, ou peut être representé, suivant le systéme ancien & moderne.*

De retour à *Rome*, il reprit l'exercice de son emploi de Secretaire de l'Ambassade de *Boulogne*, sa Patrie. Peu de tems après, le Premier Secretaire du Senat de cette Ville étant mort, il y fut rappellé, & honoré de cette Charge importante, & de confiance.

Il l'exerçoit encore lorſqu'il écrivoit les Mémoires de ſa Vie.

Les Ouvrages dont nous venons de parler, ſont écrits en Italien : ceux qui ſuivent, ſont en Latin. Ce ſont d'abord trois Diſſertations du Docteur *Caffarel*, Médecin à *Pignerol*; la premiere ſur le Fer; la ſeconde ſur le Criſtal. Une Mine de Fer qui ſe trouve dans la Vallée de *la Perouſe*, & une de *Criſtal*, qui n'eſt pas éloignée de celle-ci, examinées avec les yeux d'un habile Phyſicien, ont donné lieu à ces deux Diſſertations. Elles ne ſont pas ſimplement curieuſes : elles peuvent être utiles dans la Pratique des Arts, & dans le commerce. M. *Caffarel* parle en homme inſtruit des ſecrets de la Chymie, & entêté des chimeres du Grand-Œuvre. Il enſeigne qu'on peut faire de *vrais & francs Diamans*, des pointes les plus brillantes du Criſtal de Roche, en les trempant pluſieurs fois dans l'eſprit de vin, où l'on a fait diſſoudre un *Elixir au blanc*, & les faiſant ſécher autant de fois à un feu moderé. Il ſe moque de l'igno-

rance de ceux qui ne veulent pas croire que l'on aît fait autrefois du Verre malléable.

La troisiéme Dissertation est l'Histoire naturelle du Liévre. M. *Caffarel* l'a composée pour se consoler de ce que la Chasse avoit été défenduë dans le païs, & sur-tout la Chasse du Liévre, qui faisoit tout son plaisir, & son unique amusement. Elle est fort détaillée, & ceux qui se plaisent à ces sortes de Recherches, la liront avec satisfaction. Ce Docteur n'a point aspiré, sans doute, à l'élegance du style, & à la belle Latinité, dont on a fait assez souvent honneur aux Médecins. Son style est négligé, plein de mots Grecs, ou tirés du Grec, d'autres mots & d'autres phrases, qu'on chercheroit vainement dans les meilleurs Dictionnaires Latins.

Suivent deux autres Dissertations, pareillement écrites en Latin, dont l'Auteur se nomme P. *Thomas-Pie Maphée*. Dans la premiere il entreprend de faire voir l'utilité des Mathématiques, pour bien traiter la

Théologie. C'est une invective assez forte contre les Métaphysiciens de la Secte Péripatéticienne, lesquels s'imaginent que les Mathématiques, qu'ils ignorent absolument, ne sont qu'une Pratique mécanique, uniquement applicable aux Arts, & tout-à-fait étrangere à la science de la Religion. Instruits à l'Ecole d'*Aristote*, ces Scholastiques rappellent tout à des idées vaines & abstraites, à des mots vuides de sens, à des disputes frivoles & ridicules ; & c'est là ce qu'ils appellent la bonne Philosophie, & la vraie Théologie, au mépris de la methode de la précision géométrique, & de la lumiere qu'elles portent dans les sciences. Mais par leurs cris, ils ont empêché que le choix de notre Théologien, pour une Chaire dans l'Université de *Padoue*, n'ait été confirmé par les Magistrats, lui qui à *Venise* & à *Naples*, a enseigné la Philosophie, la Théologie, & les Mathematiques à près de deux cens Disciples, non enfans, mais hommes faits. C'est ce qu'il veut bien apprendre lui-même.

me. Et voilà ce qui le met de mauvaise humeur, peut-être autant que la methode décréditée, & la Philosophie Arabesque de ses Adversaires. Au reste, il n'est pas difficile de faire sentir l'usage des Mathématiques dans la Théologie & les autres sciences; & l'on pouvoit le faire & plus directement, & avec plus de précision que n'a fait cet Ecrivain.

La seconde Dissertation est la démonstration du Principe de la Statique dans la raison réciproque des Puissances & des Résistances, avec leur éloignement du point d'appui. Le Théologien Géometre se declare pour *Galilée* contre *Descartes*.

Ce Volume finit par l'Histoire d'un Monstre *Raniforme*, ainsi qu'il est appellé, c'est-à-dire, aïant la figure d'une Grenoüille. Elle est adressée par M. l'Abbé *Charles Girolami* a M. *Vallisneri* le Héros de ce Recueil. C'étoit un Fétus humain de six mois, aïant la tête, le ventre & le dos semblable, en quelque maniere à une Grenoüille; sans front, les yeux terminant la partie supé-

rieure de la tête, le crane enfoncé, ridé, recoquillé, à peu près comme du parchemin qu'on approche du feu, sans cervelle, &c. Telle est la description qu'on nous en donne. Cette derniere Piece est en Italien.

ARTICLE CXIX.

PROGRAMME OU IDE'E Generale d'un Cours de Physique experimentale, avec un Catalogue raisonné des Instrumens qui servent aux experiences. Par M. l'Abbé Nollet, *de la Societé Röiale de Londres.* A Paris, *chez P. G.* Le Mercier, *Imprimeur-Libraire, ruë Saint Jacques au Livre d'Or* 1738. *Volume in* 12. *Pages* 190.

QUoique nous aïons annoncé cet Ouvrage, qui est déja fort connu, nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans le détail de ce qu'il contient & de ce qu'il promet. Puisqu'il est, pour ainsi parler, le germe d'un Ouvrage aussi considé-

rable par son étenduë que par sa matiere, & qui doit suivre de près celui-ci, qui n'en sera que la Table. Il s'agit d'un Cours complet de Physique experimentale : sujet plus intéressant de nos jours qu'il ne l'avoit été dans les plus beaux siécles. Il le devient d'autant plus qu'il semble que les Physiciens n'ont gueres parlé jusqu'à present qu'à l'esprit, au lieu que M. Nollet a trouvé l'heureux secret de faire parler la Physique aux yeux, & de la familiariser avec les personnes les plus capables d'en connoître le prix. C'est ainsi que M. humanisa l'Anatomie au point d'en faire un amusement digne des regards de la Cour.

La connoissance de la Nature, si perfectionnée par de nombreuses experiences, & par conséquent devenuë si utile, étoit presque releguée chez un petit nombre de Sçavans en France, & chez la Jeunesse des Colleges, tandis qu'elle paroissoit s'étendre davantage dans plusieurs Villes d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande. C'est qu'on y

faiſoit des Cours publics d'experiences phyſiques. Tout, juſqu'aux étrangers, ſouhaitoit qu'on fît la même choſe à Paris, où l'amour des ſciences brille plus que jamais en tout genre, par les Académies & les Aſſemblées publiques. Cette conſidération anima le zele de M. Nollet. Il conçut un projet dont l'execution paroiſſoit d'autant plus difficile, qu'il étoit grand & nouveau. Il falloit des Inſtrumens, des Ouvriers, des ſecours de toutes les ſortes. Il falloit combattre des préjugés délicats ſur l'uſage des ſciences dans le grand monde; mais un talent fort ſupérieur à la fortune, & un courage égal au talent, ont vaincu tous les obſtacles, & fondé une Ecole dont le ſuccès tient lieu de récompenſe à l'Auteur, comme la vertu ſe ſuffit à elle-même. Tel eſt le ſort des beaux Arts. Il faut qu'ils ſe tiennent lieu de tout, qu'ils volent de leurs propres aîles, & qu'ils forcent le monde de les admirer.

M. Nollet, encouragé par la protection de l'Académie des Sciences

& de MM. Caſſini, Réaumur & du Fay, par les lumieres qu'il a puiſées de ſes experiences & de ſes voyages en Angleterre & en Hollande, & par ſa dexterité naturelle & cultivée dès l'enfance, eſt venu à bout de former un Cabinet très rare, qui manquoit à la France, & un Laboratoire où l'on conſtruit tout ce qui eſt néceſſaire pour la Phyſique experimentale. „ J'ai pris moi-même „ (dit il) la lime & le ciſeau. J'ai formé „ & conduit des Ouvriers pour m'ai- „ der. J'ai intereſſé la curioſité de „ pluſieurs Seigneurs, qui ont pla- „ cé de mes ouvrages dans leurs Ca- „ binets. J'ai levé une eſpece de con- „ tribution volontaire. En un mot, „ je ne le diſſimule pas, j'ai fait deux „ ou trois Inſtrumens d'une même „ eſpece, afin qu'il pût m'en reſter „ un. „

Voyons le plan des 16 leçons qu'il donne durant un mois. L'experience de trois années lui a montré que ce nombre ſuffiſoit en y joignant ſa methode, qui conſiſte à propoſer, en peu de mots, l'état de la queſtion,

à prouver ses propositions par des faits exposés aux yeux, à indiquer les applications qu'on en peut faire aux Phénomenes les plus ordinaires, & les lectures qui conviennent à ceux qui voudroient de plus amples explications; enfin à proportionner les détails à la portée & à l'usage des differentes personnes qui l'écoutent. Ainsi il admet, avec succès, dans son Ecole, tout Sexe, tout âge, & toute condition. Venons à la distribution de son Plan. Il est divisé en deux Parties principales. La premiere a pour objet les attributs généraux, & les propriétés qui conviennent à tous les corps. La seconde explique les proprietés particulieres à certaines matieres. Les huit leçons de la premiere roulent sur la divisibité, la figure en général, la solidité, & la porosité des corps. Sur la mobilité, les proprietés du mouvement, la compression & le ressort: sur les loix générales du mouvement, considérées dans les corps solides & dans les liqueurs: sur la pesanteur & ses loix conside-

rées de même. Sur l'équilibre & ses loix dans l'un & dans l'autre cas. Sur la pesanteur & l'équilibre des corps solides & des liquides comparés ensemble.... Sur les loix du mouvement composé de plusieurs directions. Sur les principes de Méchanique, & sur l'application des machines simples aux machines composées.

Les huit autres Leçons qui font la seconde Partie, consistent à expliquer la pesanteur de l'air, son ressort & ses autres proprietés, celles de l'eau, celles du feu, la lumiere & son mouvement. Les couleurs qu'elle produit. (C'est le séduisant systême de Newton, dont M. Nollet fait les experiences avec une finesse & une dexterité qui fera peut-être plus de Newtonnienes en France que les meilleurs Traités de la lumiere) Les trois dernieres embrassent les Corps celestes, leurs mouvemens, leurs divers rapports avec la terre. Les loix de l'Electricité, les découvertes modernes sur ces ébloüissantes curiosités, enfin les proprie-

tés de l'Aiman, & les connoissances générales des Métaux.

Après une explication sommaire de ce détail, qui annonce, comme nous l'avons dit, une Physique experimentale complette, l'Auteur étale le Catalogue des Instrumens dont il a enrichi son Cabinet. Ceux qui l'ont vû en ont une idée fort superieure à celle que l'on peut en donner par écrit. L'Auteur, dans la construction de ses Instrumens, soit déja inventés, soit de son invention, a eu en vûë qu'ils fussent très-exacts, peu chers & dénués d'ornemens superflus; simples & solides; applicables pourtant à diverses opérations, autant qu'il seroit possible; du reste, d'une propreté qui, sans être recherchée, pût plaire aux yeux, & contribuer à la conservation des Instrumens & du Cabinet. M. Nollet est le seul en France qui soit en état de former, à peu de frais, de pareils Cabinets pour les Amateurs de la Physique. Son Catalogue indique non seulement le nombre, mais encore l'usage de ces Instrumens. Il le

divise en huit classes.

La premiere, pour les experiences sur le mouvement, sur la pesanteur, & sur l'équilibre des Corps solides, 58. Instrumens.

2º Pour les experiences sur le mouvement, sur la pesanteur, & sur l'équilibre des Liqueurs. Instrumens 42.

3º. Pour les expériences sur l'air. Instrumens 60.

4º. Pour les experiences sur le Feu. Instrum. 26.

5º. Pour les experiences sur la Lumiere & sur les Couleurs. Instrumens, 53.

6º. Pour les expériences sur l'Aiman, & sur l'Electricité. Instrumens, 66.

7º. Instrumens de Cosmographie, 14.

8º. Instrumens Météorologiques, 26.

Il y en a en tout 345. dont un grand nombre est ou perfectionné, ou inventé par M. Nollet, prêt encore à inventer & à perfectionner de nouveaux Instrumens, à mesure

que le goût des Recherches sur la Nature donnera lieu aux François de tenter de nouvelles expériences.

ARTICLE CXX.

REFLEXIONS SUR Quelques points des Articles Abélard & Berenger, *du Dictionnaire Critique & Historique. Par le Pere* Merlin, *Jesuite.*

AVant que de toucher ce qui interesse l'honneur de Saint Bernard dans ces articles & dans quelques autres, où il est indignement traité, on a jugé à propos de relever des bevûës & des faussetés, qui marquent combien la vaste érudition de M. Bayle est superficielle & trompeuse, combien sa critique est peu sûre & peu exacte.

1. M. Bayle dit, dans l'article *Abélard*, que le sentiment de Guillaume de Champeaux, sur la nature des Universaux, *etoit dans le fonds un Spinosisme non développé.* Et dans la Remarque *C.* il ajoûte que les Scotistes, avec leur *universale formale à parte rei* ne s'éloignent point de

ce ſentiment. M. Bayle fait, quand il veut, un Elephant d'une Mouche, & d'une Mouche un Elephant. Au lieu de nous ſurfaire une bagatelle qui fut la matiere des triomphes d'Abelard, il devoit en parler de la ſorte. La chaleur des diſputes ſur la nature des Univerſaux eſt tombée il y a déja long-tems. Les Docteurs du plus grand âge ne ſe ſouviennent point d'avoir oüi dire à leurs plus vieux Devanciers, qu'ils euſſent vécu avec aucun témoin oculaire de ces jouxtes fameuſes, où deux Champions ſcholaſtiques, l'un tenant pour l'univerſel de la part de la choſe, l'autre tenant pour l'univerſel de la part de l'eſprit, ſe meſuroient avec appareil, & ſe pouſſoient des bottes métaphyſiques, qui intéreſſoient tout ce qu'il y avoit de Sçavans & de plus honnêtes Gens dans Paris. On s'apperçût à la fin, quoique bien tard, que c'étoit une pure queſtion de mots; & les differens partis eurent honte de ſe contredire en penſant de la même façon, & de ſe battre étant

d'accord. Car tout se reduisoit à sçavoir si la nature humaine étoit actuellement & formellement une dans tous les hommes qui existent. Les nominaux dont Abelard avoit embrassé l'opinion, le nioient, parce qu'ils n'appelloient unité que ce qui exclut toute division. Les Formalistes, que le subtil Scot rendit ensuite si celebres, & que suivoit alors Guillaume de Champeaux, assuroient le contraire, parce qu'ils vouloient qu'on distinguât deux sortes d'Unités, qui constituent aussi deux sortes de Substances; l'Unité majeure & l'Unité mineure. La premiere Unité, qui constitue les premieres Substances, ou les Substances singulieres, exclut absolument toute division; c'est l'Unité numerique qui convient aux individus, & qui fait que Pierre est indivisiblement un seul homme. La seconde Unité, qui constitue les secondes Substances ou les Essences, n'exclut point absolument toute division, mais toute division de même sorte; c'est l'Unité générique ou spécifique

qui fait que la nature humaine, quoique divisée numeriquement dans les individus qu'elle renferme, est néanmoins indivisiblement une même nature. Ce n'est qu'une similitude, s'écrioient les Nominaux. C'est une Unité veritable & formelle, répondoient les Formalistes. Les Thomistes vinrent, & formerent un tiers Parti. C'est tout au plus, disoient-ils, une Unité fondamentale & virtuelle..... Les plus grands génies épuisoient leur féconde subtilité à donner mille tours nouveaux aux raisons qu'ils avoient de dire, cela s'appelle Unité, cela ne s'appelle pas Unité. Ce qui causoit des scenes fort réjoüissantes au goût de ce tems-là. On y couroit avec plus d'ardeur, qu'on ne vole maintenant aux spectacles.

Cependant, si nous en croyons M. Bayle, la chose est serieuse & de la derniere conséquence. Il ne s'agissoit pas moins que d'être athée ou de ne l'être pas. Vaillants Thomistes, fiers Nominaux, réprenez vos armes, attaquez avec un nouveau cou-

rage les disciples du subtil Scot, developpez leur *spinosisme non developpé*, vous le ferez proscrire, & vous aurez sur eux un triomphe complet. Cependant pour y réüssir, cherchez d'autres argumens que celui de M. Bayle. *Selon les disciples de Scot*, dit-il, *les natures universelles sont indivisiblement les mêmes dans chacun de leurs individus : la nature de Pierre est indivisiblement la même, que la nature humaine de Paul.* Mais quelle est selon les Scotistes l'indivisibilité & l'unité qui fait que les natures universelles sont les mêmes? C'est une indivisibilité & une unité, que leurs adversaires ne reconnoissent pas pour une véritable indivisibilité & une véritable unité, parce qu'elle n'exclut pas toute division & toute multiplicité, & qu'elle renferme même la division & la multiplicité opposée à l'unité majeure. M. Bayle demande, sur quel fondement les Scotistes soutiennent que les natures sont indivisiblement les mêmes dans chacun de leurs individus? *C'est*, répond-il, *que le mé-*

me attribut, qui convient à Pierre, convient aussi à Paul. Et il conclut, *voilà justement l'opinion des Spinosistes. L'attribut, disent-ils, ne differe point de la substance, à laquelle il convient; donc partout où est le même attribut, là aussi se trouve la même substance; & par conséquent, puisque le même attribut se trouve dans toutes les substances, elles ne sont qu'une substance. Il n'y a qu'une substance dans l'univers, & toutes les diversités que nous voyons dans le monde, ne sont que des différentes modifications d'une seule & même substance.* Notre critique en disant que les Spinosistes & les Scotistes s'accordent à dire, que l'attribut ne differe point de la substance à laquelle il convient, montre son ignorance ou sa mauvaise foi. Il ne sçait pas où il dissimule que les Scotistes distinguent deux sortes d'unités, & deux sortes de substances; & que les Spinosistes au contraire n'admettent pas ces distinctions. Ainsi les conclusions que tire M. Bayle sont purement

Spinosistes : & voici les Scotistes ; donc partout où est le même attribut, là aussi se trouve la même substance seconde, qui est une & indivisible d'une unité & d'une indivisibilité mineure : & là pourtant ne se trouve pas la même substance premiere, qui est une & indivisible d'une unité & d'une indivisibilité majeure. Par conséquent comme certains attributs se trouvent dans toutes les substances, par exemple l'attribut d'être, elles sont toutes à cet égard une même substance seconde ; & comme certains attributs ne se trouvent point dans toutes les substances, par exemple les attributs d'esprit & de corps, d'homme & de bête, toutes les substances ne sont point à cet égard une même substance seconde : tant s'en faut qu'elles soient une même substance premiere.

Je ne vois point, dit M. Bayle, *ce que le Cordelier Frallen auroit répondu à Spinosa.* Cela est étonnant. M. Bayle n'avoit qu'à prendre dans la boutique de son Libraire non seu-

lement le Pere Frallen ; mais le premier venu des Philosophes Scotistes, & il y auroit appris les deux principes de cette école, qui fondent la réponse que je viens de donner, & qui sont très-connus. (*a*) *Natura ex se est una unitate communi, quæ à Scoto ejusque discipulis nuncupatur unitas minor unitate numericâ ita dictâ ob unitatem numericam, quæ est maxima unitas. Quo enim unitas est superior, eo est minor secundum Scotum, quia inferiora sunt magis indivisa, majorque unitas infert minorem, non verò contrà minor infert majorem....*(*b*) *Dividitur autem substantia in primam & secundam, seu in universalem & singularem ex Aristotele cap. de substantia & scoto 2. d. 8. q. 12. & Quodlib.* 3. Il est donc clair que M. Bayle nous a donné une fausse allarme, & aux libertins une fausse joye en traduisant le sco-

(*a*) Bonav. Columbo in novo cursu Phil. scotist. lib. 1. de Proleg. Log. quest. 1. a 6. n. 42,

(*b*) Idem lib. 1. Epitom. q. 4. a. 3.

tisme en spinosisme, pour insinuer qu'une doctrine impie étoit tolerée par l'Eglise Romaine dans une école célébre ; & l'argument qu'il prête à Abélard ne fait point honneur à ce dialectitien. Si Guillaume de Champeaux, comme l'assure M. Bayle, n'eût eu rien à y répondre, ce bon homme étoit donc bien aisé à déferrer.

Je suppose avec M. Bayle que Guillaume de Champeaux tenoit à peu près l'opinion de Scot & qu'Abélard étoit Nominal. Il y a seulement une réflexion à faire sur les paroles de ce dernier que M. Bayle rapporte, & qui expriment le sentiment de Guillaume de Champeaux. (*a*) *Erat in ea sententia de communitate universalium; ut eamdem essentialiter rem totam suis inesse adstrueret individuis, quoniam quidem nulla esset in essentia diversitas, sed sola multitudine accidentium varietas.* C'est un adversaire qui rapporte l'opinion de son adversaire, & qui ne

(*a*) Abélard. Epist. 1. cap. 2. pag. 5.

l'expose pas favorablement. Quand M. Bayle dit, c'est *un spinosisme non développé. J'en fais juges tous ceux qui entendront ces paroles*, il ne prend pas garde à la réticence des deux sortes d'unités, qui est affectée par Abélard, & il fait voir qu'il ne connoît pas bien lui-même la doctrine & le langage des Peripateticiens sur l'individualité. Les sectateurs d'Aristote disent que les attributs, ou pour parler à leur maniere, les degrés métaphysiques d'un être, ne sont point connus par eux-mêmes, mais par leurs effets. Ainsi l'attribut de raisonnable est connu par les jugemens & par les raisonnemens, l'attribut d'animal par les sensations. Or comme l'individuation ou le degré individuel n'est connu que par l'assemblage de divers accidens, les Peripateticiens le designent par son rapport à ces accidens, dont il le regarde comme le principe. Consultons encore là-dessus notre Philosophe Scotiste. (*a*) *Accidentia nos ducunt ad cognoscen-*

(*a*) Bonav. Columbo in novo cursu Phil. scotist. lib. 2. de univ. q. 4. a. 2.

dam substantiam; ergò per illa benè assignatur individui definitio Et ensuite, *Pro hoc statu substantia non est à nobis cognoscibilis, sed tantum per ejus accidentia sensibilia & materialia, ut tradit doctor 2. d. 3. q. 6. ergò rectè per proprietates & extrinsecas entitates describitur individuum substantiale.* La pensée des Scotistes & de Guillaume de Champeaux n'est donc pas celle de Spinosa, sçavoir que toutes les diversités, que nous voyons dans le monde, ne sont que différentes modifications d'une seule & unique substance; & on ne peut pas conclure cette impieté de leur doctrine; mais ils veulent seulement dire que les premieres substances & les individus substantiels, entre lesquels il y a une véritable & réelle distinction, ne sont désignés & connus que par leurs accidens sensibles & par leurs modifications extérieures. Je demandois un jour à un bel esprit partisan fort zelé de Descartes & de Malbranche, pourquoi je le trouvois si souvent occupé à la lecture des plus fameux Maîtres de la Philosophie Peripateticienne;

c'eſt, me répondit-il, pour avoir droit de les mépriſer. On blâmera, ſi l'on veut, cette parole haute & ſuffiſante; & on reconnoîtra néanmoins qu'il y a de l'équité & de la raiſon dans ce procedé.

Mais ne pas ſe donner la peine d'entendre la doctrine des Scotiſtes, & la confondre avec celle des Spinoſiſtes, cela eſt il ſupportable? *Ut judices, cognoſce.*

2. Quelque part que M. Bayle rencontre des calomnies contre les Moines, il les adopte de tout ſon cœur, ſans ſe mettre en peine d'approfondir la vérité. (*a*) Abélard dans ſa premiere lettre qui contient l'hiſtoire de ſes malheurs, atteſte que, lorſqu'il ſe fit Moine à S. Denis, les Religieux & l'Abbé même vivoient dans un étrange déreglement, de ſorte qu'un homme de bien comme lui ſe crût obligé de leur réprocher en particulier & en public leur vie licentieuſe. *Il y a lieu de ſoupçonner*, dit Dom Felibien, qui a écrit

(*a*) Abel. Epiſt. 1. cap. 8. pag. 19.

l'histoire de l'Abbaye de S. Denis,(*a*) *que le ressentiment plûtôt que la verité n'ait fait couler de sa plume ces paroles d'aigreur, surtout en écrivant ceci après sa fuite de cette Abbaye.* Il me semble que c'est trop peu dire, & que la calomnie d'Abelard est évidente.(*b*)Il n'y avoit pas encore si long tems, que S. Odilon Abbé de Clugny avoit réformé avec succès l'Abbaye de S. Denis. Le vénérable Adam avoit été formé à la vertu par ceux qui avoient profité des exemples, & qui avoient été témoins des miracles de S. Odilon: & d'ailleurs on a des preuves incontestables de sa pieté & de son insigne charité envers les pauvres C'est pourtant de ce Saint Abbé, dont M. Bayle (*c*) a osé dire sur la foi d'Abélard, que ses *impuretés étoient*

(*a*) Livre 3. pag. 547.

(*b*) Ademarus Lemov. Monachus in chron. Totsaldus etiam Monachus in vita S. Odil. lib. 2. cap. 9.

(*b*)In notis Andreæ Quenetani ad Hist. calamitatum Petri Abelardi.

autant supérieures à celles des simples moines, que sa dignité l'élevoit au-dessus d'eux. Il s'en falloit bien que les mœurs des Religieux de S. Denis fussent alors tels qu'il plaît à Abélard de les représenter ; à moins qu'on ne se persuade que le Roi Philippe I. choisit cette école d'infamie, pour y faire élever son fils Loüis VI. dit le Gros ; & que parmi des Moines nourris dans la molesse & dans la volupté, le grand Suger successeur du vénérable Adam apprit à dormir peu, & travailler beaucoup, à aimer la priere & les saintes lectures, & à perséverer dans ces dispositions jusqu'à la mort. C'est lui seul néanmoins qu'on pourroit accuser d'avoir introduit avec le faste & la mondanité quelque déreglement dans l'Abbaye de S. Denis. De condisciple de Loüis le Gros devenu son favori, il rapportoit dans le Monastere l'air de la Cour & du monde, qu'il respiroit par la nécessité des emplois & des affaires les plus importantes de l'Etat, dont il étoit chargé. Mais les principes

de pieté, qu'il avoit reçû sous le vénérable Adam le rappellerent bientôt aux devoirs rigoureux de sa profession, & le porterent à se réformer lui-même le premier, & ensuite à réformer sa maison que son exemple avoit dérangé. (a) Le Dictionnaire de M. Bayle qui est historique du mal qu'ont débité tous les Ecrivains Calomniateurs, & critique de tout bien sur le rapport de ces faux témoins, n'étoit point fait pour ces réflexions.

3. Sa critique n'est pas bien sûre même au regard des faits les plus indifferens. Par exemple M. Bayle dit qu'Abélard devenu censeur de la vie licencieuse des Moines de S. Denys, *se rendit par là si fâcheux qu'on fut ravi de s'en defaire*; & qu'*il se choisit un lieu de rétraite dans les Terres du Comte de Champagne*. La vérité est qu'Abélard sollicité par ses anciens écoliers, qui le venoient voir à S. Denys, de reprendre ses études & de continuer à les ensei-

[a] S. Bern. Epist. 78. ad Sugerium.

gner,

gner, se rendit à leurs instances, & qu'il obtint facilement de l'Abbé la permission de se retirer dans une petite habitation peu distante de ce Monastere, où il ouvrit une école de Theologie. M. Bayle croit que cette petite habitation est la même que celle où Abélard se réfugia après sa fuite de l'Abbaye de S Denis. *On découvre ce sens*, dit-il, *en conférant deux passages. Voici le premier : Ad cellam quamdam recessi, scholis more solito vacaturus. Voici le second : noćte latenter aufugi, atque ad terram comitis Theobaldi proximam, ubi anteà in cella moratus fueram, abscessi.* Dans le second passage Abélard dit à la vérité qu'il s'étoit déja arrêté dans la petite habitation, qui lui servit de retraite après sa fuite de S. Denis; mais il ne dit point en quel tems, ni si c'est lorsqu'il commença à ouvrir une école de Theologie, après s'être fait Moine à S. Denis, ou si c'est durant les voyages qu'il fit en divers lieux avant sa disgrace, & sa profession monastique. Le sens qu'a imaginé M. Bayle n'est donc

pas démontré, & l'on démontre au contraire, que la petite habitation, où Abélard ouvrit une école de Theologie, après s'être fait Moine à S. Denis, étoit située dans le Diocése de Paris ; au lieu que l'autre étoit située dans le Diocése de Sens, à Provins. En effet Abelard, qui se fioit trop à son esprit, & ne retenoit point dans les justes bornes les droits de la raison en matiere de foi, ne se fut pas plûtôt érigé en Maître de Theologie, qu'il debita plusieurs choses, qui pouvoient donner atteinte aux Dogmes Catholiques. On en fit du bruit, & son Livre de la Trinité qu'il donna alors au public, fut déferé à Geoffroy Evêque de Paris. (*a*) Une Lettre qu'Abélard écrivit à ce Prélat ne permet pas d'en douter. Ce Docteur étoit donc soumis alors pour le spirituel à l'Evêque de Paris, il demeuroit dans le Diocése de Paris. Et il est sûr que cette Lettre fut écrite avant le Concile de Soissons qui condamna

(*a*) Abelard. Epist. 21.

Abélard : car de quel front celui-ci réprocheroit il à Roscelin son accusateur, qu'il avoit été condamné dans un Concile de Soissons, si lui-même eût été depuis condamné dans un autre Concile de Soissons ? Cette Lettre fut donc écrite de la petite habitation, qui fut la premiere école, où Abelard se remit à enseigner après sa profession monastique, & où il composa son Livre de la Trinité, & par conséquent cette habitation étoit dans le Diocese de Paris. D'ailleurs quelle apparence qu'Abélard demeurant à S. Denis, & invité par les Ecoliers, qu'il avoit eus à Paris, de continuer à les instruire, & acquiescant à leur sollicitation avec l'agrément de son Abbé, les ait menés à Provins pour y établir son école ? La conjecture du Pere Mabillon est tout-à-fait vraisemblable. Il estime qu'un village appellé *Deüil* (a), qui est dans la vallée de Montmorency, & où il y a un bénefice simple dépendant de

(a) Annales Bened. Tom. 5. ad annum 1110, pag. 552.

l'Abbaye de S. Florent de Saumur, fut le lieu que choiſit Abélard après ſon entrée à S. Denys, pour y donner des leçons de Theologie. C'étoit un hoſpice monaſtique, dont étoit Prieur un nommé Foulques, ami intime d'Abélard, comme on le voit par une Lettre de conſolation, que celui ci en reçût au ſujet de ſa fameuſe diſgrace. Du Cange, cité par M. Bayle confirme ce ſentiment au mot *Cella*, qu'il dit ſignifier le lieu de la réſidence de quelques Moines dans des terres éloignées qui dépendoient de leur Monaſtere, & où on les envoyoit, pour veiller à la conſervation des fruits, & à la ſûreté des revenus.

Pour avoir négligé la regle de critique que nous venons de ſuivre, M. Bayle n'a point expliqué heureuſement *les diverſes ſtations d'Abélard*. Comme il falloit que celui ci demeurât dans le Diocéſe de Paris, quand ſes écrits & ſa perſonne furent déferés à l'Evêque de Paris, il étoit néceſſaire qu'il demeurât dans la Métropole de Rheims, quand ſes

écrits furent déferés à l'Archevêque de Rheims. Et c'eſt pour la même raiſon qu'on conclut fort bien, qu'il avoit quitté l'Abbaye de S. Gildas dans le Diocéſe de Vannes, & qu'il étoit revenu, & avoit fixe ſa demeure au Paraclet dans le Diocéſe de Troye, lorſqu'il s'adreſſa à l'Archevêque de Sens pour lui demander la convocation d'un Concile, où ſa cauſe fût de nouveau examinée & jugée : car ſans cela il ſe ſeroit adreſſé à l'Archevêque de Tours Métropolitain de la Bretagne. Il eſt inoüi dans toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que quelqu'un ait été appellé, ou ait comparu, pour ſubir un jugement au tribunal d'un Evêque, dont il ne dépendit pas actuellement. Il doit donc paſſer pour conſtant, non ſeulement qu'Abélard ne ſortit point du Diocéſe de Paris, quand il ouvrit une école de Theologie, mais qu'enſuite, inquieté par l'Evêque Geoffroy au ſujet de ſon Traité ſur la Trinité, il en ſortit & tranſporta ſon école dans un Diocéſe de la Métropole de Rheims,

par exemple dans celui de Senlis, dont il étoit fort peu éloigné.

4. Abélard ayant été condamné au Concile de Soiſſons, & forcé de jetter lui-même au feu le Traité qu'il avoit composé sur le Myſtere de la Trinité. Outre les autres mortifications que ſon entêtement & ſa réſiſtance lui attirerent, il n'en fut pas content, cela eſt naturel; il ſe plaignit de ſes adverſaires & de ſes Juges. (*a*) Il dit que les premiers étoient ſes ennemis & jaloux de ſa reputation, & que les autres étoient des ignorans. Je puis appliquer ici plus heureuſement que ne fait M. Bayle cette Sentence de Salomon; (*a*) *Ce qui a été, c'eſt ce qui ſera, & ce qui a été fait, c'eſt ce qui ſe fera.* Il ſemble que les Héretiques de tous les tems ſe ſoient donné le mot, afin qu'on les reconnût à ce genre de défenſe. Cependant par une nouvelle loi de critique, dont M. Bayle eſt l'auteur, ils ſont tous à ſon avis témoins recevables dans leur propre

(*a*) Dict. de Bayle Remarque O.

cause. Le Cardinal Conon Légat Apostolique qui présida à ce Concile, (*a*) n'entendoit rien à la question, & ne sçavoit pas les élemens du Catéchisme, uniquement parcequ'Abélard l'assûre. Mais, dira-t on, Abélard raconte un fait, qui s'est passé en sa présence. Il proteste avoir entendu distinctement ces paroles du Légat: (*b*) *Selon la foi commune & publique, il y a trois Tout-puissans.* Est-il menteur? sans doute, & on doit tenir pour certain que Conon, l'un de ceux qui voüérent une vie solitaire à Treceburgen en Allemagne, & qui fonderent l'ordre nommé *Arrosia;* tiré de cet état & de ce lieu obscur, pour être fait Cardinal & Evêque de Palestrine; mis à la tête de toutes les grandes affaires de l'Eglise Romaine, dans des tems fort difficiles & fort orageux; Légat en Orient, en France, en Allemagne; Président de quatorze Conciles; seul

(*a*) Dict. de Bayle Article Berenger Remarque L.

(*b*) Abelard Epist. cap. 10. pag. 24.

jugé digne de succeder à Gelase II. par ce Pape même, & par tous les Cardinaux ; & après un genereux refus du Pontificat, rendu maître d'en disposer en faveur de qui il lui plairoit ; on doit, dis je, croire qu'un tel homme sçavoit mieux son Cathechisme qu'Abélard & Bayle.

Un autre grief contre le Concile de Soissons, est que *ce Concile, sans avoir donné lieu à Abélard de se défendre, le condamna*, &c. C'est encore une vieille querelle, que les Hérétiques ont coutume d'opposer aux décisions de l'Eglise. On la renouvelle en chaque siécle. Mais l'Eglise suit toujours ses regles, sans égard aux clameurs de ceux qui les ignorent. Quand il est question de prononcer, si un Livre est hérétique ou non, ce Livre seul contient toute la cause, le crime ou la justification ; il ne faut que le lire & l'examiner. Il en est de même que d'une Lettre ou d'un mémoire, que celui qui en est l'auteur avoüe & reconnoît, & qui est déferé au Prince, comme blessant le respect qui

lui est dû, & contraire aux interêts de l'Etat; la Lettre ou le mémoire sont seuls à consulter, pour condamner ou absoudre l'accusé. Quel besoin a l'Eglise d'entendre parler ceux, dont elle a les écrits en main? Ne reçoit-elle pas du S. Esprit le don de discerner entre la forme des saines paroles & les erreurs qui y sont opposées? Le pointilleux Abélard se flattoit d'embroüiller par ses discours ce qui étoit clair dans son Livre, & de produire avec pompe les difficultés qu'il avoit imaginées, pour détruire la créance commune. Il se croyoit en droit d'attendre la résolution de ses vétilleuses subtilités, avant que de pouvoir être condamné. Les Peres du Concile jugerent à propos de rappeller cet orgeüilleux Sophiste à la simplicité des enfans, ils ne lui abandonnerent point le choix des termes de la profession de foi qu'ils exigerent de lui; mais ils lui firent reciter mot à mot le Symbole de S. Athanase. Ils ne souffrirent pas même qu'il le dit par cœur, mais pour l'humilier davan-

tage, ils voulurent que le papier à la main il le lût sans y rien ajoûter.

5. Abelard, s'étant sauvé du Monastere de S. Denis sur les Terres du Comte de Champagne, *obtint*, dit M. Bayle, *après la mort de l'Abbé, la permission de vivre monastiquement, où il voudroit.* Il eût besoin pour cela d'un ordre du Roi. *Il sçavoit que plus les Moines de S. Denis se plongeoient dans le desordre, plus la Cour exerçoit d'autorité sur cette Abbaye, & en tiroit de profit. Il fit donc entendre au Roi & à son Conseil, qu'il n'etoit pas de l'interêt de Sa Majesté, qu'un Religieux comme lui, qui censuroit éternellement la mauvaise vie de ces Moines, demeurât long tems parmi eux.* Ces raisons de politique, ajoûte M. Bayle, *sont assez curieuses.* Il est en effet fort curieux de sçavoir que les discours d'un homme, qui s'étoit fait Moine malgré lui, (*a*) & qui n'en avoit que l'habit & le nom, fussent jugés propres à la réforme d'un Monaste-

(*a*) S. Bern. Epist. 327. ad Guill.

re, & que la Cour dût craindre, qu'il ne reüssit dans cette bonne œuvre. Il est curieux de sçavoir que Loüis le Gros & son Conseil ne craignoit rien tant que le retablissement des bonnes Mœurs & de la regularité dans l'Abbaye de S. Denis, parceque des Moines vicieux sont bien plus soumis à leur Prince que de fervens & saints Religieux. Notre critique a omis de remarquer que Loüis le Gros étoit plus fin que ses ayeux Hugues & Robert, qui furent assez bons pour charger S. Odilon Abbé de Clugny de travailler à la réforme de l'Abbaye de S. Denis, que le même Loüis le Gros se departit de sa politique, & que son Conseil changea de maxime en ne mettant pas le moindre obstacle à la réforme que l'Abbé Suger mit à S. Denis peu d'années après la sortie d'Abélard; que ce Prince inconstant contredit ses premieres vües, en augmentant le credit de l'Abbé & des Moines de S. Denis, aussi tôt qu'ils se furent réformés, & que Loüis VII. dit le Jeune, son successeur, eut

la ſimplicité de l'imiter. Si M. Bayle y avoit penſé, il auroit peut-être dit, que cette faveur avoit pour but de faire retomber les Moines de S. Denis dans leurs anciens déſordres, comme l'interêt & l'avantage de l'Etat le demandoient. Voilà ce que c'eſt de s'entendre comme M. Bayle en rafinement de politique.

6. Les Moines de l'Abbaye de S. Gildas de Ruis en Baſſe-Bretagne, ayant élû Abélard pour leur Abbé, il ne pût vivre long tems parmi eux. Ce qu'il dit de leur mechanceté eſt incroyable à tout autre qu'à M. Bayle. La paſſion dicte le plus ſouvent ce qu'il écrit, & elle ne lui laiſſe garder aucune meſure. Il ne mérite certainement pas qu'on ajoûte foi à ce qu'il rapporte des excès de ſcéleratesſe, dont il charge les Moines de S. Gildas: le fait eſt que la vanité d'Abélard ſouffroit trop dans ce ſejour. Il n'avoit pû y attirer la même foule d'écoliers, qui l'avoit ſuivi dans ſes autres rétraites. L'inquietude naturelle de ſon eſprit, & l'ennui d'une ſolitude, où

personne ne le venoit chercher, lui avoit fait prendre la résolution de l'abandonner, & d'aller pour toujours fixer sa demeure au Paraclet auprès d'Heloïse. Les fréquens voyages, qu'il y avoit fait, avoient déja donné lieu à la médisance, & il lui falloit un prétexte aussi puissant que la crainte continuelle d'être empoisonné ou massacré par les Moines, pour colorer la démarche qu'il hazardoit.

ARTICLE CXXI.

DISSERTATIO MEDICA Inauguralis, de Morbis Endemiis, quam . . . . pro gradu Doctoratûs summisque in Medicina honoribus & privilegiis ritè ac legitimè consequendis. Publico ac solemni Eruditorum examini submittit Joh. Gasparus Meyer, Tiguro Helvetius. *Ad diem* 28. *Junij* 1738. Lugduni Batavorum *apud* Abrahamum Kallewier. In-4°.

IL est certain qu'il y a des maladies qui regnent dans certains

pays, & qui ſont inconnuës, ou preſque inconnuës dans d'autres contrées. C'eſt ſur ces ſortes de maladies que roule la *Diſſertation* de M. *Meyer*, *De morbis Endemiis.* Elles ont pour cauſes, dit-il, aprés *Hippocrate*, la ſituation des lieux, & le climat, l'air, l'influence de Aſtres, les eaux, les mœurs & la maniere de vivre des peuples. Les ſiécles paſſés en ont éprouvé, qui ont entierement ceſſé, ou qui ſont devenuës très-rares. A celles-là, d'autres ont ſuccedé, que les Anciens ont ignorées, & l'on conjecture qu'elles pourront bien ceſſer auſſi à leur tour, & faire place à de nouvelles maladies, que nous ne connoiſſons pas encore.

Emovit veterem mire novus.
Horat. Sat. L. II. 3.

L'Air étant la cauſe la plus générale des maladies propres de certains pays, M. *Meyer*, aprés en avoir établi la néceſſité, pour conſerver la vie, marque les qualités les plus convenables à la ſanté. En general, dit-il, l'air le plus ſain eſt celui qui

est le plus pur, un peu froid, ou du moins frais, & le plus pesant eu égard au lieu. Ainsi dans les régions les plus élevées, communément on se porte mieux, & on vit plus long tems. De-là vient, continuë-t-il, que les Suisses qui sortent de leurs Cantons, se sentent attaqués d'une maladie qu'il appelle *Nostalgie*: c'est la maladie du pays, c'est-à dire, cette tristesse qui les saisit, dès qu'ils en sont éloignés, ce desir inquiet d'y retourner, produit par l'instinct naturel, qui fait que le malade cherche avec ardeur, même sans le connoître, le remede à son mal. Accoutumés à un air pur, ils se sentent accablés du pois de l'Atmosphére, dans un air plus épais & plus grossier; les vaisseaux & les humeurs sont comprimés, sur-tout dans le poulmon; ils languissent, & il n'y a que l'air natal, ou du moins l'espérance certaine de le respirer bien-tôt, qui puissent les guérir. Les Suisses ne sont pas seuls sujets à cette maladie.

L'air, par sa chaleur, ou par le

froid, si l'une ou l'autre qualité est excessive, étant ce qui cause le plus ordinairement les maladies *Endémiques*, M. *Ritter* rapporte principalement à ces deux sources, celles qui regnent dans chaque climat. L'air étant destiné à rafraîchir le sang en s'y mêlant dans le poulmon, sa chaleur doit toujours être moindre que celle du corps. Si elle l'égale, ou même si elle en approche, il devient mortel. De-là, conclut notre Auteur, ces fiévres ardentes, qui tourmentent les peuples méridionnaux, & qui aboutissent assez souvent à la peste. C'est la raison qu'il apporte de celle qui fait de si fréquens ravages parmi les Turcs. Mais, si la chaleur produisoit ce funeste effet, combien de peuples devroient y être beaucoup plus exposés que les Turcs de Constantinople? Les vapeurs aqueuses dans les lieux bas & marécageux, jointes à la chaleur de l'air, en augmentent encore la malignité, par la dissolution putride des humeurs qu'elles corrompent; la sécheresse d'un

air enflammé n'eſt pas moins nuiſible. Elle conſume la lymphe, épaiſit le ſang, deſſéche les inteſtins. De-là les Hémorrhoïdes, la Lycanthropie, l'Hydrophobie, l'Elephantiaſis; maladies très-fréquentes dans les régions Auſtrales, ſi l'on en croit M. *Ritter*. Il attribuë encore à cette chaleur de l'air, les maladies cauſées par des vers, le Dracuncule, &c. Le venin meurtrier de la Tarantule: car cet animal, dit-il, n'eſt point dangereux dans les pays moins chauds que les plaines de la *Poüille*, & le Scorpion l'eſt moins en *Poüille*, qu'en Affrique.

Par des raiſons contraires, les peuples ſeptentrionnaux ſont ſujets à des maladies toutes differentes. Le froid reſſerrant les pores, arrête la tranſpiration, forme dans le ſang une pituite pateſſeuſe, qui èn affoiblit le mouvement, la gangrene s'y forme, comme il arrive aſſez ſouvent à ceux qui traverſent les *Alpes* dans un tems extrément froid. Les maladies *Epidémiques*, dans les Pays du Nord, les Eſquinancies, les Pleureſies, les Péripneumonies, les

Goeſtres, ſi communs dans les *Alpes*, qu'elles paſſent même en quelques endroits pour une beauté ; ce qui a fait dire à Juvenal :

Quis tumidum guttur miratur in Alpibus ?

Cette maladie vient ſur-tout des eaux de neige, dont l'uſage eſt fort commun dans le pays. Le Scorbut, ſur les côtes de la mer du Nord ; la *Rachitis* connuë depuis le milieu du ſeiziéme ſiécle ; la *Plica*, qu'on a vû naître vers l'an 1564, aſſez commune durant quelque tems dans le *Briſgaw*, & en *Alſace*, & depuis la fin du même ſiécle, en *Pologne*. M. *Ritter* explique en peu de mots les cauſes de ces maladies, qui ſont en général celles que nous avons indiquées. La connoiſſance des cauſes, conduit naturellement à celle des remedes qu'il n'a pas jugé à propos de marquer ; mais on peut aiſément ſuppléer à ce défaut, qui n'en eſt pas un dans M. *Ritter*, puiſqu'il n'a entrepris que la partie hiſtorique.

ARTICLE CXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Naples.

IL NEWTONIANISMO Per le Dame ; Owero Dialoghi sopra la Luce, e i Colori. In Napoli. M.DCCXXXVII. In-4°. Pag. 300.

CEs Dialogues, composés sur le modele, des Mondes de M. *de Fontenelle*, à qui l'Ouvrage est dédié, expliquent, d'une maniere agréable, élegante & facile, le systême, ou les expériences de M. *Newton* sur la Lumiere & les Couleurs. Ce que l'Académicien François a fait pour le Cartésianisme, le Physicien d'*Italie* l'entreprend en faveur du Newtonianisme. Vous avez, dit M.

Algarotti à M. de *Fontenelle*, vous avez embelli le systême de *Descartes*, & moi j'ai tâché de dompter la Philosophie de *Newton*, & de rendre agréables jusqu'à sa sécheresse & ses epines. Mais M. *Algarotti* n'a pas simplement prétendu éguayer l'*austerite* du Newtonianisme, il embrasse sérieusement l'Attraction, le grand principe de cette Philosophie. L'Ouvrage mérite que nous en rendions un compte exact & détaillé; & c'est ce que nous nous proposons de faire incessamment.

FRANCE.

De Lyon.

Sermons pour le Carême, par le Reverend Pere *Du Fay*, de la Compagnie de Jesus. *A Lyon*, chez la Veuve de *La Roche*, & fils. M. DCCXXXVIII.

Quatre Volumes *in* 8°. Tom. I. Pag. 419. Tome II. Pages 412. Tom. III. Pages 415. Tom. IV. Pages 440.

Ces Sermons sont dédiés à son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse Du Maine, qui a daigné les recevoir favorablement. Le goût & les lumieres de cette Princesse confirme le jugement qu'on en a porté dans les differentes Villes où ils ont ont été prêchés. Les principales vérités de la Religion y sont traitées avec cette force & cette solidité simple & naturelle, mais grande & soutenuë, qui fait le caractere de cet Orateur. La parole de Dieu, toujours la même pour la substance, peut être presentée sous diverses formes. Sa fécondité infinie s'accommode, & suffit à tous les caracteres. Celui-ci, par une douce insinuation, par un charme secret, la fait passer dans les cœurs, en amollit la dureté, & les tourne à la vertu par sentiment. Celui-là, par la force du raisonnement, porte la lumiere & la conviction dans les esprits les plus rebelles, & les attache par principe aux vérités & aux devoirs de la Religion D'autres par de grands traits, par de vives pein-

tures frappent l'imagination, & préparent les ames aux impressions de la grace. Il en est à qui les ornemens du discours, les tours ingénieux, une diction brillante, sert d'appas pour attirer à des instructions nécessaires ces Mondains dédaigneux ou indifferens, qui, sans cet apprêt, en mépriseroient & la vérité, & la force & la solidité. Il en est enfin qui, participant plus ou moins à ces differentes maniéres, suivant leur génie, & leurs talens, exercent aussi, avec plus ou moins de succès, le Ministere de la parole.

Dans cette utile diversité, il y a pour toutes sortes de personnes, selon leurs dispositions, de quoi s'instruire & s'édifier; & cette sainte nourriture assortie à tous les goûts, comme autrefois la Manne dans le Désert, soutient & fortifie ceux qui ne refusent pas d'en profiter. Faut-il donc s'étonner, qu'après tant de sermons imprimés, on entreprenne encore d'en donner de nouveaux au Public? N'y auroit il qu'en cette

ſeule matiere qu'il ne fût plus permis de rien ajouter à ce que nous avons déja ? Il nous paroît, au contraire, que ces Sermons, ayant été entendus avec empreſſement, ſeront lûs avec fruit.

Pour en former une idée plus diſtincte, nous pourrions en donner quelques Extraits. Mais, outre que ceux que le hazard nous preſenteroit, ou ceux que le choix nous feroit préférer, ne ſeroient peut être pas les plus généralement goûtes ; qu'eſt-ce que quelques morceaux détachés de pareils diſcours, dont l'impreſſion qu'ils peuvent faire, dépend de la juſteſſe du deſſein, de la maniere dont il eſt rempli, de la ſuite des raiſonnemens, de l'enchaînement & de la ſolidité des preuves, des tours, des mouvemens, d'un total enfin que les parties ſéparées ne repreſentent jamais, & ne peuvent remplacer ? Reſteroit d'en donner des analyſes. Mais ces analyſes décharnées ſont plus propres à ſervir de matiere & de modele, ou de plan, à l'imitation, qu'à faire con-

noître le caractere & le merite de l'Orateur ; & c'est néanmoins ce que nous nous proposons, en rendant compte des Livres qui paroissent. Renvoyons donc à la lecture de celui-ci, ceux qui voudront en être instruits. Nous sommes persuadés qu'ils y trouveront les qualités que nous avons attribuées aux Sermons contenus dans ces quatre Volumes.

Ces Sermons se vendent à Paris ; *chez* H. L. Guerin, *vis-à-vis les* Mathurins, *à* S. Thomas ; *&* *chez* Briasson, *rue* S. Jacques. *On en attend la suite qui est sous Presse.*

DE PARIS.

On délivre à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, Mouchet, au Palais, & Prault fils, Quay de Conti, les Souscriptions pour l'*Histoire Générale & Particuliere de Bourgogne.* Elle comprend tout ce qui concerne les premiers Bourguignons connus, leur ancien Royaume, & les autres Royaumes qui ont été formés de ses débris ; le Duché de

Bourgogne

Bourgogne, tel qu'il a été avant & ſous les Ducs de la premiere Race; ſous ceux de la ſeconde, & ſous nos Rois depuis ſa réunion à la Couronne. Elle ſera enrichie de Cartes Géographiques, & de Vignettes, de Plans, de Bas-Reliefs, Portiques, Tombeaux en Taille douce, & des Sceaux des anciens & nouveaux Ducs, & autres. L'Auteur eſt un Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint Bénigne de Dijon, de la Congrégation de Saint Maur. Il n'eſt point nommé dans le Projet imprimé de cette Hiſtoire; mais on ſçait que c'eſt Dom *Plancher*.

L'Ouvrage ſera en cinq Volumes *in-folio*. Dans le premier, on donne d'abord une Diſſertation préliminaire, ſur le Nom, l'Origine, les Mœurs, le Païs, le Gouvernement, la Religion des anciens Bourguignons, avant leur entrée dans les Gaules; l'Hiſtoire de l'ancien Roïaume de Bourgogne, ſous la domination de ſes propres Rois, & ſous celle des Rois de France. On y joint l'Hiſtoire abregée des Royaumes de

Provence, de la Bourgogne Tranſjurane, & d'Arles, tous trois formés de ſes débris, On rapporte les commencemens de l'Hiſtoire du Duché, conſideré avant, & ſous les Ducs de la premiere Race, ſa ſituation, ſon étenduë, ſes prérogatives, ſa prééminence, & celle de ſes Ducs; ſes Ducs révocables, &c.

Sur la fin du Volume on a mis des Notes & des Diſſertations ſur la Généalogie, & le nombre des Rois de Bourgogne; ſur l'Auteur des Loix des Bourguignons, appellées *Gombettes*; ſur la Ville & le Château d'Auxonne, s'ils ſont du Duché; ſur les anciens Monumens dont on donne les Plans, & les Figures. A la fin on trouvera les Pieces juſtificatives des faits rapportés dans ce Volume.

Dans le ſecond Volume on continuë l'Hiſtoire du Duché, ſous les Ducs de la premiere Race, qui n'ont pû être compris dans le premier.

Le troiſiéme donnera l'Hiſtoire des Etats, de la Chambre des Comptes, du Parlement des Ducs, des Villes principales du Duché, dont

on rapportera l'origine, les droits, &c.

Le quatriéme representera le Duché sous les quatre Ducs de la seconde Race.

Le cinquiéme contiendra ce qui s'est passé depuis sa réunion à la Couronne de France.

Pour prévenir les abus dont on s'est plaint si souvent au sujet des Souscriptions, & donner aux Souscripteurs la confiance nécessaire, Monseigneur le Chancelier n'a accordé la permission de recevoir des Souscriptions, pour cette *Histoire Générale de la Bourgogne*, qu'aux conditions suivantes. 1°. De constater par le Paraphe d'un Censeur, le nombre des Souscriptions reçûës. 2°. De donner aux Souscripteurs la préférence pour le choix des exemplaires. 3°. D'assurer par une caution solvable, l'entiere execution de l'Ouvrage pour lequel on aura souscrit. La caution a été donnée. On s'étoit proposé de ne recevoir des Souscriptions que jusqu'au mois de Juillet de cette année 1738. Ce

terme a été prorogé jusqu'à la fin de Novembre.

On donnera le premier Volume dans le courant de l'année 1739. Le second en 1740, & les autres à mesure qu'ils seront fournis par l'Auteur.

Chaque Volume coutera en blanc aux Souscripteurs 26. livres, dont on payera 18. livres en souscrivant; & lorsqu'on délivrera le premier Volume, il sera payé 8. livres, & 18. pour la Souscription du second.

Tout l'Ouvrage sera imprimé sur Papier semblable à la feüille du Projet. A *Dijon*, chez *Antoine de Fay*. Les Souscriptions se délivreront à *Paris*, chez *Briasson*, ruë S. *Jacques*; *Mouchet*, au Palais; *Prault* fils, Quay de *Conti*.

Histoire Générale des Céremonies, Mœurs & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, representées en 243. *Figures dessinées de la main de* Bernard Picard: *Avec des Explications historiques & curieuses, par une Société de Gens de Lettres, Ouvrage enrichi d'un grand nombre de Vi-*

gnettes, Culs-de-Lampes, & Lettres grises. VII. Volumes in-folio. A Paris, *chez* Rollin *fils; Quay des Augustins, à* S. Athanase, *& au* Palmier. M.DCCXXXVIII.

De tous les objets qui peuvent intéresser une curiosité raisonnable, il n'en est point ni de plus agréable, ni de plus utile que les Mœurs, les Usages, les Coûtumes des divers Peuples de la terre. L'Histoire des actions & des faits fournit des exemples bons & mauvais; l'Histoire des mœurs dévoile le cœur de l'homme, avec ses vertus & ses vices; elle donne des principes, des regles de conduite: l'Histoire des Religions du Monde fait connoître d'une part la grandeur & la noblesse de l'homme éclairé par la raison, & guidé par la révélation, l'excellence de sa destination; de l'autre, elle découvre sa foiblesse, ses miseres, ses égaremens, lorsqu'il s'abandonne à l'aveuglement & aux passions d'une nature corrompuë. Car il n'est rien en effet où l'homme se soit plus avili, plus dégradé, plus égaré, que sur

l'objet d'un Culte Religieux, & la maniere de l'honorer. Quoi cependant de plus importrant, de plus nécessaire, que de se bien convaincre de ce qu'on doit être par rapport à cet objet, & de connoître ce qu'on ne devient que tropfacilement, quand on est ou peu instruit, ou peu affermi dans les solides principes qui décident en faveur de la véritable Religion? Aussi, quoiqu'en toute Histoire, même en celle des Religions, la vérité, la sincerité, l'impartialité même, (car on n'est jamais partial, quand on n'est qu'exactement vrai & sincere,) quoique ces qualités, dis-je, soient essentielles, il n'est cependant pas permis d'être indécis sur cette matiere, ni de la traiter avec cette indifference pyrrhonienne, qui n'est persuadée de rien, & qui ne persuade rien; ou cette tolerance qui excuse tout, & qui concilie les choses les plus opposées, & les plus incompatibles.

C'est cette tolerance qu'on a reprochée au Compilateur Hollandois de l'*Histoire des Cérémonies, Mœurs*

& Coûtumes Religieuses. On ne sçait pas trop, en le lisant, à laquelle des Societés Chrétiennes il donne la préférence, tant il en parle quelquefois problématiquement. Et cette disposition est bien commune aujourdhui chez certains Ecrivains, & grand nombre de Lecteurs. Mais ce n'est pas le seul défaut qui regne dans l'*Histoire des Cérémonies Religieuses*.

Les Sçavans, qui sont chargés de réformer cet Ouvrage, se voïent forcés de *reconnoître* que l'Auteur „ n'a pas rempli exactement son „ projet, & qu'il a trop négligé son „ stile: qu'il est très-diffus, & fort „ inégal, quelquefois sérieux, sou„ vent badin, & presque toujours „ d'un plaisant fade & affecté, con„ traire au bon goût & de la dé„ cence? Que l'esprit d'ordre & „ d'arrangement n'est pas moins „ blessé dans ce Recuëil; que sou„ vent il n'y a point de liaison ni „ de suite.„ De-là ces Additions répétées, ces Suplémens, ces Suplémens de Suplémens, ces Disser-

tations employées par l'Auteur & par lui-même commentées & critiquées. „ N'eût-il pas été plus con„ venable & plus naturel, diſent, „ avec raiſon, les nouveaux Edi„ teurs, ſans avoir recours à des „ Notes de reformer le texte mê„ me„ & de le faire entrer dans le corps de l'Hiſtoire ?

C'eſt à tous ces défauts qu'on s'eſt propoſé de remédier. Mais on ne s'eſt pas contenté de corriger, on a crû pouvoir encore augmenter cette Hiſtoire d'un très-grand nombre d'Additions importantes, qui ne peuvent manquer de faire plaiſir aux Lecteurs, en complétant & perfectionnant l'Ouvrage. Ces Additions ſont de deux ſortes. Les unes compoſent pluſieurs Articles nouveaux, les autres regardent les articles mêmes que l'Auteur de *Hollande* a traités avec peu de ſoin, & trop de précipitation.

Un des grands ornemens de l'Ouvrage, tel qu'il a paru, ſont les belles Figures deſſinées par le fameux *Bernard Picart*. On a heureuſement recouvré les Planches de cet excel-

lent Dessinateur, & l'Edition qu'on prépare à *Paris*, ne sera point inférieure à cet égard, à celle qui l'a précédée. La Societé des Gens de Lettres qui sous la direction de M. l'Abbé *Bannier*, travaille à réformer cette Histoire, n'ômettront rien pour la perfectionner, & du côté de l'Impression, il ne lui manquera rien de ce qui peut la faire rechercher.

Reste à donner le Plan Général de l'Ouvrage, pour faire connoître l'étenduë & la distribution des Matieres.

PLAN GE'NE'RAL DE L'HISTOIRE DES CEREMONIES RELIGIEUSES.

TOME I. *Dissertation Préliminaire sur le Culte Religieux.*

I. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Juifs.

II. Partie. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Chrétiens.

Dissertation Préliminaire sur la Religion Chrétienne. 5 D v

Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Catholiques.

TOME II. *I. Partie.* Suite des Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Catholiques.

II. Partie. Mémoire servant à l'Histoire de l'Inquisition.

TOME III. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des differentes Sectes qui sont sorties du Christianisme.

Dissertation Préliminaire sur le Schisme & l'Hérésie.

I. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Grecs Schismatiques.

II. Partie. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Protestans.

TOME IV. *I. Partie.* Suite des Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Protestans.

II. Partie. Cérémonies & Coûtumes Religieuses de quelques Sectes Fanatiques.

TOME V. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Mohométans.

TOME VI. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Peuples Idolâtres.

Dissertation Préliminaire sur l'Origine & le progrès de l'Idolâtrie.

Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Idolâtres de l'Orient, & du Nord de l'Asie.

TOME VII. *I. Partie.* Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Idolâtres de l'Afrique.

II. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Idolâtres du Nord de l'Europe.

III. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Peuples de l'Amérique.

Le Libraire donne avis que l'Ouvrage sera en état d'être mis en vente dans le cours de l'année 1740. On n'en tirera que trois cens trente Exemplaires; 300. en petit papier, & 30. en grand.

Ceux qui s'assureront de bonne heure de quelques Exemplaires, les auront, en petit papier, à 150. livres; en grand papier, à 200. livres, en payant la moitié d'avance. Ceux qui n'en auront point retenu payeront, pour le petit papier, 250. livres, pour le grand 350. On pour-

ra s'assurer des Exemplaires, aux principaux Libraires de France & des Païs Etrangers.

Réponse de M. d'Anville au Memoire envoyé à l'Academie, par M. Simonin ? (Professeur d'Hydrographie à Bayonne) contre la Mesure conjecturale des degrés de l'Equateur, en consequence de l'étenduë de la Mer du Sud. M. DCCXXXVIII.

„ La mesure de la Mer du Sud, „ dit M. d'*Anville*, & la consé„ quence que j'en ai tirée pour la va„ leur des degrés de l'Equateur, „ roulent sur deux points. Le pre„ mier consiste dans une combinai„ son des meilleurs Routiers de cet„ te Mer, Flamans, Anglois, Es„ pagnols, François. Le second est la „ Détermination de longitude de „ Manille & de Lima, dont l'in„ tervalle renferme toute l'étenduë „ de la Mer dont il s'agit. „ Ces deux points développés renferment un détail de mesures, de routes, d'estimes de Pilotes, & de Navigateurs, d'observations astronomiques, que

nous ne nous proposons ici que d'indiquer, mais qui méritent d'être examinées pour l'interêt de la Navigation & de la Géographie.

Le Panégyrique de Saint Louis, prononcé à l'Academie Françoise le 25. Aout M. DCCXXXVIII. Par M. Marquet de Villefonds, paroît depuis quelques jours, de l'Imprimerie de *J. B. Coignard*, Imprimeur du Roy & de l'Academie Françoise. *A Paris, in-4°.*
M. DCCXXXVIII.

M. l'Abbé *Marquet*, destiné par un choix que le succès à justifié, à parler devant les Maîtres, &, pour ainsi dire, dans le Temple de l'Eloquence Françoise, semble avoir été inspiré par le Génie qui y préside. L'idée qu'il nous donne du S. Roy, est juste & bien prise : les traits, dont il le peint, vrais & bien choisis : le dessein suivi, soutenu & conduit avec ordre : les réflexions judicieuses, & bien placées. Une imagination brillante, échaufée par la grandeur du sujet, lui a fourni

des couleurs vives, des tours frappans, des expressions fortes.

S. Louis n'a pas seulement été parmi les hommes un Héros en Sainteté; mais entre les Saints mêmes que l'Eglise honore, il a atteint à un Héroïsme particulier qui le distingue. *Il a surmonté les difficultés les plus fortes, pour parvenir à la Sainteté; il a rendu à la Religion les services les plus signalés : deux propositions qui renferment le précis de l'Héroïsme Chrétien*, & du Panégyrique de *S. Louis.*

L'Orateur, après avoir exposé avec force les obstacles que la Puissance souveraine oppose à la Sainteté, montre dans la premiere Partie avec combien de courage & de constance *S. Louis* en a triomphé. *Voyons*, dit-Il, *le S. Roy au milieu d'une Cour corrompuë, conserver une vertu sans tâche; temperer l'orguëil du Thrône, par l'humilité Chrétienne; restraindre un pouvoir absolu, par l'équité la plus severe; corriger la dureté du Maître, par la bonté du Pere le plus tendre envers ses Peuples.*

Dans la seconde Partie, les Temples érigés au Seigneur; ces Aziles ouverts à l'indigence, ces Retraites préparées à la pieté, l'Heresie domptée, les blasphêmes séverement punis, la fureur des Duels reprimée, le Sanctuaire purgé des vices qui l'infectoient; le zele d'un S. Roy, *que la Religion a animé de son esprit, qui peu content de la faire regner sur les Peuples confiés à ses soins, en a fait respecter les Loix jusqu'aux extrémités de la terre, qui n'a cessé d'en être le vengeur que pour en être la victime.* Tout cela nous rappelle les services signalés que *S. Louis* a rendus à la Religion, & achève son éloge. Nous nous contenterons de cette idée générale, & de ce plan d'un discours, qui nous a paru répondre à la dignité du Sujet, & à l'attente de l'Auditoire.

Il est des remedes utiles qui appartiennent aux Arts & aux Sciences par leur utilité même, quand l'expérience la confirme journellement. Si donc on ne se lasse point de

réiterer les annonces de ceux qui n'ont que de legers objets & peu d'événemens heureux, à plus forte raiſon doit-on au Public la ſatisfaction de lui apprendre à quel point l'expérience la plus conſtante, & l'examen le plus ſévere ont rendu ſupérieur le ſpécifique *anti-apoplectique* du Sieur Arnoult. Sa vertu de guérir de l'apoplexie & d'en préſerver, ſe verifie par des ſuccès continuels, depuis plus de 37. ans.

1°. L'expérience générale & bien conſtatée, eſt que depuis cette datte l'on n'a encore vû perſonne de ceux qui le portent comme remede, ou comme préſervatif, à qui il ſoit arrivé le moindre accident d'apoplexie. Le ſilence des Adverſaires à cet égard eſt une preuve auſſi forte que la raconnoiſſance de ceux qui en uſent.

2°. Parmi un nombre étonnant de Certificats de ces derniers, voici deux des plus recens & des plus inconteſtables, puiſque ce ſont des gens du métier, Médecins & Apoticaires qui les ſignent.

Le premier regarde une Femme, domeſtique de M. le Duc de la Valiere, frappée ſi violemment d'apoplexie & de paralyſie ſur la moitié du corps, que M. Dubois, Médecin de S. A. S. M^e la Princeſſe de Conti, premiere Doüairiere, declara qu'il étoit impoſſible de la rétablir, & ne ſongea qu'à lui procurer l'entrée aux Incurables. Elle a fait uſage du Sachet depuis le 2. Janvier 1737, juſqu'au 19. Janvier 1737. jour auquel elle atteſte auſſi-bien que M. de Vaux, Apoticaire de feu M. le Duc d'Orleans, Regent, qu'elle ſe ſert de tous ſes membres, qu'elle a la tête & la langue libres ; qu'enfin elle n'a eu aucun nouveau ſymptome d'apoplexie.

Le ſecond Certificat eſt encore plus important, il eſt ſigné le 20. Juillet 1738. par M. Mauran Docteur en Médecine à Bergerac, par le Curé du lieu, par les Conſuls, & autres témoins. Il concerne le ſieur Auperier Prêtre, Docteur en Théologie, âgé actuellement de 81. ans.

Il y a environ 18 ans qu'il avoit essuyé une attaque d'Apolexie dégénérée en Paralysie sur la moitié du corps. Après les divers remédes accoutumés, il prit deux fois les eaux & les Bains de Bagnieres. Le premier voyage fut assez heureux. Il eut la langue, & la jambe débarrassées. Le second fut plus pernicieux, que salutaire. Il retomba dans son premier état de langueur,& l'âge augmenta le mal jusqu'au mois de Mars 1738. tems où il usa du Sachet du sieur Arnoult. Depuis ce tems jusqu'à la datte de la signature, le teint naturel est revenu, la langue s'est débarrassée, & la jambe est plus libre.

Enfin nous devons au Public & au sieur Arnoult la justice de déclarer après lui que pour éviter l'abus des contrefactions dont on a éprouvé les accidens, chacun des vrais Sachets, *sera à l'avenir muni d'un petit imprimé signé & paraphé de la main du sieur Arnoult, avec la datte du jour auquel ce reméde aura été délivré chez lui seul, ruë des cinq Diamans.*

Histoire Romaine de Tite-Live, contenant l'Histoire de la seconde guerre Punique, traduite en François par M. Guerin, Ancien Professeur d'Eloquence dans l'Université de Paris. A Paris, chez Louis Dupuis, Libraire, ruë S. Jacques, à la Fontaine d'Or. M.DCC. XXXVIII. trois volumes in-12.

Malgré la multitude d'Histoires Romaines données au Public depuis quelques années, on lira toujours avec plaisir le Prince des Historiens Romains ; non-seulement dans sa langue, où il a toujours été regardé comme un des plus excellens Auteurs de l'Antiquité; mais encore dans les Traductions qui le représentent fidélement. Telle est celle de M. *Guerin*. L'idée qu'il s'est formée de ce genre d'écrire, fait voir qu'il en connoît les regles & la perfection, & une longue habitude avec un Ecrivain, auquel il a servi d'Interprete durant plus de trente ans, l'a mis en état de le rendre sans altération. Il n'avoit d'abord traduit que ce morceau qui contient la seconde guerre Punique,

l'un des plus beaux ſans contredit, que l'Hiſtoire nous fourniſſe, & qui peut être regardé comme un tout ſéparé, digne d'être lû indépendamment du reſte de l'Ouvrage : Mais s'étant trouvé aſſez de loiſir, il a étendu ſon travail aux autres parties de l'Hiſtoire de *Tite Live*. Nous aurons donc inceſſamment la premiere Décade, qui ſuivra celle-ci de ſi près, qu'on ne s'appercevra preſque pas que l'ordre ait été changé dans l'impreſſion, comme dans la compoſition.

Table des Articles du Mois de Novembre 1738.

ART. CXI. COurs d'Architecture, qui comprend les Ordres de *Vignole*, avec des Commentaires, les Figures & les Deſcriptions. &c. Par le Sieur C. A d'Aviler. Page 2113
ART. CXII. Hiſtoire Litteraire de la France, &c. Tome IV. 2133
ART. CXIII. Lettres édifiantes & curieuſes, écrites des Miſſions Etrangeres, par quelques Miſſionnaires de la C. de J. 2165

ART. CXIV. Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides, &c. Par M. Granet, 2178.
ART. CXV. *Theologia Supplex coram* Clemente XII. *Pont. Maximo.* 2189
ART. CXVI. *Guida degli Uomini alla loro eterna salute. Scrita dal P.*Roberto Persònio. 2192
ART. CXVII. *Q. D. T. O. M. F. F. E. I. Dissertatio Inauguralis Physico-Medica de impossibilitate & possibilitate abstinentia longa à cibo & potu.* 2199
ART. CXVIII. Raccolta d'Opuscoli scientifici, e Filologici, Tomo II. 2210
ART. CXIX. Programme, ou Idée générale d'un Cours de Physique expérimentale. Par M. *Nollet.* 2228
ART. CXX. Réflexions sur quelques Points des Articles *Abelard* & *Berenger*, du Dictionnaire de *Bayle.* 2236
ART. CXXI. Dissertatio Medica Inauguralis, de Morbis Endemiis, &c. 2263
ART. CXXII. Nouvelles Litteraires. 2269

Fin de la Table.

Errata pour le mois d'Octobre 1738.

Page 1952 ligne 10. couleur, *lis.* couleuvre.

P. 1970 l. 9. à vraisemblance, *lis.* à la vraisemblance.

P. 1971 l. 3. des peuple Romain, *lis.* du peuple Romain.

P. 1991 l. 19. le délivrance, *lis.* la délivrance.

P. 1992 l. penult. 'Abbé, *lis.* l'Abbé.

P. 1997 l. 2. eccès, *lis* excès.

Ibid. l. 14. au Députés, *lis.* aux Députés.

P. 1998 l. 11. réformé, *lis.* Réformé.

P. 2005 l. 22. reformè, *lis.* Réformè.

P. 2006 l. pénult *communier*, lis. *communiquer.*

P. 2011 l. 21. ne sont, *lis.* ne sont-elles.

P. 2019 l. 3. n'avous, *lis.* n'avons.

P. 2021 l. 26. Scheffmacher, les défauts, *lis.* a les défauts.

Ibid. l. 27. écriavant, *lis.* écrivant.

P. 2023 lig. dern. ause, *lis.* cause.

P. 2037 l. 16. raisounemens, *lis.* raisonnemens.

P. 2045 l. 23. toue, *lis.* tous.

P. 2047. l. 1. dont tous, *lis.* qui tous.

P. 2054 l. 12. éloigné, *lis.* d'éloigné.

P. 2055 l. 2. grand Seigneur, *lis.* Grand Seigneur.

P. 2057 l. 23. qn'ils, *lis.* qu'ils.

P. 2074 l. 21. a Navigation, *lis.* la Navigation.

P. 2080 l. 2. déteiminées, *lis.* détermin és.

P. 2082 l. 22. *li ferigotto*, lif. *le ferigotto*.
Ib. Note (*b*) L'Acquilon, *lif.* L'Aquilon. Et pag. 2083. N. (*b*).
P. 2083 l. 13. le mille, *lif.* le Mile.
P. 2085 l. 18. des 14. *lif.* de 14.
P. 2088 l. 5. Olvier, *lif.* Olivier.
P. 2090 l. 1. fait. *lif.* faite.
P. 2091 l. 25. qa'il, *lif.* qu'il.
P. 2092 l. 3. *lif.* avions. Nous avons consulté.
Ibid. l. 7. lif. *del Mare del Levante.*
P. 2093 l. 21. propose, *lif.* proposé. *Prede*, lif. *Prꜳde.*
P. 2094 l. 3. *effacez* cette syllable, L I.
P. 2095. l. 6. nisi qui, *lif.* nisi quia.
P. 2096 l. 3. il *lif.* ii.
Ibid. lig. penult *Qui* lif. *quia.*
P. 2097 l. 18. *non sunt.* On exprime, *lif non sunt*, on exprime.
P. 2098. l. 10 *praordinati*, lif *prꜳordinati.*
P. 2099 l. 6. dnas, *lif.* dans.
Ibid. l. 20. & 21. *lif.* qui ne sont pas prédestinés.
Ibid. l. 25. & 26. faciment, *lif* facilement.
Ibid. l. derniere, qui, *lif.* quia.
P. 3001 au *numero* de la page *lif.* 2101. & ainsi de suite.
Ibid. l. 3. *coheredum*, lif. *cohꜳredum.*
P. 3102 lig. 4. *emim*, *lif.* *enim.*
P. 3103 l. 9. 1737. *lif.* 1738.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LEROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Decembre 1738.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	13. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1738.

ARTICLE CXXIII.

RACCOLTA D'OPUSCOLI scientifici, e Filologici. Tomo Terzo. In Venezia &c.

NOus avons parlé des deux premiers tomes de ce *Recueil*, & nous avons rendu compte du premier volume, à l'Article LVII. pag. 883. (Mai 1738.) Ce troisiéme volume contient 13 ou 14 piéces Les deux premieres, ou la premiere divisée en deux parties, est du Comte *Jules Charles de Fagnani*, Patrice de *Sinigaglia*. Ce sont

deux problêmes de Géométrie, dont voici le titre. *I. Méthode pour trouver les Courbes dans lesquelles l'Angle formé par les cordes partant toutes d'un même point, & par l'Axe, est à l'angle formé par les Normales sur la Courbe; & par le même Axe en raison donnée de nombre à nombre. II. Maniere de construire & d'exprimer par équation algébrique les Courbes dans lesquelles l'Angle formé par les Cordes partant toutes d'un même point, & par l'Axe, est à l'Angle formé par les Normales sur la Courbe, & par le même Axe, en raison donnée de nombre à nombre* Ce second problême est la suite du premier.

L'éloge de la Comtesse *Beatrix Lucrece Papafava Cittadella*, est un petit Ouvrage de Monsieur *Valisnieri*, qui a fourni la plûpart des pieces qui composent ce volume. Cette Dame étoit fille de *Boniface Papafava*, & de *Pesarina di Pesaro*, tous deux dit l'Auteur, d'une ancienne & illustre noblesse, Elle nacquit le 13 d'Aoust 1626, & est morte le 14

de Mars 1729, ayant vécu 102 ans, ſept mois & un jour. A l'âge de 14 ans elle avoit épouſé un gentilhomme Padoüan, nommé *Marc Citadella*, & elle demeura veuve à 40 ans. C'eſt principalement dans cet état qu'on nous la préſente, avec toutes les vertus morales & chrétiennes, qui font l'ornement de ſon ſexe. A l'âge de 25 ans elle ſe ſentit atteinte d'une ſi grande foibleſſe de nerfs, que ne pouvant preſque plus ſe ſoutenir, elle fut obligée de paſſer au lit une grande partie de ſa vie. Avec une complexion délicate, & attaquée, elle ignora toujours ces ménagemens que la complaiſance d'une part, & de l'autre la ſenſualité ont rendus ſi fréquens, aux dépens des regles, & de la loi. Elle mangeoit de tout indifféremment, gras & maigre : & après un ſiécle révolu, elle diſoit agréablement à ceux qui lui conſeilloient de ſe ménager davantage: *vivez autant que moi, & à mon âge vous en uſerez comme il vous plaira.*

Elle n'étoit jamais ſans rien faire,

toujours occupée du travail, ou de la lecture, écrivant ou peignant : car elle avoit acquis assez d'intelligence dans la peinture, pour s'en faire un agréable amusement. Comme elle avoit l'esprit fort orné, fort cultivé, les manieres polies & agréables, sa maison étoit une espéce d'Académie, où les beaux esprits de *Padoue*, & les étrangers se rendoient assidûment attirés par les charmes de sa conversation. Elle aimoit surtout l'Histoire & la Poësie Italienne & Françoise : elle parloit, & écrivoit fort bien dans cette derniere langue : car, dit M. *Vallisnieri*, je ne sçai par quelle bizarrerie nos dames les plus spirituelles sçavent souvent plus de François que d'Italien. Elle faisoit des Vers avec beaucoup de facilité, & l'on a d'elle quelques piéces qui sont l'éloge de son génie poëtique, aussi bien que de ses sentimens. Sa mémoire étoit si heureuse & si fidele, que dans son extrême vieillesse, elle récitoit des centaines de vers qu'elle avoit appris, ou composés quatre vingt ou quatre vingt-dix ans auparavant.

Si nous voulions achever le portrait que nous ne faiſons qu'ébaucher, nous ferions admirer dans la Comteſſe *Papafava*, un courage mâle & intrépide, une amitié tendre & généreuſe, un cœur bienfaiſant, une probité qui ne ſe dément jamais, une piété ſolide, une modeſtie qui rehauſſoit toutes les autres vertus. Mais la diverſité des matieres contenuës dans ces volumes, nous permet à peine d'en donner une légere connoiſſance. Outre que les étrangers ne s'interreſſent pas autant que les citoyens & les amis, à la gloire des perſonnes peu connuës hors de leurs pays, quelque dignes qu'elles fuſſent de l'être.

M. *Valliſneri*, qui ſe propoſoit en écrivant cette vie, de faire voir que celle des hommes n'a pas été autant abrégée, ni ſi généralement, après le déluge, qu'on s'en plaint ordinairement, rapporte pluſieurs exemples d'hommes qui ont vécu un ſiecle ou qui en ont approché, & de quelques uns même qui ont vécu preſque un ſiécle & demi, & d'autres

davantage. Il cherchoit dans ces exemples *du soulagement à sa languissante vieillesse*, & il trouvoit dans ces modéles *quelque espérance de prolonger un peu ses jours. Foible & trompeuse esperance*, ainsi qu'il le réconnoît lui même : il ne vécut pas une année entiere, après la datte de cet ouvrage. M. *Vallisnieri* observe entre autres choses, après le Chancelier *François Bacon*, que l'année 76. de Jesus-Christ fut mémorable par le nombre de personnes qui se trouverent audessus de cent ans. L'Empereur *Vespasien* ayant fait faire un dénombrement des sujets de l'Empire, la partie de l'*Italie* qui est entre l'*Appennin*, & le *Po*, produisit dans ses registres, plus de cent quarante personnes de cent, 120, 130, 140, & 150 ans. Aureste ces fortunés cantons n'ont pas encore tout à fait perdu l'avantage, ou le privilege de prolonger ainsi la vie des hommes. M. *Vallisnieri* a vérifié sur des informations très exactes, tirées des registres des paroisses, qu'au territoire de *Veano*, près de *Plaisance*, il est encore ordinaire de

trouver des gens de 90, de 100 ans & au delà, La ſituation du lieu, partagé en d'agréables collines, ſa fertilité, l'excellence de ſes vins, & des fruits qu'il produit, ſont ſans doute ce qui conſerve ſi longtems la ſanté & la vie aux peuples qui l'habitent.

Le ſecond opuſcule de ce volume a pour titre: *Notizie intorno alla vita di Antonio Pacchioni, da Reggio, Profeſſore di Medicina in Roma.* Il ne faut pas s'attendre à trouver autre choſe dans ce mémoire que ce qu'annonce *la vie* de tout homme d'une pareille profeſſion, qui l'aura exercée avec quelque ſuccès, & quelque diſtinction. On s'eſt ſouvent plaint de la négligence de certaines nations à conſerver la mémoire des hommes célébres qui ont illuſtré leur patrie par leur ſavoir, par leurs talens, par leurs ouvrages. Il paroît que depuis quelques années on eſt devenu ſenſible à ce reproche, & l'hiſtoire Litteraire a été conſidérablement augmentée par des Vies, des Eloges hiſtoriques, & par des Re-

cueils entiers, & très amples. Ne se plaindra-t-on pas désormais, & n'a-t-on pas déja commencé à se plaindre, qu'il n'y a pas assez de choix dans ce qu'on publie en ce genre? Des liaisons particulieres, des intérêts de parti, le goût de celui qui écrit, qui n'est pas toujours celui du Public, sont souvent les seuls guides que l'on consulte. Mais ne doit-on pas au moins sçavoir gré à ceux qui cherchant à contenter tout le monde, s'il étoit possible, & ne voulant rien laisser à désirer, font entrer dans leurs Compilations tout ce que leurs recherches ont pû leur fournir, de gens qui ont mérité de l'estime dans la profession des Sciences & des Beaux Arts!

Tel fut M. *Pacchioni*, il étoit de *Reggio* en *Lombardie*, où il nacquit le 13 de Juin 1665. Ses premieres années se passerent dans les exercices ordinaires des colleges, à apprendre les Belles Lettres & la Philosophie. Son inclination & son choix le portant à l'étude de la Médecine, il y consacra le reste de ses jours, surtout à l'Anatomie, qu'on peut dire

être le fondement de la bonne & plus sure pratique; & il en prit les premieres leçons du célébre M. *Vallisnieri*, auquel cette *vie* est dédiée, par M. Jacques *Chiappelli*. Après avoir pris les dégrés dans sa patrie, il crut devoir aller chercher dans la Capitale, de quoi augmenter ses connoissances, & exercer ses talens. Le grand nombre d'Hopitaux fondés à Rome, fournissent en effet ample matiere au zele & à l'émulation de ceux qui aspirent à se perfectionner dans cette profession. Pour y réussir, M. Pacchioni n'épargna ni ses soins, ni ses peines. D'abord il établit à l'Hopital du S. Esprit une Académie de jeunes Etudians, dont il se fit le chef. On y proposoit, & on y résolvoit des questions utiles de Physique & de Médecine. Mais il ne put pas longtemps continuer ces exercices. Appellé à differens postes & honoré de diverses places de confiance en plusieurs Villes successivement, il répondit toujours à l'idée qu'on s'étoit formée de sa capacité & de son application. L'amitié qu'il lia

à Rome avec le fameux *Malpighi*, lui valut la découverte des secrets les plus curieux de l'Anatomie, par le secours du microscope, & l'introduisit dans ce qu'elle a de plus subtil, de plus délié, de plus intérressant. Au reste, quoique cette partie de la Médecine fût l'objet principal de ses travaux, il ne négligea pas les autres. Il s'appliqua sur tout à la Botanique, & à l'Histoire Naturelle. Il y joignit même l'étude des Mathématiques, qu'il apprit sous M. *Neri*. C'est ainsi qu'il profitoit du tems que ses emplois & ses pratiques lui permettoient de donner à sa propre instruction. Son attrait le ramenoit toujours à étendre, & à perfectionner ses connoissances anatomiques. Son livre favori, son premier & principal maitre, étoit la nature; son étude la plus assiduë, l'inspection & l'expérience. Aussi étoit-il occupé, tant qu'il le pouvoit, à disséquer, à observer, à faire toutes les épreuves capables d'éclaircir les mysteres de la structure du corps humain. Il étudia avec assez

de ſoin l'équilibre des ſolides & des fluides : mais ces ſpéculations ayant peu réuſſi dans le même tems à quelques Médecins, il tourna ſes vuës ſur d'autres objets. Ce qu'il s'appliqua le plus a approfondir, ce fut la nature des fibres, & des Méninges, & c'eſt à ce travail que nous devons la *Diſſertation ſur les uſages de la dure Mere*, imprimée dans ce Recueil,à la ſuite de ſa Vie. Nous n'entrerons point dans le détail de toutes ſes occupations, ni de ce qui ne regarde que ſa perſonne ; parce que ces particularités intéreſſent peu les lecteurs. M. *Pacchioni* mourut à *Rome* le 5. de Novembre 1726. dans la ſoixante deuxiéme année. Il étoit de divers Académies de Sçavans, de celle des *Curieux de la Nature*, de l'*Inſtitut des Sciences* de *Boulogne*, des *Phyſiocritiques* de *Sienne*, de *l'Arcadie* de *Rome.* A *Nuremberg* on fit à ſon honneur une Médaille qui fut enſuite frappée à *Rome.* On y voit le Génie de M. *Pacchioni* qui le préſente encore enfant, à *Apollon* le-

quel de la main droite lui découvre un cadavre humain, qui marque son goût pour l'Anatomie; de la gauche, il lui montre le Temple de la Gloire. La légende porte: *Non inglorius ibis.*

Antonii Pacchioni Medici dissertatio Epistolaris .... de Duræ Matris usibus &c.

Cette dissertation est accompagnée d'une Lettre de M. *Fantoni*, sçavant Anatomiste à *Turin*, adressée à l'Auteur; de la Réponse de celui-ci, le tout sur le même sujet; & du Jugement de l'Académie de *Boulogne* sur la Dissertation, & sur la dispute traitée dans ces Piéces. Elles supposent d'autres ouvrages faits & à faire, pour éclaircir la matiere, & ces doctes Médecins parlent entre eux en gens du métier, qui s'entendent à demi-mot. Mais ce langage ne seroit pas intelligible à beaucoup de nos lecteurs; & ces questions de pure spéculation, les intéresseroient assez peu. Nous nous contenterons de donner le précis de la dispute qui a occasionné ces divers

Opuſcules. Elle ſe réduit à deux points. Le premier regarde les glandes, les vaiſſeaux lymphatiques de la Dure Mere, & leur uſage. M. *Fantoni* prétendoit que ces vaiſſeaux étoient deſtinés à porter au Sinus longitudinal, la lymphe que fourniſſent les glandes. M. *Pacchioni* vouloit au contraire que cette lymphe ſervît à humecter les Méninges, & la partie corticale du cerveau. La choſe étant encore aſſez incertaine, l'Académie de *Boulogne* n'oſa rien décider ſur ce point. L'autre partie de la diſpute rouloit ſur la ſtructure ; & le mouvement de pulſation de la Dure Mere. M. *Ridley* ſcavant Anatomiſte de la Societé Royale de *Londres*, paroiſſoit n'y en reconnoitre d'autre, que celui qu'elle reçoit du Cerveau. M. *Pacchioni*, qui a beaucoup travaillé ſur cette partie, & qui y a fait des découvertes conſidérables, a prouvé que c'étoit un véritable muſcle, un muſcle membraneux, qui a ſes fibres motrices, & tendineuſes, ſes vaiſſeaux ſanguins & nerveux. Il y a obſervé des glandes, des conduits

lymphatiques &c. D'où il concluoit qu'elle avoit ſon mouvement par elle même ; c'eſt à dire comme les autres muſcles. L'Inſtitut de *Boulogne* jugea qu'on pouvoit accorder ces deux ſentimens, tout oppoſés qu'ils paroiſſent ; & que *Baglivi* qui étoit venu à la traverſe, en profitant des découvertes de Monſieur *Pacchioni*, n'avoit pas même effleuré ſon ſyſtême.

Voici encore de la Médecine : mais de la Médecine pratique : ce ſont des expériences faites par M. *Vallisnieri*, pour la guériſon des morſures de Vipére. Les Maltois ont une terre blanche, un bol qu'ils appellent *la Grace de S. Paul*, & qu'ils prétendent être un bon reméde pour ces bleſſures. M. *Vallisnieri*, curieux de l'éprouver, reçut quatre Vipéres de *Dalmatie*, de l'eſpéce de celles qu'on nomme *Ammodites*, c'eſt à dire de couleur de ſable. La deſcription qu'il en fait, ſe trouve dans pluſieurs Naturaliſtes. Elles ſont plus groſſes & plus longues que celles qu'on voit en *Italie* : elles ont ſur

la tête une petite boſſe qui s'éleve comme une verruë, ce qui leur fait donner en *Dalmatie* le nom de *Serpent cornu.* Sur le dos elles ont une double raie entrelaſſée en forme de chaîne. Le ſçavant Médecin dit que ces animaux ont les dents creuſes juſques vers la pointe, qui eſt ſolide : qu'elles ont dans leur épaiſſeur quatre petits trous qui pénétrent dans la cavité, deux vers la racine, deux vers la pointe : Qu'il eſt probable que le venin qu'elles expriment en mordant, coule le long de la dent, y entre par les trous ſupérieurs, & que ce qu'il a de plus ſubtil, ſortant par les trous inférieurs s'inſinuë juſqu'au fond de la plaie. Il ajoute que tous les inſectes, & les autres animaux qui bleſſent, ou qui tuent par leurs morſures ou leurs piquures empoiſonnées, ne cauſent ces déſordres, que parce qu'en piquant ou en mordant, ils verſent dans la bleſſure un ſuc venimeux qui corromp le ſang & les humeurs de ceux qui en ſont bleſſés. Il étend ce principe aux inſectes qui dépo-

ſent leurs œufs dans les fruits, qui piquent la racine, ou les autres parties des arbres ; aux plantes mêmes, dont les pointes cauſent de la douleur, des tumeurs, des rougeurs, comme celles de l'Ortie. Quoiqu'il en ſoit de cette explication, qui paroît bien fondée, M. *Valliſneri* fit mordre un chien & un chat par ſes Ammodites, & appliqua auſſitôt à la bleſſure, le bol de *Malte*, avec toutes les précautions néceſſaires, pour qu'il fit ſon effet. Cependant l'un & l'autre animal ne laiſſa pas de mourir en peu de tems. Il fit pareillement mordre par des Viperes communes un chien & un chat, & appliqua ſur le champ le même remède. Ces animaux après quelques ſymptomes cauſés par le poiſon, guérirent aſſez promptement. Mais M. *Valliſneri* ſoupçonne que ces Viperes étoient de celles qu'on prend dans quelques endroits du *Ferrarois* ou du *Modénois*, & qui ſont moins dangereuſes que celles qui viennent des montagnes ou des collines du *Padoüan.* En général celles qui vivent

dans des lieux secs & brulés par les raïons du soleil, sont les plus furieuses & les plus nuisibles.

Quoique la *Terre blanche* de *Malte* n'ait pas eu tout l'effet qu'on lui attribuë, M. *Vallisnieri* croit qu'elle peut-être utile contre un poison foible, & peu subtil, s'il n'a pas pénétré assez avant dans la plaie, pour se mêler aux humeurs; parce que c'est, ainsi que les autres terres, ou bols, un absorbant, & un lénitif qui attire le venin; c'est à dire, qu'il s'imbibe dans ses pores. Mais cela ne lui suppose pas la vertu si vantée par les Maltois, & il traite de fable tout ce qu'ils en disent. Il ne fait pas plus de grace à ces langues de pierre, à ces yeux, à ces prétendus serpens pétrifiés qu'on trouve dans cette Isle. Ce ne sont que des productions & des jeux de la nature, de simples pierres, qui ont quelque ressemblance aux choses que l'imagination & l'opinion populaire y font appercevoir, & nullement les vertus qu'elles leur attribuent.

Fonte di acqua salata supposto nella Cima altissima del monte detti Sciala.

Une source d'eau salée qui coule de la cime d'une haute montagne, paroit un argument contre l'opinion de M. *Vallisnieri* sur l'origine des Fontaines, qu'il attribuë aux eaux des pluies, & des neiges fonduës. Avant que de répondre à cette difficulté, le sçavant Phisicien voulut être éxactement informé de la vérité du fait. Il écrivit donc à M. *Danielli*, son ancien disciple, son ami, & Médecin à *Zara*, Capitale de la *Dalmatie* Vénitienne, homme d'une grande réputation, & fort estimé dans sa profession. Celui-ci s'adressa à Monseigneur *Vincent Zmajevich*, Archevêque de *Zara*, Prélat d'une érudition distinguée, qui connoissoit le pays dont il étoit question. Il en reçut une réponse qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle contient des remarques curieuses, historiques & géographiques, sur une petite nation presque

ignorée du reſte de la terre, qui peuvent faire plaiſir aux lecteurs. La voici, traduite de l'Italien de l'Archevêque Dalmate.

Pulati eſt une Evêché en *Albanie*, ſoumis au ſiége Primatial d'*Antivari*, composé ſeulement de villages, diſperſés ſur les montagnes, & dans les vallées, à une journée de *Scutari*, & à deux de la *Mer Adriatique*. Ces hauteurs eſcarpées forment un ſpectacle affreux, & la rudeſſe du pays ſemble avoir paſſé dans le cœur des habitans, qui ſont extrémement groſſiers, mais patiens & durs au travail. Leurs montagnes preſque inacceſſibles, n'offrent de toutes parts que d'horribles précipices, & dans les vallées profondes coulent pluſieurs ruiſſeaux, ou petites rivieres. Ces montagnes ſont ſi voiſines, que de l'une à l'autre, on peut s'entretenir familiérement, & ſans peine. Mais pour paſſer de celle ci à celle-là, il faut faire un long circuit d'une journée de chemin, par des routes, ſi l'on peut les nommer ainſi, impraticables à

tout autre, qu'aux habitans de cette contrée. Sur le haut d'une de ces montagnes, est situé le village de *Mola*, d'où l'on passe sur la cime d'une autre montagne, par un pont de bois, qui n'a que huit pas de longueur, par dessus un fossé, ou une vallée d'un demi mille de profondeur. Ces peuples, tous Catholiques Romains, ont choisi ces horreurs, comme un rempart impénétrable à la puissance Ottomane. Effectivement, quoiqu'elle ait tenté plusieurs fois de pénétrer dans leurs défilés, elle a toujours été repoussée par cette nation brave & pleine de résolution. Elle se maintient donc au milieu des Turcs, sans dépendance; & quoique sa pauvreté soit sans égale, elle se croit riche, par la possession du trésor inestimable de la liberté, qu'elle a sû conserver sans altération, tandis que toutes les nations d'alentour ont subi le joug.

Dans ce diocése sont trois montagnes plus élevées que les autres, & fort voisines, de *Bycavo*, *Agari*,

& *Scala.* Celle-ci les ſurpaſſe toutes en hauteur,& confine à la *Servie.* Aſſez près de ſon ſommet ſort une ſource d'eau ſalée qui après avoir coulé ſeulement quelques pas, ſe perd tout à coup. Ces bonnes gens la croient miraculeuſe, & ſe perſuadent qu'elle leur a été donnée pour récompenſer leur attachement à la pureté de la foi. Et véritablement, ſans ce ſecours que le Ciel leur a accordé, ils ſeroient fort à plaindre dans leur extrême pauvreté, ne pouvant tirer du ſel d'ailleurs;ce qui cauſeroit beaucoup de maladies, & la mortalité parmi les hommes, & les beſtiaux qui ſont preſque le ſeul bien qu'ils poſſédent. De cette eau qu'ils expoſent au ſoleil dans des conques formées dans le roc, partie par la nature, partie par l'art, ils tirent un ſel très blanc & très bon. Souvent les Turcs ont eſſayé de les en priver, pour les obliger de chercher une demeure moins ſure, & plus expoſée à leur invaſion; mais par leur courage, & par la protec-

tion de Dieu, ils ſont demeurés juſqu'ici en poſſeſſion de leur rochers.

Le mont *Hemus*, que *Ptolémée* appelle *la Chaine du Monde*, coupant la *Servie*, & traverſant la *Bulgarie*, ſe termine à la *Mer Noire*. Il n'eſt pas fort éloigné du *Sciala*; il paroit même qu'il y eſt joint, & que c'eſt une ſuite de montagnes qui ſe tiennent toutes. Mais ni le mont *Hemus*, ni les autres montagnes n'égalent point en hauteur celle de *Sciala*. A quelques journées, ſe trouvent les monts *Carpates*, qui ſéparent ſéparent l'*Albanie* de la *Macédoine*, & il eſt vraiſemblable qu'ils forment une même chaîne avec ceux de *Pulati*, qui joignant les montagnes inférieures, font une couronne qui enveloppe l'*Albanie*, & la ſépare de la *Servie* & de la *Macédoine*.

Remarques de Monſieur Valliſnieri, *ſur la Lettre de Monſeigneur l'Archevêque de* Zara.

On vouloit nous perſuader, dit

le ſçavant Phyſicien, *que la Fontaine ſalée étoit ſur la plus haute cime de la montagne*, & voilà que la Relation fidele, dit qu'elle eſt *quaſi nella più alta élévazione.* Or on ſçait, qu'en fait de montagnes, cela dit beaucoup; & de la Fontaine, au ſommet de celle-ci, il y a encore de quoi fatiquer le voyageur, & l'obliger à ſe repoſer pluſieurs fois. C'eſt ce que j'ai ſouvent éprouvé. Je me croyois fort près du haut d'une montagne, & je trouvois qu'il me reſtoit encore bien du chemin, pour y arriver. Il ſuffit donc qu'il y ait audeſſus, des terres poreuſes, ou des crevaſſes dans le Roc, par où les eaux de pluye, ou des neiges fonduës, pénétrant juſqu'à la mine de ſel, ſe chargent de ſes parties, & ſortent enſuite par le côté ou la pente de la montagne.

La conjecture de M. *Valliſnieri*, ſe trouve confirmée par une ſeconde Réponſe du docte Prélat, Monſeigneur *Zmajevich*, lequel dit

qu'étant jeune, il fut délégué du S. Siége, pour visiter les Royaumes & les Provinces d'*Albanie*, de *Servie*, de *Macédoine* & de *Bulgarie*; qu'il eut la curiosité de voir la fameuse Fontaine, qu'il y grimpa comme il put, des pieds & des mains; qu'ensuite il se rendit sur le haut de la montagne, & qu'il remarqua que ce n'étoient que des Rochers pleins de fentes, qui donnent passage aux eaux de pluye, & des glaces fonduës, ainsi qu'il l'avoit imaginé.

Une inondation subite & extraordinaire, survenuë durant l'été de 1728, fournit à M. *Vallisnieri* de nouvelles preuves de son sentiment, contre celui de *Gassendi*. M. *Fantoni* Médecin du Roi de *Sardaigne*, & premier Professeur de Médecine-pratique à *Turin*, dont nous avons déja parlé, confirma la nouvelle de ce fleau, dans une Lettre du 22 de Juillet de la même année, écrite à M. *Vallisnieri*, Il est vrai, disoit-il, que l'inondation a été si violente, qu'on n'a-

voit jamais vû dans ce pays un si terrible déluge. Les rivieres, & surtout la *Doire*, se sont debordées avec tant de furie, que la Ville & la Vallée de *Suze* en ont beaucoup souffert ; les vignes & les Arbres ont été arrachés, les campagnes ruinées, & un grand nombre de maisons renversées. Un vent Sud-est, ayant fondu tout à coup les neiges & les glaçons des montagnes qui séparent le *Piémont* de la *Savoye*, & d'une partie du *Dauphiné*, a causé tout ce désordre. On disoit que des monceaux de neige, & de grands glaçons détachés des montagnes, avoient rempli le lit de la riviere, qu'elle avoit rompu ses digues, & mis la Ville de *Suse* en danger d'être submergée.

Remarques de M. Vallisnieri.

Voilà, dit-il, une preuve sensible & palpable, que les grands fleuves qui ont leur source dans les montagnes, doivent leur origine,

leur conſervation, & leurs accroiſſemens, aux neiges & aux glaces fonduës, ſans parler des pluyes, qui tombent en plus grande quantité ſur les montagnes que dans les plaines. Quand les vents chaux ne ſouflent point; ou qu'ils ſouflent foiblement, les neiges qui fondent lentement, & peu à peu, ne peuvent qu'entretenir le cours des rivieres. Mais dans la cruë extraordinaire, dont il s'agit, le Sud-Eſt ſouflant avec impétuoſité, fondit tout à coup les neiges & les glaçons, peut-être auſſi anciens que le monde, qui cauſérent cette terrible inondation. La ſéchereſſe & les chaleurs avoient été ſi violentes les années précédentes, que l'herbe, les plantes, les arbres, tout avoit été brulé par l'ardeur du Soleil, même dans les lieux bas & naturellement humides, comme dans la fertille vallée de *Novellare*. Elle avoit pénétré juſqu'à l'extrémité des racines des arbres, par les fentes larges & profondes qui s'é-

toient faires à la terre. Or, dit M. *Vallisnieri*, si les vapeurs de la Mer, s'élevoient, comme on le prétend, pour former les rivieres, elles auroient arrosé ces racines, & fourni assez de nourriture aux arbres; pour conserver leur verdure, surtout dans un terrain accoutumé à les recevoir, & qui devoit en être imbibé. Ceux qui soutiennent le sentiment de *Gassendi*, ne trouveront apparemment pas cette difficulté aussi embarrassante que M. *Vallisnieri* se l'est imaginé, & l'objection même pourra fournir de quoi la résoudre.

ARTICLE CXXIV.

MEMOIRES DE FREDERIC Henry *Prince* d'Orange *qui contiennent ses expéditions militaires depuis 1621. jusqu'à l'année 1646 trouvés dans le Cabinet de Madame* Henriette Catherine de Nassau, *la troisiéme de ses filles, & Mere de son A. S. le Prince*

d'Anhalt-Deſſau *Veld Maréchal des Armées de S. M.* Pruſſienne, *enrichis du Portrait du Prince, & de figures deſſinées & gravées par Bernard Picart* à Amſterdam *chez* Pierre Humbert 1733. *grand in-4o. pp. 362. ſans la Table & la Preface.*

QUoique cet ouvrage que des contretemps nous ont empêché d'avoir lorſqu'il parut, n'ait plus abſolument parlant les graces de la nouveauté, nous eſpérons pourtant du Public qu'il recevra avec quelque ſatisfaction le compte un peu tardif que nous allons lui en rendre. Le nom illuſtre qui eſt à la tête de ces Mémoires, & l'importance des événemens qui y ſont détaillés, autoriſent & juſtifient notre confiance. Quel avantage ne ſeroit-ce pas pour la ſureté de l'Hiſtoire, & pour notre inſtruction, ſi ceux qui ont figuré à la tête des armées, qui ont manié les affaires publiques, avoient tous pris le ſoin de rédi-

ger eux mêmes leurs entrepriſes, & les motifs qui les ont fondées ? Quelque indulgence qu'ils euſſent pour leurs deſſeins & leurs idées, quelque attention qu'ils apportaſſent à faire plutôt l'apologie que l'expoſition naïve de leur conduite, nous y gagnerions encore beaucoup, & nous ne ſerions pas réduits à n'avoir le plus ſouvent pour nous conduire dans la ſcience des temps antérieurs, que des Auteurs de profeſſion, qui ſuppléent ſeulement par l'eſprit & le ſtyle à ce qu'ils ne peuvent avoir de connoiſſance, ſoit du côté de la Politique, ſoit du côté de l'Art militaire.

Après quelques recherches ſur l'origine & le ſort de ce Manuſcrit inconnu pendant un ſi grand nombre d'années, après un éloge auſſi juſte que vrai de M. le Prince d'*Anhalt* qui a bien voulu conſentir qu'on le publiât, l'Editeur examine ſi *Frederic Henry* en eſt inconteſtablement l'Auteur. On convient qu'il étoit très capable d'écrire ces Mémoires. Le Maréchal d'*Eſtrades* nous apprend dans les

ſiens que ce Prince ſe retiroit tous les jours quelques heures dans ſon cabinet pour étudier ; & qu'il portoit ordinairement avec lui les Commentaires de Céſar en petit volume, & en latin ; il pouvoit donc à l'exemple de ce fameux Romain qu'il ſe propoſoit pour modele dans le métier de la guerre, vouloir encore être l'Hiſtorien de ſes propres actions. Quelques reflexions font pencher l'Editeur à croire que l'ouvrage n'a été préciſément compoſé que ſur les relations, & qu'il n'a fait que le retoucher, à meſure qu'on le lui communiquoit. Il ſe trouve beaucoup de ratures dans le Manuſcrit. On a réuſſi à en déchiffrer le plus grand nombre, & on voit que la plûpart de ces endroits effacés, ne contenoient que des éloges de la conduite de quelques exploits du Prince, que ſa modeſtie l'obligeoit de ſupprimer, & auſquels il exigeoit conſéquemment que l'on ſubſtituât les expreſſions les plus ſimples & les plus naturelles. L'Editeur en rapporte pluſieurs exemples. Ajoutez à cela que

dans plusieurs endroits l'Historien se distingue du Prince; il est donc plus probable que ces mémoires sont de quelque Officier de son armée: & comme ils ont été écrits en françois, on peut croire que ce fut quelqu'un de ceux de cette Nation qui étoient au service des Etats. Les détails dans lesquels il entre, l'assurance avec laquelle il s'exprime, son style net & judicieux, font juger qu'à beaucoup de réfléxions & de culture, il joignoit encore la confiance de son Général.

Quoiqu'il en soit après tout, de ce fait, dût-il rester dans l'obscurité, le mérite de l'Ouvrage n'en doit pas être moins reconnu. Par exemple, une de ses grandes utilités sera d'éclaircir & de rectifier cette partie de l'Histoire militaire des Pays-bas. Les Historiens même exacts, malgré tous leurs soins ne travaillent pour l'ordinaire que sur des Mémoires infideles, ou sur des traditions encore plus trompeuses. Ceux qu'ils copient, ou n'ont rien vû, ou n'ont vû qu'à demi, & à travers le voile épais des

préventions. Avec les inclinations les plus droites, il arrive qu'ils tronquent ainsi & déguisent les événéments, & qu'ils dégradent assez communément les personnages les plus célebres, pour en illustrer d'autres qui devroient être oubliés. L'Editeur dans sa Préface trouve plusieurs preuves de cette vérité, dans la comparaison qu'il a faite de quelques récits de ses Mémoires, avec les récits de ces mêmes actions par Monsieur *le Clerc*. Nous n'en rapporterons ici qu'un seul trait.

Au mois de May 1625. *Frédéric Henri* marcha au secours de *Breda*, que le Marquis Spinola tenoit assiégée depuis huit mois. Si l'on en croit M. *le Clerc* l'armée du Prince étoit de 43 mille homme de pied, & de huit mille cinq cens chevaux. Selon nos Memoires il faut la réduire à 20 mille homme d'Infanterie, & à six mille de Cavalerie. On sent toute la différence qui se trouve entre ces deux versions pour la gloire du

Prince. En adoptant la premiere, il feroit difficile de justifier son inaction, & de lui pardonner de n'avoir pû ni forcer quelque quartier du Général Espagnol, ni lui couper les vivres, ni faire quelque diversion honorable, avec des forces si puissantes. En s'en tenant à la seconde, il est tout simple qu'il n'ait rien pû tenter avec prudence, devant des retranchements que l'on avoit eu tout le loisir de rendre impénétrables, & en présence d'un ennemi pour le moins aussi fort que lui. Il y a souvent plus de mérite, & de véritable gloire à ne rien hazarder dans ces sortes d'occasions qu'à brusquer contre les régles un combat dont le succès est très incertain, & dont les suites malheureuses seroient irréparables.

Mais ce qui nous paroît mériter plus de considération sans comparaison dans cet ouvrage, c'est l'intelligence profonde avec laquelle l'auteur traite les diverses parties de la guerre. On convient que la

maniere de la faire a beaucoup changé depuis un siecle, mais les regles subsistent & sont toujours les mêmes, l'application seule est differente ; & s'il est vrai, comme on n'en peut douter par l'aveu de tous les grands hommes de ce métier là, que les exemples forment infiniment, & qu'on peut puiser des leçons importantes pour se conduire dans toutes les différentes espéces de guerre, jusques dans les temps de l'antiquité la plus reculée, nous croyons pouvoir assûrer que la lecture de ces Memoires sera plus instructive encore que curieuse, pour ceux que l'inclination ou la naissance destinera à la profession des armes.

On admirera sur tout le secret du Prince à former ses entreprises, sa prévoyance à rassembler tout ce qui lui étoit nécessaire, sa promtitude dans l'execution, sa sagacité à pénétrer les desseins de l'ennemi, sa netteté, & l'étendüe de ses vûes dans ses idées, & la distribu-

tion des ses ordres, son attention scrupuleuse à se donner toutes les connoissances préliminaires avant que d'entamer un dessein, soumettant tout au calcul le plus exact, s'instruisant dans la plus grande précision de la qualité, de l'étendüe, des inégalités du terrain, & réglant sur cela des opérations que le hazard, ou les efforts de l'ennemi purent rarement déconcerter. Aussi son armée fut regardée comme la meilleure école de l'Europe, pour se former à la guerre, & c'est à elle que la France est en particulier redevable de tant de grands Capitaines qui parurent avec éclat dans les guerres de Louis XIII, & sous le regne suivant.

Ces Memoires commencent en 1621, après l'expiration de la Treve de 12 ans avec les Espagnols. Le fameux *Maurice* recommenca alors la guerre, bien moins pour l'avantage des Provinces unies que pour exercer plus librement, & augmenter la grande puissance que ses charges lui donnoient, à ce

que prétendent encore aujourd'hui les zelés Républiquains. Ils s'étendent jusqu'à la fin de la Campagne de 1645. c'est à dire jusqu'à 15. mois ou environ avant la mort du Prince qui arriva le 14 de Mars 1647. Ils furent achevés dans ce temps là. On y ajouta seulement depuis, & vers le milieu du mois de May de l'année suivante deux ou trois Périodes dans lesquelles on raconte que les Ambassadeurs des Etats étoient arrivés à *Munster*, où ils avoient reçu tous les honneurs qu'on peut rendre aux Ministres des souverains; d'où l'Editeur conclut de nouveau que ce Manuscrit fut achevé d'écrire environ un an avant la mort de *Fréderic Henry*; qu'il les vit par conséquent, qu'il les corrigea, & qu'ils ne furent dressés que sur ses relations, & par ses ordres.

Frederic Henri avoit été élevé par le Prince *Maurice* son frere depuis l'âge de douze ans. Il l'avoit accompagné dans toutes ses Campagnes & à la mort de ce grand

homme qui arriva, au mois d'Avril 1625, Il servoit encore sous lui en qualité de Général de la Cavalerie. Il lui succeda dans toutes ses charges, & sa conduite aussi prudente que courageuse justifia bien-tôt qu'il avoit également hérité de ses talens & de sa capacité. Les deux ou trois premieres années de son Commandement, il fut réduit à une simple défensive ou à une espece d'offensive assez foible. Il paroît dans plus d'un endroit de ces Mémoires qu'il trouvoit beaucoup de contradiction dans les déliberations des Etats, qu'un parti jaloux de sa gloire, & encore plus de la liberté que l'on croyoit menacée par la trop grande élévation de la Maison de *Nassau*, traversoit ses desseins, ou ne les avoüoit qu'après l'éxamen le plus sévére : que l'on perdoit exprès en délibérations inutiles le tems nécessaire pour l'éxécution ; & que bien souvent les entreprises les mieux digérées échoüoient par les

irrésolutions, ou les oppositions ouvertes des Députés. Mais enfin la patience du Prince, le crédit de ses Créatures, & apparamment la force de ses raisons, triompherent de tous les obstacles qu'il eut à essuier ; & vers l'an 1629. il fut résolu d'attaquer, & d'agir avec vigueur, soit pour reculer les frontieres, soit pour amener l'ennemi à une paix solide & avantageuse. Les Provinces unies étoient aidées dans cette résolution courageuse par les intrigues & les secours secrets de la *France*. Quoique cette Couronne fût en paix avec l'*Espagne*, il y avoit entre les deux Cours des divisions continuelles & des intérêts opposés qui annonçoient la sanglante & longue guerre qu'elles se firent au bout de quelques années. On ne vouloit point se broüiller ouvertement, on traitoit à l'amiable, on gardoit en apparence les bienséances, mais sous main, on se faisoit tout le mal qu'on pouvoit, & on ne s'en

cachoit pas même autrement. C'est ainsi que l'*Espagne* soutenoit les *Huguenots* revoltés de *France*, tandis que la *France* appuyoit de son argent la querélle des Provinces unies, & permettoit à ses sujets d'aller combattre en foule sous les enseignes du Prince d'*Orange*.

Le premier exploit de ce Prince fut donc le siege de *Bois-le-Duc* en 1629. les circonstances favorisoient ce grand projet. Pierre *Heyn* venoit d'enlever les Gaillons, & cette perte metroit la Cour de *Madrid* dans une grande disette d'argent. Le Marquis *Spinola* avoit été rappellé en E*spagne*, & sa retraite diminuoit beaucoup la réputation de de l'armée qu'il commandoit; celle de l'Empereur étoit occupée à la guerre contre le D*annemarck*; enfin le Roi de *France* marchoit en personne au secours de *Casal*, ce qui occasionnoit de ce côté-là une diversion considérable des forces d'*Espagne*. Toutes ces raisons combinées déterminerent l'entreprise. Le Prin-

ce y trouva beaucoup plus de difficultés qu'il n'avoit prévû. La Maison d'*Autriche* eut le loisir de rassembler des troupes nombreuses & aguerries, & de les faire marcher au secours de la place. La garnison se défendit avec une valeur extrême. *Frederic Henry* surmonta tout, & pourvût à tout avec une patience & une habileté dignes des plus grands Capitaines. Rien n'est si beau que la conduite de ce siege, & que les dispositions qui furent faites d'abord, & puis changées suivant les circonstances, soit pour avancer les approches contre la Ville, soit pour empêcher les secours d'y pénétrer, & mettre les lignes à l'abri de toute insulte. Les connoisseurs liront avec plaisir ces détails que nous ne pouvons qu'indiquer. Les approches vers la place s'étoient commencées le 25. de Mai, & la capitulation fut arrêtée le 14. de Septembre. Le passage suivant que nous allons rapporter, confirmera l'idée que nous venons de don-

ner de ce fameux siege, & fera connoître le stile de l'Auteur.

* „ Ainsi fut mis à fin ce siege, „ & cette Ville réduite en l'obéïs- „ sance de l'Etat, par les debvoirs „ du Chef, le courage & soin des „ Officiers, & le labeur continuel „ des Soldats à la barbe des armées „ des deux plus puissans Princes „ de l'*Europe*, l'Empereur & le Roi „ d'*Espagne*, sans l'aide ni assistan- „ ce de nul Prince allié, mais par „ la seule puissance des Etats, qui „ durant toute cette action n'ont „ eu recours qu'à Dieu, qui leur „ a manifestement départi ses gra- „ ces, pendant tout ce tems. On „ a voulu estimer ledit siege pour „ un des plus remarquables qui se „ soient faits dans les guerres des „ Pays-bas; Car en considération „ de la situation de la Ville, de „ ses fortifications, & de sa puis- „ sante garnison, commmandée „ par un fort avisé Gouverneur, très-

* On a conservé dans l'impression l'ortographe du Manuscrit.

» bien fournie de Canon ; à ſça-
» voir de 34. pieces de fonte,
» comme de toutes ſortes de mu-
» nitions néceſſaires; elle fut jugée
» comme inexpugnable. Semblent
» auſſi mériter quelque conſidéra-
» tion les Ouvrages que nous avons
» été néceſſités de faire comme une
» double circonvallation ; celle du
» dehors de 30 mille pas de cir-
» cuit, celle de contre la Ville de
» peu moins, ſans y comprendre
» les forts & redoutes, & autres
» Ouvrages de dehors qui ont été
» faits, la diverſion de deux Rivie-
» res, pour en faire aller le cours
» à l'entour de nos retranchemens,
» & inonder grande partie du pays
» là environ. Deux Digues de ſix
» pieds de hauteur audeſſus de l'eau,
» de quarante de large, l'une de mil-
» le cinq cent pas de longueur,
» l'autre de trois mille, faites au
» travers des marais très-profonds,
» les attaques des deux forts par
» lieux très-difficiles; comme après
» en être maitre, celle de la ville
» près des avenuës très-étroittes, &

» incommodes, n'ayant que trente
» pas de largeur, les autres par
» des marais fort incommodes, &
» finalement la longueur des gal-
» leries pour passer les fossés ; &
» tes ces choses faites à la vûë de
» l'armée du Roi d'*Espagne*, qui ne
» l'a put empêcher ni par despens
» ni par diversion.

La Campagne de 1630. fut stérile en événements. Les armées mêmes sortirent à peine de leurs quartiers. Les Espagnols affoiblis, ou occupés ailleurs profiterent pour se rétablir d'une inaction que les grands efforts de l'année précédente rendoient d'un autre côté nécessaire aux Etats Généraux. En 1631. le Prince fit échoüer tous les projets de l'ennemi, & ruina sur le *Slack* le 13. de 7.bre. la flotte qu'il avoit préparée avec des frais immenses pour pénétrer dans l'intérieur des Provinces unies. Cette action vigoureuse valut pour la suite une bataille rangée : » Il n'échappa per-
» sonne de tout cet embarque-
» ment, *disent nos Mémoires*, que le
» Comte *Jean* avec quelques peu

» qui avoient pu entrer dans sa cha-
» loupe ; l'on mena au Prince d'*O-*
» *range* (qui les fit tous passer par
» devant lui) cinq mille prison-
» niers, avec une grande quantité
» d'Officiers tant Colonels que Ca-
» pitaines, auxquels tous il fit un fort
» accüeil, leur asseura qu'il leur se-
» roit fait bonne guerre ; tous les
» soldats furent envoyés en une
» petite isle inhabitée appellé *Rom-*
» *mersvvael* à qui l'on envoyoit des
» vivres tous les jours ; les Offi-
» ciers furent menés à *Bergues*.

Cet exploit donna l'assurance de faire l'annee suivante une entreprise plus considérable ; l'attaque de *Mastricht* fut résoluë & éxécutée. On s'étoit déja emparé de *Venloo* de *Ruremonde* & de *Strate*. La place fut assiégée le 10. de Juin, & prise le 22. d'Août. La conduite de ce siège fut aussi sçavante que celle de *Bois le-Duc*, & les obstacles que le Prince eut à surmonter, furent peut être encore plus grands. Le *Marquis de Ste. Croix*, Dom *Gonzalet de Cordoue*, & *Papenheim* accou-

rurent

tirent au secours, donnerent nuit & jour de l'inquiétude dans quelques quartiers, en attaquerent d'autres, & furent enfin obligés de se retirer, sans avoir pu déranger les dispositions de l'armée des Etats.

Des progrès si rapides allarmerent la Cour de Bruxelles, & la déterminerent à faire d'elle-même les premieres avances pour la Paix. Une Députation solemnelle vint en faire les Propositions. Les paisibles Républicains, plus avides des avantages du Commerce, que touchés de la gloire des armes, vouloient qu'on les acceptât; Frederic Henri, soit qu'il ne les jugeât ni assez sures, ni assez honorables; soit par d'autres motifs qu'il ne fut pas difficile de deviner, s'y opposa & traversa la négociation. On décida pour la continuation de la guerre, & les conjonctures firent esperer des succès encore plus brillants. Le Roi de Suede en Allemagne, occupoit tout l'Empire, & on se proposoit une alliance étroite avec la France dans la rupture qui develoit

prochaine entre les deux Couronnes.

Ce fut au commencement de l'année 1655 que se conclut à Paris cette alliance offensive & défensive entre le Roi très-chrétien & les Etats des Provinces unies. On se promettoit dès la premiere campagne les conquêtes les plus flateuses, & en effet les mesures que l'on avoit prises, sembloient répondre du succès. L'armée françoise commandée par les Maréchaux de Châtillon & de Brézé après avoir marché sur le ventre à une armée Espagnole conduite par le Prince Thomas de Savoye, vint se joindre près de Mastricht à celle des Etats. On concerta les opécations, & on se mit en marche pour les exécuter. Tous ces grands desseins qu'on annonçoit avec fracas, aboutirent à la prise de Tierlemont, où le Cardinal Infant s'étoit retranché d'abord pour empêcher le passage de la Gheete, & qu'il avoit abandonné ensuite pour se retirer par de-là Louvain, en intention de garder la Riviere de la Dyle. Tout se passa en marches, en contre-marches aussi inutiles que fatigantes pour les

troupes, les maladies se mirent dans l'armée. On s'attacha mal à propos au siege de Louvain que l'on fut obligé de lever honteusement; l'armée françoise presque anéantie, fut réduite à gagner la Hollande, & à revenir par Mer en France. On raisonna beaucoup dans le tems sur cette malheureuse expédition. La plûpart des François en rejetterent le blâme sur leurs alliés, & ceux cy à leur tour se plaignirent de l'impétuosité de notre nation, & du peu de discipline qui s'observoit parmi nos troupes. Nos Mémoires s'expliquent sur ce sujet d'une maniere fort modeste. On se contente d'y exposer les faits avec simplicité & d'y rendre compte de toutes les démarches du Prince pour assurer le succès de ses entreprises.

On se rappelle avec quelle habileté les Espagnols sçurent profiter de ce désastre. Dès le printemps ils se mirent en Campagne, enleverent plusieurs places de la Frontiere, & nommément Corbie. Toute

la Picardie fut ouverte, & leurs partis se faisoient voir en quelque façon jusqu'aux portes de Paris. L'intrépidité du Roy, & les ressources du Cardinal de Richelieu rétablirent les affaires, tandis que le Prince de son côté eut le bonheur de réprendre le fort de Schenck, dont la perte l'année précedente, avoit répandu l'épouvante dans toutes le Provinces unies.

La Campagne de 1637. fut brillante, & le Prince en augmentant sa gloire personnelle contribua beaucoup aux avantages que remporta la France, par la diversion qu'il fit de son côté de la meilleure partie des forces Espagnoles. Il mit le siege devant Breda déja fameuse par celui qu'elle avoit soûtenu en 1625. contre le Marquis Spinola. Outre l'importance de cette place pour l'Etat, elle étoit du Patrimoine de la Maison d'Orange, & apparamment que cette considération, aida à la préférence que l'on donna au projet de l'assiéger, sur les

autres desseins que l'on auroit pu également executer. La Ville fut prise en onze semaines depuis l'ouverture de la tranchée. La valeur de la garnison égala la sagesse & la vivacité des attaques. On en jugera par ce passage de nos Mémoires. » Ainsi fut prise cette » Ville de Breda que le monde » avoit voulu mettre au rang » des imprenables à cause de sa » fortification qui est de dix sept » grands Bastions, avec de ravelins » entre chacun, un fossé de près » de deux cents pieds de large, & » dix pieds de profond tout rem- » pli d'eau, au delà une grande » contrescarpe, la plûpart fossoyée, » & outre cela cinq grands ou- » vrages à Corne au devant: tout » cela ordonné régulierement par » le feu Prince d'Orange *Maurice*, » qui étoit fort expérimenté en » l'art de la fortification, & qui » en avoit eu un soin particulier » comme de la bien munir de » Canon, ce qui s'étoit encore » beaucoup augmenté tant en l'un

» qu'en l'autre par les ennemis
» depuis qu'elle étoit entre leurs
» mains. &c.

Les Campagnes suivantes qui sont toutes décrites avec la même exactitude, furent mêlées d'événemens heureux & malheureux ; les premiers l'emporterent assez constamment sur ceux-ci, & les efforts des Espagnols n'aboutirent qu'à reculer leurs pertes. La bataille de Rocroi si funeste à leur Infanterie acheva de décider la superiorité des Alliés. La France fut en proyes à leurs invasions, & la Cour de Madrid perdit dès le commencement de la minorité les espérances qu'elle en avoit conçuës. Le Prince agit toujours de concert avec les Généraux François, & quelquefois il manqua de son côté des coups d'Eclat, pour s'ajuster à leurs vües, & pour faciliter leurs opérations. C'est ce que l'on verra dans la suite de ces Memoires à laquelle nous sommes obligés de renvoyer nos Lecteurs.

Finissons cet Article par l'Eloge que l'Editeur nous donne de son

Heros. Il étoit adoré de ſon armée, quelque ſevere que fut la diſcipline, dans laquelle il la contenoit, & c'eſt ce qui contribua principalement à ſes ſuccès, plus curieux des qualités ſolides que des talens brillants, il ne cherchoit point à donner des Batailles, & tout ſon but étoit d'affermir l'Etat par des conquêtes utiles. Par le même principe il préféroit toujours un projet ſur, à un projet éclatant, il négligeoit volontiers le moyen prompt, mais hazardeux, pour ne s'attacher qu'au moyen lent, mais ſans danger. Sa capacité n'étoit point bornée à l'éxécution d'un ſeul deſſein. Les contre-tems qui faiſoient ſouvent avorter les entrepriſes les plus ſages, étoient réparées par une fertilité d'expedients qui formoit ſur le champ un nouveau plan auſſi utile & auſſi glorieux que celui que l'on étoit contraint d'abandonner. A toutes ces vertus militaires & civiles, il joignoit encore une extrême modeſtie; elle paroît ſurtout dans la maniere dont il vécût avec ſes Maréchaux

de Brezé & de Châtillon, après l'union des deux armées.

Nous sommes bien éloignés de contester la vérité de ce Portrait dont nous venons d'ébaucher quelques traits d'après l'Editeur, mais tel est le sort de l'humanité; on ne peut réünir tous les suffrages, & les plus grands hommes n'en sont que plus exposés aux déclamations de l'Envie. Ce n'est gueres qu'après leur mort qu'on leur rend une exacte justice, pendant leur vie on est plus frappé des défauts qu'on leur suppose, qu'occupé de leurs vertus. Le parti Républicain ne put la plupart du tems penser comme ce Prince, ni approuver ses démarches. Il le crut aussi passionné pour l'aggrandissement de sa maison, & peut-être aussi épris des charmes du pouvoir Souverain que Maurice son frere. On l'accusa d'avoir sacrifié l'intérêt de l'Etat à ses vûës particulieres, en faisant rejetter la paix que les Espagnols offrirent après la Campagne de 1632. La guerre offensive pour laquelle il se déclara

toujours, précipita la Republique dans des dépenſes immenſes, & ruina ſon commerce. Ainſi ce qu'elle gagnoit d'un côté ne la dédommageoit que foiblement de ce qu'elle perdoit de l'autre : l'alliance avec la France en détruiſant la puiſſance d'Eſpagne, rapprochoit inſenſiblement de nos frontieres un allié formidable, qui pouvoit ceſſer de l'être, dès qu'il trouveroit plus d'avantage à attaquer la République qu'à la défendre. On peut voir ces raiſons expoſées fort au long dans les * mémoires du célébre Jean le Wit. Ce grand Penſionnaire y déplore la précipitation avec laquelle le Prince Frederic Henri fut élu à la place de Maurice Amiral général & Statouder de Hollande & de Zelande. Il prétend qu'on ne tarda pas à remarquer qu'il avoit peu à cœur le bon ménage des finances, & la liberté de la navigation, & qu'il n'em-

* Mémoires de Jean de Wit PP. 121. & ſuivantes.

ploya le grand pouvoir que lui donnoit ses charges qu'à multiplier le nombre de ses créatures, & qu'à assurer ses vûës secrettes & politiques. Il entre à ce sujet dans de fort longs details sur tout ce qui se passa pendant le Gouvernement de ce Prince, sur le nombre & la valeur des subsides qui furent payés, sur les déprédations que l'Etat souffrit de la part surtout des Armateurs de Dunkerque, sur l'inutilité de tant de conquêtes, pour un pays fortifié par lui-même, & pour une République dont l'objet le plus précieux doit être d'étendre son commerce en liberté dans toutes les parties de l'Univers, & d'ignorer les malheurs de la guerre. Il va même jusqu'à répandre des doutes sur les grands talents du Prince, pour la guerre, & jusqu'à avancer qu'il fût redevable à des mains étrangeres de quelques-uns de ses exploits les plus célébres, & que d'autres expéditions ne répondirent souvent ni à la grandeur de ses forces, ni aux avanta-

ges qu'on en avoit attendu.

Quoiqu'il en soit de ces réfléxions qui peuvent être exagérées, elles ne doivent pas diminuer le prix de ces Memoires, où il est moins question de chercher le Citoyen & le politique, que d'admirer le grand & l'habile Capitaine : il ne s'agit point du motif de la guerre, il s'agit seulement de la maniere dont elle fut conduite & certainement le Prince paroîtra mériter toute la réputation qu'il eut dans ce genre pendant sa vie, & dont il joüit encore.

Il auroit été à souhaiter que pour faciliter l'intelligence de tous ces détails, l'on eût joint au Livre une Carte étenduë & éxacte de tous les lieux où le Prince porta la guerre, avec des plans un peu plus en grand que ceux que l'on y voit, des siéges mémorables qu'il entreprit. Quelque attention que l'on ait, on ne peut retenir tant de positions diverses. Il est d'autant plus étonnant que l'on ait négligé cette pré-

caution que l'on n'a rien épargné d'ailleurs pour rendre cette Edition complette & magnifique.

ARTICLE CXXV.

HISTOIRE LITTERAIRE de la France Tome IV, Seconde partie IX. Siecle. Voyez l'Article CXII. au mois de Novembre, *pag.* 2133.

C'Etoit beaucoup faire pour des perſonnes élevées dans un ſiecle auſſi ignorant que le huitiéme, que d'avoir tiré les Lettres de la pouſſiere, & d'avoir diſpoſé toutes choſes, pour leur rendre leur premier luſtre. Toute la puiſſance, & tout le zele de Charlemagne ne pouvoient rien de plus ; la perfection de ſon Ouvrage demandoit du tems, & elle étoit aſſûrée, ſi ce grand Prince avoit eu des ſucceſſeurs dignes de lui. La France ſous ſon regne n'eut point ni de ſçavans Hiſtoriens, ni de bons Poëtes, ni de

profonds Theologiens, mais tout étoit préparé pour en avoir, on épuroit la langue, on étudioit les regles, on consultoit les bons Auteurs ; mais pour faire éclore les génies & pour acquerir du goût & des lumieres il falloit quelque chose de plus.

Par malheur pour la France Charlemagne lui manqua dans le tems, qu'on commençoit à se flatter de voir réussir le glorieux projet, que ce Prince avoit formé, & avec lui tomba la prospérité de l'Empire François. Toutefois pendant les premieres années du regne de son successeur, les Lettres, que le nouvel Empereur avoit cultivées avec soin, se soûtinrent dans un état assez florissant, mais bientôt la division entre les Princes François, la foiblesse de leur Gouvernement, les ravages des barbares, & les désordres qu'occasionnerent tous ces maux, replongerent les Sciences dans la barbarie, dont on avoit eu tant de peine à les tirer. C'est ce qu'un Poëte du tems a exprimé assez bien pour le

tems dans un Poëme ſur ce ſujet, qui eſt venu juſqu'à nous.

Perdidit imperii pariter, nomenque decuique
Et Regnum unitum concidit ſorte triformi
Induperator ibi prorſus jam nemo putatur
Pro rege eſt regulus, pro regno fragmina Regni

Les courſes des Normands acheverent ce que la deſunion des Princes & les guerres civiles avoient commencé. Tout étoit au pillage dans l'Empire François » Il n'y eut » point d'Etat, ni de condition, » où le deſordre ne ſe gliſſât; de « la Cour des Princes, il paſſa aux » Seigneurs, & aux Evêques & » par les Evêques il ſe communi- » qua aux Clercs inferieurs, & « penetra juſques dans les monaſ- » teres. Ceux qui échappoient aux » flammes & aux pillages des bar- » bares, étoient ou ſécularisés, ou » abandonnés à des Laics, qui ne » penſoient à rien moins qu'à y

» entretenir le bon ordre & les
» Etudes. Par-là la discipline cessa
» dans le Clergé, & dans les Cloî-
» tres, & sa chûte entraîna l'amour
» & la culture des Lettres.

Leur décadence ne fut pourtant pas subite ; & c'est, selon nos Auteurs, une justice, qu'on doit rendre aux François d'alors, que dans les tems, où les sciences ont été le plus méprisées, il s'est trouvé parmi eux, sinon assez de sçavans, du moins assez de personnes studieuses, pour transmettre à leurs Descendans l'estime & l'amour, dont ils avoient hérité de leurs peres pour les beaux Arts. » Deux moyens principaux ser-
» virent à continuer la chaîne des
» Lettres parmi les François ; les
» Ecoles, tant publiques, que par-
» ticulieres, & les disputes sur di-
» vers points de Doctrine.

Nos Auteurs s'étendent ensuite sur l'utilité des Ecoles en general & sur ce qu'elles contribuerent alors, soit à maintenir un reste de vigueur dans l'étude des Lettres ; soit à convertir à la foi, & à po-

licer les mœurs de pluſieurs nations Idolâtres, & ſurtout des Suedois & des Danois; ils nous apprennent comment l'Ecole du Palais ſe ſoûtint ſous le regne de Louis le Debonnaire dans le luſtre, que lui avoit donné Charlemagne: ils nous font connoître tous ceux, qui en ont eû la direction, & ſurtout le célébre Claude de Turin Eſpagnol, ſi connu dans la ſuite par ſes erreurs contre le culte des Images.

Cette même Ecole, diſent-ils, ne fut gueres moins brillante, ſi elle ne le fut davantage ſous Charles le Chauve, qui entr'autres illuſtres y attira Jean Scot Erigene. Les Sçavans & les Ecrits ſe multiplierent ſous ce Regne, & ſous quelques-uns des ſuivants; mais nos Hiſtoriens n'ont eu garde de ſouſcrire à ce que quelques Auteurs de ce temslà ont avancé, que l'Ecole du Palais avoit fait revivre les Lettres preſqu'entierement éteintes par les ravages des Normands, & que les Etudes auparavant négligées, furent portées à un tel point de perfec-

tion que la Grece auroit envié le ſort de la France, & que la France n'avoit pas ſujet d'envier le bonheur de la Grece Ces exaggérations font bien voir combien on étoit alors éloigné de ce bon goût, & de cette érudition, dont on ſe flattoit.

Parmi les autres Ecoles, qui fleuriſſoient au neuviéme ſiécle, & ſur leſquels nos Auteurs ne nous laiſſent rien ignorer d'intéreſſant, ils diſtinguent beaucoup celle de Corbie, non ſeulement au-deſſus des Ecoles de France, mais encore au deſſus de la plûpart de celles de l'Europe, aucune n'ayant formé de plus grands hommes, de plus habiles Ecrivains, ni produit de plus ſçavans Ouvrages, ſans parler de pluſieurs Miſſionnaires, qui en ſortirent pour porter la lumiere de l'Evangile & des Lettres en Dannemarc en Suede & ailleurs. L'Abbaye de Corwei en Saxe, qui en fut un eſſein, ne lui a pas fait moins d'honneur.

Ce dénombrement des Ecoles

conduit nos Historiens à examiner qu'elle fut la veritable origine de l'Université de Paris, & tout considéré ils concluent avec Etienne Pasquier, que sous le titre d'Ecole publique, elle est très-ancienne, puisqu'avant la fin du IX. Siécle, l'Auteur de la vie de St. Odon Abbé de Cluni assûre que ce saint y étudia sous Remi Moine de St. Germain d'Auxerre, & qu'en même tems, ou peut-être même auparavant, Hucbalde Moine d'Elnone, connu dès le Regne de Charles le Chauve, étant venu à Paris, s'attacha aux Moines de Ste. Genevieve & en peu de tems établit plusieurs Ecoles.

Mais ajoutent-ils, » si l'on a » égard à la nature & à la consti» tution d'Université, telle qu'on » la considere aujourd'hui, elle ne » remonte pas au delà du XII. sie» cle.

L'article des études, qu'on faisoit dans ces écoles, n'est pas traité avec moins d'éxactitude. Le Concile de la Province de Lyon assemblé à Châlon sur Saone en

813. comprend toutes ces études ſous le nom de ſubtilitez de l'école & de doctrine de l'Ecriture ſainte : *Litteraria ſolertiæ diſciplinæ & ſacræ ſcripturæ documenta.* Ce que le Concile de Valence explique de la Litterature ſacrée & de la prophane dont il établit également la neceſſité.

On travailla néanmoins beaucoup plus en ce ſiecle ſur les matieres de la Religion, que ſur tout autre ſujet. On commenta toutes les parties de l'ancien & du nouveau teſtament : on fit quantité de Liturgies, de Calandriers, de Martyrologes, de Necrologes &c. Nos hiſtoriens parlent d'un grand nombre de ces ouvrages & en nomment les auteurs. Ils obſervent enſuite que pluſieurs des écrits, qui parurent alors furent occaſionnés par les trois fameuſes conteſtations, qui commencérent ſur la fin du ſiecle précédent à agiter l'Egliſe de France à ſçavoir, l'erreur de Felix d'Urgel & d'Elipand de Tolede, la diſpute qui s'éleva au ſujet de

l'addition *Filioque* au ſymbole de Nicée ; & l'héreſie des Iconoclaſtes renouvellée par Claude de Turin.

Ils remarquent encore qu'autant qu'on étoit reſervé aux ſiecles précédens à propoſer de nouvelles queſtions ſur les matieres de la Religion, autant ſe donna-t-on de liberté dans celui-ci d'en faire naître pour le moindre ſujet. Ratramme s'aviſa d'examiner la maniere, dont étoit né notre Seigneur, un moine de Corbie, inſtruit par un Hibernois nommé Macaire, enſeigna que tous les hommes n'ont qu'une même ame, Ratber qui avoit fort bien réfuté Ratramme ſur l'enfantement de la ſainte Vierge, s'exprima dans un traité ſur le ſacrement de l'Autel d'une maniere, qui parut nouvelle, & donna occaſion à de grandes diſputes, qui ſuivant le P. Mabillon ne roulérent pourtant que ſur les mots, toutes les parties étant d'accord ſur le fond du dogme.

Il en eſt de même, diſent nos

Auteurs, de l'accusation intentée par le Diacre Flore contre Amalaire Corévêque de Lyon, de diviser en trois le Corps Eucharistique de J. C. mais ils prétendent que Jean Scot, dans un Traité sur l'Eucharistie, qu'il dédia à Charles le Chauve, & qui n'est pas venu jusqu'à nous, établissoit des sentimens éronnés sur cet Auguste Mystère; qu'il échappa à quelques autres Ecrivains de ce tems-là d'enseigner que le Corps Eucharistique de N. S. étoit sujet à la digestion & à ses suites: sentiment qui fut renouvellé au commencement du XVII. siécle, & soûtenu avec chaleur par les Theologiens de Doüay & le Cardinal du Peron qui vouloient le faire servir à expliquer le sens du traité de Ratrame sur l'Eucharistie; mais que Dom Mabillon & M. Boileau, à qui le Ministre Alix avoit frayé les voyes, refuterent solidement.

Enfin le fameux Gothescalque, moine d'Orbais, divisa l'Eglise de France en deux partis, » & fit re-
» vivre sur le prédestinatianisme les

„ broüilleries, qui avoient fait tant
„ de bruit au V. siécle entre les
„ Disciples de St. Augustin d'une
„ part, & les Semi-Pélagiens de
„ l'autre. Ce moine infortuné, qui
„ étoit si versé dans la lecture des
„ Ecrits de ce St. Docteur, négli-
„ gea néanmoins de profiter de
„ cette belle maxime, qui se lit dans
„ son traité du Don de la persévéran-
„ ce; *que l'on peut sans difficulté taire*
„ *quelque vérité à cause de ceux,*
„ *qui ne sont pas capables de l'en-*
„ *tendre & qu'il est même quelquefois*
„ *utile d'en user ainsi.... surtout lors-*
„ *qu'il est à craindre, qu'en vou-*
„ *lant rendre trop sçavans ceux qui*
„ *seroient capables de cette vérité*
„ *& qui pourroient toutefois l'igno-*
„ *rer, sans en valoir moins, on ne*
„ *rende pires, ceux qui n'en sont*
„ *pas capables.*

„ C'est précisément ce que Go-
„ thescalque vit arriver, pour avoir
„ voulu répandre son sentiment
„ sur la prédéstination des me-
„ chans. Comme il étoit d'un na-
„ turel vif & turbulant, il le fit

» d'une maniere peu convenable à
» un sujet si relevé, ce qui put
» contribuer à rendre moins intel-
» ligible ce qu'il en débitoit dans
» les occasions ; de sorte que plu-
» sieurs personnes, sçavantes d'ail-
» leurs, n'ayant pas assez de pénétra-
» tion pour l'entendre, se révolte-
» rent contre une telle doctrine,
» & devinrent les persécuteurs de
» celui qui la soûtenoit. Ceux au-
» contraire, qui avoient plus d'in-
» telligence & de Theologie en
» pénétrerent le véritable sens, s'en
» déclarerent les partisans, & en
» prirent la défense, mais en aban-
» donnant Gothescalque à sa mal-
» heureuse fortune.

C'est ainsi qu'on voudroit faire passer Gotescalque pour avoir été plus malheureux que coupable. Il est bon aussi d'observer que ce qu'on appelle ici les *Disciples de Saint Augustin* ne sont pas ses vrais disciples, mais des personnes peu instruites, qui tiroient de ses écrits des conclusions fausses & erronées. Car les vrais disciples de saint Augustin

ont toujours été également éloignés du prédestinatianisme deGotescalque & du Semipelagianisme. Nous avons déja vû que nos Auteurs semblent confondre les vrais disciples du docteur de la grace, ou ce qui revient au même, son école avec ceux, qui mal à propos se vantent d'enseigner sa doctrine. *

Les principaux adversaires de ce moine furent Raban Archevêque de Mayence & Hincmar Archevêque de Reims. » Le premier, disent nos Historiens, après le President Mauguin, en renvoyant » Gotescalque comme déja convaincu à Hincmar de Reims son » Métropolitain, lui écrivit une » troisiéme lettre, où il le chargeoit encore, comme s'il n'avoit rien dit pour sa justification. » Le second, suivant les mêmes, » étoit plus instruit de la science » des Canons que versé dans la » Théologie. » Ainsi voilà ces deux Archevêques déclarés les persecu-

* Voyez le précedent volume de ces mémoires page 2139.

teurs

teurs de Gotescalque, parce qu'ils n'avoient pas assez de pénétration pour l'entendre.

Cependant Amolon Archevêque de Lyon, un de ceux, qui ayant *plus d'intelligence & de Theologie*, prirent la defense de ce Moine, dans une Lettre, qu'il lui écrivit, & qui est citée par M. l'Abbé Fleury, l'exhorte à s'humilier, & à se soumettre à l'autorité des Evêques, pour rentrer dans le sein de l'Eglise, & cette Lettre, ajoûte l'Historien „ fait voir que Gotes-
„ calque n'étoit pas toujours aussi
„ sage, qu'il paroît dans ses con-
„ fessions de foi, & que de son
„ principe de la prédestination des
„ réprouvés, il suit des consé-
„ quences très dures, car toutes ces
„ propositions, blamées par Amolon,
„ en sont des suites.

Voilà donc au sentiment de M. l'Abbé Fleuri, plus croyable assûrément que le Président Mauguin, un Archevêque *intelligent & Théologien*, un défenseur de Gotescalque, qui exhorte ce moine à se soumet-

tre à l'authorité des Evêques, qui le suppose hors du sein de l'Eglise, puisqu'il dit que cette soumission est nécessaire pour y rentrer ; qui blame plusieurs de ses propositions, du moins à cause des conséquences, qui suivent de ces principes. Mais si les propositions mêmes, que soûtenoit ce moine, n'avoient point été condamnables, comment auroit-on pu le supposer hors du sein de l'Eglise ?

Il ne parut gueres en ce siecle moins d'ouvrages sur la Morale, sur la Discipline, tant Ecclésiastique que Monastique, & sur des sujets de pieté, que sur les matieres de Théologie, & on en trouve ici plusieurs indiqués. L'histoire, qui depuis la décadence des Lettres au V. siecle paroissoit presque abandonnée aux faiseurs de Légendes, fut fort cultivée en celui-ci, aussi-bien que la Medecine, la Géometrie, & par-dessus tout la Poësie » Tous les » gens de Lettres s'en mêloient. » Les copistes mêmes ne transcri- » voient presque point de Livres,

» qu'ils ne missent à la tête, ou à
» la fin quelque production de
» leur muse. Bien plus la versifi-
» cation étoit si fort du goût de
» ce siecle, qu'on en laissoit quel-
» quefois des vestiges à la fin des
» Diplomes.

Nos Historiens remarquent à ce sujet que ce fut au moins en ce neuviéme siecle, qu'on commença à établir l'usage d'une poësie différente de celles des Grecs & des Romains, en ce qu'elle étoit rimée & qu'elle ne se mesuroit point par des pieds composés de syllabes longues & breves, mais seulement par le nombre des syllabes; usage, qui s'établit d'abord dans la langue Tudesque ou Theotisque, qui est la germanique, ou l'Allemande, & ils rapportent les preuves, dont quelques auteurs s'appuyent pour montrer que l'usage de cette Poësie est encore plus ancien. Mais ne pourroit-on pas dire, qu'indépendamment des rimes Tudesques, les François ont pu prendre cette coûtume de rimer des Proses, & des Hymnes latines

où cet usage s'étoit introduit dès le IV. siecle.

Ce qu'ils ajoûtent sur les deux langues, qu'on parloit alors dans l'Empire françois à sçavoir, le Tudesque & le Roman, est plein de recherches curieuses. Ce discours préliminaire est terminé par quelques reflexions sur les recueils des Lettres de ce siecle, sur le soin qu'on y eut de copier les bons Auteurs de l'antiquité sacrée & profane, sur les défauts de style, qui se rencontrent dans les ouvrages en vers & en prose. Nos Historiens nous apprennent ensuite que malgré les ravages des Normands, & les désordres, qui regnoient sur la fin du neuviéme siécle dans l'Empire François, le nombre des sçavans, y étoit si considérable, & leur réputation si grande, qu'Alfrede Roi d'Angleterre, voulant relever les études tombées dans ses états, y fit fit venir plusieurs hommes de Lettres.

De ce nombre furent deux Prêtres, nommés Jean & Grimbalde,

celebres par leur vertu & leur sçavoir, & ce fut en 885 qu'ils passerent en Angleterre ; cent trois ans après qu'Alcuin eut passé pour un dessein tout semblable d'Angleterre en France. Ainsi il nous paroît peu exact de dire, comme font nos historiens, » que presque au même » tems que la France accorda à l'Angleterre Grimbalde, & les autres » sçavans, dont on a parlé, pour » y établir les études, qui y étoient » tombées, elle en reçut avec usure un retour digne d'une éternelle » mémoire en la personne d'Alcuin. » Puisqu'en ce cas la reconnoissance eut précedé le bien fait de plus d'un siecle.

L'Article qui regarde le sçavant Anglois est à cela près, fort bien traité ; on y trouvera de très bonnes recherches sur l'histoire de sa vie, sur les écrits, que nous avons de lui, sur ceux qui ont été perdus, sur ceux qui lui sont faussement attribués, sur son érudition, sa doctrine, & sa maniere d'écrire. Nos auteurs, après Raban, Hinc-

mar & quelques autres, lui donnent le titre de bienheureux ; mais ils nous avertiſſent qu'il ne paroît pourtant pas qu'on ait jamais fait ſa fête en aucun lieu, quoiqu'on lui ait attribué le don de prophetie & celui des miracles.

Le détail des ouvrages de ce grand homme nous meneroit trop loin. Nos hiſtoriens remarquent qu'après le recueil qu'en a fait Caniſius, & celui qu'André Ducheſne fit imprimer *in folio* en 1617 chez Sebaſtien Cramoiſy. M. Baluſe a recouvré & publié dans le premier volume de ſes *Miſcellanea* ſa préface de ſept livres contre Felix d'Urgel ; qu'outre les cent quinze Lettres, qui ſe trouvent dans le recueil de Ducheſne, on en a encore découvert un grand nombre d'autres, & qu'on a trouvé à redire que le même Ducheſne ait ſupprimé dans ſon édition les notes, dont Caniſius avoit enrichi les lettres, que l'on connoiſſoit alors; puiſqu'en effet que de tous les ouvrages d'Alcuin, le plus intéreſſant ſont ſes lettres, & qu'elles avoient

d'autant plus besoin d'eclaircissement, qu'il y en a un grand nombre, qui ne marquent point le noms de ceux, à qui elles sont adressées, ou qui ne les désignent que sous des noms mystérieux & arbitraires, sous lesquelles elles n'étoient connuës que de leurs temps.

Depuis l'Edition de 1617 on a recouvré divers autres Ecrits d'Alcuin; surtout une *Confession de foi* differente de deux opuscules, dont le titre est presque le même. Ce fut le P. Chiflet Jesuite, qui le premier la publia à Dijon en 1656. avec quatre autres traités de differens Auteurs en un volume *in quarto*. Le Ministre Jean Daillé a prétendu que cette Confession n'étoit point d'Alcuin, mais il a été solidement réfuté par D. Mabillon, lequel avec sa modestie ordinaire déclara que s'il n'avoit pas poussé son sentiment jusqu'à une entiere certitude, il estimoit l'avoir du moins rendu très-probable. Les réfléxions, dont nos Historiens le fortifient, nous paroissent ajoûter encore à la vraisemblance.

Pour ce qui est de l'*abrége de la Foi contre les Ariens* que le P. Chiflet a trouvé sous le nom d'Alcuin dans un Manuscrit, qui remonte peut être jusqu'au tems de cet Abbé, on convient aujourd'hui assez unanimement qu'il en est l'Auteur. Au reste, quelqu'estime que nos Historiens fassent de ce Restaurateur des Lettres en France, ils jugent néanmoins qu'il y a de l'exaggération dans ce que M. du Pin a dit que son stile est net & vif; quil écrit avec esprit, que ses termes sont assez purs pour le tems; qu'il donne aux choses un tour agréable; qu'il ne manque ni d'éloquence, ni même d'élégance „ Il se trouve, il est vrai, „ disent ils, quelques traits, de tous „ ces caractéres dans tous les Ecrits „ d'Alcuin, mais ils ne sont pas tous „ de la même force & de la même „ perfection.

St. Paulin Patriarche d'Aquilée né en Austrasie, & mort en 804. a passé la meilleure partie de sa vie hors de la France. Il a beaucoup écrit, surtout contre Felix d'Urgel,

& contre Elipand de Tolede. On ne doute plus présentement qu'il ne soit Auteur du *Traité d'exhortation*, plus connu sous le titre de *Livres d'Instructions salutaires à un Comte*, qu'on a long tems attribué à St. Augustin, aussi bien que des *Avis Salutaires de Paulin tiré des Ecrits des PP.* mais on ne sçait pourquoi D. Martene & D. Durand n'ont jugé à propos d'en imprimer que la Préface intitulée, *Exorde de Paulin, qui nous invite aux délices de la Penitence.* Nous renvoyons au Livre même ce qui regarde le Concile de Frioul tenu par ce St. Patriarche & où il établit solidement la procession du St. Esprit du Pere & du Fils, l'utilité de l'addition *filioque*, l'égalité du Fils avec le Pere, & son unité en qualité de fils, qu'il ne faut pas diviser en deux, l'un naturel & l'autre adoptif.

Il y a dans le troisiéme Article, qui traite de divers Martyrologes composés dans le IX. siécle, des recherches & des discussions, qui en

rendent la lecture fort intéressante pour ceux, qui sont curieux de ce genre d'érudition. Celui de Charlemagne ne nous arrêtera point, tant de Sçavans depuis un siécle, ont travaillé sur les Capitulaires, & sur les autres Ecrits, qui nous restent de ce grand Prince, que rien n'est aujourd'hui plus connu. Nos Auteurs nous le representent comme très versé dans presque toutes les sciences, & même les plus hautes surtout dans l'Astronomie. Ils nous assûrent qu'il parloit le Latin aussi parfaitement que le Tudesque, qui étoit sa langue maternelle; qu'il entendoit fort bien le Grec; qu'il parloit avec tant d'éloquence, de grace & de facilité, qu'on l'auroit pris pour un maître de l'art, & qu'il n'eut jamais besoin d'interprete pour entendre les Ambassadeurs des pays, où l'on parloit l'Hebreu, le Syriaque & l'Esclavon; que si Eginhard, ajoûtent-ils, semble dire, qu'avec toutes ces connoissances, il ne sçavoit pas écrire, il y a toute apparence que cela doit s'entendre du

grand caractere Romain, dont on renouvella l'usage sous son regne, & que les termes, dont se sert Eginhard portent à le prendre en sens.

St. Angilbert, premier Ministre de Pepin Roi d'Italie, puis gendre de Charlemagne, & enfin Abbé de Centule, ou de St. Requier, fut un de ceux, qui travaillerent plus à devenir sçavans sous la direction d'Alcuin. Il fut nommé, disent nos Historiens, l'Homere de son tems, & fut par son habileté dans le maniment des affaires un des plus grands ornemens de l'Empire François. Cependant ce que nous possedons des Poësies de ce Prélat est bien peu de chose.

Selon les sçavans Benedictins, on ne doute plus que *St. Benoît d'Aniane*, le plus illustre Restaurateur de la Discipline Monastique en Occident, & l'une des plus brillantes lumieres de son ordre, ne soit le même que le St. Abbé Eutice, de qui l'institut de Cluni tire sa

premiere origine. On croit en effet, disent-ils, qu'Henticius est le même que Witiza, nom commun parmi les Visigoths & que St. Benoît d'Aniane né en Languedoc d'une famille Visigothe, reçut au Baptême, mais qu'il changea ensuite pour prendre celui de son St. Fondateur. Sur ce fondement les Ouvrages qui portent l'un ou l'autre nom, doivent être attribués au même saint.

Après Charlemagne & Alcuin nul ne contribua davantage à rétablir en France le goût des Lettres que Theodulphe Evêque d'Orleans. Il nâquit en Italie d'une famille fort distinguée parmi les Goths; il posseda la confiance de Charlemagne jusqu'à la mort de ce Prince; Louis le Debonnaire lui donna aussi la sienne pendant les premieres années de son regne, & l'un & l'autre Empereur l'employerent dans les occasions les plus importantes; mais ayant été accusé d'avoir trempé dans la révolte de Bernard Roi

d'Italie, il fut disgracié, relegué à Angers & renfermé dans un monastere. Il se purgea enfin de ce crime, & après trois ans de prison il eut la liberté de retourner dans son Eglise, mais il mourut avant que d'y arriver, il y a même quelque apparence qu'il ne sortit point d'Angers, & qu'il y fut enterré.

Ce Prélat établit plusieurs Ecoles dans son Diocèse, & fut lui-même regardé comme un très-sçavant homme, & le meilleur Poëte de son siecle. Nous avons plusieurs Ouvrages de sa façon, tant en vers qu'en prose, & tous sur des sujets dignes d'un Evêque. La premiere collection en a eté faite par Canisius, mais elle étoit fort defectueuse, ce qui a engagé le P. Sirmond à en donner une nouvelle avec des notes fort estimées. Elle fut insérée dans le xiv. Tome de la Bibliotheque des Peres de Lyon, & comme plusieurs sçavans avoient depuis ce tems-là découvert d'autres Ecrits de Théodulphe on les a

ajoûtés au recueil des Ouvrages de cet Evêque dans le second volume des œuvres diverses du P. Sirmond. On en trouve encore quelques uns dans d'autres collections, comme celle de Cassandre, de Duchesne, de Rivinus, dans le manuel Biblique de Goldast, dans les Annales du P. le Cointe &c. M. Baluse, Dom Durand & D. Martene en ont aussi publié d'autres, qui ne sont point dans le P. Sirmond. On a long tems attribué à Theodulphe l'hymme célébre *Vexilla Regis prodeunt*, qui est aujourd'hui universellement reconnüe pour une production de Fortunat Evêque de Potiers.

Jessé Evêque d'Amiens ne fut pas moins avant que Théodulphe dans la confiance de Charlemagne, & personne n'ignore les négociations, où il fut employé sous le regne de cet Empereur, & sous celui de Loüis le Debonnaire; mais il ternit la gloire, que lui avoient procurée tant de services rendus à l'Etat, en se rendant complice de la

révolte de Lothaire, & fut deux fois déposé de l'Episcopat. Nous avons une partie de la réponse qu'il fit aux questions proposées par Charlemagne sur le Baptême, elle se trouve à la suite des opuscules d'Hincmar de Reims, dans la Bibliotheque des Peres.

L'article *d'Amalaire Prêtre du Diocese de Mets*, que l'on a souvent confondu avec d'autres Ecrivains du même nom, & dont les Ecrits roulent particulierement sur la science Liturgique, est un de ceux, que nos Historiens paroissent avoir travaillé avec plus de soin. Nous avons déja parlé d'un Corévêque de Lyon nommé Amalaire. Nos Auteurs prétendent, avec assez de vraisemblance, que c'est le même, dont il s'agit ici, & qu'il fut aussi Corévêque de Mets.

On ne trouvera pas moins de bonne critique dans l'Article d'Eginhart Secretaire de Charlemagne, puis Précepteur de l'Empereur Lothaire, & ensuite Abbé de Selgen-

ſtat. On ſçait qu'il compoſa la vie de Charlemagne, dont quelques Ecrivains ont ſans fondement voulu révoquer en doute qu'il fût l'Auteur. Cet Ouvrage n'eſt pas ſans défaut & ne ſuffit pas même pour nous faire parfaitement connoître la vie privée de cet Empereur, à quoi l'Hiſtorien s'étoit borné: cependant, ſi on en excepte l'Auteur de *l'eſprit de Gerſen*, qui en a fort mal parlé, Il eſt eſtimé généralement pour la ſincérité.

Quand au ſtyle, » Loup de Ferrieres, qui étoit bien capable d'en » juger, ne pouvoit aſſez l'admirer; » Il avoüë à l'Auteur, ſans prétendre le flatter, qu'il y trouvoit » l'élégance, la clarté, la netteté, » la préciſion, & les autres beautés » qu'il recherchoit dans les Ouvrages des anciens. Les Critiques, » qui ſont venus dans la ſuite, » n'ont point démenti ce jugement, » & il eſt aumoins vrai, de dire, » qu'Eginhard, pour un auteur du » neuviéme ſiécle, écrivoit avec

» beaucoup d'éloquence : c'eſt ce
» qui a fait croire à quelques-uns
» que le premier Editeur d'Eginhard en avoit un peu poli le ſtile ;
» mais d'autres obſervent que cette
» conjecture eſt démentie par les
» anciens manuſcrits.

On a encore plus conteſté à ce ſçavant, ſes Annales de France, qui contiennent le regne de Charlemagne, celui de Louis le Debonnaire & une partie de celui de Lothaire ; mais nos Hiſtoriens répondent d'une maniere au mois très-plauſible à toutes les difficultés, qu'on a faites ſur cela. Ces Annales ſont des mieux écrites, que nous ayons de ces temslà, & l'Auteur nous y décrit la vie publique de Charlemagne, dont il avoit donné la vie privée dans l'Ouvrage précedent, il en a encore fait quelques autres, dont on trouvera ici la liſte, avec le jugement qu'en ont porté les Sçavans.

Louis le Debonnaire fut élevé avec un ſoin extrême dès ſon enfance dans l'étude des Sciences, &

ſa docilité lui fit faire de très grands progrès dans toutes celles, à quoi il s'appliqua. Il parloit le Latin comme ſa langue naturelle, & entendoit fort bien le Grec. Il donna quelque tems à la poëſie profane mais il y renonça bientôt par piété. L'aſtrologie eut encore plus d'attrait pour lui, & il paroît qu'il s'y abandonna toute ſa vie, mais ſa religion empêcha qu'il n'en fît un mauvais uſage. Il fit ſes délices de l'Etude de l'Ecriture Sainte, & il en ſçavoit fort bien le ſens ſpirituel, le moral & l'anagogique.

Mais s'il convient qu'un Prince ait l'eſprit orné par l'étude des Lettres, on n'attend point de lui qu'il entre dans la carriere des Sciences pour s'y meſurer avec les Sçavans de profeſſion. Auſſi n'avons nous de cet Empereur que des Ordonnances, des Reglemens, des Manifeſtes des Lettres, des Diplomes, qui ſont peut-être plûtôt les productions de ſes Sécrétaires & de ſes Miniſtres, que les ſiennes; cependant comme

ils portent ſon nom, nos Hiſtoriens ſe ſont crus ſuffiſamment autoriſés à lui en faire l'honneur & à nous en donner un précis, qu'on lira ſans doute avec beaucoup de plaiſir dans leur Ouvrage.

La longueur de cet extrait nous oblige de renvoyer auſſi au même ouvrage ce qui rgarde *St. Agobard Archevêque de Lyon*, qui a beaucoup écrit, & qui fut un des plus ſçavans Prélats de ce ſiecle, *& Hilduin Abbé de S. Denis.*

ARTICLE CXXVI.

PENSE'ES DE PHYSIQUE ſur le Principe des Machines, & ſur la cauſe de la Peſanteur : Extraites d'une Lettre.

JE vous ai promis ma penſée ſur les deux points en queſtion : la voici. 1°. ſur la Méchanique, j'ai découvert que nulle machine n'augmente la force, qu'elles l'empêchent même, & ne lui aident qu'en la ménageant, & qu'en un mot toute l'operation

des méchaniques se reduit à fournir des points d'appui. Dans toute operation méchanique il y a *effort* & *appui*. L'effort n'appartient en rien à la machine. L'appui est tout de son ressort: le moindre effort souleve le plus grand poids, mais le souleve peu, infiniment peu à chaque instant. La machine à chaque instant fournit un appui, qui met cet effort, & la suite des efforts en valeur.

J'ai la force de soulever d'une ligne un poids de 100. livres. J'aurois beau, dans une heure, le soulever d'une ligne cent fois: si à chaque fois il retombe, tous mes efforts sont perdus: c'est le travail de Sisyphe. Mais si à chaque instant, le poids est soûtenu au point où mon effort l'a porté; à la fin des cent efforts, il se trouve soulevé de cent lignes. Le Cric est le modele de toutes les machines. Les marches d'un escalier le sont aussi. Le plan incliné n'est virtuellement que les marches d'une escalier, sa ligne in-

clinée équivalant à une infinité de marches, ſelon cette figure, qui eſt parlante ; et tous les méchaniſmes

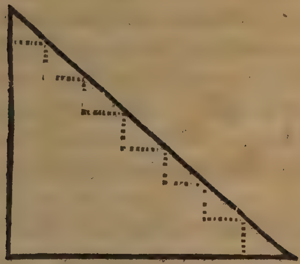

du monde ſe réduiſent à la manœuvre toute ſimple de monter un eſcalier.

2°. La cauſe de la peſanteur eſt tout auſſi facile déſormais. Un nombre de petits corps détachés, les uns ſolides, les autres fluides, étant reſſerrez dans un eſpace, qui en eſt plein, ne peuvent avoir des mouvemens quelconques de diviſion ou de fluidité, ſans faire effort ; un effort général du centre de l'eſpace vers la circonférence, pour

s'y échapper en tous ſens. Car ces corps ne peuvent être ainſi agités ſans ſe rencontrer, ſe heurter, ſe repouſſer en tous ſens, & un. 2°. De ces corps les plus fluides, les plus ſubtils, les plus mobiles parconſequent, doivent faire le plus d'effort pour s'échapper, pour fuir le centre, pour tendre à la circonference: voila tout.

La Sphere terreſtre & toutes les ſpheres de l'univers ne ſont qu'un mélange de corpuſcules fluides & ſolides, dont les fluides ſurtout ont un mouvement perpétuel. Leur total produit un effort général centrifuge. Par cet effort toujours ſubſiſtant, les corps groſſiers & les moins propres au mouvement à cauſe de l'embarras que la roideur & l'irregularité de leurs parties y apportent mutuellement, doivent être repouſſéz & ramaſſez autour du centre: & ſi quelqu'un s'en écarte, cet effort doit l'y ramener.

ARTICLE CXXVII.

REPONSE DE M. d'Anville Geographe ordinaire du Roi, au Mémoire envoyé à l'Académie Royale des Sciences, contre la mesure conjecturale des dégrés de l'Equateur, en consequence de l'étenduë de la Mer du Sud. 1738. Brochure in-12.

C'Est M. Simonin Professeur d'Hydrographie à Bayone qui a composé le Mémoire auquel répond ici M. d'Anville. Dans son Mémoire M. Simonin attaque la mesure de la terre que M. d'Anville donna en 1736. en conséquence de l'étenduë de la Mer du Sud. Il s'agit de la célébre question de la figure de la Terre. Est-elle ronde, comme l'a cru toute l'antiquité, & comme on est naturellement porté à le croire? Est-elle ovale, comme on commence à le croire unanimement?

Mais si elle est ovale, est-elle com-

le défaut de la mesure entiere de la terre, ce Géographe nous donna en 1736 le seul morceau de la Mer du Sud, combiné avec toute la discussion dont un habile homme est capable. C'est un morceau de pure Hydrographie, & par conséquent moins sujet à l'erreur des mesures de détail. Du reste la Mer du Sud couvre presqu'une moitié de la circonference terrestre en longitude, & cependant sur 154 dégrés qu'elle peut avoir environ, de Manille à Lima, il se trouve jusqu'à 10 dégrés de défaut par rapport aux positions astronomiques de ces deux endroits. Ce qui réduit le dégré de longitude à 56. minutes & demie, à peu près, relativement aux 60. qu'on lui a donnés jusqu'ici, & les 57000. qu'on lui attribuë à peu-près à 54000. & peut-être à 53000.

Car M d'Anville ne l'ayant d'abord réduit qu'à 54000 dans son Ecrit de 1736, trouve dans l'Ecrit contradictoire de M. Simonin non seulement l'ample confirmation de ses premieres combinaisons des me-

ſures de la Mer du Sud, mais encore de quoi porter plus bas le reſultat de ces meſures combinées avec celles de M. Simonin lui-même.

ARTICLE CXXVIII.

COURS DE CHIRURGIE, dicté aux Ecoles de Médecine de Paris, *par M.* Elie Col de Villars, *Docteur en Médecine de la Faculté de* Paris, *Ancien Profeſſeur de Chirurgie, en Langue Françoiſe. Deux volumes* in-12. *Tome I. contenant les Principes, & le Traité des Tumeurs.* Pages 462. *Tome II. contenant la ſuite des Tumeurs.* Pages 376. *A* Paris, *chez* J. B. Coignard, *Imprimeur du Roi, &* Antoine Boudet, *Libraire.* 1738.

POur former d'habiles Chirurgiens, & établir des Méthodes & des Opérations éclairées & ſûres, autant que l'Art peut y atteindre, M. *Col de Villars* a crû devoir remonter juſqu'aux premiers principes. Je ne dis pas ſeulement aux principes,

& aux cauſes des Maladies, qui ſont l'objet de la Chirurgie; (cela paroît néceſſaire au deſſein qu'il s'eſt propoſé) mais aux Principes, aux Elémens des Corps Phyſiques, & par conſéquent du corps humain, comme des autres. Auſſi ce *Cours de Chirurgie*, n'eſt il pas le fruit d'une ſimple expérience, d'une Pratique ſans étude; de cette ſorte de tradition, qui fait paſſer de main en main les remédes, & la maniere de traiter certaines maladies, ſans éclairer l'eſprit ſur les raiſons du traitement, & la néceſſité de le varier, ſuivant les circonſtances, qui varient elles-mêmes à l'infini. C'eſt un Ancien Profeſſeur, qui enſeigne ce que l'étude de la Nature lui a appris, qui conduit ſes éléves le flambeau à la main, qui les méne juſqu'aux ſources; qui ne ſe contente pas de dire: Pour guérir tel mal, il faut uſer de tel remède, mais qui dit, il en faut uſer pour telle raiſon; il faut changer de Méthode, pour telle autre raiſon. Au reſte, en expliquant les Principes naturels, preſque tous plus arbitrai-

res que décidés, plus systématiques que démontrés, l'Auteur à sçû s'en tenir à ce qu'il y a de plus certain, & de plus conforme à l'expérience.

D'abord il donne les definitions les plus générales, & les divisions dont l'usage a plus d'étenduë dans la matiere qu'il traite. Il en use de même dans tout le reste de l'Ouvrage, à l'égard de chaque maladie en particulier. Tout est défini, divisé, expliqué méthodiquement, & avec beaucoup de clarté. Car il suppose, qu'il parle à des Ecoliers tout neufs, qui n'ont aucune connoissance de la Chirurgie; & il a voulu, ce semble, leur épargner la peine de chercher ailleurs ce qui a rapport à son Traité. Après ces Notions générales, qui influent sur-tout le détail, suit un *Abregé Physiologique des choses naturelles, qui entrent dans la composition du corps humain.* Ces choses sont *les Elémens ou Principes, les Tempéramens, les Parties solides, les Humeurs, les Esprits & les Fonctions.* D'abord par droit d'antiquité, & peut-être aussi comme plus long-

tems accrédités dans les Ecoles Phylosophiques, viennent les quatre Elémens vulgaires, *le Feu*, *l'Air*, *l'Eau & la Terre*. La matiere & la forme d'*Aristote*, les quatre qualités des Peripatériciens, le Chaud, le Froid, le Sec & l'Humide, les Principes de *Thalés*, de *Vanhelmont*, de M. *Boyle*; les Atomes de *Démocrite*, d'*Epicure*, de *Gassendi*, ne sont pas oubliés. Les trois Elémens de *Descartes*, ses tourbillons perfectionnés par le P. *Malbranche*, & encore plus par M. l'Abbé de *Moliéres*, sont exposés avec un peu plus d'étenduë. Cela étoit juste, puisque cette Philosophie explique bien mieux les Phénomenes, que tout ce qu'on avoit imaginé auparavant. Pour ce qui est du systême, ou de l'Hypothese de *Newton*, M. *Col de Villars* se contente de dire: *au systême du plein & des tourbillons qu'il prétend renverser, ce Philosophe substituë le vuide, & veut introduire l'Attraction, par laquelle il nous plonge dans les qualités occultes dont Descartes avoit triomphé*. Enfin de proche en proche

notre Auteur arrive aux Elémens des Chymistes, & aux Principes des Anatomistes, qui appartiennent plus directement à la Médecine en général, & à la Chirurgie, qui en est une des principales parties.

Les Chymistes, comme l'on sçait, ayant observé que l'Analyse, ou la derniere résolution des Mixtes les réduit à cinq substances simples & homogenes, qu'ils appellent *Esprit*, ou *Mercure*, *Soufre*, ou *Huile*, *Sel*, *Eau*, ou *Phlegme*, & enfin *Terre*, ont admis pour Principes ces cinq substances. M. *Col de Villars* développe fort bien leurs propriétés, leurs effets, leurs usages, suivant le systême des Carthésiens qu'il avoit expliqué auparavant. Les Anatomistes, qui rapportent leurs recherches à la connoissance du corps humain, se bornent à deux sortes de Principes, les solides & les liquides, dont on nous donne aussi des notions, & une explication suffisante. Cependant M. *Col de Villars* a craint de ne s'être pas assez étendu sur les Principes de Chirurgie. Mais il ajoûte avec raison,

que si l'on rassemble tout ce qu'il en a dit sur chaque genre de maladie, on trouvera qu'il laisse peu de chose à désirer. En effet il traite des causes qui produisent les maladies Chirurgicales, ou qui les occasionnent; des progrès de ces maladies, de leurs divers états, des varietés & des changemens qu'elles éprouvent, & il en parle suivant les lumieres de la bonne Physique; ou, comme disent les Approbateurs, suivant les Principes de *la saine Doctrine.* Car, pour ce qui est de ces Principes, ou Elémens généraux & systématiques, ils influent de trop loin dans les maladies, s'ils y ont part, pour qu'il soit nécessaire aux Chirurgiens d'être exactement instruits de ce que les Philosophes en ont débité.

C'est donc à la connoissance des causes *conjointes*, ou prochaines, qu'on doit s'appliquer dans un Cours de Chirurgie; & c'est ce qu'a fait l'Auteur de celui-ci. Et, si l'on est surpris qu'il ait attribué à plusieurs maladies une cause conjointe presque universelle, il répond, ce qui

eſt vrai, qu'une même cauſe peut produire des effets différens, ſuivant les Parties qu'elle attaque, & la diſpoſition du ſujet. Il y a encore d'autres raiſons de cette diverſité, mais les Principes n'en ſont pas moins les mêmes. La nature eſt ſimple, & ſuit par tout des voyes uniformes: c'eſt s'en écarter, que de multiplier les Principes & les cauſes.

En général l'Auteur admet un mouvement inteſtin, qu'on peut appeller un mouvement de fermentation, dans les liquides de notre corps; lorſqu'ils dégénerent de leur état naturel: mais il ne le fait pas abſolument dépendre du mêlange d'un Acide & d'un Alkali, parce qu'il ſçait qu'il peut s'en exciter de pareils, ſans la rencontre de l'un & de l'autre. Il attribuë aux ſolides toute la force, qu'ils peuvent exercer ſur nos humeurs par leurs ſyſtoles, ſans prétendre que le mouvement de trituration qu'il leur donne, détruiſe le mouvement inteſtin. Il eſt perſuadé, & la choſe eſt hors de doute, qu'il y a dans la maſſe du ſang des

Parties salines, & des Parties sulphureuses, qui agissent différemment, selon qu'elles sont plus ou moins abondantes, plus ou moins fixes, ou volatiles, & suivant le séjour qu'elles font dans les endroits où elles s'arrêtent. Ces Sels dissous dans la sérosité de nos humeurs, soumis aux systoles des Arteres, & obligés de passer par des vaisseaux extrêmement déliés, sont continuellement broyés, divisés, volatilisés, & poussés vers les Emonctoires, pour être chassés, comme inutiles, & souvent nuisibles. Mais s'il arrive qu'ils soient arrêtés à leur passage, qu'ils n'ayent pas été assez attenuez, que leur véhicule soit trop épais, trop visqueux, ou qu'ils trouvent un obstacle à leur issuë; alors retenus dans quelque glande, ou à l'extrêmité de quelques vaisseaux, ils y perdent d'abord leur mouvement progressif; la Partie acqueuse se dissipe par la transpiration, ou passe dans les veines lymphatiques, leurs molécules se rapprochent, ils deviennent plus fixes. Si la supuration désunit les Parties terreuses

& sulphureuses dont ils étoient enveloppés, ils acquierent une telle acrimonie, qu'ils sont capables de causer les plus dangereuses maladies. Le Cancer en est une preuve, & un exemple. Mais si les Parties de ces Sels sont plus petites, plus legeres, plus déliées, ils produisent des Tumeurs, des Ulceres, des Pustules d'une autre nature, & peuvent même, dit l'Auteur, causer des maladies contagieuses, en *s'exhalant, & pénétrant les Pores de ceux qui approchent des Malades*, ou en infectant l'air qu'ils respirent.

De ces principes M. *Col de Villars* conclut, que ce n'est pas sans raison qu'il assigne pour cause principale de la plûpart des maladies de l'habitude du corps, des Sels plus ou moins âcres, fixes ou volatils, acides ou alkalis, conformément à leur premiere qualité, aux froissemens qu'ils essuyent, à leurs développemens, ou au mélange qui s'en fait avec des matieres hétérogenes. Sur ces principes donc, sont fondés les raisonnemens par lesquels il ex-

plique la nature des Maladies Chirurgicales ; & le traitement qu'il prescrit pour chacune. Car par tout, il joint la théorie à la pratique, & après avoir fait connoître le mal, il enseigne la maniere de procéder à la guérison, & marque les Remédes les plus convenables.

Après cette idée générale que nous venons de donner de la doctrine de M. *Col de Villars*, on n'éxigera pas que nous entrions plus avant dans son *Abregé Physiologique*. Cependant, pour continuer à faire connoître le caractere de cet Ouvrage, arrêtons-nous aux *Esprits*, matiere subtile & délicate, qui échappe à tous nos sens, qu'on devine plûtôt qu'on ne la démontre,

> Quintessence d'Atome, extrait de
> la lumiere ;
> Je ne sçai quoi plus vif, & plus
> mobile encor
> Que le feu,

Esprits, dont le nom tient lieu de la chose à bien des gens qui en

parlent tous les jours, & à tout moment ſans entendre ce qu'ils diſent, & qui ſont néanmoins ſi connus de quelques Phyſiciens, qu'ils marquent exactement l'endroit du Cerveau où ils ſe fabriquent, le magaſin qui les contient : &, comme s'ils en avoient la clef, ils les diſtribuent à leur gré, &, leur preſcrivent la route préciſe qu'ils doivent tenir, tandis que leur exiſtence eſt conteſtée par d'autres. M. *Col de Villars* la prouve cependant, en répondant aux difficultés qu'on y oppoſe, & il en fait voir l'uſage & la néceſſité. Et d'abord il les définit : „ Une „ ſubſtance imperceptible, très fluide, très-ſubtile, pure, légere, „ élaſtique & très-active, ſéparée „ du ſang artériel dans la ſubſtance „ cendrée du cerveau, du cervelet, „ & de la moëlle de l'Epine ; pouſſée dans les fibres de la ſubſtance „ médullaire, & diſtribuée par „ le moyen des nerfs qui en ſortent, à toutes les parties du corps „ pour l'exercice de ſes fonctions. „ Voilà qui eſt décrit à ne pou-

voir s'y méprendre. Il n'y a que des incrédules, qui veulent voir pour croire, qui puiſſent ne pas ſe rendre. L'Auteur explique en peu de mots anatomiquement la formation des Eſprits, & paſſe enſuite aux divers ſentimens ſur leur nature. Les uns penſent qu'ils ſont formés de la partie la plus ſubtile, & la plus volatile du ſang ; & c'eſt l'opinion la plus commune. D'autres ſoutiennent que ce ſont les parties nitreuſes, & les plus ſubtiles de l'air qui ſe mêle à la maſſe du ſang, ſoit dans les poumons par la reſpiration, ſoit par les veines lactées avec le Chyle, & qui étant portées au cerveau, ſe ſéparent du Sang, & deviennent Eſprits. Quelques-uns enfin ſe perſuadent que c'eſt un feu très-ſubtil, on une flamme inſenſible. M. *Col de Villars* réfute ces deux dernieres opinions, parce que les eſprits gonfleroient & deſſécheroient tellement les fibres du cerveau, du cervelet, & de la moëlle de l'Epine, & les nerfs mêmes, qu'ils ne pourroient obéir aux volontés de l'ame, &

que ces parties tendres & molles ne seroient pas à l'épreuve de l'acrimonie de semblables esprits, ni de l'action du feu. Le premier sentiment, continuë-t'il, est donc bien plus vraisemblable, & il le développe en cette maniere.

„ Lorsque les arteres sanguines
„ deviennent trop petites pour lais-
„ ser passer la partie rouge du sang,
„ elles dégénerent en arteres & en
„ veines lymphatiques. Comme les
„ fibres médullaires du cerveau,
„ du cervelet & des nerfs, sont
„ extrémement fines, la lymphe
„ qu'elles recoivent doit être très-
„ subtile. Elle est aussi très-active,
„ & très-élastique, pour commu-
„ niquer en un instant d'une ex-
„ trémité des nerfs à l'autre, les
„ impressions qui se font sur les
„ organes des sens, & sur le cer-
„ veau. Cette activité, & cette
„ élasticité ne peut venir que des
„ particules Aëriennes qui s'y trou-
„ vent concentrées...... Les liqui-
„ des sont d'autant plus actifs, &
„ & plus élastiques, qu'ils sont

» plus subtils, parce que les Tour-
» billons Aëriens qui entrent dans
» leur composition, sont très-pe-
» tits, & que plus ils sont petits
» plus ils contiennent de matiere
» éthérée pure, qui est extréme-
» ment élastique. Ce sont donc ces
» petits Tourbillons d'air subtil,
» qui conjointement avec une lym-
» phe très-fluide, composent la ma-
» tiere des esprits.

Malgré cette explication ingénieuse, & la plus suivie, il se trouve encore des contradicteurs, qui chicannent, & qui ne se laissent point éblouïr par ce qu'elle a de plus spécieux, & de mieux imaginé. Les fonctions, disent-ils, qu'on leur attribuë, peuvent s'éxécuter par le moyen des vibrations qui se font sur les nerfs, ainsi que sur des cordes d'instrument. L'expérience & la raison concourent à réfuter cette hypotese. Si on lie les nerfs diaphragmatiques d'un animal vivant, le mouvement du Diaphragme cesse : mais en pressant ces nerfs successivement depuis la ligature, on voit

renaître

renaître l'action de cet organe. Si l'on continuë quelque tems de les presser, on peut plus lui redonner le mouvement. Qu'on ôte la ligature, qu'on la renouvelle, qu'on reïtere la compression, le mouvement recommencera, & cessera comme auparavant. Il faut donc conclut M. *Col de Villars*; que l'action des organes dépende d'un liquide que les nerfs y distribuent soit qu'on l'appelle *Esprits*, ou, comme il plait à d'autres, *Suc nerveux*, dont le mouvement progressif dépende de la systole du cœur & des Arteres. D'ailleurs comment peut-on attribuer de pareilles vibrations aux cordons des Nerfs, mous, lâches, enveloppés, non seulement de membrannes; mais aussi de toutes les parties molles par lesquelles ils passent, & auxquelles ils sont adhérans, appuyés sur quantité de parties solides; aux Nerfs, qui font plusieurs tours & détours, qui remontent quelquefois contre leur propre origine, qui forment plusieurs Ganglions, plusieurs Plexus? &c.

On objecte encore que les Esprits, subtils comme on les suppose, se dissiperoient bientôt ; ou que quand on lieroit un Nerf il se gonfleroit audessus de la ligature ; enfin que les Nerfs ne sont point des vaisseaux propres à contenir un fluide ; ou que si la lymphe spiritueuse y circuloit, elle ne pourroit remonter contre son propre cours, pour porter au cerveau les impressions que les objets du dehors feroient sur nos sens. On répond à ces difficultés (car à quoi ne répond-on pas quand il s'agit de soutenir un sistême, sistême après tout, le plus raisonnable, ce semble & le plus accredité ?) Le plus court seroit de dire que ces secrets de la nature passent nos connoissances, & l'on diroit vrai. Mais enfin il faut répondre. On dit donc 1°. Que les Esprits ont assez de consistence, & les nerfs assez de solidité, pour empêcher la dissipation de la vapeur spiritueuse qui remplit la cavité : & il faut bien que cela soit ainsi, dès qu'on a prouvé l'existence des esprits. 2°. Le Nerf lié ne s'enfle point sensiblement audessus de la ligature

parce que, outre que les esprits peuvent être déterminés à couleur dans d'autres rameaux, la substance fibreuse des nerfs ne céde pas à la compression, comme un vaisseau qui n'a qu'une cavité. Les fibres dont ils sont composés, sont en trop grand nombre, trop fines, & trop serrées, & les files du liquide spiritueux, trop déliées pour qu'on puisse appercevoir aucun gonflement. D'ailleurs les Esprits trouvent tant d'obstacles dans la substance molle & humide du cerveau, dans la structure fibreuse des nerfs, dans leur longueur, dans leur éloignement du cœur, dans leurs détours & leurs replis, que leur mouvement progressif est très-lent. Cependant, comme ils remplissent les nerfs depuis leur origine jusqu'à leur insertion, l'impulsion qu'ils reçoivent par une extrémité, ne peut manquer de se communiquer aussitôt à l'autre, par continuité. 3°. On a découvert par le Microscope, que les fibres des Nerfs sont effectivement creuses dans toute leur étenduë,

comme le ſuppoſé le ſyſtême des Eſprits. 4°. Enfin la Lymphe ſpiritueuſe ne doit point remonter contre ſon propre cours, puiſque la continuité fait que l'impreſſion reçuë à un bout, répond auſſitôt à l'autre.

Une derniere objection, c'eſt que l'on a vû des Fœtus venus au monde ſans cerveau, ſans cervelet, ſans moëlle épiniere, & même ſans tête & ſans cou. Il ne faut pas douter, répond M. *Col de Villars*, qu'ils n'euſſent à la baſe du crâne ou dans le canal de l'Epine, ou au principe des Nerfs une membrane garnie de glandes, ou vaiſſeaux propres à ſéparer du ſang artériel cette Lymphe ſpiritueuſe. C'eſt ce qu'il eût été bon de vérifier par l'Anatomie.

Nous n'en dirons pas davantage ſur ces Prolégomes, qui occupent 208 pages du premier volume. Ils étoient néceſſaires pour éclairer l'eſprit du Chirurgien, pour le conduire dans l'application des remédes, & le diriger dans ſes opérations. Des cinq genres de maladies

externes, ou chirurgicales, dont l'Auteur a entrepris de donner un Traité complet, les *Tumeurs*, les *Plaies*, les *Ulceres*, les *Luxations*, & les *Fractures*, ces deux premiers volumes ne parlent que des Tumeurs. D'abord l'Auteur donne la définition générale de la Tumeur; ensuite les divisions qui en font connoître les différentes espéces. Il les réduit à quatre principales, qui ont encore leurs divisions & leurs soudivisions; Tumeurs des parties molles, comme les vraies Hernies, Tumeurs des parties dures, comme les Exostoses &c. Tumeurs produites par des corps étrangers; enfin Tumeurs engendrées par des humeurs, dans quelques parties molles de notre corps, qu'on appelle pour cela, & proprement *Tumeurs Humorales*: & c'est à celles-ci qu'il se borne présentement, renvoyant les autres aux Opérations.

Quatre Articles comprennent tout ce que M. *Col de Villars* enseigne sur les Tumeurs humorales en général. Le premier fait connoî-

tre leurs causes ; le second indique leurs signes ; le troisiéme marque leurs symptomes ; le quatrieme enfin donne des regles générales pour la cure de ces maladies. Tout cela nous paroît traité doctement & selon les bons principes. Nous y trouvons partout beaucoup d'ordre, de méthode & de clarté Après avoir rapporté les causes tant externes qu'internes des Tumeurs, les Diagnostiques & Prognostiques, & leurs symptomes, l'Auteur raisonne ainsi sur la cure. La premiere attention, dit-il, qu'il faut avoir, c'est de détourner dès le commencement les humeurs qui se portent vers la Tumeur. Mais il faut le faire avec précaution. Les Répercussifs & les Révulsifs, continuë t-il un peu plus bas, empêchent le cours des humeurs sur la partie attaquée, mais il ne faut s'en servir que dans les commencemens, & avec précaution. Et parmi les précautions, il marque celle-ci: *Pourvû que ce ne soit point une éruption à la peau, comme dans la Rougeole, & la petite Vérole.* Alors *la matiere*

rentrée en dedans, pourroit se jetter sur quelque viscere, causer une maladie très facheuse, & même mortelle. Il faut recouvrir au livre même pour suivre & approfondir toute cette doctrine, que nous n'avons fait qu'indiquer, ou dont nous n'avons donné que quelques échantillons, ne pouvant y entrer plus avant, sans passer les bornes qui nous conviennent.

Les principes établis dans cette premiere partie, & appliqués dans le détail à chaque espece de Tumeurs avec le choix & la propoition qu'elles exigent, composent le reste de l'ouvrage. On y développe la nature de chaque maladie dont on parle, on la définit, on explique les causes qui la produisent; les marques auxquelles on peut la reconnoître, & la distinguer des autres, le traitement qui convient à chacune, & les remédes qui lui sont propres. Telle est la méthode constante que suit partout M. *Col de Villars.*

Le *Phlegmon*, par exemple, la premiere des Tumeurs qui se pré-

ſente, *Le Phlegmon, nous dit-il, eſt une Tumeur inflammatoire, rouge, ordinairement luiſante, ferme, tenduë, arrondie, accomppagnée de douleur & de pulſation.* La cauſe prochaine de cette Tumeur eſt une abondance de ſang accumulé par fluxion dans une partie. Mais comment cette cauſe agit-elle ? Voici l'explication phyſique & Anatomique que donne l'Auteur. Le ſang trop abondant, trop raréfié, ou trop épais, trouve dans quelque endroit un obſtacle à ſon cours ; il gonfle les extrémités des arteres ſanguines, & s'y engorge. Ce gonflement dilatte l'embouchure des Arteres lymphatiques, qui ne ſont que la continuation des Arteres ſanguines. La partie rouge ou globuleuſe du ſang s'introduit dans ces vaiſſeaux avec la lymphe. Comme les tuniques des vaiſſeaux lymphatiques ſont beaucoup plus fines & plus délicates que celles des Arteres ſanguines, qu'elles n'ont pas le même réſſort, ni le même mouvement ſyſtaltique, le ſang s'y engorge,

les dilate extraordinairement, & y séjourne. Delà la rougeur, la dureté, la tension, l'inflammation & la douleur. Les vaisseaux Lymphatiques étant en bien plus grand nombre que les vaisseaux sanguins, ceux là se trouvent remplis de sang, au lieu de lymphe claire & transparante, qui les rendoit imperceptibles, la partie doit devenir rouge. Le sang y souffre une agitation considérable, tant par son mouvement intestin, que par le battement des Arteres sanguines, & l'oscillation des Fibres. C'est ce qui cause l'inflammation. Les autres proprietés sont déduites avec la même facilité, & la même habileté. On passe ensuite au traitement & à la cure du mal, & aux remédes qu'on doit y employer. Tout est prescrit avec autant de sagesse que d'intelligence. Il nous paroit qu'un pareil *Cours de Chirurgie* ne peut qu'être très-utile à ceux qui se destinent à cette Profession. Nous souhaittons que M. *Col de Villars* donne incessamment le reste. Ce qu'il a enseigné durant

plusieurs années, ce qu'une longue expérience lui a appris, mérite d'être communiqué au public, & lui coutera peu de travail, pour être mis en état de paroître.

ARTICLE CXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

SERMONS ET HOMELIES sur les Mysteres de Notre Seigneur, & de la Sainte Vierge, & sur d'autres sujets. Par M. Jérôme de Paris, Grand Vicaire & Official de *Nevers. Tome I. A Paris*, Quai des Augustins, chez *Didot*, à la Bible d'Or, & chez *Nyon* fils, à l'Occasion 1738. volume *in*-12. pag. 492.

Les réflexions, que nous faisions au mois de Novembre à l'occasion des Sermons du P. du *Fay*, sur les différentes manieres d'annoncer utilement la parole de Dieu, conviennent encore à ceux-ci. M. de *Paris*, après avoir prêché bien des années dans la Capitale, & ensuite dans la Province, a voulu perpétuer par l'impression, le fruit de ses travaux. Il s'est attaché au genre qui lui a paru généralement le plus propre à contenter un Auditoire Chrétien. « l'Auteur de cet Ouvrage, » dit-on dans l'Avertissement, à remarqué que le peu de goût, que » l'on a pour ces sortes de Discours, » vient souvent de ce que les Pré- » dicateurs n'entrent pas assez dans » les vûës de ceux qui les écoutent, » & qui les lisent. Les Chrétiens, » qui ont de la piété, font ordi- » nairement la lecture de l'Evangile » du jour, & voyant que le Prédi- » cateur se contente d'en tirer d'a- » bord un texte, sans en plus par- » ler, ne trouvent pas ce qu'ils cher-

» choient, je veux dire, une expli-
» cation de l'Evangile qu'ils avoient
» lû. » Le Moniteur ajoûte, que les Prédicateurs trouvent leur compte à cette maniere de prêcher, mais qu'elle ne tourne pas au profit des Auditeurs. « L'Orateur Romain,
» *continue t-il*, exige que l'on traite
» un sujet d'une maniere qui lui
» convienne, avec ordre, & d'un
» style élégant, *aptè*, *distinctè*, &
» *ornatè*. » Il convient que *nos habiles Prédicateurs* observent parfaitement les deux dernieres regles que *Cicéron* établit *ornatè & distinctè*: mais pour la premiere, *aptè*, ils s'en dispensent volontiers, dans le sens que l'Auteur la prend: c'est-à-dire, qu'ils ne prêchent pas toujours le sujet, que l'Evangile semble présenter, & qu'on attend communément à certains jours. Il est vrai qu'il se trouve assez de gens, qui alléguent ce prétexte pour ne point entendre les Sermons, ou cette excuse du peu de fruit qu'ils en tirent; & à ceux-là, les Discours imprimés de M. *de Paris* devroient fermer la bouche.

Il suit exactement son Evangile, il l'explique clairement, il le met à la portée de tout le monde, il en tire une Morale propre pour tous les états. Ce sont de vraies *Homélies*: mais en même-tems, ce sont des *Sermons, puisqu'ils sont distribués par Points, & que le tout tend à un seul but.* Par ce double avantage, ils ont eu l'approbation de quelques *Connoisseurs d'un grand mérite*, qui non seulement en ont loué *la solidité & la justesse, mais qui n'ont pas craint de dire qu'ils les trouvoient uniques dans leur espéce.* On s'y est attaché à *suivre l'esprit de l'Eglise, qui applique certains Evangiles à certains jours*, & à contenter *le goût des personnes pieuses, qui en souhaitent l'explication.* Ce Volume sera suivi de cinq autres. Nous croyons que la lecture en sera très-utile.

Barrois fils a fait imprimer depuis peu, & débité avec succès une petite Brochure sous le titre, *Lettre amiable d'un Napolitain à M l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Par laquelle il est prié de corriger quelques endroits*

 Memoires pour l'Histoire de sa Géographie, touchant le Royaume de Naples. Pages 104. sans l'Avertissement & la Table.

Si M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy doit être mortifié de se voir convaincu par un Sçavant Napolitain, de s'être trompé sur presque tous les Articles de sa Geographie, qui regardent un Royaume aussi connu dans l'Europe, que celui de Naples; il ne pourra pas au moins se plaindre de la maniere, dont on lui fait connoître ses erreurs. « Je vous crois, » Monsieur, trop galant homme, » lui dit D. Matteo Egitio, pour » me sçavoir mauvais gré de quel» ques observations, que mon zé» le pour ma Patrie, & le désir » d'être utile à ceux, pour qui vous » écrivez, m'ont obligé de faire » sur ce que vous avez dit sur le » Royaume de Naples. Plus votre » nom est célébre dans la Litteratu» re, & plus il seroit à craindre, qu'il » n'engageât dans l'erreur ceux, qui » voudront vous suivre.... Persua» dé même que vous n'avez eu dans » dans votre travail d'autre vûë, que

» l'utilité publique, je crois qu'on
» vous feroit un vrai plaisir, si de
» tous les Pays du monde, on vous
» envoyoit de semblables remarques
» pour perfectionner votre Ou-
» vrage. »

Nous croyons bien en effet, que dans la nouvelle édition, qui se prépare, dit-on, de l'Ouvrage de M. l'Abbe Lenglet du Fresnoy, le Royaume de Naples sera plus exactement décrit, mais que pensera-t-on des autres Pays, quand on fera reflexion, qu'il n'y a pas d'apparence, que l'Auteur en soit mieux instruit, qu'il ne l'avoit dû être d'une partie de l'Italie si célébre dans nos Historiens, si souvent conquise par les François, & si long tems gouvernée par des Princes de la Maison de France ? Le Public prévenu par la Lettre du Secrétaire de l'Ambassade du Roi des deux Siciles, que Monsieur l'Abbé Lenglet du Fresnoy ne peut qu'induire en erreur ceux, qui étudieront la Géographie, ne voudra-t-il pas attendre, pour acheter son Livre, qu'il ait reçû de pa-

reils *Erratas* sur tous les autres Pays, afin de perfectionner, comme le dit poliment D. Matteo, où si l'on veut parler plus franchement, pour refondre & recommencer son Ouvrage? Et n'aura-t-on pas plus de droit de dire de lui, ce qu'il a écrit lui-même d'un de nos plus célébres Historiens, avec ce ton décisif, qu'on ne voit pas trop pourquoi il prend si souvent, qu'avant que d'écrire sur l'Histoire & la Géographie, il auroit dû étudier ces sciences?

La premiere Observation du docte Napolitain, regarde la négligence de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy à marquer les Latitudes. « Avec quel-
» ques pages de plus, lui dit-il,
» vous auriez pû suppléer à ce dé-
» faut, car quoique vous n'ayez
» prétendu nous donner qu'un abre-
» gé, il me paroît nécessaire, que
» ceux qui le sçauront par cœur,
» puissent montrer sur un Globe
» tous les lieux, dont on leur de-
» mandera la position; sans cela ils
» n'auront la tête chargée que de
» noms, qui y causeront une véri-

» table confusion. » Il ajoûte qu'il seroit aussi à souhaiter, qu'il eût apporté plus de soin à écrire plus correctement les noms propres, que cette négligence fait contracter aux jeunes gens de mauvaises habitudes, dont ils ne se corrigent presque jamais: par exemple, qu'on n'écrit point l'*Appouille*, ni *terre de Labourd*, mais *la Pouille* & la *terre de Labour*.

Il entre ensuite dans le détail des fautes particulieres, où est tombé M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, & commence par le remercier d'avoir donné à la Ville de Naples un beau Port, qu'il ne connoissoit point. Nous avions déja remarqué cette faute dans nos Memoires, mais nous n'en avions dit, que deux mots. Le Sçavant Napolitain explique ce que c'est que le Port de Naples. « Il est » vrai, ajoûte-t-il, que Cluvier à » cru que Naples avoit un grand » Port, & il l'a cru sur le témoi- » gnage de Tite-Live, qui l'appelle » *Portum capacissimum*: mais ce qui » pouvoit être vrai du tems de cet

» Historien, n'est pas vrai aujour-
» d'hui. Car la Mer s'est tellement
» retirée, à cause des matieres, qui y
» ont été apportées par les pluyes,
» qui descendent des Collines, dont
» Naples est environné du côté du
» Nord, que l'ancien Port est deve-
» nu un des plus grands quartiers de
» la Ville, & des plus peuplés. C'est
» ce qu'on appelle *Porto*.»

Il y a en cet endroit de la critique de très-sçavantes remarques, & qui font sentir un homme aussi bien instruit de l'Histoire ancienne du Royaume de Naples, que de son état present & consommé dans la lecture de bons Auteurs. Nous pouvons assûrer même que presque tous les articles sont à proportion de la même force, qu'on y trouve par tout une érudition saine, des observations solides, & que le stile, a quelques termes près ne denote nullement un étranger, qui écrit en François.

L'Auteur connoît même assez la force des termes de notre langue, pour en donner des leçons à M. l'abbé Len-

glet du Freſnoy, en voici une exemple pris au hazard. Celui-ci ayant dit que l'iſle *Capri* eſt fertile en Cailles, ſon cenſeur lui apprend que le terme *de fertile* ne s'employe que par rapport aux fruits de la terre, & ne convient point pour les oiſeaux de paſſage. Il le prie auſſi de corriger une autre expreſſion peu éxacte, mais qui ne péche point contre la Grammaire. La voici. *Les Napolitains obéiſſent ordinairement à un Vice-Roi.* Le Cenſeur pretend avec raiſon qu'il falloit dire *obéiſſoient.*
» Car vous avez, ajoûte-t-il, re-
» marqué à la page précedente que
» l'Infant Dom Carlos a été reconnu
» Roi de Naples. Ce grand Prin-
» ce fait à préſent les délices de ſes
» ſujets : autant de fois qu'ils le
» voyent, ils ſont ſaiſis de la joye
» la plus vive ; je vous prie, Mon-
« ſieur, de corriger cet endroit....
» Car c'eſt l'Epoque la plus conſi-
» derable de notre Hiſtoire.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur la Geographie moderne, que le Critique Italien trouve l'Auteur François en

défaut. La Mer inferieure selon M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, comprenoit ce qu'on appelloit *Mare Tyrrhenum*, *Ausonium*, *Tuscum & Inferum* „ que cela est surprenant, „ s'écrie son Censeur, la mer inferieure comprend *mare inferum*: „ c'est comme si l'on disoit, la „ mer d'Allemagne comprend *mare* „ *Germanicum*. *Thyrrhenum* & *Tuscum* ne sont que deux synonimes: „ Il falloit donc dire, la mer inferieure anciennement appellée „ *Tyrrhenum* & *Tuscum*. *Ausonium* „ n'a rien de commun avec la mer „ inferieure.

Il le releve aussi fort à propos sur la mer Adriatique, qu'il appelle *Celticum*. „ Je ne doute pas, lui „ dit-il, que votre original n'ait „ *Creticum*, & cela est incontestable, car selon Pline les Grecs „ divisoient la mer Ioniene en *Siculum* & *Creticum*, à cause des „ Isles.

Mais ce sont surtout les omissions de M. l'Abbé Lenglet du Frenoy, qui donnent beau jeu à son

illuſtre Cenſeur, & il faut convenir qu'il eſt difficile de voir raſſemblés en ſi peu de pages tant de faits hiſtoriques & d'Anecdotes Geographiques. Non ſeulement il n'y manque rien d'eſſentiel pour le point, dont il s'agit principalement, mais le docte Napolitain ne perd aucune occaſion de marquer ſur chaque endroit ce qu'il a jugé de plus propre à reveiller l'attention & à ſatisfaire la curioſité de ſes Lecteurs : par-là il a évité la ſechereſſe, qui étoit à craindre dans un Ouvrage tel que le ſien, & l'a rendu auſſi interreſſant qu'inſtructif.

Il pourſuit même quelquefois ſon adverſaire au-delà des limites du Royaume de Naples „ Si vous paſ„ ſez ſous ſilence, lui-dit-il, un „ ſi grand nombre de Villes aſſez „ conſiderables de l'Italie, en ré„ compenſe vous lui donnez libe„ ralement des Iſles, qui ne lui ap„ partiennent pas, & dont la Gre„ ce eſt de tems immémorial en „ poſſeſſion paiſible ; comme ſont „ celles de Corfou, de Ste. Mau-

„ re & de Cephalonie. „ Comme c'eſt dans ſa Geographie des enfans que M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy avoit fait cette faute, le critique ajoute, „ vous les lui rendez (ces „ Iſles à la Grece) à la page 125. „ du V. Volume, & les enfans „ ſeront deſabuſés dès qu'ils au- „ ront atteint l'âge de le pouvoir li- „ re. „ On ne pouvoit pas faire remarquer plus poliment à l'Auteur qu'il ſe contredit.

Tranſactions Philoſophiques.

Puiſque preſque tous les peuples qui cultivent les Sciences & les Beaux Arts, ſe ſont déterminés, comme de concert, où ſi l'on veut, inſenblement accoutumés à n'écrire quaſi plus, ainſi qu'autrefois, dans la langue commune à tous les ſçavans que cette langue même eſt comme hors d'uſage, preſque renfermée dans les Colleges, & bornée aux Exercices ſcholaſtiques: c'eſt une néceſſité d'avoir recours à un autre moyen, pour la communication mutuelle des richeſſes litteraires que fournit chaque nation. Il eſt vrai

qu'on est assez curieux aujourd'hui d'apprendre la langue de ses voisins, & des Peuples sçavants de l'Europe. Mais cette ressource convient à peu de personnes. Combien peu ont le tems, & les autres choses néçessaires pour en profiter ? C'est donc aux Traductions à nous mettre en possession de ces tresors étrangers. Mais sans parler des avantages dont on se prive, ce reméde a ses inconveniens, & le latin conviendroit infiniment mieux à tous égards. Les langues vulgaires avilissent les Sciences, en les réduisant en quelque sorte au prix des Livres qui les contiennent. Il est des mysteres, même dans l'ordre naturel, qui ne sont pas faits pour être exposées aux yeux de la multitude communément trop peu précautionnée, & qui devroient être reservés à des têtes plus fortes. Toutefois en attendant que la langue des Romains soit remise en honneur, c'est un service considerable que rend aux gens de Lettres M. de Bremont, en traduisant *en François les Tran-*

sactions Philosophiques de la Société Royale de Londres, proposées par souscription, qui s'impriment *à Paris chez Piget, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques MDCCXXXVIII.*

Ce vaste Recueil, commencé en 1665. & qui monte aujourd'hui à 40. volumes in 4°. la plupart fort gros, contient un grand nombre de recherches très-profondes & très-sçavantes sur toutes les parties des Mathématiques, de la Phisique, de l'Histoire naturelle, de la Médecine, des Dissertations fort curieuses sur les Belles Lettres, sur la Chronologie & sur l'Histoire. Les divers Abregés qui en ont paru, ont été traduits en Italien, & plusieurs fois réimprimées. Mais ils n'ont point rempli toute l'attente des sçavans. C'est ce Recueil en entier qu'on demande, & dont nous avons lieu d'espérer une Traduction éxacte & fidele. A en juger par le plan imprimé on n'aura rien à desirer pour la beauté de l'Edition.

On s'est assujetti pour la forme de ces volumes, aux Mémoires de

l'Académie Royale des Sciences, imprimés au Louvre, jusqu'à mettre dans chaque page, le même nombre de lignes, & la même marge. Le modele ne pouvoit être meilleur. On a choisi de beaux carcteres, & de beau papier.

Pour embellir l'Edition, on l'a ornée d'un frontispice, de vignettes & de Lettres grises, sur les desseins de M. *Bouchardon*.

Les deux premiers volumes paroîtront après la St. Martin. Le premier contiendra la Table Chronologique depuis 1665, jusqu'en 1715. inclusivement, la Table par ordre des matieres, & la Table par noms d'Auteurs. Il y aura à la tête une Préface Historique pour tout le Recueil.

Le second volume renfermera la Traduction des Années 1735, & 1736, & sera chargé d'un grand nombre de Planches.

Le prix sera de 12. livres pour chaque volume en blanc. Ceux qui

voudront donner six livres de plus, pour ces deux volumes, auront le choix des épreuves des feuilles d'impression. On leur tiendra compte de la somme avancée, sur le sixiéme volume qui paroîtra en 1640.

On ne peut douter qu'un Ouvrage aussi important, & aussi estimable que celui ci, ne soit bien reçu des sçavants. On assure qu'il est travaillé avec soin, suivant le plan arrêté sous les yeux du Chef de la Magistrature, aussi zelé pour la gloire & pour l'avénement de la bonne Littérature, qu'ennemi du frivole qui la deshonore & du pernicieux qui la corrompt.

Nous avons cité dans nos Mémoires (*Novembre* 1738. *p.* 2291.) un certificat produit par le sieur Arnoult, dans lequel il est dit que *M. Dubois Médecin de S. A. S. Me. la Princesse de Conti premiere Douairiere déclara qu'il étoit impossible de rétablir une femme domestique de M. le Duc de la Valliere, frappée d'a-*

poplexie & de paralysie sur la moitié du corps, & que M. Dubois ne songea qu'a lui procurer l'entrée aux incurables ; qu'ensuite elle fit usage du Sachet du sieur Arnoult, & qu'en conséquence elle fut guérie. Ce Certificat est signé par M. de Vaux Apoticaire de feu M. le Duc d'Orleans.

Nous sommes obligés de dire ici que nous avons actuellement deux certificats l'un de M. de Vaux du 6. Novembre, par lequel il reconnoit avoir trop legerement accordée son certificat précedent, lequel il désavouë comme l'ayant donné sans réflexion, déclarant qu'on lui en a imposé, en lui disant que ladite femme avoit été guérie par le Sachet du sieur Arnoult. Il déclare encore que la guérison doit être attribuée aux soins de M. Dubois, & aux remedes qu'il a lui-même administrés selon les Ordonnances du Médecin.

Le second Certificat du 8. Novembre 1738. est de Pierre Bablot mari de la femme en question. L'un

& l'autre déclarent que le certificat qu'ils ont accordé au ſieur Arnoult, leur a été dicté par le ſieur Arnoult lui-même ; que les circonſtances qui regardent le pronoſtic de M. Dubois ſont des fauſſetez qui leur ont échappé, & qu'ils n'auroient pas ſignées, s'ils y avoient fait attention ; que pour le reſte du certificat, ils n'ont rien de plus à déclarer, parce que ce n'eſt point à eux de juger s'il faut rapporter la guériſon au Sachet, ou aux remedes de M. Dubois qui a traité la malade avec la plus grande aſſiduité pendant deux mois. Au bas de ce certificat M. de Vaux déclare qu'il ſouſcrit au deſaveu de Bablot & de ſa femme, le reconnoiſſant auſſi juſte que celui qu'il a ſigné précedemment en ſon particulier.

Si du premier certificat du ſieur Arnoult l'on peut tirer des inductions favorables au Sachet, l'on peut en tirer de contraires de celui que nous citons à preſent ; c'eſt au Public de juger, & non pas à nous.

ARTICLE CXXX.

CATALOGUE

DES OUVRAGES ET autres choſes, appartenantes aux Sciences, & aux beaux Arts, dont il eſt fait mention dans les treize Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1738.

§ I.

Religion, Ecriture-Sainte, Saints Peres, Théologie, Controverſe. *page* 2443

§ II.

Hiſtoire univerſelle, Chronologie, Géographier 2445

§ III.

Hiſtoire Eccléſiaſtique. 2446

§ I V.

Histoire profane, Relations, Voyages, Mémoires. 2448

§ V.

Antiquitez, Médailles, Inscriptions. 2451

§ V I.

Morale, Sermons, Discours de pieté, Livres de dévotion. 2452

§ V I I.

Droit Politique. 2456

§ V I I I.

Philosophie, Mathématiques, Histoire naturelle, Médecine. 2456

§ I X.

Eloquence, Rhétorique, Poësie, Grammaire. 2462

des Sciences & des beaux Arts. 2439

§ X.

Critique, Mélanges, Histoire Littéraire. 2465

SAINTS PERES, RELIGION, ECRITURE SAINTE, THEOLOGIE, CONTROVERSE.

Traité de la véritable Religion contre les Athées, les Déïstes, les Payens, les Juifs &c. & toutes les fausses Religions, en cinq volumes. Janvier 44. Février 279. Mars 494.

Nouveau Testamment du P. *Amelote* Janvier 188.

Entretiens de Monseigneur l'Evêque de *** au sujet des affaires présentes, par rapport à la Religion. Février, 356.

Lettre de l'Auteur *de la défense des Propheties*, à M. *** Mars 524.

ΤΟΥ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίȣ Επισκόπȣ Νύσσης Επιστολά ΙΙ Ι

S. Gregorii *Episcopi* Nyſſeni *Epiſtolæ* VII. *Primò vertit & edit, Commentariis & animadverſionibus adjectis* J. B. Carracciolus Avril, 693

Réflexions ſur le diſcours de la conformité de la foi avec la raiſon qui eſt à la tête de la *Théodicée* de M. *Leibnitz*, par M. *** Avril, 699.

Les Pſeaumes parapraſées ſuivant le ſens littéral & Prophétique, par un Prêtre ſolitaire, May 955. Octobre, 2059.

Diſſertationes ſelectæ in Scripturam ſacram, Autore Judoco Joſepho Plumyoeen, Juin I. Part. 1133.

Fr. Joſephi Auguſtini Orſi *de* Petri à Soto, & Judoci Raveſtein, *de Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii, cum* Ruardo Tappero Epiſtolari diſputatione, liber Apologeticus &c. Juin I. partie, 1134.

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GEOGRAPHIE.

Lettre de M. d'*Anville*, Géographe Ordinaire du Roi, au R. P. *Castel*, J. au sujet des Terres de *Kamtschatka*, & de *Jéço*. Réponse du P. *Castel*. Fev. 357. Juin I. partie 1132

Lettre de M. d'*Anville*, Géographe Ordinaire du Roi, à M.*** au sujet des Cartes Géographiques de l'Histoire de la *Chine*, par le P. du *Halde*. Avril, 768.

Histoire Universelle de *Diodore* de *Sicile*, traduite en François, par M. l'Abbé *Terrasson*. Mai, 836.

Observation sur la construction de la nouvelle Carte de la Méditerranée, dressée au dépôt des Plans de la Marine, par ordre de M. le Comte de *Maurepas*, en 1737. Juin II. Par. 1242.

Mémoire de M. *Bellin* sur les Nouvelles Cartes Hydrographiques, dressées pour le service des Vais-

ſeaux du Roi, par ordre de M. le Comte de *Maurepas*. Septembre, 1808.

Obſervations ſur la conſtruction de la Carte de l'*Archipel*, dreſſée au Dépôt de la Marine &c. Octobre, 2073.

Réponſe de M. d'*Anville* au Mémoire envoyé à l'Académie, par M. *Simonin*, contre la Meſure Conjecturale des dégrés de l'Equateur, en conſéquence de l'étenduë de la Mer du Sud. Novembre, 2286.

§. III.

Histoire Ecclesiastique.

La Vie de S. *Thomas d'Aquin* &c. par le P. A. *Touron*, de l'ordre des Freres Prêcheurs. Janvier, 24. Fevrier 217. Mars, 435.

Origine des Egliſes de S. *Bertin* & de S. *Omer*; ou Diſſertation Hiſtorique & Critique ſur l'Origine & l'Ancienneté de l'Abbaye de Saint *Bertin*. Janvier, 96.

La Vie de S. *Ignace* de *Loyola*, par le P. *Pierre Maffée*, réimprimée à *Padouë*, par le P. *Joseph Roch Vulpi*, avec un quatriéme Livre: *De D. Ignatii Loyolæ S. J. Fundatoris gloria; liber singularis.* Janvier, 180.

Vie des Saints. Chez *Lottin.* Janvier, 188.

La Vie de S. *Jean François Regis* de la C. de J. par le P. *Anne-Joseph de la Neuville*, de la même C. Fevrier, 197.

Observations générales sur un Ecrit intitulé: *Dissertation Historique & Critique sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S.* Bertin, Fevrier, 207.

Histoire Générale des Auteurs Ecclésiastiques &c. Par le P. D. *Rem Ceillier.* Fevrier, 244. Mars 397.

Réponse aux Observations Générales publiées contre le Livre intitulé: *Dissertation Historique & Critique sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S.* Bertin. Mars, 457.

The Works of the Learned Joseph Bingham, *M. A. Late Rector of* Havant, *and sometive Fellow of University College in* Oxford. *Containing I.* Origines Ecclesiasticæ: *Or the antiquities of the Christian Church. In twenty three Books. II. A Scholastical History of Lay Bartism In two parts. III. The Frenech Churches Apology for the Church of* England. IV. A Discourse concerning the Mercy of God to Penitent sinners. In two volumes. Mars, 567.

Histoire du Pontificat d'*Eugene* III. par Dom *Jean Delanne* &c. Juillet, 1518.

Histoires Générales des Cérémonies, Mœurs & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde &c. Novembre, 2278.

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES, MEMOIRES.

Histoire Ancienne des *Egyptiens*,

des Sciences & des beaux Arts. 2445
des *Carthaginois*, des *Assyriens*, des *Babyloniens* &c. Par M. *Rollin*. Janvier, 73.
Armorial de France. Fevrier, 362. Août, 1710.
Mémoires du Comte de *Bonneval*, ci-devant Général de l'Infanterie, au service de S. M. I. Mars, 427.
Révolutions de l'Isle de *Corse*. Mars, 433.
Origen de los Indios *de el nuevo Mundo*, *è* Indias Occidentales, *averiguada con discurso de opiniones*, *por el Padre Presentado Fr.* Gregorio Garcia. Mars, 570. Mai, 932. Juillet, 1470.
Ensayo Chronologico para la Historia general de la Florida. Avril, 630.
Chrisis del Ensayo Chronologico à la Historia de la Florida. Avril, 644.
Mémoires de *Frédéric Henry de Nassau*, Prince d'*Orange*. Avril, 757. Decembre, 2329.
Commentarii Academiæ scientiarum Imperialis Petropolitaniæ. Tom. I. Mai, 781. Juin I. par. 1014.
Lettres édifiantes & curieuses, écri-

tes des Missions Etrangeres: par quelques Missionnaires de la C. de J. Mai 947. Novembre, 2165.
Musæum sinicum, de M. *Theophile Sigefroy Bayer.* Juillet, 1510.
Histoire de *Gentchiskan*, & de toute la Dynastie des *Mongous*, par le P. *Gaubil* &c. Juillet 1528.
Le Hollandois, ou Lettres sur la Hollande moderne. Par M. *de la Barre de Beaumarchais.* Août, 1579.
Musæum Etruscum du P. *Gori.* Septembre, 1870.
Gabrielis Barrii *de Antiquitate & situ* Calabriæ. *Cum animadversionibus* Sertorri Quatrimanni &c. Septembre, 1871.
Projet de la Nouvelle Collection des Historiens de *France.* Septembre, 1880.
Avantures du sieur *Claude le Beau*, ou Voyage parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionnale. Octobre, 1945.
Recueil de Piéces, ou trois Dissertations de M. *Ribaud de Rochefort.* Octobre, 1954.
Histoire de *Scipion l'Africain.* Par

M. l'Abbé *Séran de la Tour.* Octobre, 1989.
Hiſtoire des Révolutions de *France*, par M. *de la Hode.* Octobre, 2039.
Hiſtoire de l'Hôtel Royal des Invalides &c. Par M. *Granet.* Novembre, 2178.
Hiſtoire Générale de Bourgogne. Novembre, 2274.
Hiſtoire Romaine de *Tite-Live*, traduite en François, par M. *Guerin* &c. Novembre, 2292.
Mémoire de *Féderic Henry* de *Naſſau*, Prince d'*Orange.* Décembre, 2329.

§. V.

ANTIQUITE'S, ME'DAILLES, INSCRIPTIONS.

De Thermis Herculanis *nuper in* Dacia *detectis*, Paſchalis Cariophili *Juris Conſulti Diſſertatio Epiſtolaris.* Mars, 422.
Antiquiores Romanorum Pontificum Denarii, olim in lucem editi, notiſque illuſtrati a V. C. Joanne Vig-

nolio, *iterum prodeunt, tertia sui parte aucti &c. studio & cura* Benedicti Floravantis. Mars, 573.
Dissertation du P. *Panel* de la C. de J. sur une ancienne Médaille frappée à Lyon. Juin II. par. 1263.
Dissertation de M. *Lainé*, sur les quatres Déesses, filles de Cadmus. Juillet, 1380.
Bassin antique, de Granite trouvé à Rome. Août, 1710.
Musæum Etruscum du P. *Gori*. Septembre, 1870.
Recherches sur la maniere d'Inhumer des Anciens, à l'occasion des Tombeaux de *Civaux*, Octobre, 2103.

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIETE', LIVRES DE DE'VOTION.

Sermoni sopra la vita della gloriosissima Vergine è Madre di Dio Maria. *Detti dal Cardinale* Orsini &c. Janvier, 126.
Imitation de J. C. par le P. de *Gonnelieu*. Janvier, 188.
Méthode de converser avec Dieu,

Par le P. *Boutault.* Janvier, 188.
Pensées & sentimens de Pieté, tirés des seuls Livres Saints, sur divers sujets. Fevrier, 275.
Traité de la Connoissance & de l'Amour de N. S. J. C. Par le P. *Pallu*, de la C. de J. Fevrier, 359.
La Conduite des Confesseurs dans le Tribunal de la Pénitence, selon les instructions de S. *Charles Borromée*, & la Doctrine de S. *François de Sales.* Mars, 581.
Sermons du P. *Gaspar du Fay*, pour le Carême. Avril, 764. Août, 1710. Novembre, 2270.
La Conversion d'un Pécheur réduite en Principes. Ouvrage du P. *François de Salazar*, traduit par le P. de *Courbeville.* Avril, 767.
Avis & Reflexions sur les Devoirs de l'Etat Religieux. Par un Religieux de la Congrégation de S. *Maur.* Mai, 942. Juin I. par. 1339.
L'Imitation de N. S. J. C. par le P. *Pallu.* Mai, 953.
Traité de l'Amour de Dieu de S. *François de Sales*, par le P. *Fellon.* Juillet, 1520.

La Dévotion au Saint Esprit, par l'Abbé *Pelletier*, Chanoine de *Reims*. Août, 1719.

Nouveaux Motifs de Conversion, à l'usage des gens du Monde &c. Par le Chevalier *de Mouhy*. Septembre, 1891.

Traité des Récompenses & des Peines éternelles. Août, 1720.

Guida degli Uomini alla loro eterna salute &c. Scritta dal R. P. Roberto Personio, *della Compagnia di Giesu*. Novembre, 2192.

Panégyrique de S. *Louis*, prononcé à l'Académie Françoise le 25 d'Août 1738. Par M. l'abbé *Marques de Villefonds*. Novembre, 2287.

§. VII.

Droit Politique.

Discours de Monseigneur *Calcagnini*, Doyen de la Rote, en faveur de Monseigneur le Cardinal *Colonna*, touchant la succession du feu Prince Eugene. Fevrier. 354. Septembre, 1870.

Institutions du Droit *Belgique*, par rapport, tant aux XVII. Provinvinces, qu'au pais de *Liege*, avec une Methode pour étudier la profession d'Avocat. Par M. *de Ghevvict.* Février 356.

Concilium Lateranense. Stephani III. A. DCCLXIX. *nunc primum in lucem editum ex antiquissimo Codice* Veronensi MS. opera Cajetani Cenn. I. Mars 572. Avril. 716.

Decisiones celebrrimi Sequanorum *Senatus* Dolani *Autore* Joanne Grivellio *J.* u

D. Avril. 589.

Arrêts notables du Parlement de Dijon, recueillis par M. François Perrier. Avril 592.

Réflexions politiques sur les Finances & le Commerce, par M. *du Tot.* Avril, 759. May, 895. Juin, I. Partie 1029.

Le Praticien universel, ou le Droit François, & la pratique de toutes les Jurisdictions du Royaume, Mai, 950.

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Leçons de Phiſique, contenant les Elémens de la Phiſique, déterminés par les ſeules Loix des Méchaniques, &c. Par M. l'Abbé de *Molieres*. Janvier, 5.

Lettre écrite de *Montpellier*, à l'Auteur des Leçons de Phiſique. Janvier 132.

Réponſe à la Lettre précedente. Janvier 141.

Mémoires pour l'Hiſtoire naturelle de la Province de *Languedoc*. Par M. Aſtruc. Janvier 146.

Extrait d'une Lettre à MM. les Journaliſtes de *Trevoux*. Par J. C. *le Blond*, inventeur de l'Art d'Imprimer avec des couleurs naturelles. Janvier 174.

Traité de l'Attaque & de la défenſe des Places. Par M. de *Vauban*. Janvier 178. Juin II. Partie 1206. Août 1537.

Elémens

Elémens des Matématiques, contenant les Elémens de Géometrie, d'Arithmetique, d'Algebre & d'Analise. Par le P. *Duclos* de la C. de J. Janvier 181.

Observations de Chirurgie, sur une espece d'Empyême, faite au bas-ventre. Par M. *Vacher* à *Besançon.* Janvier 182.

La Théorie & la Pratique de la coupe des pierres & des bois, pour la construction des voutes, &c. Par M. *Frézier.* Janvier 185 Juin. I. Partie 199.

Projet de la mesure de la Terre en *Russie*, lû dans l'Academie des Sciences de *S. Petersbourg*. Par M. de *Lisle.* Février 201. Juin. I. Partie 1131.

Les Tusculanes de *Ciceron*, traduites par MM. *Bouhier* & d'*Olivet.* Fevrier 263.

Seconde Réponse de M. l'Abbé de *Molieres* à la Lettre de M*** inserée dans les Mémoires du mois précedent. Février 310.

Remarques sur l'Article XIII. de ces Mémoires. Février 1737, sur

l'Eclipse de la Passion de N. S. Février 337.

bservation de l'Eclipse de Lune, faite au Cap de S. Domingue le 8. Septembre 1637. Par le P. *Boutin* de la C. de J. Février 353.

De Mercurii *novissimo infra solem transitu, Dissertatio habita in seminario Romano* Fevrier 354.

Prix proposé par l'Academie de Chirurgie, pour l'année 1738. Février 367.

Mercurius in sole observatus è specula Astronomica Collegii Academici soc. Jesu Viennæ Austriæ 2. *Nov. anno* 1736. Fevrier. Art. XXXVI.

Transitus Lunæ supra γ ♉ seu primam jucularum in naribus Tauri ibidem observatus nocte sequente diem 18. *Novembris* 1738. Fevrier

Mercurius transiens per discum solis, in eoque culminans, Viennæ Austriæ, *die* 2. *Novembris*, *An.* 1736 Fevrier,

Dissertation physique sur la force de l'imagination des Femmes enceintes, par *Jacques Blondel*, Docteur en Médecine, Traduite par *Albert le Brun* Mars, 569 Mai 808.

Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 9. Septembre 1737 faite à *Toulon* par le pere *du Chatelar* J. Mars, 574.

Le Manuel du Cavalier, traduit de L'Anglois du Capitaine *Burdon*. Mars 579.

Felix ſyderum ſitus naſcente ſereniſſimo Delphino. Heureuſe ſituation des Aſtres, à la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, nouvelle édition. Mars, 580.

Troiſiéme réponſe de l'Auteur des leçons de Phyſique, à la lettre de M**. inſerée dans les Mémoires du mois de Janvier. Avril 614.

Georgii Hambergeri *Philoſ. & Med. Doct. Elementa Phyſices*. Avril. 664.

Aurore Boreale, obſervée à *Toulon* le 6. Décembre 1737. Avril 761.

Traité des Maladies des Os, par M. Jean Louis Petit. Avril, 765, Août, 1633.

Qatriéme Réponſe de l'Auteur des Leçons de Phyſique, à la Lettre de M. *** inſſerée dans les Mémoire du Mois de Janvier 863.

Cadran Vertical qui qui s'orriente de lui-même ; par le sieur Baradelle May 957. Août. 1715 Octobre. 2103.

Exercitationes Médicæ in usus annuæ exercitationis domesticos digestæ ab Hermanno Boerhaave. *Editio VI.* Mai, 961.

Estampes du sieur *le Bas*, graveur du Roi May 962.

Conférences de Mathématiques, chez M. *De Prémontval* May, 963.

G. J. S-Gravesçende Introductio ad Philosophiam, Metaphisicam & logicam continens. Juin I. part. 963.

Reponse de l'Auteur des leçons de Phisique à une Lettre de M. *Bouillet.* Juin I. part. 1095.

Eclipse de Soleil observée au *Cap François*, côte de S, *Domingue* par le P. *Boutin* le 18 Fevrier 1738.

Programme d'un Cours de Physique expérimentale par l'Abbé *Nollet* Juin I. part. 1145. Novembre, 2228.

Eclipsis

Eclipsis solis observata è specula astronomica collegii Academici soc. J. Viennæ Austriæ, I. *Martii* 1737. Juin I. part. Art. LXX.

Occultation Palilicii, & transitus Lunæ supra très stellas Palilicio vicinas &c. Juin I. p. Art. LXX.

Explication Physique de la noirceur des Négres, par le P. M. J. à S. *Dominique* Juin II. part. 1053.

La figure de la Terre déterminée par les observations de Messieurs *de Maupertuis*, *Clairaut*, *Camus le Monnier*, & M. l'Abbé *Outier* accompagnés de M. *Celsius*, faites par ordre du Roi au Cercle Polaire Juin II. Part. 1282.

Description Critique d'une nouvelle Machine Hydraulique, pour l'élévation des eaux, de l'invention de M. Dupuy. Juin II. partie. 1307.

Ecclaircissemens nécessaires, donnés par M. de *Voltaire*, le 20. de May 1738, sur les élémens de la Philosophie de *Newton*, Juillet, 1448

De usu Artis Anatomicæ, *Oratio* A Cocchii Mugellani, *Coll. Medic.* *Decembre* 1738.

Florentini, *& publ. Phil. Nat. & Anatomes* Prof. Juillet, 1054.

Dissertation Medico-Theologica, que consagra à la Serenissima señora Princessa del Brasil, *el Doctor* D. Diego Matheo Zapata &c. Juillet, 1511.

Dialogo della Pittura di M. Ludovico Dolce, *Intitolato* l'Aretino &c. Juillet, 1513.

Q. D. T. O. M. F. F. E. J. Dissertatio inauguralis Physicol Medica, de Possibilitate & impossibilitate abstinentiæ longnæ à cibo & potu &c. Autore Jacobo Ritter. Juillet, 1517. Novembre 2199.

Barometre fermé hermetiquement. Juillet 1524.

Elémens de la Philosophe de *Newton*, mis à la portée de tout le monde. Par M. de *Voltaire*. Août 1669, Septembre 1846. 1867.

Estampes de M. *Rigaud* de *Marseille*. Août 1714.

Nicolai Averani *J. C. & Mathematici Dissertatio de mensibus* Ægyptiorum, *in gratiam.* Antonii Mariæ Salvini. *Adjectis notis p.*

des Sciences & des beaux Arts 2459.
Henrici Noris. Septembre 1868.
Observation de l'Eclipse du Soleil du 15. Août 1738. faite à *Toulon* par le P. *du Chatelard* J. Septembre 1873.
Réponse à la Dissertation de M. *Celsius*, Professeur Royal d'Astronomie à Upsal, sur les observations que l'on a faites en *France*, pour déterminer la figure de la Terre. Par M. *Cassini*. Septembre 1890.
Mémoire instructif, concernant plusieurs nouvelles découvertes, sur la science des forces mouvantes, en ce qui regarde la perfection de l'Horlogerie, &c. Par M. *Massoteau de S. Vincent*. Septembre 1900.
Cours d'Architecture de d'Aviler, nouvelle Edition. Novembre 2114.
Dissertatio medica inauguralis de morbis endemiis. Autore Gasparo Meyer. Novembre 2263.
Il Nevvtonianismo per le Dame Ovvero Dialogo sopra la Luce e i colori. Novembre 2269.

Sachet Antiapoplectique du sieur *Arnoult*. Novembre. 2289. *Dec.*
Réponse de M. *d'Anville* au Mémoire envoyé par M. *Simonin* à l'Academie des Sciences, contre la mesure conjecturale des Dégrez de l'Equateur, &c. Décembre.
Cours de Chirurgie, dicté aux Ecoles de Medecine de *Paris*, par M. *Elie Col de Villars*, Décembre 2395.

§. IX.

Eloquence, Rhe'torique, Poesie, Grammaire.

Panegyricus Ludovico XV. *Pacatori* Europæ, *anno M. DCCXXXVIII.* Argentorati *jussu publico dictus* à Jo. Daniele Schœpfflino. Janvier, 184.
Table Chronologique des *Opera* représentés à *Paris* depuis l'établissement de l'Académie de Musique jusqu'à présent. Janvier, 187.
Les Déïstes. Ode à M. Ch. Conseiller au Parlement. Janvier, 189.

Discours prononcé par M. *le Franc*, Avocat Général de la Cour des Aydes de *Montauban*, à l'ouverture des Audiances le 18. de Novembre 1737. Fevrier, 357.

Josephi Oliveti *Ecloga.* Eclogue de M. l'Abbé d'*Olivet*, sur les Salines de *Bourgogne*, avec une Lettre Latine à M. son frere. Fevrier, 360.

Discours Latin, prononcé par M. *Crevier*, Professeur de Rhétorique au College de *Beauvais*, à l'ouverture des Classes 1737. Février, 365.

Ode sur la mort de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte de *Toulouse* &c. Par M. *Desforges Maillard.* Mars 578.

Orazione in morte di Eugenio Francesco *Principe di* Savoia. Avril, 750.

Pensées sur la Déclamation, par *Louis Riccoboni.* Avril, 766.

Discours prononcés à l'Académie Fançoise, à la réception de M. le Duc *de la Tremoille.* M. D. CC XXXVIII. Mai, 948.

Essai sur l'Amour propre. Poëme de M. *de la Drevetiere*. Juin I. part. 176.

Aurelia, ou *Orleans* délivré; Poëme Latin traduit en François. Juillet, 1410.

Le Théatre de P. Corneille, nouvelle édition, par M. *Jolly*. Juillet 1425.

Oeuvres Diverses de P. *Corneille*. Septembre, 1757.

Remarques de Grammaire sur *Racine*, par M. l'Abbé d'*Olivet*. Juillet, 1527. Octobre, 1983.

Oraisons & Lettres de *Muret*, non encore imprimées. Août, 1709.

Lettres de *Cicéron* à *Atticus*, traduites par l'Abbé *Mongault*. Août, 1718.

Oraisons de Cicéron avec les Commentaires de M. *Desjardins*. Août, 1718. Septembre, 1825.

Extraits de plusieurs Piéces du Théatre Espagnol, avec des Réflexions, & la traduction des endroits les plus remarquables, par M. *du Perron de Castera*. Septembre, 1834.

§ X.

CRITIQUE, MELANGES, HISTOIRE LITTERAIRE.

Eloge du P. Ceva. Fevrier 323.
Relation de ce qui s'est passé à l'Académie des Sciences & beaux Arts de Lion, dans l'Assemblée publique du 2. de Décembre 1737. Fevrier, 330.
La Mythologie, ou les Fables expliquées par l'Histoire, par M. l'Abbé *Bannier* Fevrier, 361. Juillet, 1345.
Essais sur la nécessité & les moyens de plaire Mars, 467.
Eloge du P. *François Catrou*, Avril 651.
Réfléxions sur l'Article d'*Abel* du Dictionnaire Historique & Critique de M. *Bayle* Avril, 678.
Eloge Historique de M. *Coustou* l'aîné. Avril, 736.
Essais sur la Critique & sur l'Homme, par M. *Pope* Avril, 736.
Racolta d'Opusculi Scientifici e Filo-

logici &c. Avril, 760. May, 883. Novembre 2210. Décembre 2303.
Réfléxions sur l'Article de Caïn, du Dictionnaire de Bayle. May 821.
Bayle en petit, ou Anatomie de ses Ouvrages. Juin, I. part. 1109.
Catalogue Alphabetique des Livres imprimés en *France* & autres parties de l'*Europe* annoncées pendant le cours de l'année 1736. Juin, I. part. 1137.
Lettre d'un Provincial à un ami sur le Discours de M, Crevier, prononcé à l'ouverture des classes, 1737. Juin, I. part. 1130.
Discours prononcé dans l'Académie des Beaux Arts de *Lion* le 20. d'Avril 1738. Juillet, 1438.
Examen de l'Article d'*Abraham*, du Dictionnaire de M. *Bayle*, Aout 1601.
Les Oeuvres du Cardinal *Sadolet*, nouvelle Edition à *Verone*, Aout 1709.
Prix de l'Académie des beaux Arts, & des Sciences de *Pau*, Août, 1719.

des Sciences & des beaux Arts. 2465.
Apologie du Prophete *Elie* contre l'accusation qui lui est intentée, par M. *Bayle*, Septembre 1789.
Eloge de M. *François Naudin*, Septembre, 1875.
Recueil de piéces pour servir de supplément à l'Histoire des Pratiques superstitieuses du P. *Pierre le Brun*, Septembre 1885.
Histoire Littéraire de la *France* &c. Tome IV. Novembre 2133. Décembre. ART. CXXV.
Réfléxions sur quelques points des Articles *Abélard* & *Berenger*, du Dictionnaire de *Bayle*; Novembre, 2236.

Fin du Catalogue.

Table des Articles du mois de Décembre 1738.

Art. CXXIII. *Raccolta d'Opuscoli Scientifici, e Philologici Tomo terzo.* 2303

Art. CXXIV. Memoires de *Frederic Henry* Prince d'*Orange* &c.

Art. CXXV Hiſtoire Littéraire de la *France* Tome IV. 2358

Art. CXXVI. Penſées de Phiſique ſur le Principe des Machines, & la cauſe de la Peſanteur. 2389

Art. CXXVII Réponſe de M. *d'Anville* au Mémoire de M. *Simonin.* 2393

Art. CXXVIII. Cours de Chirurgie de M. *Col de Vilars.* 2395

Art. CXXIX. Nouvelles Littéraires 2418

Art. CXXX. Catalogue des Ouvrages &c. contenus dans ces Mémoires, pour l'année 1738. 2441

Art. CXXXI. Occultatio duarum ſtellarum &c. Obſervation faite à Vienne en Autriche, à la fin de Décembre.

OCCULTATIO

Duarum Stellarum Quintæ Magnitudinis in Capite Tauri.

Observata in Specula Astronomica Collegii Academici Soc. JESU Viennæ Austriæ 25. Martii post meridiem 1738.

HUic observationi cœlum primùm favere visum, brevi tamen nubibus obductum, rariùs Lunam cum minoribus stellis detexit: quæ aëris varietas Astronomicis laboribus hoc anno multùm obstitit. Hinc situs plurium vicinarum stellularum, earum congressus cum ☽, & tectarum emersiones hodie notari non potuerunt. Lunam igitur cum tribus solùm contuli, quæ inter nares, & oculum australem Tauri proximè ad triangulum Isoscelium accedunt. Hujus basin, seu viciniores duas (Flamsteedio θ ♉) Luna occultavit.

Tempus Verum. H. M. S.	OBSERVATIONES.	Distantiæ visæ. G. M. S.
7 19 50	Stella magis occidentalis, seu vertex prædicti trianguli fuit cum utroque cornu Lunæ in lineâ rectâ, ejusque distantia à cornu inferiore - - - - -	10 15
8 13 17	Superior baseos trianguli intravit limbum obscurum ☽ supra cornu inferius quo tempore parallelus hujus cornu infra parallelum stellæ depressus videbatur - - -	- 9 12
23 51	Stellæ primæ, seu verticis trianguli distantia à limbo pleno ☽ proximo accepta est, quæ jam excreverat ad - - -	- 21 36
31 8	Stella, quæ in θ ♉, seu basi triang. inferior, à limbo obscuro ☽ tecta est. Parallelus cornu inferioris à parallelo stellæ distabat	- 2 7

TRANSITUS

Lunæ infra ρ Leonis

Ibidem observatus 1. Aprilis post meridiem 1738.

Tempus Verum. H. M. S.	OBSERVATIONES	Distantiæ visæ. G. M. S.
7 24 24	Distantia stellæ à pleno limbo ☽ opposito - - -	- 40 25
41 2	Eadem - - - - -	- 35 32
50 3	Eadem - - - - - -	- 35 37
58 3	à limbo vicino superiore pleno - - -	- 2 47

H.

H. M. S.		G M. S.
8 2 17	Eadem - - - - - - -	- 2 46
5 47	Eadem - - - - - - -	- 3 6
15 36	Eadem - - - - - - -	- 4 1
9 0 0	Diameter ☽ - - - - - -	- 32 41
	Quantitas Lunæ illuminatæ - -	- 29 14

TRANSITUS
MARTIS INFRA JOVEM

Ibidem observatus circa tempus eorum conjunctionis, nimirum 30. *Junii, &* 1. *Julii ante meridiem* 1738.

Tempus Verum 30. Junii manè H. M. S.	*OBSERVATIONES.*	*Differentia Ascens. rect.* H. M. S.	*Differentia Declinationis Boreal.* G. M. S.
2 43 53	Centrum ♂ transit per horarium ante centrum ♃	- 1 36	
	quo tempore parallelus ♂ infra parallelum ♃ fuit	- -	- 45 4
3 19 12	Transitus centri ♂ per horarium ante centrum ♃ - -	- 1 34	- 44 29
4 13 58	Idem transitus ante ♃	1 29	44 11
25 11	Accepi distantiam centrorum utriusque Planetæ, quæ fuit 48′ 44″		
7 3 27½	Appulsus centri ♂ ad meridianum		
4 37	Culminatio centri ♃ altioris - - -	- 1 9½	-43 0
8 18 16	Transitus ♂ ante ♃ per horarium - -	- 1½	- 42 50
	Hæc tamen postrema observatio propter vapores non nihil dubia fuit.		
1. Julii			
2 5 55½	Centrum ♃ in horario ante ♂ - - -	- - ½	
	Parallelus ♃ distat à parallelo ♂ inferioris - -	- -	- 32 39
41 33	Comparavi ♃ cum vicina fixa quintæ magnitudinis (Bayero ε. ♓.) post quam centrum ♃ ad eundem horarium pervenit - - -	- - 10½	
	Declinatio fixæ fuit major, quam Jovis - -	- -	- 14 41
53 10	Transitus ♃ per horarium ante ♂ - -	- - 29	
3 47 17	Idem - - - - - - -	- - 35	- 32 0
	Tertia Julii contuli iterum Jovem cum ε ♓ qui 2da, 55 minuto manè horarium post fixam attigit 1′ 17″, superatus à stella in declinatione boreali 8′ 3″.		

Errata pour le mois de Novembre 1738.

Page 2122. Ligne 1. Vignole, a donné otés la virgule.

2128. Lig. 6. en ſaveur. *liſés* en faveur.

2144. Lig. 10. en fit venir. *liſ.* fit venir des Sçavans.

2175. Lig. 18. ſaus ſon ordre. *liſ.* ſans ſon ordre.

2176. Lig. 11. à *Jolo*. nonobſtant. *liſ.* à *Jolo*. Nonobſtant.

2182. Lig. derniere. Elle s'eſt même pratiquée. *liſ.* cette coutume s'eſt.

2184. Lig. 22. 1640. *liſ.* 1604.

2189. Lig. 13. *Catholicorum liſ. Catholicarum.*

2191. Lig 5. *profana* liſ. *profane.*

2207. Lig. 8. probbales. *liſ.* probable.

2210. Lig. 20. RACOLTA OPUSCOCOLI. *liſ.* RACOLTA D'OPUSCOLI.

2221. Lig. 15. formés. *liſ.* formée.

2226. Lig. 16. *liſ.* au mepris de la méthode, de la préciſion.

Ibid. Lig. derniere. *liſ.* c'eſt ce qu'il veut bien nous apprendre.

2229. Lig. 16. *liſ.* que M** humaniſa.

2242. Lig. 25. *Frallen. liſ. Fraſſen.*

2242. Lig. 1. *liſ.* Fraſſen, *au lieu de* Frallen.

2244. Lig. 25. regarde *liſ.* regardent.

2249. Lig. 5. tels *liſ.* telles.

2250. Lig. 1. reçu, *lis.* reçus.

2250. Lig. 11. *lis.* se flattoit.

2263. Lig. 15. *mordis lis. morbis.*

2296. Lig. 17. *consequendis Publico* lis. *consequendis, publico.*

2266. Lig. 4. *Ritter* lis. *Meyer*, & de même aux pages suivantes.

2267. Lig. 27. *Epidémiques* lis. *Endemiques.*

2281. Lig. 21. de la décence? *lis.* à la décence.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4320